TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 166 | 42 PAGES | — JEUDI 6 OCTOBRE 1977

DANS LA PLAINE ORIENTALE

Trois ouvriers agricoles gravement blessés par un attentat en Corse

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'Occident en quête d'une politique énergétique

Moins de quinze jours après la conférence mondiale de l'énergie, la réunion, les 5 et 6 octobre à Paris, des ministres responsables des dix-neuf pays membres de l'Agence internationale de l'énergie apparaît bienvenue. Si à Istanbul techniciens et chercheurs de toutes origines pouvaient simplement s'alarmer d'une crise prochaine, à Paris les gouvernants ont la possibilité de prendre des décisions. Le feront-ils ?

La France, qui a toujours refusé d'adhérer à l'A.I.E., mais en suit les travaux par l'intermédiaire de la C.E.E. et de l'O.C.D.E., a souligné à plusieurs reprises l'inutilité d'un tel organisme. « Cette Agence n'a rien fait, et nous n'avons jamais regretté de ne pas y participer », répétait encore en mars M. de Guiringaud. De fait, en dehors d'un plan de répartition du pétrole entre les pays membres en cas d'embargo arabe — plan dont nul ne peut affirmer qu'il serait respecté, — l'A.I.E. n'a guère à mettre à son actif que quelques accords de recherche.

Le temps n'est pourtant plus où l'alliance des principaux pays consommateurs — sous l'impulsion de M. Kissinger — était destinée à contrecarrer l'action de l'OPEP. Il faut désormais prévenir le déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie qui ne manquera pas d'intervenir dans les dix années à venir. Si cette crise est occultée par une économie mondiale plus que morose et par l'arrivée sur le marché des pétroles de la mer du Nord, de l'Alaska et du Mexique, aucun equilibre n'est actuellement prévisible pour 1985. « Nous le saurions déjà », affirme M. Lantzke, directeur de l'Agence, en soulignant que l'on connaissait, dès la fin des années 60, les gisements britanniques et norvégiens, comme ceux de l'Alaska.

Les « perspectives énergétiques mondiales pour 1985 », publiées en février par l'O.C.D.E., ont été ajustées pour tenir compte du ralentissement des programmes nucléaires dans les pays industrialisés, mais leurs conclusions restent valables : la demande de pétrole originaire de l'OPEP variera dans une « fourchette » de 42 à 54 millions de barils par jour, alors que la capacité totale de production des pays exportateurs ne dépassera pas 44 millions de barils. Comment s'assurer d'ailleurs que ces pays — particulièrement ceux dont la population est peu importante et les besoins financiers faibles — utiliseront à plein leur capacité d'extraction ?

Les ministres réunis à Paris vont donc tenter de définir des objectifs, de quantifier leurs importations de pétrole des dix années à venir, d'élaborer des principes détaillés applicables dans la mise au point des politiques nationales, de confirmer la nécessité des programmes nucléaires, enfin de donner une nouvelle impulsion à la recherche et au développement, notamment pour le charbon et l'énergie solaire. Ils doivent aussi examiner les résultats, dans le domaine de l'énergie, du « dialogue Nord-Sud », et envisager la possibilité d'engager de nouvelles discussions avec les pays en voie de développement comme avec les pays producteurs.

L'A.I.E. n'atteint-elle pas là ses limites ? Initialement machine de guerre destinée à faire baisser les prix du « brut » de l'OPEP, elle a échoué en cette matière. Il n'est pas du tout certain qu'elle puisse devenir l'instrument de dialogue indispensable entre producteurs et consommateurs d'énergie face à la crise prochaine. Marquée par sa naissance, l'Agence internationale de l'énergie s'est trop confinée jusqu'ici dans les problèmes pétroliers pour satisfaire un tiers-monde qui, lui, n'a jamais voulu isoler ce dossier de celui de l'ensemble des matières premières.

Compromis entre Washington et Jérusalem

Après la rencontre Carter-Dayan, Israël juge encore possible la réunion de la conférence de Genève

A l'issue de plus de six heures trente de négociations pratiquement ininterrompues, un accord est intervenu dans la nuit de mardi à mercredi 5 octobre entre le président Carter et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, d'une part, et M. Moshé Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, d'autre part, sur un « document de travail » concernant la procédure de convocation de la conférence de Genève. Une déclaration américano-israélienne publiée à New-York indique que de nouvelles propositions pour surmonter les obstacles ont été formulées.

Il ressort de ce texte que les Israéliens obtiennent partiellement satisfaction puisqu'il est admis que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité restent la base de la reprise de la conférence et que les Américains n'exigent pas l'acceptation préalable par Israël de la déclaration américano-soviétique qui reconnaît la légitimité des droits palestiniens. Notre correspondant à Jérusalem estime que les rapports israélo-américains se sont nettement améliorés après les apaisements fournis par les dirigeants des Etats-Unis.

Tout en affirmant que « les engagements des Etats-Unis en ce qui concerne la sécurité d'Israël ne peuvent pas être remis en question », *le président Carter a repris dans son discours de mardi aux Nations unies les grandes lignes de la déclaration commune soviéto-américaine.*

Aux termes de la déclaration commune américano-israélienne diffusée mercredi matin 5 octobre, à New-York, « *les Etats-Unis et Israël sont d'accord pour estimer que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité restent la base convenue pour la reprise de la conférence de Genève sur la paix et que tous les accords et ententes entre eux sur ce sujet demeurent valables* ». Ce texte ajoute : « *Des propositions pour surmonter les obstacles à la reconvocation de la conférence de Genève ont été formulées. Le ministre des affaires étrangères, M. Dayan, va consulter son gouvernement sur les résultats de ces discussions. Le secrétaire d'Etat, M. Vance, discutera de ces propositions avec les autres parties à la conférence de Genève. L'acceptation de la déclaration commune américano-soviétique du 1er octobre 1977 par les parties n'est pas une condition à la reprise de la conférence de Genève et à la poursuite de ses travaux.* »

Au cours d'une conférence de presse, M. Dayan a déclaré qu'il était parvenu à un accord avec ses interlocuteurs américains sur un « *document de travail* » concernant la procédure de convocation de la conférence de Genève. Il a toutefois refusé de donner la moindre indication sur la teneur précise de ce document. Soulignant que son gouvernement devait encore se prononcer sur ce texte, il a estimé que Jérusalem approuverait sans doute ce document commun. M. Dayan n'a pas voulu se livrer à des prévisions sur la date à laquelle la conférence pourrait être convoquée, et a exprimé l'espoir qu'elle pourrait se tenir avant la fin de l'année.

Pas de négociations avec l'O.L.P.

Le chef de la diplomatie israélienne a réaffirmé la position de son gouvernement, qui ne veut pas négocier à Genève avec l'O.L.P. « *Nous ne négocierons pas sur la création d'un Etat palestinien* », a-t-il souligné. A la question de savoir si Israël serait prêt à discuter de l'établissement d'une « *entité palestinienne* », comme le préconisent certains pays arabes, M. Dayan a répondu : « *Je ne sais pas ce que entité veut dire. Tout ce que je sais, c'est que nous ne négocierons pas à propos d'un Etat palestinien.* »

M. Dayan a critiqué à plusieurs reprises la déclaration américano-soviétique qui parle des « *droits légitimes des Palestiniens* ».

De son côté, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, qui se trouvait aux côtés de M. Dayan, a déclaré que, pour le gouvernement américain, l'acceptation de la déclaration américano-soviétique n'avait jamais constitué une condition préalable à la convocation de la conférence de Genève. « *Ce n'est pas une déclaration dont nous attendions qu'elle fût approuvée par Israël. Elle exprime les points de vue des Etats-Unis et de l'Union soviétique* », a-t-il ajouté. M. Dayan a alors précisé qu'il n'avait subi aucune pression de la part des Américains, et qu'il n'avait jamais été demandé à Israël d'accepter la déclaration commune américano-soviétique.

(Lire nos informations page 4.)

DÉBATS ET INTERROGATIONS AU SEIN DE LA C.G.T.

Lire page 9 l'article de JOANINE ROY

AU JOUR LE JOUR

CONTROLE

Evoquant la loi « Informatique et libertés », M. Alain Peyrefitte a déclaré que « l'informatique est trop importante pour être confiée aux informaticiens », comme d'autres ont pu dire que la guerre est une chose trop importante pour être confiée aux militaires.

Certes, le risque de voir sa biographie encartée sur les fichiers, de sa vie prénatale jusqu'à son dernier souffle, comprenant le détail de ses moindres faits et gestes, précisant s'il boit du thé ou du café, s'il fume du blond ou du brun, s'il préfère Marlène Dietrich à Jacques Chirac, a de quoi faire frémir le citoyen dont l'intégrité secrète serait ainsi perforée jour après jour.

Mais on se demande alors pourquoi le projet de loi prévoit que les membres de la commission chargée du contrôle des opérations seront nommés par le gouvernement : le contrôle est, en effet, quelque chose de trop important pour être confié aux contrôleurs. Tel est du moins l'avis du contrôlé.

BERNARD CHAPUIS.

La gauche face aux grands problèmes nationaux

par MAURICE COUVE DE MURVILLE (*)

Il peut paraître anachronique d'écrire encore sur le programme commun de la gauche, sur les intentions ou les résolutions des socialistes, des communistes et des radicaux de gauche dans l'hypothèse où ensemble ils accéderaient au pouvoir. Le temps serait davantage aux explications, c'est-à-dire à la découverte des raisons pour lesquelles s'est en définitive opérée en septembre la rupture des négociations engagées depuis le mois de mai pour la mise à jour du programme.

Sans doute est-il encore trop tôt pour le faire : rien n'est clair encore.

Bien sûr, c'est à propos des nationalisations que la crise a officiellement surgi. Cela n'est pas pour étonner : chacun sait que le P.C. est, des trois anciens alliés, le seul à être vraiment socialiste, c'est-à-dire partisan d'une appropriation collective générale des moyens de production. Il a d'ailleurs à ce sujet obtenu en 1972, après d'âpres discussions, des concessions substantielles sur les nationalisations à prévoir. Les deux autres partis sont bien davantage dans la tradition si ancrée chez nous du dirigisme ou de l'étatisme, lequel multiplie les contrôles, ignore joyeusement les lois du marché et utilise largement les facilités de l'inflation. C'est bien pourquoi, d'ailleurs, ils avaient pu collaborer sans peine sous la IVe République avec le centre, aussi avec la droite. Mais la situation était à ce sujet exactement la même en 1972. Alors, pourquoi le drame en 1977 seulement ?

Je m'arrête sur cette remarque, sans essayer d'aller plus loin dans la recherche des motifs et des arrière-pensées. C'est une autre question que je voudrais traiter, sur laquelle les coalisés du programme commun sont restés pendant cinq années curieusement dans le silence ou l'équivoque. Ce qui justement m'a conduit à donner son titre à cet article : quelle idée se font-ils de la France, de son rôle et de son destin dans le monde tel qu'il est aujourd'hui ? Autrement dit, quelle est leur politique étrangère et quelle est leur politique de défense ?

Cette dernière est la seule à avoir été mentionnée dans les polémiques passionnées multipliées pendant des mois, encore que le sujet n'ait guère été repris au moment de la rupture, comme s'il n'était pas vraiment capital.

(Lire la suite page 11.)

(*) Ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Pressions américaines sur le Japon

Tokyo cède sur le yen mais pose ses conditions sur l'acier

L'épreuve de force, engagée entre Washington et Tokyo, évolue rapidement. Devant la décision du Trésor américain d'imposer des droits antidumping sur les importations de tôles fortes japonaises, le gouvernement nippon a accepté de réduire ses exportations d'acier vers les Etats-Unis, mais à plusieurs conditions : il demande notamment une réduction similaire des livraisons d'acier européen sur le marché américain.

Sur le second front — monétaire — de la lutte d'influence entre les Etats-Unis et le Japon, Tokyo a décidé de céder : la hausse du yen par rapport au dollar est sensible (261 yens pour 1 dollar, ce mercredi 5 octobre, contre 267 yens environ jusqu'au 27 septembre), même si, pour des raisons techniques (différences de taux d'intérêt qui découragent les spéculateurs), la monnaie américaine s'est légèrement reprise depuis quarante-huit heures (4,8970 F mercredi contre 4,8575 lundi). La valorisation du yen devrait être de nature à freiner les exportations japonaises, fort excédentaires, au profit des ventes américaines. Dans la réalité, il n'est pas certain que ce rééquilibrage se produise, Tokyo refusant toujours de relancer la demande intérieure japonaise.

De notre correspondant

Tokyo. — La valeur du yen a atteint ces deux derniers jours son cours le plus élevé depuis quatre ans par rapport au dollar (261,91 yens pour un dollar à la fermeture du marché des changes, mardi 4 octobre). Bien des financiers estiment que cette tendance va se poursuivre et que la monnaie japonaise qui, depuis sa récente revalorisation en juillet, semblait stabilisée aux alentours de 265-267 yens pour un dollar pourrait sous peu « *crever le plancher des 260* », comme ce fut le cas lundi sur le marché de Londres.

Les milieux bancaires japonais admettent que cette remontée soudaine de leur monnaie est la conséquence de l' « *admonestation* » lancée au Japon par M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor (*le Monde* du 1er octobre). Celui-ci avait critiqué les Japonais pour la persistance de leur excédent commercial et les avait avertis que cette situation poussait leurs partenaires au protectionnisme.

Pourtant, au risque d'envenimer les critiques, la Banque du Japon est intervenue massivement sur le marché des changes pour empêcher le yen de se valoriser au-delà de ce que le gouvernement a pour l'instant accepté sous la pression américaine. « *Afin d'éviter les poussées spéculatives* », affirme-t-on à la Banque centrale. Les Japonais paraissent cependant d'autant plus soucieux de ne pas relancer les attaques contre leur politique monétaire que les dernières statistiques du commerce extérieur nippon sont loin de montrer une réduction de l'excédent chronique de la balance commerciale.

Faut-il tant exporter ?

Au ministère du commerce et de l'industrie, on fait valoir que non seulement la nouvelle montée du yen va mettre gravement en difficulté de nombreuses petites entreprises qui travaillent avec des marges de profit étroites, mais que les mesures prises en septembre pour développer les importations « *démontrent les efforts du Japon pour débloquer la situation* ». Il reste à savoir si ces mesures (importation anticipée de 180 000 tonnes de blé et de maïs, augmentation des achats de produits agricoles et marins augmentation de 10 % à partir d'octobre des réserves en hydrocarbures) auront un effet sur l'excédent de la balance des paiements nippone (entre avril et août, celui-ci a déjà atteint 4,4 milliards). Beaucoup d'observateurs sont en tout cas sceptiques sur la portée réelle de ces mesures.

Selon une étude de l'Institut de recherche Nomura, même si la monnaie japonaise atteignait le taux de 260 yens pour 1 dollar (soit une revalorisation de 3,8 % par rapport au cours moyen de 270) l'excédent de la balance des paiements courants ne serait réduit que de 430 millions de dollars, ce qui est très peu sur un total qui devrait avoisiner pour l'année les 6,5 milliards de dollars, de l'avis même du gouvernement. En revanche, le nouveau cours du yen, précise Nomura, ralentirait de 1,2 point la croissance du produit national qui devrait atteindre cette année 6,7 %. Nomura en conclut que la montée du yen freinera l'économie japonaise mais n'aura pratiquement pas d'influence sur la balance des paiements.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 39.)

COURBET AU GRAND PALAIS

Le troisième homme

Le 31 décembre 1877, Courbet mourait à La Tour-de-Peilz, en Suisse, proscrit, oublié, depuis le drame de la Commune, détruit et comme vidé de cette prodigieuse énergie créatrice qui avait stupéfié ses contemporains, entouré son œuvre d'une rumeur de scandale, donné à celle-ci, comme disait Baudelaire, une « allure d'insurrection » permanente et délibérée.

Insurrection qui tenait moins à la nature des sujets et à la manière de peindre, inouïe de force et de savoir, mais finalement toute traditionnelle, qu'à une volonté évidente de ramener la peinture à sa fonction première qui était pour lui de représenter, de dire ce qui est, sans commentaire d'histoire, de mythe ou de sentiment. Par rapport à Delacroix, Ingres et à leurs épigones, Courbet apparaît à ses débuts comme le « troisième homme », celui qu'on n'attendait pas, un « massacreur de facultés » qui met fin à l'opéra romantique et à la « tyrannie de l'idéal », une sorte de Caravage, de « Masaccio des années 40 », comme on l'a écrit dans un ouvrage récemment paru qui est une excellente mise au point sur une œuvre bien autrement complexe qu'elle ne paraît au premier abord (1).

Complexe parce qu'il y a plusieurs Courbet. Et aussi parce que cette œuvre en apparence si massive est une des plus singulières et même, si l'on y regarde de près, l'une des plus bizarres qui soient, les grandes toiles en particulier étant surchargées d'intentions, de symboles, que nous avons aujourd'hui bien de la peine à déchiffrer.

C'est un des grands mérites de l'exposition qui vient de s'ouvrir au Grand Palais que de s'être attaquée à ce que l'on pourrait appeler, sans vouloir faire monter les enchères, le mystère Courbet. Présentant l'essentiel, ajoutant aux chefs-d'œuvre quelques toiles peu connues, elle propose un ensemble d'interprétations, parfois convaincantes, toujours stimulantes, qui feront date et mettent fin à la légende un peu courte du réalisme, assorti ou non d'intentions sociales et politiques.

(Lire page 17 l'article d'ANDRE FERMIGIER.)

(1) *Gustave Courbet*, par Bruno Foucart. Flammarion éditeur. 44 F.

idées

L'ÉCRIVAIN ET SON DESTIN

Jardins – Secrets

par FRANÇOIS-MARIE BANIER

ON s'en fout de votre enfance, mais on s'en fout. A moins que votre mère n'ait porté un chapeau d'un mètre cinquante de circonférence sur lequel elle faisait courir un rat, mais on s'en fout de la marque de votre tricycle ; et on s'en fout de l'endroit où de Gaulle vous a serré la main, vous lâchant cet inoubliable — inoubliable pour vous — « Avez-vous l'heure jeune homme ? J'ai oublié ma montre ». Car, si vous avez remarqué que de sa manche dépassait la montre, nous avons droit à dix pages : « Le général m'éprouvait... Il s'amusait avec moi, ou bien... (l'homme qui écrit aujourd'hui se perd en conjectures) le général m'avait posé cette question pour se libérer de l'embarras dans lequel, par ma remarque, mon coup d'œil, je l'avais mis. » Et cœtera, et cœtera, sur deux cents, trois cents, mille pages. Il y en a tant et tant qui écrivent qu'on se demande qui lit. Qui a le temps de se livrer au plaisir de déguster ces joyeuses confidences ? Tout le monde se raconte.

* * *

A Paris, aujourd'hui, la page blanche est introuvable. Le président de la République a quelque chose à dire. On a quelque chose à dire sur le Président comme sur tout le monde. Comme il était drôle, affectueux, courageux. Ombrageux mais charmant, n'allant pas toujours jusqu'au bout. Au bout de rien. Une certaine peur — il faut bien que le public se reconnaisse. La petite histoire recouvre toujours l'autre, et défilent les admirations du « portraituré », à qui vont, à qui allaient les faveurs de notre complaisant. Que ce soit le président de la République, ma bonne, le nain en vogue, Marlène Dietrich, — elle écrit, nous dit-on — ou son coiffeur qui, lui, plus malin, a dicté, ils ont admiré... et quoi ? Des écrivains.

Un homme qui veut être considéré aujourd'hui est non seulement un homme qui a écrit mais un homme qui a lu. On s'invente des passions, triste manière de vivre, recommencer avec des mots ce qu'on n'a jamais vécu.

Des exceptions à ce manque de sincérité, à cette vanité : Simone Signoret, mais c'est une femme qui existe en dehors de son métier, elle existe en dehors de son passé. Elle sait que se souvenir, ce n'est pas faire remonter de la poussière d'agendas épuisés, quelques vieux coups d'éclat, ce n'est pas appeler à la rescousse trois ou quatre fantômes glorieux pour animer la scène et s'y planter au beau milieu pour réciter, modeste, brave, indispensable.

Quand on lit jusqu'au bout ces confessions remplies de citations tronquées, de tiroirs exsangues, à force de les avoir secoués, on reste pantelant : quoi ! cet homme que le hasard — ce diable de l'histoire — a placé dans de telles situations, cet homme qui a approché tant de singulières personnes n'en a tiré que bévues et quiproquos.

* * *

Tant pis s'ils tombent dans la niaiserie, sur le papier ils existent. Leur nom sur la couverture d'un livre, comme... comme tout le monde. A qui saura rester anonyme sa vie entière promettons la postérité, un cas dans le siècle : il s'est tu.

Il faut être très fort pour parler de soi. Il faut avoir du génie, car, là, on parle vraiment d'un autre. Dans la glace, on a toujours en face de soi un inconnu. Pour s'incarner, pour entrer dans le personnage, le talent, le bagou, ne suffisent plus. On est quelqu'un de si étranger à soi-même que l'humain ne peut se restituer tel qu'il est, à moins d'être Rousseau, Rembrandt, ou Balzac, qui, pour n'avoir jamais parlé de lui, court partout dans son œuvre.

Est-ce parce que ce qui a été ne doit plus jamais être que les Mémoires mentent ou ennuient, que les témoins sont si souvent de faux témoins ? Ainsi le présent garde sa saveur, sa nature qui est le mystère.

J'admire depuis longtemps quelqu'un. Il a dépassé quatre-vingts ans, c'est le seul homme qui, à mon sens, sache vivre. Mécène, il a fait vivre, il s'appelle Charles de Noailles. Avec sa femme, Marie Laure, il a été un des piliers du siècle dans le monde de l'art. On vient de publier un livre de lui chez Larousse. Son nom n'apparaît pas sur la couverture. Cet homme qui sait être n'a pas besoin de paraître. Sans ambition, sans illusion, sa vision de la vie — pas de l'humanité — est heureuse, elle passe par l'émerveillement devant la nature, et de l'art, bien sûr. Touché par la grâce et l'ordre, il aime Vélasquez, Palladio, mais je ne crois pas avoir le droit de parler si vite d'un homme si élevé. Lui-même essaye d'en dire le moins possible, que ce soit à propos de lui, de son ami, Bunuel, à qui il a offert *l'Age d'or*, ou de Jean Cocteau, à qui Marie-Laure et lui donnèrent de quoi fabriquer *le Sang d'un poète*. Il préfère parler de musées, d'objets, de maisons, de villes, de civilisations, que de l'homme.

André Breton, Salvador Dali, Igor Stravinski, Paul Eluard, René Crevel, Max Ernst, Aldous Huxley, Miro, de Chirico, Poulenc, Laurens, Picasso, ont su reconnaître en Charles de Noailles — qui serait gêné par cet étalage incomplet de noms illustres pour qui, discrètement, Marie-Laure et lui ont tant fait — les mérites de cet homme, aussi curieux que discret, aussi généreux qu'effacé. Il laissera derrière lui un livre qui n'a l'air de rien, le livre pour l'île déserte, livre de patience et d'espoir : un livre sur les jardins. Nul propos définitif, un petit dictionnaire illustré. La photo — qui n'est pas de lui — prend plus de place que le commentaire qui rappelle étrangement celui des *Caractères* si ce n'est que La Bruyère n'avait pas toujours eu le coup d'œil heureux. De cette leçon de choses, on peut tirer une leçon d'humanité.

* * *

Plus apte que quiconque à laisser *le livre du siècle* comme disent les éditeurs, Charles de Noailles a préféré au souvenir personnel ce livre simple, beau, clair. Et là où cet homme, qui n'est pas sans humour, nous joue un tour considérable, c'est qu'à travers *Plantes de jardins méditerranéens* (1), parlant de fleurs, d'arbres, de saisons, expliquant avec précision leur origine, leurs couleurs, ce qu'on peut en attendre — et rien d'autre, — il parle, magistralement des hommes. Dans une langue qui retrouve la pureté et l'aisance des beaux esprits du dix-huitième siècle, il nous dit qu'accepter la nature des plantes, c'est accepter les limites de l'homme. Est-ce nous qui gâchons tout en ajoutant l'espoir ? L'action sur soi, sur les autres, une folie ? Il faut se guérir de l'impossible : on ne change pas les hommes, on construit de malheureux petits théâtres, c'est tout.

Les lettres de Charles de Noailles, quelques articles parus çà et là dans des revues d'horticulture, petits chefs-d'œuvre de langage, ses avis au conseil des musées ou à ses amis jardiniers, sa conversation, son allure, qui donna jadis à Marcel Proust l'envie de connaître cet homme, le montrent aujourd'hui comme un sage, mais dans ce tintamarre qui saura le reconnaître ?

(1) *Plantes de jardins méditerranéens*. Larousse. 41 F, 143 pages.

Photo de Mikael Warren.

Lamennais, prophète maudit

par XAVIER GRALL

LES inquisiteurs et les flics aux trousses, sali par des adversaires sans honneur, trahi par la plupart de ses disciples, jeté comme un voyou dans la prison de Sainte-Pélagie, il finira par agoniser dans une mansarde sordide. Et mort, ce prophète restait à ce point redouté par l'ordure et craint par la puissance publique que Badinguet envoya deux escadrons surveiller son enterrement dans une fosse commune ! Il s'appelait Félicité de Lamennais. Il avait fallu une encyclique pour abattre son journal, *l'Avenir*. Il en avait fallu une autre pour condamner son long poème *Paroles d'un croyant*. Fallait-il qu'il fût un singulier écrivain pour faire trembler Rome par ces seuls écrits.

*

Il est plus que temps de sortir ce curé maudit de la tombe anonyme. Cet homme de tous les tourments, je le verrais bien reposant en son pays, à Saint-Malo, près de Chateaubriand, dans le bruit tourmenté de la mer. Mon oublieuse Bretagne m'enragera toujours ; Sait-elle seulement que les prélats du Vatican ne pouvaient s'empêcher d'aimer cet incurable dissident ? Ils l'appelaient le « *fier Breton* ». Une façon pour ces gestionnaires du sacré et ces tuteurs de rois de tirer un coup de chapeau au grand rêveur de la foi que fut Féli. Pas si mal... Oui, il y a chez Lamennais un rêve immense, ultra-marin : achever, parachever, Dieu dans son souffle et sa justice ici et maintenant, vite, tout de suite. Ses luttes sont empreintes d'une impatience fiévreuse. On dirait que le temps le pousse par les épaules, le bouscule. C'est un bateau ivre qui court sur l'océan troublé du dix-neuvième siècle. Et se déchire dans la douleur de ne pas trouver le port. Et il plonge dans les abysses.

Lamennais est notre contemporain par ses ruptures et par ses doutes, par ses audaces et par ses déchirements. Il semble instable parce que sa pensée est prodigieusement mobile. Il semble léger parce qu'il est poète. Il paraît de cendre, mais il brûle. Prêtre, il invective. Socialiste et défroqué, il adore. C'est un Celte. Il fait sienne la loi des métamorphoses. Et derrière d'apparents paradoxes et une trompeuse valse de reniements, on trouve chez lui une unité constante et magnifique : la passion de la liberté. Une passion ombrageuse, quotidienne. O cher Féli ! je vous devine, je vous vois marchant dans les allées de la Chênaie et vous entends dire que l'Eglise n'est rien si elle ne délivre. Où est le schisme ?

Damné considérable, il s'est battu pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour le suffrage universel, pour la liberté de la presse et, ce que l'on sait moins aujourd'hui, pour la décentralisation démocratique et l'autodétermination des nations écartelées : l'Irlande, la Pologne. Sa controverse sur la liberté de l'enseignement elle-même ne lui était pas dictée par le souci des privilèges cléricaux, mais par son refus de confier aux Etats, quelle qu'en soit la nature, le monopole de l'instruction et de l'éducation. On chercherait en vain dans cette pensée sinueuse et progressiste, qui va de *l'Essai sur l'indifférence* aux articles de *l'Avenir*, la moindre restriction aux libertés individuelles et publiques. Vivrait-il de nos jours qu'on verrait surgir sa tête d'oiseau de proie aux grands yeux brasillants et apostropher, chez Bernard Pivot, les régimes faussement catholiques d'Amérique du Sud, fustiger les démocrates chrétiens d'Italie qui fourrent la main droite dans les basques épiscopales et la main gauche dans la poche du prolo, dénoncer la liberté surveillée de Prague et de Varsovie, soutenir les intellectuels soviétiques électrochoqués et brocarder Leonid Brejnev en maréchal-que-voilà... Non pas idéologue mais cœur vivant, sacré Féli !

Lamennais fut un journaliste prodigieux. Sa dialectique, il la sert d'une phrase nette, tantôt brûlante, tantôt raide. Sous le génie du polémiste, on sent toujours monter la flamme d'une indignation vraie. Léon Bloy aura, parmi des visions splendides et des morsures nécessaires, des méchancetés infâmes. Mauriac donnera parfois dans la férocité vieille fille. Pas Lamennais.

*

Oui, sortons-le du tombeau, avec sa plume rouge, sa soutane verte, sa redingote fripée. Henri Guillemin, qui n'est pas un bénisseur, rappelle qu'un jour Victor Hugo errait dans les travées de l'Assemblée nationale. Sur le pupitre du député socialiste Félicité de Lamennais, il lut un mot inscrit sur le bois. Ce mot, vous, députés de la V[e] République, que vous soyez de droite ou de gauche, vous ne le devinerez pas. C'est un mot fou, c'est un mot fabuleux, c'est le mot de tous les amants, de tous les mystiques, de tous les justes : AIMER.

Tout Lamennais réside dans ce verbe. Il le lave des calomnies, il le sauve de ses faiblesses, il le remet parmi nous dans le tumulte de l'histoire et la beauté de la vie. Monsieur Féli, nous vous disons bonjour.

La voix de Mauriac

QUI ne se souvient de cette voix comme étouffée, que l'âge mûr sans l'altérer transmit à la vieillesse ? Elle est inoubliable ; et en même temps nous savons bien, nous qui cherchons désespérément à ressusciter dans notre mémoire telle voix chère dont le rythme et l'inflexion nous ont été ravis à jamais, nous savons bien que ce qui se dissout en nous, beaucoup plus vite que dans la terre leur cadavre même, c'est la voix des morts. Tout cela était vrai hier, mais ne l'est plus aujourd'hui. Ne venons-nous pas d'entendre la voix de la Callas ?

La voix de Mauriac aussi, on a pu l'entendre tous les soirs, du lundi au vendredi, du 1[er] août au 23 septembre, puisque France-Culture avait décidé de rediffuser les quarante entretiens radiophoniques que Mauriac avait eus avec Jean Amrouche en 1952, il y a vingt-cinq ans. On peut discuter le principe de ces rediffusions. Il n'en faut à coup sûr point abuser. Mais il est bon aussi — et même nécessaire — que Radio-France, et plus spécialement France-Culture, ouvre de temps à autre à un large public ses archives sonores, dont la richesse est immense. C'est ce qui vient d'être fait pour Mauriac. Non point par hasard, mais parce que l'Association parisienne des amis de François Mauriac, dont l'infatigable animateur est M. André Séailles, de l'université de Nanterre, avait fêté à sa manière le quatre-vingt-dixième anniversaire de Mauriac, en 1975 par un colloque à la Sorbonne (1). On peut dire qu'il a donné un nouvel élan aux études mauriaciennes. Tout se tient, en effet.

Nous avons donc réentendu longuement la voix de Mauriac parlant de « sa vie et de ses personnages » à Jean Amrouche, qui avait été le pionnier de ce que Claudel nommait des « mémoires improvisés ». Il ne fallait pas moins que la patience infinie et l'ouverture de l'homme très cultivé que fut Jean Amrouche pour réussir dans ce genre difficile avec des interlocuteurs aussi différents que Claudel et Mauriac.

*

D'un bout à l'autre de ces entretiens, François Mauriac ne cesse pas d'être totalement, pleinement, lui-même. Il nous introduit avec une extrême simplicité dans sa confidence, comme si chacun des auditeurs était le questionneur et que nous fussions assis auprès de Mauriac devant un feu de sarments un soir d'automne, vers la fin des vendanges, à Malagar. Un des grands charmes de la radio, et même de la télé, c'est l'impression d'intimité, de familiarité qu'elles donnent, par contraste avec leur énorme diffusion.

Pourtant vingt-cinq ans, c'est un laps de temps considérable, non seulement dans la vie d'un homme, mais aussi dans le cours d'un siècle. Il importait donc de souligner cet intervalle par des commentaires contemporains. Ainsi chaque émission d'une demi-heure était coupée en deux moitiés : la première occupée par Mauriac et Amrouche ; la seconde par un dialogue actuel entre M. André Séailles, qui fut vraiment l'Amrouche d'aujourd'hui, et telle ou telle personne de notre temps qui, ayant écouté Mauriac, exprimait librement son point de vue sur ce qu'il venait d'entendre.

Cette seconde partie de l'émission, aussi intéressante que la première, et plus inattendue, a eu le mérite de montrer tout ensemble, au bout de vingt-cinq ans, ce qu'il y a en Mauriac de toujours actuel et ce qu'il y a de lointain. Il s'est passé beaucoup de choses en ces vingt-cinq ans. Mauriac a été témoin de la plupart d'entre elles, non pas de toutes. Mais cela va plus loin. On pourrait dire, je crois, que la ville d'Ys, dont il a été le chroniqueur génial et inoubliable, n'a cessé, en ce quart de siècle, de s'enfoncer chaque jour un peu plus sous les eaux. Nous avons été, écoutant Mauriac, comme ces archéologues qui montent en avion pour mieux apercevoir les traces d'une ville romaine disparue, mais qui a laissé son empreinte sur le sol.

Nous voyons alors quelle est la vraie dimension de cet écrivain français que Graham Greene a voulu faire connaître aux lecteurs de langue anglaise, et qui est vraiment un de ces classiques dont notre pays a le goût et le secret. Il est impossible de ne pas évoquer Racine, de ne pas évoquer Pascal, à propos de Mauriac, et cette querelle de la grâce qui remplit tout le Grand Siècle.

Voici donc Mauriac embaumé dans un Panthéon où les fleurs ne se fanent jamais. C'est certainement la gloire dont il avait rêvé, et qui ne lui est point refusée.

Reste pourtant cette voix blessée, vivante et frémissante, qui est encore parmi nous et qui vibre dans la moindre de ses phrases...

JACQUES MADAULE.

(1) Ce colloque a, depuis, été publié chez Grasset. Le siège de l'association parisienne est 173, bd Saint-Germain, 75006 Paris.

La famille selon Balzac

CE n'est pas d'aujourd'hui que les couples français refusent au pays ce troisième enfant que leur réclament à grands cris les pouvoirs publics. Tout au long du dix-neuvième siècle, à la fécondité souvent remarquable des couples catholiques de la bourgeoisie provinciale s'est opposée la stérilité volontaire de la bourgeoisie et de la noblesse urbaines.

De ce comportement, nous avons par chance un observateur exceptionnel dans Honoré de Balzac. Romancier du présent, accusé de copier servilement la réalité, il n'a ni créé ni imaginé l'histoire de son époque : il l'a photographiée. Quelle vision de la fécondité des couples français nous donne donc *la Comédie humaine* ? Celle-ci, en chiffres d'abord : sur soixante-dix couples de l'ensemble des romans, mariés entre 1809 et 1820, et dont on peut considérer la descendance comme arrêtée quand Balzac les met en scène, vingt-quatre n'ont eu qu'un enfant, vingt-sept en ont eu deux, onze en ont eu trois. Restent cinq familles de quatre enfants, deux de cinq et une de six. La fécondité moyenne de cet échantillonnage des années du dix-neuvième siècle est donc à peine supérieure à deux enfants. C'est exactement — rencontre remarquable — celle des couples français de 1975.

Dans la société « possédante » de l'époque (ou aspirant à le devenir), telle du moins que l'a vue Balzac, trois couples sur quatre n'ont qu'un ou deux enfants, et le fait paraît alors si banal au romancier qu'il ne se donne guère la peine d'expliquer pourquoi le « troisième » est si obstinément refusé : les parents ont du bien, ou veulent en amasser, la raison suffit.

Les l'Estorade, pour prendre un exemple entre dix (1), ne sont pas dans la gêne, tant s'en faut. Ils ont un château, des terres bien louées : M. de l'Estorade est député, pair de France, conseiller d'Etat. Renée de l'Estorade est une épouse croyante, intelligente, aimante. Elle a donné à son mari, dans les délais habituels, un garçon et une fille. Après quoi, et son mari étant souvent et longtemps absent, elle réduit à fort peu de chose « *cette cohabitation conjugale dont le principal inconvénient*, dit Balzac lui-même, *est d'engendrer des enfants* ». Elle prend des « précautions », qu'elle cache à son confesseur : « *car*, écrit-elle à une amie, *nous ne devons compte qu'à nous-mêmes et à Dieu des moyens que nous employons pour perpétuer le bonheur au sein de nos maisons* ».

Ce bonheur, il est bien entendu d'abord dans la restriction des naissances. « *On peut avoir en mariage une douzaine d'enfants en se mariant à l'âge où nous sommes ; et, si nous les avions, nous commettrions douze crimes, nous ferions douze malheurs.* »

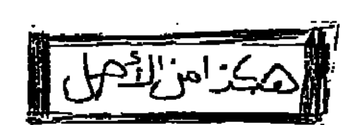
Il y a certes de « belles familles » dans *la Comédie humaine*. Mais la vérité, à défaut de la morale, oblige Balzac à dire qu'elles sont plus souvent le fruit du vagabondage maternel que de nobles et pieux principes. Sur les cinq enfants des Colleville (2), l'aîné seul est un fruit conjugal. Chacun des autres a pour père l'un des quatre amants identifiés de la belle Flavie Colleville, qui ne sait pas dire non. Le marquis d'Aiglemont (3) n'est pas logé à meilleure enseigne : son aînée seule, sur cinq enfants, peut porter son nom sans faire sourire. C'est du refus du « troisième enfant » que, dans *le Lys dans la vallée*, meurt finalement Mme de Mortsauf, et de la frustration sexuelle qui en est la condition et la conséquence.

Balzac indique assez clairement ce que sont, à son époque, les moyens de limitation des naissances : quelques drogues de bonne femme, le rapport interrompu, et surtout la continence forcée des femmes, l'impitoyable autorefoulement. D'où le triste cortège des mal-aimées et des femmes malades de *la Comédie humaine*. Les mâles des classes privilégiées s'en tirent mieux : tout leur est bétail sexuel dans les classes « défavorisées ». Il n'y a guère, dans toute l'œuvre du romancier, de condamnation portée contre les prostituées, qu'elles soient de haut vol ou de petite besogne. Et pour cause !

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les impératifs de l'accumulation et de la transmission du capital, ou tout simplement du mieux-être, l'ont emporté sur les valeurs familiales traditionnelles. Balzac déplore les ravages du code civil, qui, en imposant le partage égal des successions, a provoqué chez tous les possédants un refus très conscient de la troisième naissance.

JACQUES CELLARD.

(1) *Mémoires de deux jeunes mariées.*
(2) *Les Petits Bourgeois.*
(3) *La Femme de trente ans.*



Le Monde diplomatie

LE « DÉGEL » DES RELATIONS EST-OUEST ET SES CONSÉQUENCES

AUX NATIONS UNIES

Le discours de M. Carter a été dominé par l'impératif du rapprochement avec Moscou

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Le discours que M. Jimmy Carter a prononcé mardi 4 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies a surpris et même déconcerté la plupart de ses auditeurs. « *La voix est de Jimmy Carter, mais les mots sont d'Henry Kissinger* », a dit un diplomate.

Bien que centré sur le thème de la sécurité et du désarmement, bien qu'inattaquable sur le plan des idéaux exprimés, ce discours reflète moins les grandes lignes de la politique étrangère poursuivie depuis neuf mois par M. Carter que les impératifs du rapprochement avec l'U.R.S.S. Le sens politique profond de ce discours — une certaine réaffirmation du condominium américano-soviétique — contredisait l'hommage inusité que M. Carter a décidé de rendre à l'Organisation internationale en s'y rendant, non pas en coup de vent comme ses prédécesseurs, mais deux jours entiers.

Cette longue visite correspond au souci de moralisation de la politique étrangère américaine affirmé par M. Carter, qui a reçu en février M. Waldheim à Washington de façon particulièrement chaleureuse, et qui, dans plusieurs discours, a réaffirmé l'importance que le gouvernement américain accorde à l'ONU. C'est en vain cependant qu'on chercherait dans le discours du chef de la Maison Blanche une allusion aux droits de l'homme, une référence à la conférence de Belgrade, qui commençait ses travaux le même jour, ou encore au dialogue Nord-Sud, qui figure parmi les priorités de la majorité des délégués présents.

Dans les couloirs du palais de verre, après l'allocution du président américain, les diplomates soviétiques ne cachaient pas leur satisfaction. Ils se croyaient visiblement revenus aux plus beaux jours de la détente. Non seulement M. Carter n'avait pas cherché, une seule fois, à les égratigner, mais après neuf mois d'indifférence à peine courtoise, leur pays était promu une fois de plus au rôle de partenaire à part entière. Dans les milieux occidentaux et dans ceux du tiers-monde, en revanche, le discours du président américain a été assez mal reçu. Quant aux Chinois, ils se disaient « *consternés* ». Ces diverses réactions pourraient cependant se révéler quelque peu hâtives et le dégel américano-soviétique — fruit de la conjoncture — de courte durée.

LOUIS WIZNITZER.



(Dessin de KONK.)

« Les États-Unis sont désireux d'aller aussi loin que possible dans la réduction des armements nucléaires »

New-York (Nations unies) (*Reuter*). — Dans son discours prononcé mardi 4 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président Carter a longuement insisté sur la démilitarisation du monde, proposant à nouveau une réduction massive des arsenaux nucléaires américain et soviétique et affirmant que les Etats-Unis n'utiliseront le leur qu'à titre défensif.

« *Les Etats-Unis sont désireux d'aller aussi loin que possible, compte tenu des intérêts de notre sécurité, dans la limitation et la réduction des armements nucléaires. Nous sommes maintenant prêts à les réduire, sur une base de réciprocité, de 10, de 20, voire de 50 %. Puis nous œuvrerons en vue de nouvelles réductions pour libérer vraiment le monde de l'arme nucléaire* », a-t-il dit.

« *Dans le but de réduire la dépendance des nations à l'égard de l'armement nucléaire, je déclare solennellement ici, au nom des Etats-Unis, que nous n'utiliserons pas les armes nucléaires, sauf en cas de légitime défense, c'est-à-dire en cas d'attaque nucléaire ou conventionnelle contre les Etats-Unis, leur territoire ou leurs forces armées, ou d'une attaque similaire contre nos alliés* », a-t-il déclaré.

Le président américain a souligné que le règne de la paix ne serait pas assuré tant que les arsenaux de guerre n'auraient pas été neutralisés une fois pour toutes. « *Tout en visant cet objectif, les pays du monde souhaiteront être suffisamment armés pour défendre leur sécurité* », a-t-il ajouté. « *Le but des Etats-Unis est d'assurer la paix. C'est pour cette raison que notre position militaire et nos alliances demeureront aussi fortes que nécessaire pour décourager une attaque* », a-t-il dit. M. Carter, qui a rencontré le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, la semaine dernière, a indiqué qu'un accord important entre Washington et Moscou sur la limitation des armements stratégiques était en vue.

Evoquant par ailleurs les négociations en cours entre les deux superpuissances sur l'interdiction des essais nucléaires, il a dit : « *Mon pays pense que le temps est venu de mettre fin à toutes les explosions d'engins nucléaires, quelle que soit leur prétendue justification, pacifique ou militaire.* »

M. Carter a affirmé, d'autre part, que l'existence d'armes nucléaires aux Etats-Unis, en Union soviétique, en Grande-Bretagne, en France et en Chine ne devait pas plus inciter les autres Etats à se doter d'un armement nucléaire que pousser les pays nucléaires à le disséminer. « *Elle impose plutôt aux pays qui sont en mesure d'exporter des carburants et des technologies nucléaires à des fins pacifiques l'ardente obligation de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas contribuer directement ou indirectement à la fabrication d'engins nucléaires* », a-t-il dit. S'agissant des armes conventionnelles, il a indiqué que son pays avait commencé à réduire le volume de ses exportations. « *Nous avons pris les premières mesures en ce sens, mais seuls, nous ne pourrons pas aller très loin* », a-t-il dit.

« *Enfin*, a dit le président américain, *il devrait y avoir un effort de la part de tous les pays, à l'Est aussi bien qu'à l'Ouest, au Nord comme au Sud, en vue de répondre aux aspirations de l'humanité en ce qui concerne le développement de l'homme et de sa liberté.* »

M. Carter a indiqué que, dans cette perspective, les Etats-Unis sont favorables au renforcement des compétences des Nations unies et des organisations régionales telles que l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et l'Organisation des Etats américains (O.E.A.).

Evoquant les problèmes africains, le chef de la Maison Blanche a déclaré que Washington appuyait les efforts de la Grande-Bretagne visant à assurer une accession pacifique de la majorité noire au Zimbabwe (Rhodésie) et participait directement à ceux qui sont déployés aux Nations unies en vue d'assurer l'indépendance de la Namibie (Sud-Ouest africain).

« *Nous invitons instamment l'Afrique du Sud et les autres pays à soutenir le projet de règlement des problèmes du Zimbabwe et de coopérer de manière encore plus étroite pour assurer une transition aisée et adéquate en Namibie* », a-t-il déclaré.

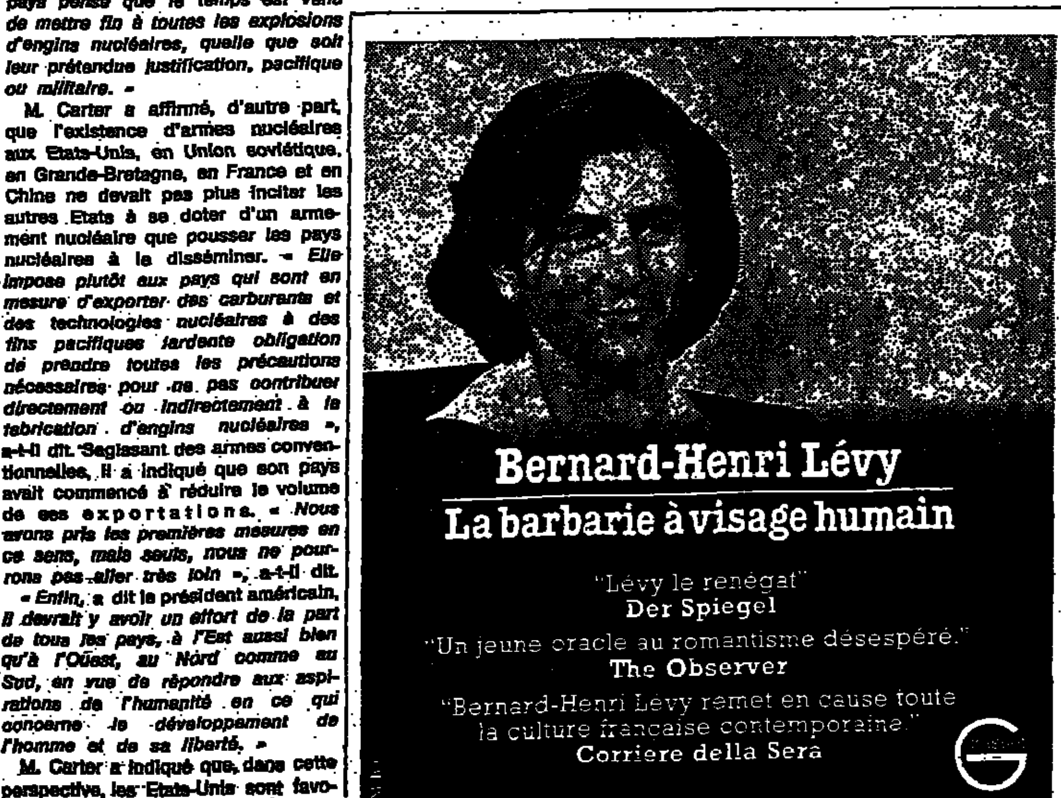
« *Il est cependant essentiel*, a-t-il ajouté, *que tous les pays extérieurs fassent preuve de modération dans leurs initiatives au Zimbabwe et en Namibie, de façon que la règle de la majorité puisse prévaloir et qu'un conflit de plus en plus élargi n'embrase la partie méridionale du continent africain.* »

« Les droits légitimes » des Palestiniens

A propos du Proche-Orient, enfin, M. Carter a insisté sur la nécessité impérative d'une bonne volonté de la part de toutes les parties concernées. « *Des négociations de bonne foi doivent être inspirées par le principe que toutes nations dans la région — Israël et les pays arabes — ont le droit d'exister en paix et donner lieu rapidement à l'établissement de relations diplomatiques, économiques et culturelles normales* », a-t-il dit.

« *Pour Israël*, a-t-il poursuivi, *cela veut dire des frontières reconnues et sûres, les engagements des Etats-Unis, en ce qui concerne sa sécurité, ne peuvent pas être remis en question.* »

« *Pour les Arabes, les droits légitimes des Palestiniens doivent être reconnus* », a ajouté M. Carter, répétant la formule employée dans la déclaration américano-soviétique publiée la semaine dernière.



A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Le souci de renforcer la détente n'éclipse pas les préoccupations concernant les droits de l'homme, le désarmement et le désordre économique mondial

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Les délégués à la réunion de Belgrade sur les suites de la conférence d'Helsinki ont entamé le débat public, mardi matin, 4 octobre. Après la lecture de messages du maréchal Tito et de M. Waldheim, la conférence a commencé l'audition des cinq premiers orateurs représentant la Suisse, les Pays-Bas, la Roumanie, la Norvège et le Portugal. Elle entend, mercredi matin, ceux de la République de Saint-Marin, de la Suède, de la Bulgarie, de la Yougoslavie et de la Turquie. A ce rythme de cinq orateurs par séance, la conférence devrait finir son débat public vendredi soir.

Dès cette première journée, il est apparu que, en dépit des nombreuses divergences de vues opposant entre elles les délégations des pays de l'Ouest, de l'Est et des pays neutres et non alignés, celles-ci se rejoignaient toutes sur quelques points importants. Si importants même qu'on peut parler d'un véritable élargissement des perspectives et des préoccupations qui ont conduit les trente-cinq membres de la C.S.C.E. à signer l'Acte final. La détente reste la préoccupation majeure des participants.

Le problème de la défense des droits de l'homme n'est pas pour autant esquivé. Les représentants de la Suisse et de la Norvège en ont parlé de façon très ferme, moins cependant que celui des Pays-Bas, qui n'a pas mâché ses mots à ce sujet (voir encadré). Quant à M. Minitch, secrétaire d'Etat fédéral yougoslave aux affaires étrangères, il a affirmé que le problème des droits de l'homme devait être traité « *de façon réaliste et responsable* » et qu' « *il ne devait pas être isolé des conditions politiques, économiques, sociales, culturelles et autres, qui sont différentes dans chaque pays* ».

Les pays industrialisés et le sous-développement

Ce thème n'a cependant donné lieu à aucune attaque agressive de la part des orateurs occidentaux, qui se sont gardés de désigner nommément les pays coupables de violation des droits de l'homme qu'ils dénonçaient et de citer un cas précis en la matière. L'atmosphère n'est visiblement pas à la confrontation. Il est significatif d'ailleurs que, dès le premier jour de cette réunion, des membres de la délégation américaine, et M. Goldberg lui-même, aient tenu à converser avec des journalistes européens parmi lesquels se trouvaient plusieurs Soviétiques. A cette occasion, les uns et les autres ont laissé entendre que les Etats-Unis rechercheraient à Belgrade une meilleure application de l'Acte final dans tous les domaines, mais qu'il n'y aurait pas de confrontation.

Le représentant de Lisbonne, qui a insisté sur la défense des droits des travailleurs portugais à l'étranger, au nombre d'au moins deux millions, et a annoncé le dépôt d'une projet de recommandation de l'Acte final assurant cette défense dans de meilleures conditions, a pris soin de distinguer le problème des droits des travailleurs émigrants de celui des droits de l'homme, « *afin*, a-t-il déclaré, *d'éviter toute polémique* ».

Mais la caractéristique de la conférence se situe déjà ailleurs : dans l'élargissement des perspectives des signataires de l'Acte final, que leur incapacité actuelle de maîtriser leurs difficultés économiques et sociales incitent, sinon à s'engager réellement sur les voies de l'interdépendance, tout au moins à l'envisager. Comme l'a dit en effet M. Waldheim dans son message à la conférence : « *Les nations d'Europe, de même que les Etats-Unis et le Canada, font face à un double défi : d'abord, elles doivent consolider la paix et élargir les domaines de la coopération sur le continent européen, ensuite elles doivent faire en sorte que leurs réalisations en Europe contribuent à faire progresser les problèmes globaux urgents tels que le développement économique et le désarmement, à l'abri desquels ne peuvent se mettre ni l'Europe ni aucune autre région.* » Et M. Waldheim de rappeler que 80 % des dépenses d'armement, qui, dans les cinq dernières années, se sont élevées au chiffre vertigineux de 1 800 milliards de dollars, proviennent des pays rassemblés à Belgrade.

De fait, tous les orateurs ont insisté mardi sur la nécessité d'une limitation des armements.

Le représentant de la Roumanie, M. Lipatti, n'a pas craint de demander « *la liquidation simultanée des deux alliances militaires existant en Europe* ». Un « *véritable anachronisme* », a-t-il dit. Il a, comme le représentant de la Suisse, souligné l'intérêt pour les petits pays de ces réunions périodiques des signataires de l'Acte final, qui leur permettent de défendre leurs intérêts et de participer aux décisions communes. Il a donc demandé que soient fixés la date et le lieu de celle qui suivra la réunion de Belgrade. Tout permet de croire que ce lieu sera Madrid.

Mais le désarmement n'est pas le seul thème abordé à Belgrade. On n'avait jamais autant parlé jusqu'à ce jour, parmi les trente-cinq, du nouvel ordre économique international.

Il semble que les pays européens, de l'Est et de l'Ouest, tous industrialisés, soient en train de prendre conscience de leurs responsabilités tant en matière d'armement que dans le domaine de l'aide au développement.

JEAN SCHWŒBEL.

L'ACTE FINAL ET LE RESPECT DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Le représentant des Pays-Bas a déclaré mardi au sujet des droits de l'homme :

« *Dans certains pays, il n'est guère évident qu'il y ait une amélioration en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. Sans doute, les standards peuvent varier d'un pays à l'autre, mais nous ne pouvons pas comprendre que des mesures répressives, y compris l'emprisonnement, soient prises contre des individus qui n'ont commis d'autre crime que d'exercer leurs droits reconnus par l'Acte final. N'avons-nous pas confirmé par le septième principe le droit de l'individu de connaître ses droits et de s'en servir ?*

» *Bien plus, si le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales doit avoir une signification pratique, les gouvernements devraient faire en sorte que l'exercice effectif de ces droits soit assuré, et ils devraient être ouverts à un dialogue avec leurs citoyens pour en améliorer l'application. Il est clair que partout dans le monde les gouvernements n'aiment pas les critiques publiques. Pourtant, ce sont précisément ces critiques qui les protègent contre les abus, contribuant de la sorte à une meilleure compréhension entre les gouvernements et les peuples.* »

A Rome

DES UKRAINIENS SE DÉCLARENT INQUIETS DU ROLE QUE JOUE LE VATICAN A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Cité du Vatican (A.F.P.). — Des Ukrainiens venus du monde entier fêter les quatre-vingt-cinq ans du cardinal Josip Slipyj, archevêque majeur de Lvov, se sont déclarés, mardi 4 octobre, « inquiets du rôle que jouent les diplomates du Vatican à la conférence de Belgrade ». « La question de la défense des droits de l'homme, et plus particulièrement de la liberté religieuse, n'a pas encore été soulevée très clairement », a précisé leur porte-parole.

Les Ukrainiens ont rappelé l'importance qu'ils attachent à la reconnaissance — jusqu'à présent repoussée par le pape — de l'autonomie de leur Eglise sous forme de patriarcat, comme c'est le cas des autres Eglises orientales. Ils reprochent à la curie romaine de ne pas permettre l'élection de la hiérarchie de l'Eglise ukrainienne, conformément à la tradition orientale, ni l'ordination de prêtres mariés.

M. Wladimir Kollyk, porte-parole des Ukrainiens du groupe français, a indiqué que le cardinal Villot avait refusé une audience à son groupe, qui sera toutefois reçu par le pape à l'audience générale de ce mercredi.

Selon le porte-parole du groupe nord-américain, le refus du Vatican de reconnaître un patriarcat ukrainien aurait pour cause principale l'espoir du Saint-Siège d'obtenir de Moscou certaines concessions sur d'autres points.

● *M. Andrei Sakharov* a demandé mardi aux participants occidentaux à la conférence de Belgrade de ne pas « *capituler devant le totalitarisme* » et de prendre résolument la défense des droits de l'homme. Le Prix Nobel de la paix estime, dans une lettre ouverte remise aux correspondants occidentaux à Moscou, qu'aucune « *sécurité* » réelle ne pourra être établie en Europe tant que les droits de l'homme n'y seront pas partout respectés. — (*A.F.P.*)

● *Quarante-huit citoyens soviétiques* ont observé une grève de la faim d'une journée le mardi 4 octobre, à l'occasion de l'ouverture de la conférence de Belgrade, pour « *protester contre les arrestations et les condamnations* » de membres du comité pour la surveillance des accords d'Helsinki. Parmi eux on relève les noms de Mmes Irina Valitova, femme de M. Orlov, actuellement en prison, Irina Jolkovskaïa et Ludmilla Guinzburg, respectivement femme et mère de M. Guinzburg, également en prison, Tatiana Khodorovitch, actuellement responsable du fonds de solidarité des dissidents, et Tatiana Turchine, femme de M. Turchine, qui était un des fondateurs du comité, mais qui a obtenu l'autorisation de quitter l'Union soviétique après avoir été arrêté pendant quelques jours.

Les milieux dissidents de Moscou ont annoncé, d'autre part, le mercredi 28 septembre que trente-cinq détenus des camps de travail n°s 35, 36 et 37 dans l'Oural commençaient une grève de la faim pour attirer l'attention sur leur situation. — (*Corresp.*)

● *M. Brown, secrétaire américain à la défense*, entreprend cette semaine un voyage en Europe. Il participera, notamment, les 11 et 12 octobre à Bari (Italie), à la réunion ministérielle du groupe des plans nucléaires de l'OTAN au cours de laquelle la question de l'introduction des bombes à neutrons en Europe sera étudiée. M. Brown s'entretiendra ensuite à Belgrade de questions bilatérales ayant trait à la défense. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

La visite à Paris du général Torrijos

M. Valéry Giscard d'Estaing a manifesté une « certaine compréhension » à l'égard des projets de traités sur le canal de Panama

Le chef du gouvernement de Panama a été reçu le mardi 4 octobre à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing. Le général Omar Torrijos poursuivait, par une visite-éclair en France, une tournée de trois semaines dans une dizaine de capitales, destinée à mobiliser le plus grand soutien international possible en faveur des projets de traités entre son pays et les Etats-Unis sur l'avenir du canal de Panama.

Les textes signés le 7 septembre à Washington en présence de la plupart des chefs d'Etat latino-américains rencontrent, en effet, de fortes réticences au Sénat américain, qui doit en examiner la ratification au début de l'année prochaine.

Le général Torrijos est à peu près assuré d'obtenir une forte majorité à l'occasion du référendum qui doit avoir lieu à Panama le 23 octobre. De petits groupes d'extrême gauche ont, certes, manifesté leur opposition au projet, estimant qu'il faisait la part trop belle aux Etats-Unis ; des étudiants ont déjà, à plusieurs reprises, provoqué des désordres dans la capitale, et ont même, le mercredi 4 octobre, incendié la voiture de l'ambassadeur de Washington qui passait sur le campus de l'université de Panama. Mais la gauche plus modérée, communiste notamment, tout comme les plus importantes organisations conservatrices, ont appuyé un texte qu'elles jugent le moins mauvais possible, compte tenu du rapport des forces.

Le général Torrijos peut donc consacrer l'essentiel de son temps — à moins de trois semaines du référendum — à convaincre les alliés des Etats-Unis du bien-fondé des textes signés le 7 septembre. Il peut en espérer de discrètes pressions sur Washington, dont les sénateurs ne pourraient pas ne pas tenir compte. De ce point de vue, l'escale de Paris lui aura valu quelque satisfaction : le chef de gouvernement de Panama a indiqué, à l'occasion d'un déjeuner que lui offrait au Quai d'Orsay M. Jean-François Deniau, récemment nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qu'il avait rencontré à l'Elysée *« une certaine compréhension »*. La France, nous a-t-on indiqué au Quai d'Orsay, *« ne peut évidemment que se montrer satisfaite d'un accord qui règle pacifiquement un problème potentiellement brûlant »*. Paris se félicite, en outre, *« des dispositions ainsi manifestées par les Etats-Unis pour organiser sur des bases nouvelles leurs relations avec les autres Etats, dans cette partie du monde notamment »*.

Les projets de traités signés le 7 septembre entre le président Carter et le général Torrijos comportent un protocole qui permet aux tierces puissances d'adhérer à ce texte bilatéral. Cette formule, juridiquement inhabituelle, est étudiée avec attention à Paris.

Le chef du gouvernement panaméen devait être reçu, ce mercredi 5 octobre, à Rome, par M. Andreotti, président du conseil italien. Il s'était auparavant rendu notamment en Israël. Cette étape avait pour principal objectif de tenter d'influencer le « lobby juif » du Congrès américain en faveur des projets de traités. — J.-P. C.

DEUX MINISTRES GUINÉENS ONT ÉTÉ REÇUS A L'ÉLYSÉE

Deux membres du gouvernement guinéen, MM. Fily Cissoko, ministre des affaires étrangères, et Sekou Chérif, ministre du développement rural, ont été reçus à leur demande, mardi 4 octobre, par M. Giscard d'Estaing. A l'issue de l'audience, ils ont déclaré avoir été mandatés par le président Sekou Touré pour demander la remise aux autorités de Conakry d'un ressortissant guinéen responsable de l'agression commise, le 28 septembre, contre l'ambassade de Guinée à Paris (*le Monde* du 30 septembre) et arrêté en compagnie de cinq Français.

Les deux ministres ont affirmé, d'autre part, que ces incidents avaient pour but de saboter les efforts des deux chefs d'Etat visant à normaliser les relations entre la France et la Guinée. Ils ont précisé que le voyage en Guinée de M. Giscard d'Estaing n'était nullement remis en cause et qu'il aurait lieu à une date qui sera fixée ultérieurement.

M. DE GUIRINGAUD COMMENCE SA VISITE AU CANADA

Ottawa *(Reuter)*. — M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, était attendu ce mercredi 5 octobre à Ottawa, d'où il se rendra ensuite à Québec. Il va donc s'entretenir avec les autorités fédérales avant de rencontrer M. René Lévesque et préparer la visite que celui-ci doit faire le mois prochain en France.

M. Lévesque aurait récemment déclaré que le Québec pourrait se tourner vers la France si capitaux et industries désertaient la province. Du côté français, tout en reconnaissant que ce qui se passe au Québec ne peut laisser la France indifférente, on déclare que celle-ci s'en tient à une politique de non-ingérence.

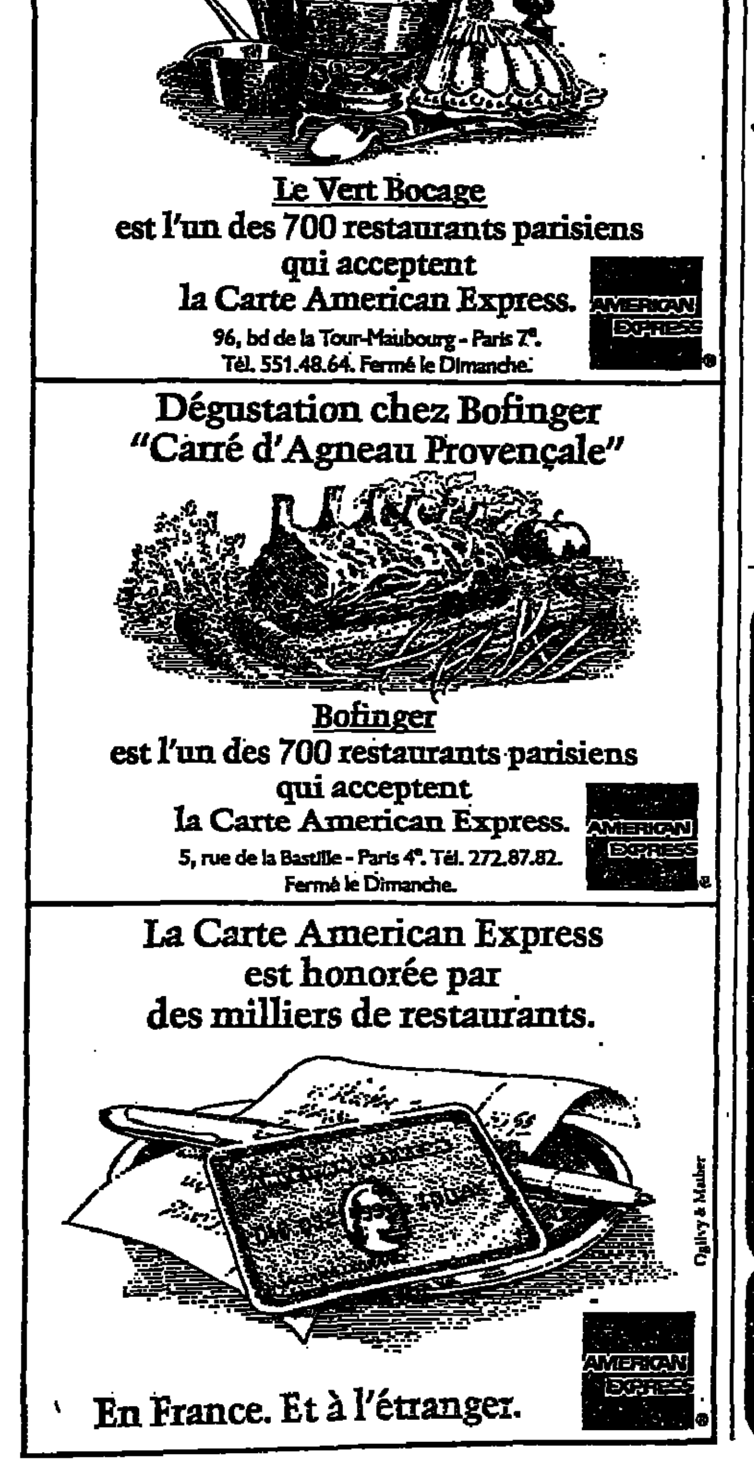
M. de Guiringaud, qui vient d'assister à New-York à l'assemblée générale des Nations unies, est le deuxième membre du gouvernement français à se rendre en quelques semaines au Canada, où l'a précédé M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice. Il doit avoir deux séances de travail avec M. Don Jamieson, ministre canadien des affaires extérieures. Il sera également reçu par le premier ministre, M. Pierre Trudeau.

Sur le plan bilatéral, priorité sera donnée aux résultats de la commission mixte économique franco-canadienne, laquelle concentre ses travaux sur la coopération dans les domaines de l'énergie et de l'industrie.

Il est également possible que soient évoqués les problèmes nucléaires. Parce qu'il redoute une prolifération nucléaire, le Canada a suspendu cette année ses ventes d'uranium brut à la C.E.E. et au Japon, et la politique d'indépendance que mène la France à cet égard s'est révélée un obstacle dans les négociations sur la reprise des livraisons, ajoute-t-on de source canadienne.

Au nombre des problèmes bilatéraux en suspens figure également l'indemnisation du Canada, dont les installations militaires ont été reprises par la France lors de son retrait des structures militaires intégrées de l'OTAN.

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu, le mardi 4 octobre, M. Dankoulodo Dan Dicko, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui lui a fait part, en tant que chef de l'Etat, où l'Agence à son siège, de la demande d'adhésion à l'A.C.C.T. de la République de Djibouti. M. Dan Dicko a, d'autre part, exposé au président de la République l'état des activités et des programmes de l'Agence dont la conférence générale se tiendra à Abidjan du 14 au 18 décembre 1977.



PROCHE-ORIENT

APRÈS LA DÉCLARATION AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

JÉRUSALEM : les éclaircissements de Washington sont utiles mais insuffisants

De notre correspondant

Jérusalem. — Les deux entretiens qu'ont eus dans la nuit de mardi à mercredi 5 octobre, à New-York, le président Carter et M. Moshe Dayan paraissent avoir abouti à un résultat assez satisfaisant pour les deux parties. Il est possible que des consultations aient lieu ce mercredi au chevet de M. Begin, toujours hospitalisé à Tel-Aviv.

Le climat des rapports israélo-américains s'est nettement amélioré après les multiples apaisements fournis mardi par les dirigeants des Etats-Unis, et particulièrement par le président Carter dans son discours à l'Assemblée générale des Nations unies. Ce discours, pour rassurant qu'il ait été, ne laisse pas moins dans l'ombre certains points qu'Israël juge inquiétants. L'organe travailliste *Davar* résume dans son titre la réaction de Jérusalem : *« Le discours de Carter est un retour aux définitions précédentes, mais pas une renonciation aux nouvelles. »* Pour Israël, il est capital que le président Carter ait réaffirmé sa définition de la paix, son refus d'imposer une solution, et son attachement aux résolutions du Conseil de sécurité fixant les conditions de convocation et les objectifs de la conférence de Genève.

Un soupir de soulagement

Lorsque le président américain parle des *« droits légitimes des Palestiniens »*, après être parvenu à un accord à ce sujet avec l'Union soviétique, il ne fait pas de doute pour les Israéliens que ces droits *« ne peuvent être que la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza »*. Sur ce point très important, Jérusalem déplore que le président n'ait pas été plus explicite.

Il y a tout lieu de croire que, au cours des deux entretiens de la nuit dernière, M. Mosche Dayan n'a pas manqué de demander au président américain les éclaircissements souhaités. Ces éclaircissements n'ont pas dû être jugés suffisants, comme paraît en témoigner le passage du communiqué israélo-américain publié ce mercredi à New-York faisant état des réserves d'Israël au sujet de la déclaration américano-soviétique.

L'atmosphère est en tout cas sensiblement allégée, et les assurances américaines au sujet de la poursuite de l'aide économique et militaire ont fait pousser un profond *soupir de soulagement*. Le ministère des finances a fait savoir ce mercredi qu'aucune disposition en vue d'instaurer un « régime d'exception » n'était envisagée.

Dans une déclaration à la radio, le directeur général du comité des présidents de toutes les organisations juives américaines, M. Judah Helman, a indiqué que la crise actuelle dans les rapports entre les deux pays a permis de constater qu'Israël jouissait d'une *« immense sympathie »* dans l'opinion et au Congrès américains.

ANDRÉ SCEMAMA.

La répression en Iran

A L'ÉGLISE SAINT-MERRI

Des fidèles venus de loin...

L'imam Hussieni Ahmad est assis sur une simple chaise d'école. Turban blanc, grande cape noire, il dresse de sa voix douce un long réquisitoire contre l'Iran, son pays : *« Il y a des hommes qui sont torturés. Il y a des personnes qui sont tuées sans que l'on sache pourquoi. En prison ou dans les rues. En moins d'un an, soixante-dix personnes ont subi ce sort. Il y a des années et des années que cela dure. Le gouvernement dit : « C'est la faute de la gauche, » c'est la faute des commu- » nistes. » Mais dans les prisons il y a aussi des vieux, il y a aussi des religieux. »* Aux côtés de l'imam, un homme approuve. C'est Rezaï Hassan, de son « nom de guerre ». Il demande la libération immédiate de deux chefs religieux : Taleghani et Montazeri. Il cite les noms d'Ezatollah Sahabi, membre du Mouvement de libération de l'Iran, de Mehdi Hashemi et de Lotfollah Meyssami, membres des Combattants du peuple.

La scène a lieu dans l'église Saint-Merri, à l'angle des rues Saint-Martin et de la Verrerie, Paris-4e. Depuis le lundi 3 octobre, 14 heures, quatre-vingts Iraniens y occupent, de fait, une chapelle latérale (nos dernières éditions). Ils observent une grève de la faim. Devant les photographes, leurs visages se dissimulent sous des cagoules pour éloigner le spectre de la Savak, police politique iranienne dont ils demandent la dissolution. Ce sont les *« religieux combattants d'Iran »*.

Un petit nombre d'entre eux sont spécialement venus d'Iran et d'Irak ou de Syrie. Les autres sont des étudiants musulmans qui vivent en Europe. Parmi eux, une dizaine de femmes. Atmosphère de bivouac silencieux, de dévotion. Les affiches et les calicots rivalisent de diversité aux murs de la chapelle. Le visage de S.E. Ayatollah Khomeyni, en exil, est partout présent. Alors, ce sont des religieux ? Non, répondent-ils : *« Pour nous, musulmans, la politique et la religion ne font qu'un. Seulement, comme la répression est de plus en plus dure à l'encontre des musulmans, le gouvernement, qui ne veut pas l'avouer, nous taxe de marxisme. Le chah ne nous laisse qu'une seule solution : la lutte armée. Nous voulons une société libre et juste. »*

Les religieux combattants d'Iran comptent rester dans l'église Saint-Merri jusqu'à samedi prochain et prolonger jusqu'à ce jour leur grève de la faim pour faire entendre leur message. L'équipe du centre pastoral Beaubourg a *« été mise devant le fait accompli »*. Elle déclare : *« L'église a été occupée, mais nous n'avons pas l'intention de demander l'intervention de la police. Nous sommes solidaires de toutes les luttes contre les tortures. »* Cela dit, Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, n'a pas « entendu » les occupants alors qu'il célébrait un office, mardi 4 octobre au soir, à la mémoire de Steve Biko, leader noir sud-africain mort en prison (le 12 septembre dernier (*le Monde* daté 18-19 septembre) ; organisée par le Comité catholique contre la faim et pour le développement, ainsi que par le centre pastoral Beaubourg, la messe avait lieu devant les quatre-vingts Iraniens.

LAURENT GREILSAMER.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● M. MOHAMED BENYAHIA, ministre algérien des finances, a signé avec la Banque mondiale à Washington, un accord portant sur un prêt de 80 millions de dollars pour financer la construction du nouveau port de Jijel (ex Djidjelli), sur la côte est. Avec les deux prêts consentis par la Banque mondiale en mai pour financer des projets dans les secteurs routier et éducatif, le montant total des crédits accordés à l'Algérie pour l'exercice 1976-1977 s'élève à 170 millions de dollars. — *(Corresp.)*



Angola

● DANS UN COMMUNIQUE daté de Paris, l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) a annoncé, mardi 4 octobre, avoir coupé la dernière portion utilisable de la ligne ferroviaire de Benguela, qui relie le port de Lobito à la frontière zaïroise.

Argentine

● M. BER GELBARD est décédé le 4 octobre à Washington. Ancien ministre des finances dans le dernier cabinet du général Peron, il avait été accusé par les actuelles autorités argentines de détournement de fonds publics. M. Ber Gelbard avait été privé de la nationalité argentine. — *(A.F.P.)*

● SIX HOMMES ONT ETE TUES PAR LA POLICE le 4 octobre à Avellanada, près de Buenos-Aires, alors qu'ils détenaient en otage une employée de l'entreprise Fiat. Les six hommes se réclamaient d'une organisation de guérilla. — *(A.F.P.)*

● LA DISPARITION DE M. PEDRO PABLO ROMERO, secrétaire général des Ligues agraires de la province de Corrientes, nous est signalée à Paris. M. Romero a été vu par sa famille pour la dernière fois il y a trois mois à Resistencia, dans la province du Chaco. Il était alors en très mauvais état physique, à la suite, pense-t-on, des tortures qu'il avait subies.

Autriche

● M. ERNST-EUGEN VESELSKY, secrétaire d'Etat à la chancellerie fédérale du gouvernement autrichien, a donné sa démission mardi 4 octobre au chancelier Kreisky, qui l'a acceptée. Cette démission était attendue à la suite des divergences qui s'étaient récemment manifestées entre le chancelier et son secrétaire d'Etat à propos des détails de mise en œuvre du programme gouvernemental d'assainissement économique. — *(A.F.P.)*

Colombie

● UN NOUVEAU REMANIEMENT MINISTERIEL est intervenu le 3 octobre à Bogota après la démission des ministres de l'agriculture, des finances et de l'énergie et des mines. Le président Alfredo Lopez Michelsen a nommé M. Rodrigo Marin à l'agriculture, M. Alfonso Palacio Rudas aux finances et M. Eduardo Gaitan à l'énergie et aux mines. L'équilibre entre le parti libéral et le parti conservateur est maintenu dans le nouveau cabinet, qui avait déjà été modifié le 27 septembre à la suite de la démission du ministre de l'intérieur, M. Rafael Pardo Buelvas, et de son remplacement par M. Alfredo Araujo Gran. — *(A.F.P.)*

Espagne

● AMNESTY INTERNATIONAL se déclare très préoccupée par le sort de dix objecteurs de conscience détenus à la prison militaire San-Fernando, à Figueiras (Catalogne). L'organisation a adressé le 4 octobre un télégramme de protestation au commandant de la IVe région militaire. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● DANS UN COMMUNIQUE diffusé le 4 octobre à l'ONU, l'Ethiopie se déclare hostile à tout cessez-le-feu dans l'Ogaden *« tant que les forces d'agression n'en seront pas complètement retirées »*. Le communiqué souligne que la Somalie est l'*« Etat agresseur »* face auquel l'Ethiopie a le droit de se défendre. La radio d'Addis-Abeba et le ministre éthiopien des affaires étrangères ont d'autre part catégoriquement démenti l'information, de source somalienne, selon laquelle une partie des troupes cubaines stationnées en Angola avaient été transférées en Ethiopie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pérou

● LA DATE DE L'ELECTION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE a été fixée par le gouvernement péruvien au 4 juin 1978. Ses fonctions prendront fin en juillet 1979. Durant cette période, le gouvernement continuera de légiférer par décrets. Des élections générales auront lieu, a déjà annoncé le gouvernement de Lima, en *1978*. — *(Corresp.)*

Sénégal

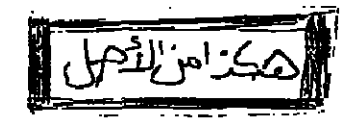
● M. MAJHEMOUT DIOP, président du *« parti africain de l'indépendance »* (PAI), formation légale d'opposition marxiste léniniste, a demandé lundi 3 octobre, la libération de M. Mame Less Dia, directeur du mensuel satirique dakarois *le Politicien*, arrêté, il y a dix jours pour *« recel et publication de documents enlevés aux greffes »* d'un tribunal. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE GENERAL KRIANGSAK CHAMANAND, ancien commandant en chef adjoint des forces armées et *« homme fort »* du régime de Bangkok, a été nommé commandant en chef en remplacement du maréchal de l'air Kamol Dechachunga, atteint par la limite d'âge, le samedi 1er octobre. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● CERTAINS « EXCES NATIONALISTES » dans le monde littéraire sont condamnés avec vigueur par *Kommounist*, organe de la Ligue des communistes de Yougoslavie. La revue stigmatise les écrits du publiciste croate Igor Mandis, un poème du Serbe Tanasije Mladenovitch, publié dans la gazette littéraire *Knjizevne Novine*, et le « discours » prononcé publiquement par l'écrivain serbe Dobrica Kositch devant l'Académie serbe des sciences. Ce « discours » représente une *« plate-forme d'opposition et de nationalisme contraire à l'évolution autogestionnaire, démocratique et socialiste du pays »*, écrit la revue. — *(A.F.P.)*



Porto-Rico en quête d'identité

II. — Rêves d'argent

De notre envoyé spécial ALAIN-MARIE CARRON

Découverte par Christophe Colomb en 1493, l'île de Porto-Rico a connu, après une tentative de révolte vite réprimée, trois siècles de colonisation tranquille sous la domination d'Espagnols peu soucieux de la mettre en valeur (« le Monde » du 5 octobre). L'entrée de Napoléon à Madrid l'a ensuite, par contrecoup, soumise au règne de « petits Césars » bientôt en butte aux menées autonomistes. Porto-Rico devait bénéficier, au prix d'une insurrection, d'un statut d'autonomie en 1897, avant de devenir, au terme d'un demi-siècle encore de tutelle — cette fois-ci américaine — un « Etat libre associé » aux Etats-Unis. Mais l'économie de l'île n'a jamais pris son départ.

San-Juan. — Devant nous passent les processions emmêlées des familles qui vont et viennent de la plage. Visages espagnols, petite minorité d'ascendance noire. Des gamins batailleurs courent assez près des voitures pour faire hurler leur mère, pas assez cependant pour que le père — virilement impassible — donne à l'incident un brevet de sérieux en talochant le premier gosse qui passe à sa portée. Dans une vieille Pontiac décapotable paradent deux gaillards et deux filles, copies conformes de ce que l'on peut voir sur les plages de Los Angeles ou de Miami. Leur voiture s'arrête brusquement quand un cerf-volant multicolore s'effondre sur le capot. Ils attendent avec un mépris léonin l'enfant inquiet qui vient l'enlever, absorbés par une valse lente de mandibules écrasant avec délice du chewing-gum probablement fabriqué dans le New-Jersey.

Nous sommes dans la vieille camionnette rouillée de José, militant du Mouvement socialiste populaire, groupuscule marxiste-léniniste, partisan de l'action directe pour arriver à l'indépendance et au socialisme, donc respectueux des règles de la clandestinité. Etre révolutionnaire à Porto-Rico doit être aussi difficile qu'à Las Vegas, l'ambiance n'y est pas. José a une foi inébranlable, mais aussi une lucidité qui rend son témoignage précieux.

« Je sais que ceux-là ne sont pas vraiment pauvres, concède-t-il en regardant la foule à travers le pare-brise. *L'argent américain est partout, distribué à petites doses. Cela rend plus difficile la prise de conscience. »* Il ajoute avec humour : *« Il y a trois façons de se faire de l'argent dans ce pays. Recevoir l'aide du gouvernement américain est la première. Après trois mois de travail on peut bénéficier de l'assurance chômage. En outre, l'aide sociale aux familles (70 % des familles sont concernées) peut atteindre 220 dollars par mois pour une famille de cinq personnes. Les coupons d'alimentation gratuits (Food stamps) sont presque comme de l'argent ici. Allez voir l'épicier qui vous connaît bien, donnez-lui vos coupons, en échange il vous donnera des dollars, ce qui est en principe interdit. Mais lui il se fait rembourser par l'Etat et vous vous tenez votre langue. Le second moyen, c'est le « système D ». Ici on peut toujours se débrouiller, un peu de travail noir, un peu de bricolage. Le troisième, nous appelons ça « jouer du piano à l'envers », c'est-à-dire voler. Tout se vole n'est-ce pas ? On revend, on échange. Beaucoup se tirent d'affaire de cette façon. »*

La recherche du profit maximum

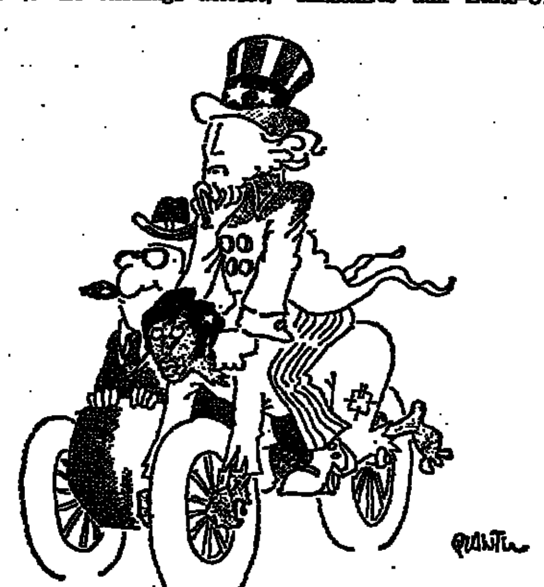
Il y a vingt ans les Etats-Unis pensaient faire de Porto-Rico une « vitrine », qui prouverait à l'Amérique latine miséreuse que la libre entreprise est bonne pour tout le monde, et que tout le monde est bon pour la libre entreprise. Aujourd'hui, la majorité de la population de l'île vit d'expédients, et l'économie est en plein marasme. Non pas que l'économie libérale n'ait connu à Porto-Rico que des échecs. Au contraire, sous son règne, l'île a atteint un niveau de développement nettement supérieur à celui des autres pays de la zone caraïbe. Mais elle s'y est déployée sans aucun frein, dans la recherche unique du profit maximum. Le pouvoir politique local n'a jamais eu la possibilité de contrôler l'économie. Il s'est imaginé qu'en faisant cadeau aux investisseurs étrangers des impôts qu'il aurait pu percevoir, il en viendrait sans cesse de nouveaux, et que tout irait indéfiniment pour le mieux.

Les industriels sont venus, peut-être à cause des privilèges fiscaux, mais surtout parce qu'ils pouvaient disposer d'un réservoir de main-d'œuvre à bon marché. Quand les salaires ont augmenté, on a cru trouver une solution de rechange en implantant une industrie lourde fondée sur le pétrole. Le prix du pétrole ayant quadruplé, rien ne va plus. Dans les journaux financiers américains, aucun brillant cerveau n'est venu expliquer ce qu'il faudrait faire pour réparer ce gâchis. Le *Wall Street Journal*, dans un éditorial publié en 1976, expliquait que la loi américaine sur le salaire minimum était une catastrophe et qu'il était urgent de diminuer les revenus de l'ouvrier portoricain. Quelques esprits intrépides, parmi lesquels l'ancien gouverneur, Rafael Hernandez Colon, pensèrent qu'à tant faire que de favoriser la libre entreprise, on pouvait aller jusqu'au bout. Ils firent des démarches pour que l'île obtienne sa souveraineté en matière d'environnement. On aurait pu ainsi implanter à Porto-Rico les industries les plus sales et les plus polluantes, dont les Etats américains ne veulent plus. M. Hernandez n'a pas été réélu, et l'idée semble abandonnée.

Les usines qui s'ouvrent fabriquent généralement des produits chimiques ou électroniques et procurent peu d'emplois. Beaucoup d'industriels américains installés depuis plus longtemps aimeraient mettre la clé sous la porte. Mais c'est difficile, il est trop tard pour se dégager. Les intérêts américains dans l'île sont estimés à 14 milliards de dollars. Tous ne sont pas improductifs, loin de là, puisque l'économie portoricaine leur a rapporté, en 1976, 1 600 millions de dollars, sous forme de dividendes, d'intérêts, etc. Ce n'est pas mal pour un pays qui n'a guère que 3 millions d'habitants.

Mais pour l'année fiscale 1974-1975, la dernière dont on ait les statistiques complètes, le P.N.B. a baissé de 2,4 %, les investissements de 10,5 %, les exportations de 12,9 %. Le chômage atteint, selon les estimations, de 29 à 40 % de la population active. Le revenu annuel par tête d'habitant est pourtant passé, de 1950 à aujourd'hui, de moins de 500 dollars à environ 2 000 dollars. Il ne faut pas toutefois entretenir d'illusions sur l'égalité de la répartition de la richesse. 10 % des familles s'en partagent plus de 35 %, alors que 40 % des familles doivent se contenter de 8,9 %.

Les premières années de la présence américaine eurent des effets notables. Les quelques fabriques locales furent ruinées par les importations de produits des Etats-Unis. Mais, autour des années 50, s'ouvrit un temps béni, qui reçut l'appellation passablement fantaisiste de « *bootstrup* » (littéralement : « tirant de botte ») correspondant à « *aide-toi, le Ciel* (en l'occurrence les Etats-Unis) *t'aidera* ». Le gouvernement portoricain envoie des émissaires aux Etats-Unis pour proposer aux milieux d'affaires un catalogue d'avantages fiscaux et de dégrèvements exceptionnels qui doit les convaincre d'investir dans l'île. L'Amérique est plutôt enrichie par la guerre, l'Europe est trop mal en point pour que des capitaux s'y emploient utilement et rapidement, les salaires portoricains sont merveilleusement bas. Après quelques très bonnes années, le système fonctionnera tant bien que mal jusqu'en 1967.



(Dessin de PLANTU.)

Toujours plus de dettes

Mais son succès se ralentit, et ses conséquences négatives se font de plus en plus sentir. L'agriculture est délaissée, la population déserte massivement les campagnes, non seulement vers les villes, mais vers les Etats-Unis, où près de sept cent cinquante mille Portoricains (1) s'établiront entre 1945 et 1964. Cette saignée est tacitement encouragée par les autorités portoricaines et américaines, car, très vite, on s'aperçoit que le développement industriel en cours ne parviendra pas à suivre le rythme de la croissance démographique. Le chômage augmente et, avec lui, la dépendance à l'égard des Etats-Unis. Le gouvernement portoricain, dont les ressources sont insuffisantes, est obligé de laisser à l'initiative privée étrangère le coût, et donc le choix, de certaines infrastructures et dépenses sociales entraînées par le développement économique. Comme il ne peut lui-même financer le chômage, il se tourne vers Washington et devient chaque jour davantage le parasite du Trésor fédéral.

La part que les fonds fédéraux représentent dans l'économie portoricaine passe de 10 % du P.N.B. de l'île en 1959 à 30 % en 1975. Ce palliatif ne suffit pas. Pour « occuper » ses administrés autant que pour s'acquérir une clientèle électorale, le gouvernement embauche sans retenue (le nombre des personnes payées par l'Etat passe de cent cinq mille à cent cinquante-cinq mille entre 1969 et 1973). Ce qui veut dire que la dette publique gonfle dangereusement. Elle passe de 1,5 milliard de dollars en 1969 à 6,6 milliards en 1975. Cette dette est évidemment financée pour l'essentiel par des prêteurs américains. En 1967, chacun peut voir que les salaires japonais, coréens, taïwanais ou autres, sont plus intéressants que ceux de Porto-Rico. L'industrie légère, qui avait fait le succès de la formule, s'étiole.

Si le développement stagne depuis lors, les habitudes de consommation demeurent. Quatre-vingt-treize pour cent des familles portoricaines ont la télévision. Si les programmes sont en espagnol, l'esprit, les tics de langage et les attitudes sont nord-américains. On trouve plus de « latinité » dans les petites stations radiophoniques de la Californie du Sud, qui sont pourtant coincées entre Los Angeles et le Nevada. Il y a une voiture pour trois habitants. Les autoroutes aux abords de la capitale, les dimanches soirs, connaissent des embouteillages parisiens. On voit là de vieilles voitures, mais pas beaucoup plus que dans les pays développés. Le crédit fonctionne à plein. Ainsi que nous le faisait remarquer le propriétaire d'un petit restaurant dans la banlieue de San-Juan : « *Maintenant, si je veux acheter une maison, je peux emprunter de l'argent. Si je veux une voiture, ou un réfrigérateur, je l'achète à crédit. Vous croyez que je pourrais faire cela si les Etats-Unis n'étaient pas là ?* »

De fait, la dette privée est énorme puisqu'elle atteignait 5,3 milliards de dollars en 1975. En outre, dans un pays où 60 % des familles sont dans un état médical déficient, il se dépense chaque année 1 milliard de dollars au jeu. Les combats de coqs sont rationalisés et nationalisés. Ils se déroulent désormais dans une enceinte moderne, sous une profusion de néon. Mais sur les chaises, la passion est toujours la même. Les « grands parleurs » ne viennent guère qu'une fois par semaine, jouer jusqu'à des milliers de dollars. Chaque combat voit revenir la foule des petits parieurs, des intoxiqués. Certains se libèrent de leur anxiété en hurlant comme des fous et en brandissant leurs poignées de billets verts. D'autres, se tiennent dans un état de prostration et ont des sueurs froides au moment de parier. Un homme d'une quarantaine d'années avec des revenus moyens nous a avoué avoir perdu l'année précédente 10 000 dollars à ce jeu...

S'il n'avait pu parachever sa ruine ce jour-là, il aurait eu la ressource d'aller aux courses de chevaux, elles aussi encouragées par les autorités locales. Restent les casinos, qui se trouvent dans des îlots touristiques où il fait bon perdre son argent lorsqu'on est un Portoricain animé de quelque ambition sociale. Le quartier des grands hôtels, avec ses palaces et ses belles voitures, ses tables de jeux et ses restaurants — sa prostitution et sa drogue — est le mirage qui parachève le conditionnement du jeune Portoricain sans travail. Il rêve du dollar comme les premiers colons espagnols arrivés dans l'île rêvaient du Pérou. Le tourisme rapporte à l'île environ 5 % de ses revenus et progresse, après un déclin dans les années 60, quand des terroristes placèrent des bombes devant la porte des grands hôtels. Depuis lors, les mouvements extrémistes basés dans l'île (on n'est jamais très sûr de ce que vont faire ceux de New-York) ont renoncé à cette tactique, qui mettait plus de personnes au chômage qu'elle ne faisait avancer la révolution.

Du pétrole ?

Nationalistes et indépendantistes de tout poil ont eux aussi leur rêve d'argent : celui qu'apporterait le pétrole. Des recherches géologiques avaient été entreprises à partir de 1973 par des sociétés américaines afin de définir des zones susceptibles d'accueillir des centrales nucléaires pour la production d'électricité. Ces sociétés se sont aperçues, et leurs amies les compagnies pétrolières par la même occasion, qu'il y avait 85 % de chances de trouver du pétrole sur la côte nord de l'île. Les réserves seraient de dix-huit cents millions à quatre milliards de barils. Les Portoricains ne l'ont appris qu'en 1976, mais, depuis lors, les « cercles informés » tirent des plans sur la comète. L'homme de la rue ne veut pas y croire pour le moment. Quand on lui en parle il répète ce leitmotiv des manuels scolaires : « *Nous sommes un petit pays sans ressources.* »

Les partis politiques supputent les profits possibles : 13 milliards de dollars net sur vingt-cinq ans, dans l'hypothèse la moins optimiste. Ce pactole, surtout s'il est distillé au compte-gouttes, ne constituerait pourtant pas la panacée. Les Etats-Unis ne continueront pas à prendre à leur charge l'assistance sociale de l'île (600 millions de dollars par an rien qu'en « food stamps ») si ses autorités revendiquent le monopole d'exploitation de ses retombées. Rien n'indique non plus que les grandes compagnies pétrolières soient prêtes à restreindre leur appétit. Il existe un précédent, la découverte à la fin des années 60 d'importants gisements de cuivre. Une campagne de « défense du patrimoine » lancée par les mouvements indépendantistes a jusqu'ici retardé la mise en exploitation.

Il semble, au contraire, que les compagnies nord-américaines avaient proposé à Porto-Rico des conditions beaucoup plus désavantageuses que celles qu'elles accordent à des pays latino-américains comme l'Equateur.

Avec ou sans pétrole, Porto-Rico est un marché captif des Etats-Unis : l'île est le cinquième importateur des produits américains du monde, et son commerce se fait exclusivement sur des bateaux et aux tarifs américains. L'oncle d'Amérique s'aperçoit qu'il n'y a plus beaucoup de possibilités d'argent facile dans le monde clos que constitue cette petite île. Peut-être est-il temps de racheter en bloc et de passer le tout aux profits et pertes, ou de se retirer discrètement, tout en protégeant ses investissements.

(1) Ils sont deux millions aujourd'hui.

Prochain article :

LE STATUT INTROUVABLE

EUROPE

Espagne

Madrid engage des négociations sur l'avenir du Pays basque

De notre correspondant

Madrid. — Aussitôt après avoir rétabli la Généralité de Catalogne (1), le gouvernement madrilène a commencé les négociations sur un régime *de pré-autonomie pour le Pays basque*. Le ministre des régions, M. Manuel Clavero, a reçu, le 1er octobre, à Madrid, trois parlementaires représentant les principales formations de la région (parti nationaliste, parti socialiste ouvrier et Union du centre démocratique). A l'issue de la réunion, qui a marqué officiellement l'ouverture des pourparlers, les interlocuteurs du ministre ont affirmé que les difficultés à affronter n'étaient « *ni graves ni insolubles* ». Déjà, une délégation de députés et sénateurs avait exposé au président Suarez le projet d'auto*nomie provisoire approuvé par* l'assemblée des parlementaires basques, lequel prévoit la création de « *juntes générales* » dans les provinces de Biscaye, de Guipuzcoa et d'Alava, ainsi que d'un conseil fédéral du Pays basque.

« *Le gouvernement est convaincu que le maintien de l'ordre ne suffit pas*, a déclaré lundi M. Clavero, *et qu'il faut désormais agir politiquement.* » La montée de la fièvre dans les provinces du nord, en septembre, a incité Madrid à sortir de l'inaction, au moment même où les partis représentés aux Cortès reprenaient l'initiative dans la rue, après avoir longtemps laissé le monopole des mobilisations populaires aux groupes extra-parlementaires. On estime aussi que M. Adolfo Suarez s'est empressé d'entamer le dialogue avec les Basques, après avoir satisfait les revendications catalanes, afin d'obtenir, aux Cortès, l'appui du groupe parlementaire formé par les minorités nationales : s'il peut compter sur la *vingtaine de voix des nationalistes* basques et catalans, le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, est assuré, en effet, de la *majorité* à la Chambre des députés, où de dures batailles législatives l'attendent ces prochaines semaines.

Une grande manifestation est prévue, le 7 octobre, à Bilbao, pour célébrer le quarante et unième anniversaire du gouvernement basque, aujourd'hui en exil. Il semble qu'elle sera boycottée par les diverses organisations révolutionnaires qui *réclament l'indépendance* et ont manifesté leur opposition aux pourparlers en cours. Selon les groupes « abertzale » (patriotes), les interlocuteurs du gouvernement sont issus d'élections qui n'ont pas reflété le panorama politique de la région, en raison des interdictions imposées à la plupart des formations révolutionnaires. L'extrême gauche estime qu'un régime d'autonomie ne peut être négocié qu'après de nouvelles élections — en l'occurrence les municipales, — étant entendu que l'objectif final est l'indépendance.

Les groupes « abertzale » sont l'ex*pression politique* de l'ETA, l'organisation clandestine divisée aujourd'hui en deux branches : l'ETA *politico-militaire*, qui vient d'annoncer qu'elle renonçait à la lutte armée pour se consacrer aux « *mobilisations de masse* », et l'ETA militaire, qui a choisi exclusivement la voie de la guérilla. Dans une interview à l'hebdomadaire *Egin*, de Bilbao, un dirigeant de l'ETA politico-militaire vient d'indiquer que son organisation avait décidé de reléguer la lutte armée au second plan pour privilégier l'action politique.

Une telle décision n'engage évidemment en rien l'autre branche du mouvement : l'ETA militaire a annoncé, au contraire, voici quelques jours, qu'elle continuait la lutte armée contre « *l'oppression nationale* » et pour « *construire le socialisme en Euzkadi* ». Elle a indiqué en même temps qu'elle avait fusionné avec les commandos spéciaux de l'ETA politico-militaire qui ont abandonné leur organisation quand celle-ci a accepté de prendre contact en coulisse avec le gouvernement Suarez et décidé de participer aux élections du 15 juin.

CHARLES VANHECKE.

(1) Le décret-loi est publié au *Journal officiel* de ce mercredi 5 octobre.

République fédérale d'Allemagne

SANCTIONS CONTRE LES ÉLÈVES-OFFICIERS QUI S'ÉTAIENT LIVRÉS A UNE MASCARADE ANTISÉMITE

Bonn (*A.F.P.*). — Le ministère de la défense ouest-allemand a annoncé mardi 4 octobre que le commandement de la Bundeswehr avait suspendu, avec effet immédiat, les onze élèves officiers de l'université militaire de Munich qui s'étaient livrés le 16 septembre dernier, après de copieuses libations, à une mascarade antisémite (*le Monde* du 30 septembre).

Au cours de cette manifestation, des cartons portant le mot « juif » avaient été symboliquement brûlés, et les élèves officiers avaient entonné des chants nazis.

Le général von Reichert, inspecteur général adjoint de la Bundeswehr, qui avait été chargé d'une enquête sitôt les faits révélés par la *Frankfurter Rundschau*, le 29 septembre, a estimé qu'il s'agissait là d'un « *comportement abominable* ». Il a interdit le port de l'uniforme et toute activité de service aux intéressés. Ceux-ci doivent rester à Munich, à la disposition des autorités militaires. Ils n'ont pas, toutefois, été mis aux arrêts, mais des mesures disciplinaires ou des actions en justice pourront être prises ultérieurement, après une enquête approfondie, a déclaré le porte-parole du ministère de la défense.

(*Lire page 27 l'article de Claude Sarraute.*)

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS TRAVAILLISTE

Nos richesses pétrolières peuvent transformer notre avenir économique d'une manière qui était inconcevable il y a dix ans

déclare M. Callaghan

De notre envoyé spécial

Brighton. — M. Callaghan a prononcé, mardi 4 octobre, un grand discours « électoral ». Il s'est cependant prudemment refusé à indiquer une date, même approximative, pour la future consultation générale. Son évocation de la Terre promise a, semble-t-il, impressionné les militants qui, après l'avoir écouté dans un silence attentif, lui firent une longue ovation.

« *Les vingt prochaines années ne ressembleront en rien à ce que le pays a connu depuis la révolution industrielle...*, a dit le premier ministre. *Les richesses pétrolières de la mer du Nord, bien utilisées, peuvent transformer notre avenir économique d'une manière qui était inconcevable il y a dix ans.* » Cette « vision » en rose ne provoqua aucun murmure. Pourtant, nombreux sont les *mécontents* qui, irrités par la logomachie de M. Callaghan, éprouvent quelques doutes sur les prévisions du premier ministre et souhaiteraient qu'il s'attaque en priorité au problème de l'heure, c'est-à-dire au chômage.

Mais la majorité des militants, conscients d'entrer dans une période préélectorale, ne veulent pas gâcher la chance du Labour d'emporter les prochaines élections. Jamais une conférence travailliste ne fut aussi docile, presque soumise, dans la perspective d'un succès électoral. Les leaders de la gauche du parti, MM. Benn et Shore, respectivement ministres de l'énergie et de l'environnement, ont préféré rentrer leurs griffes, cherchant seulement à renforcer leur emprise sur l'appareil du parti : les élections au conseil exécutif ont permis à la gauche de conserver ses positions, mais sans les améliorer notablement.

Priorité à l'industrie

M. Callaghan a tenu aux militants un langage ferme, mais habile, affirmant ses responsabilités de chef de gouvernement, sans renier les idéaux socialistes : « *Nous devons offrir à notre peuple la vision d'une société plus digne, aux aspirations élevées.* » Au sujet de l'utilisation des revenus du pétrole de la mer du Nord, il a déclaré qu'il fallait arriver à un équilibre entre les investissements nécessaires à l'industrie, l'amélioration des services sociaux et le remboursement des dettes de la Grande-Bretagne. Il a souligné qu'en tout cas ces « bénéfices » devraient aller au « peuple », et non aux compagnies multinationales, ajoutant qu'il donnerait la priorité à la modernisation de l'industrie afin qu'elle puisse rivaliser avec ses concurrentes mondiales.

M. Callaghan a repris les arguments du chancelier de l'Echiquier, M. Healey, en confirmant qu'il y aurait deux opérations de relance de l'économie, l'une à l'automne, l'autre au printemps, à condition que les syndicats fassent preuve de modération, car si l'augmentation des salaires dépasse 10 %, les prix risquent de flamber à nouveau. Mais surtout, il a lancé un défi aux syndicats et au patronat : « *Ne nous encouragez pas en paroles, tout en nous affaiblissant par des demandes d'augmentations injustifiées de salaires et de prix (...). Soutenez-nous, ou alors refusez-nous votre confiance.* »

Après avoir évoqué les diverses mesures déjà prises pour réduire le chômage, M. Callaghan a annoncé la signature, avec le gouvernement polonais, d'un important contrat de construction de vingt-quatre navires assurant plusieurs années de travail à huit mille ouvriers des chantiers navals. Il a souligné avec fierté *que Ford avait choisi la Grande-*Bretagne comme nouvelle base de ses investissements et de son développement dans la Communauté européenne. Enfin, toujours dans le contexte préélectoral M. Callaghan, sollicitant l'appui des nationalistes écossais et gallois, annonça que le gouvernement allait déposer à nouveau son projet de loi sur la dévolution de pouvoirs à Edimbourg et à Cardiff, en escomptant que le groupe parlementaire travailliste le soutiendrait unanimement. Il laissa entendre que, si cela était nécessaire (beaucoup de travaillistes ont rejoint les conservateurs dans l'opposition au projet), il forcerait la décision en établissant la procédure dite de la « *guillotine* » (la limitation de la durée des débats). Après quoi Ecossais et Gallois se prononceront par voie de référendum. Il est clair que M. Callaghan veut pouvoir mener *une campagne électorale* en Ecosse et au pays de Galles, en soulignant que le *gouvernement* travailliste a tout fait pour assurer aux deux provinces un système d'autonomie élargie.

Les observateurs communistes

La conférence s'achemine ainsi sans remous ni éclats vers sa fin. L'intérêt des journalistes se concentre maintenant sur la présence exceptionnelle de communistes étrangers invités à titre d'observateurs, à commencer par celle de M. Carrillo, le chef du P.C. espagnol, très recherché par les commentateurs et les photographes. MM. Denis et Napolitano, qui représentent les P.C. français et italien, restent dans l'ombre. C'est la première fois que des communistes sont invités au *congrès travailliste*. *Il semble* que le choix des observateurs ait été inspiré par le Foreign Office aux dirigeants travaillistes qui, malgré leur anticommunisme déclaré, semblent vouloir élargir le dialogue, surtout avec les représentants de l'eurocommunisme et des P.C. de l'Est européen (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie). Ni le P.C. tchécoslovaque ni le P.C. soviétique n'ont été invités.

L'arrivée de M. François Mitterrand, invité comme « délégué fraternel » et représentant d'un parti membre de l'Internationale socialiste, était attendue avec intérêt. Le chef du parti socialiste français aura l'honneur de s'adresser à l'assemblée du Labour comme il y a quelques années l'avait fait le chancelier Schmidt lorsqu'il était dans l'opposition.

HENRI PIERRE.

Espagne

Trente prisonniers de droit commun menacent de se suicider si leur sort n'est pas amélioré

De notre correspondant

Madrid. — La révolte des prisons continue en Espagne. Depuis l'émeute de Carabanchel, qui, pendant plusieurs jours, en juillet, a opposé la police à des centaines de mutins, dans la principale prison madrilène, les troubles n'ont pas cessé dans les établissements pénitentiaires d'un bout à l'autre du pays. Une trentaine de prisonniers de droit commun incarcérés à Basauri, près de Bilbao, et appartenant à la COPEL (Coordination des prisonniers en lutte) ont lancé un appel qui vient d'être diffusé par un comité d'appui à l'organisation. Les trente détenus menacent de se suicider collectivement si aucune amnistie n'est accordée à ceux que l'Espagne appelle des « *prisonniers sociaux* » et que la COPEL considère comme « *des victimes de la société capitaliste* ».

« *Ce qu'éprouvent tous les prisonniers sociaux*, disent les signataires de l'appel, *c'est un sentiment de solitude et de désarroi, face à une société qui ne s'intéresse à aucun des problèmes qui les angoissent. Notre amertume et notre désespoir sont tels que nous sommes décidés à nous suicider en masse, afin que nos revendications soient enfin satisfaites.* »

Les trente *desperados* se plaignent que la réforme du régime pénitentiaire édictée le 2 septembre dernier ne soit pas appliquée dans la prison de Basauri, où sont enfermés environ deux cents délinquants de droit commun. Ils se plaignent de la censure qui continue d'être exercée sur leur correspondance, des restrictions à l'entrée des journaux dans les cellules, de l'impossibilité de recevoir leur famille dans l'intimité. Ils estiment que les bouleversements socio-politiques en Espagne devraient s'accompagner de mesure de grâce en faveur d'une catégorie de détenus qui, autant que les prisonniers politiques, sont les victimes de quarante ans de répression et d'arbitraire.

Les trente protestataires de Basauri menacent de se couper les veines et de refuser toute assistance médicale. Selon un avocat de Bilbao, les automutilations se sont multipliées ces dernières semaines dans la prison basque.

Un projet de loi d'amnistie est actuellement à l'étude aux Cortès, mais il ne concerne que les personnes condamnées pour des faits politiques. Les partis d'opposition se sont *mis d'accord* sur un projet unique, prévoyant une amnistie totale pour tous les faits antérieurs au 15 juin 1977, date des élections législatives. Le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, a élaboré un autre projet, qui exclut des bénéfices de l'amnistie les auteurs de « *délits de sang* » et ceux qui ont commis des actes assortis d'un racket ou d'une demande de rançon.

Le lundi 3 octobre, la majorité et l'opposition ont décidé de rédiger un seul projet qui sera débattu en session plénière dans le courant d'octobre. La plupart des formations politiques estiment en effet que l'unanimité est nécessaire sur un tel sujet. — C. V.

Danemark

M. JOERGENSEN ANNONCE UNE PROCHAINE RÉFORME FISCALE

(*De notre correspondante.*)

Copenhague. — Le Parlement danois (Folketing) a ouvert solennellement, mardi 4 octobre, sa session annuelle. Le premier ministre, M. Anker Joergensen, a notamment annoncé qu'il proposerait aux députés une réforme fiscale et la création d'un impôt « juste » sur les plus-values foncières. Il a insisté sur le fait que la lutte contre le chômage resterait son principal souci au cours des prochains mois.

Contrairement à l'attente, M. Joergensen n'a fait aucune allusion au remaniement de son cabinet (*le Monde* du 5 octobre) et aux raisons pour lesquelles il a renoncé à élargir son équipe avec des membres d'autres partis. Il a seulement déclaré qu'il espérait continuer à « collaborer utilement » avec les trois formations — les libéraux, les radicaux et les conservateurs — qui avaient appuyé le plan de crise adopté au début de septembre par la Chambre unique.

En politique étrangère, le premier ministre a insisté sur les avantages que l'appartenance du Danemark à la C.E.E. apportaient au pays. Une commission spéciale fera cependant le bilan de l'expérience, ainsi que le prévoit une résolution votée au dernier congrès social-démocrate de septembre. M. Joergensen a rappelé, d'autre part, que le Danemark appuierait pleinement les candidatures de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, à Bruxelles.

CAMILLE OLSEN.

Union soviétique

Le débat sur la nouvelle Constitution a mis en relief certaines plaies du régime

De notre correspondant

Moscou. — Qu'elles aient été acceptées ou repoussées par la Commission constitutionnelle, les propositions d'amendement au projet de nouvelle loi fondamentale de l'U.R.S.S., dont M. Brejnev a rendu compte le mardi 4 octobre devant le Soviet suprême, ont toutes été soigneusement sélectionnées. Il est fort probable que la Commission ou la presse ont reçu d'autres propositions qui — pour reprendre l'expression de M. Brejnev lui-même — « *n'ont pas été acceptées parce qu'elles étaient inacceptables* » et dont on n'entendra jamais parler.

La sélection opérée par M. Brejnev est cependant intéressante, ne serait-ce que parce qu'elle n'est pas due au hasard. Elle donne une image assez fidèle de quatre mois de discussions qui ont révélé certaines des préoccupations des Soviétiques : M. Brejnev s'est adressé à son opinion publique pour approuver ou réfuter les suggestions, mais avec le souci de montrer qu'aucune n'avait été négligée. En participant à la discussion du projet de Constitution les Soviétiques ont en effet rédigé de véritables « cahiers de doléances » qui touchent aussi bien à l'amélioration des chemins de fer qu'au rôle du parti communiste dans la vie politique et sociale.

Sans doute les grands équilibres de la Constitution n'ont-ils pas été modifiés, mais il serait erroné d'en tirer des conclusions sur le caractère purement « formel » de *la discussion. Un article nouveau* et cent dix amendements vont être introduits dans le texte initial. Ils ne concernent pas seulement des points secondaires ou des problèmes de formulation. Sur un point, la Commission constitutionnelle a même fait un pas en arrière, en renonçant à abaisser à dix-huit ans l'âge de l'éligibilité au Soviet suprême, comme le prévoyait le texte initial.

La majorité des propositions évoquées par M. Brejnev, celles qui ont été acceptées comme celles qui ont été refusées, ont un caractère commun : elles vont dans le sens de la centralisation, du durcissement, de la répression des « *marginaux* », de ceux qui ne veulent pas se plier aux règles de vie socialistes. Ainsi, des dizaines de milliers de personnes ont-elles demandé l'aggravation des peines contre les gens qui *refusent de participer à un « travail social utile »*, un renforcement de la lutte contre l'absentéisme, l'alcoolisme et autres « *phénomènes antisociaux* ». Il leur sera donné satisfaction. D'autres proposaient même d'introduire dans la Constitution une clause sur la durée des congés en fonction de l'intensité et de la qualité du travail.

La discussion et le discours de M. Brejnev ont attiré l'attention sur quelques plaies de la vie sociale en U.R.S.S., qui, pour être considérées comme des « survivances » n'en ont pas moins la vie dure. Il s'agit de mettre fin à l'incurie, aux infractions à la discipline du travail, aux abus de pouvoir, à la prévarication et autres pratiques frauduleuses, aux dessous de table, au formalisme bureaucratique.

Dans leur zèle à lutter contre la spéculation, certains citoyens soviétiques proposaient de supprimer ou de réduire le lopin individuel alloué aux kholkhoziens. Tout en critiquant ceux qui en font « *un usage abusif pour en tirer des revenus spéculatifs* » M. Brejnev s'est opposé à une telle mesure.

« *Certains camarades — à vrai dire très peu nombreux* », a précisé le secrétaire général du P.C. soviétique, mais suffisamment influents sans doute pour qu'il soit nécessaire de leur répondre publiquement, « *voulaient aller trop vite* ». Les uns voulaient abolir le fédéralisme, d'autres n'avaient pas compris que le « socialisme développé » n'est pas encore le communisme et demandaient des salaires et des pensions égaux pour tous.

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

De Nouakchott à N'Djaména

LES PAYS DU SAHEL REDOUTENT UNE NOUVELLE SÉCHERESSE

De Nouakchott (Mauritanie) à N'Djamena (Tchad), la baisse brutale de la pluviométrie enregistrée ces dernières semaines suscite une vive inquiétude. Les six pays du Sahel craignent d'autant plus un retour de la sécheresse qu'ils viennent à peine de se relever de celle qui les avait cruellement frappés de 1972 à 1975. Le Niger et le Mali ont bénéficié en 1976 de récoltes exceptionnelles, mais ce n'est pas le cas de la Haute-Volta, de la Mauritanie et du Tchad, qui sont incapables de faire face à leurs besoins alimentaires.

Le gouvernement de Ouagadougou sollicite une aide immédiate de 56 000 tonnes de céréales. Au Tchad, le général Malloum vient de réclamer l'aide de Paris pour faire face à une situation alimentaire particulièrement difficile, encore aggravée par la rébellion dans les provinces du Nord. Le ministre de la coopération, M. Robert Galley, s'est d'ailleurs rendu à N'Djamena le week-end dernier pour examiner avec les dirigeants tchadiens leurs besoins immédiats.

C'est néanmoins en Mauritanie que la situation paraît la plus préoccupante. Les autorités sont en effet confrontées, outre la sécheresse, à la guérilla meurtrière et coûteuse du Front Polisario.

En 1976, la production céréalière mauritanienne était évaluée à 26 000 tonnes pour une population de un million quatre cent mille habitants, ce qui faisait apparaître, selon les autorités, un déficit de 160 000 tonnes. Le cheptel, qui comptait près de 11 millions de têtes en 1972, n'avait pas encore rattrapé ce niveau. — (*Reuter.*)

● *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, en visite officielle en Empire Centrafricain, a été reçu mardi 4 octobre par l'empereur Bokassa Ier.

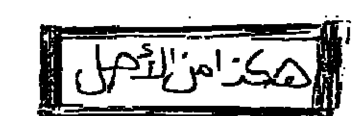
Rhodésie

LE GÉNÉRAL INDIEN PREM CHAND EST NOMMÉ « REPRÉSENTANT SPÉCIAL » DES NATIONS UNIES

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a annoncé, mardi 4 octobre, la nomination de son « *représentant spécial* » en Rhodésie. Il s'agit du général indien Prem Chand.

Selon la résolution adoptée la semaine dernière par le Conseil de sécurité (*le Monde* du 1er octobre), le général Chand doit rapidement avoir des consultations avec le futur commissaire-résident britannique, lord Carver, au sujet des dispositions militaires nécessaires à l'établissement et au maintien du cessez-le-feu. Ils définiront ensemble un programme d'action et un itinéraire en Afrique australe pour prendre contact avec les principales parties intéressées au conflit. Tous deux ont déjà été invités par M. Smith à se rendre à Salisbury.

[Agé de soixante et un ans, le général Prem Chand a été commandant en chef des forces de l'ONU dans l'ancien Congo belge en 1962. Il a occupé les mêmes fonctions à Chypre de 1970 à 1976.]



Chine

Moscou est disposé à « promouvoir de meilleures relations » avec Pékin

De notre correspondant

Pékin. — L'agence Chine nouvelle a diffusé, mardi soir 4 octobre, le texte du message adressé à Pékin par le présidium du Soviet suprême et le conseil des ministres de l'U.R.S.S. à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Sur le fond, ce message diffère assez peu de celui envoyé l'an dernier par Moscou dans les mêmes circonstances. On relève toutefois que les Soviétiques réitèrent cette année ce qu'ils avaient omis de faire en 1976 — leur proposition d'un accord réciproque *« de renonciation à l'usage ou à la menace de la force »* (formulée pour la première fois en 1971). Le message affirme, d'autre part, que l'U.R.S.S. est prête *« à promouvoir de meilleures relations »* entre les deux pays, et rappelle que cet état d'esprit *« a trouvé son expression dans toute une série de propositions pratiques qui n'ont pas perdu leur signification, même aujourd'hui »*. Les Soviétiques se placent donc cette année sur un plan de rapports entre Etats strictement bilatéral, alors qu'en 1976 ils avaient évoqué la *« normalisation des relations »*, en précisant qu'elle *« répondrait aux aspirations des peuples de* [nos] *pays, intéressés à la construction du socialisme et du communisme, à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde »*.

Ces nuances retiendraient à peine l'attention si elles ne coïncidaient avec une relative modération, ces derniers jours, des attaques lancées à Pékin contre l'U.R.S.S. Comme le président Hua Kuo-feng, le 28 septembre, devant le leader cambodgien M. Pol Pot, le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, s'est abstenu mardi soir, au banquet offert en l'honneur du président camerounais, M. Ahidjo, de dénoncer comme il en a l'habitude les « manœuvres » ou les « ingérences » de l'U.R.S.S. en Afrique et dans le tiers-monde en général. Cette discrétion n'excluait pas une référence à la *« rivalité entre les super-puissances »*, mais elle contrastait avec le langage tenu les 19 et 20 septembre par M. Li Hsien-nien devant les chefs d'Etat du Niger et de la Guinée-Equatoriale, qui avait conduit l'ambassadeur soviétique et ses collègues les plus proches du camp socialiste à quitter à deux reprises la salle de banquet du palais de l'Assemblée nationale populaire.

Des signes aussi légers ne permettent évidemment de tirer aucune conclusion sérieuse. Aussi bien doit-on également tenir compte de signes récents moins positifs, comme les confidences de M. Teng Hsiao-ping, le 14 septembre, à des visiteurs japonais annonçant que la Chine n'avait pas l'intention de renouveler son traité d'amitié avec l'U.R.S.S. (conclu en 1950 pour une période de trente ans), celui-ci ayant *« déjà virtuellement cessé de lui-même d'exister »*.

Certains observateurs étrangers, représentants de pays du tiers-monde notamment, considèrent cependant que de tels propos n'excluent pas l'évolution des relations inter-étatiques entre la Chine et l'U.R.S.S. vers un style de rapports moins agressifs pouvant éventuellement s'accompagner d'une reprise des échanges économiques correspondant aux intérêts des deux pays.

ALAIN JACOB.

● *A l'occasion de la fête nationale*, les radios provinciales chinoises ont annoncé de nouveaux mouvements au sein de la hiérarchie militaire. M. Wu Ko-hua, ancien commandant des unités ferroviaires de l'armée, remplace M. Liu Hsiang-yuan à la tête de la région militaire de Chengtu, au sud-est du pays. M. Hsiang Chung-hua succède à M. ʼei Kuo-ching, nommé commissaire politique en chef de l'armée, comme commissaire politique de la région de Canton. Deux autres personnalités militaires réapparaissent aussi : M. Fu Chung-pi, limogé en mars 1968, et le général Hung Hsueh-chih, limogé en 1959.

Inde

Le gouvernement fait appel contre la libération de Mme Gandhi

New-Delhi (A.F.P., A.P., Reuter). — Le gouvernement a interjeté l'appel, mardi 4 octobre, auprès de la Haute Cour de justice de New-Delhi, de la décision prise le même jour par un magistrat de libérer sans conditions Mme Gandhi, arrêtée la veille et accusée de corruption et d'abus de pouvoir.

Selon le gouvernement, le magistrat — vice-président d'un tribunal de la capitale — n'était pas habilité à prendre cette décision et l'ancien premier ministre aurait dû être placée sous mandat de dépôt ou libérée sous caution.

Les autorités ont fait savoir que la constitution du dossier d'accusation était en cours et que l'enquête, portant en particulier sur le contrat passé entre la Compagnie française des pétroles et le gouvernement indien serait menée à son terme. Mme Gandhi, un ancien ministre du pétrole et le chef de cabinet du ministère, M. B. Vohra, sont accusés d'avoir favorisé l'attribution à la C.F.P. d'un contrat de forage d'une valeur de 17,4 millions de dollars alors qu'une compagnie américaine aurait été disposée à exécuter les travaux pour 4 millions de dollars. La compagnie française, indique l'agence américaine A.P., n'est accusée d'aucune malversation. Le rapport du service de police spécialisé dans les affaires de corruption cité par A.P. révèle que le contrat a été signé le 6 avril 1977, c'est-à-dire après le changement de gouvernement à New-Delhi. Toutefois, selon le rapport, M. Vohra, resté quelque temps à son poste, a agi *« avec une hâte inconvenante pour conclure cette transaction avant que le nouveau ministre du pétrole ne prenne ses fonctions »* et a omis de le mettre au courant de l'affaire.

Les personnes arrêtées en même temps que Mme Gandhi ont été relâchées avec ou sans caution.

Le Congrès, ancien parti gouvernemental, a annoncé que le dimanche 10 serait *« un jour de luttre contre la répression »*. Bien qu'elle soit tenue de rester à la disposition de la police, Mme Gandhi a entrepris une tournée dans l'Etat du Goudjerat, dont le premier ministre, M. Desai, est originaire, et a été accueillie par environ vingt-cinq mille personnes à son arrivée à Bombay.

Vietnam

Hanoï invite discrètement Phnom-Penh à la réconciliation

A deux reprises au cours des derniers jours, Hanoï a adressé au Cambodge des appels pour une amélioration des relations entre les deux pays, qui n'ont cessé de se détériorer depuis la fin de la guerre en 1975. Le 3 octobre, le quotidien du P.C. vietnamien, *Nhan Dan*, a publié un éditorial commentant la situation dans la corne de l'Afrique et intitulé « S'unir contre l'impérialisme est la voie qui mène le speuples vers la victoire ». Mais c'est sans doute à la frontière khémro-vietnamienne, où se sont déroulés de nombreux et sanglants incidents (*le Monde* des 5 et 19 août), que pensait l'auteur de l'article, bien plus qu'au conflit qui oppose la Somalie à l'Ethiopie.

On pouvait lire dans cet éditorial que, *« tout comme dans les autres régions du monde* (sous-entendu en Asie du Sud-Est), *la situation en Afrique orientale montre que (...) le néo-colonialisme américain et celui de ses valets cherchent à tirer profit des plus petites différences, des infimes désaccords laissés par l'histoire ou provoqués intentionnellement entre différents peuples pour les pousser dans une tuerie réciproque »*.

Un avertissement ou une invitation à négocier ?

D'autre part, le message adressé par le P.C. vietnamien à l'occasion de l'apparition au grand jour du P.C khmer daté du 28 septembre, affirmait que *« le P.C. et le peuple du Vietnam ont constamment œuvré pour préserver et développer les relations spéciales entre les partis et les peuples du Vietnam et du Cambodge sur la base du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale réciproques, de la non-ingérence dans les affaires des autres, du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien »*.

Dire que le P.C.V avait fait des efforts pour préserver les bonnes relations avec le Camboge revient en fait à laisser entendre que le Cambodge n'a pas agi de même. S'agit-il d'un avertissement ou d'une invitation à négocier ? Toujours est-il que ces appels sont intervenus au moment où M. Pol Pot se rendait à Pékin, peut-être pour y rechercher un appui chinois. — P. de B.

Sri-Lanka

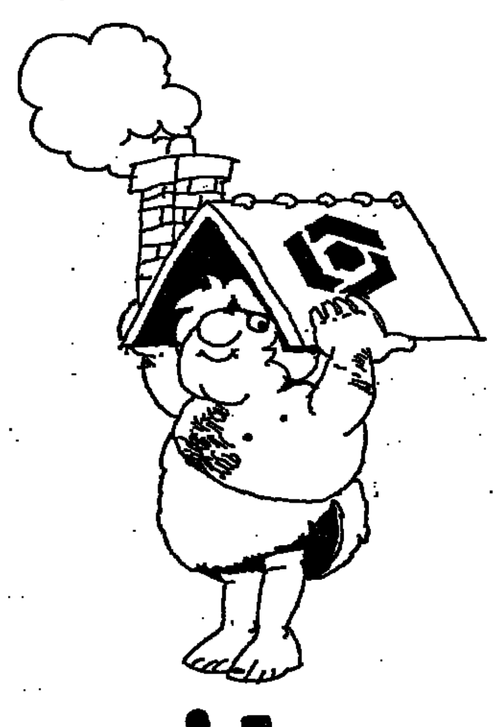
UN RÉGIME PRÉSIDENTIEL EST INSTITUÉ

Colombo (*A.F.P.*). — Le Parlement a adopté, mardi 4 octobre, un amendement constitutionnel établissant un régime présidentiel. Dans le système précédent, le premier ministre disposait de pouvoirs importants, et le chef de l'Etat jouait un rôle très effacé.

L'amendement a été voté uniquement par les membres du parti gouvernemental — le parti national unifié, — qui dispose de la majorité constitutionnelle des deux tiers au sein de l'Assemblée législative. Les deux principaux mouvements d'opposition, le Front uni de libération tamoul et le Parti de la liberté, ancienne formation gouvernementale, n'ont pas participé au scrutin.

L'amendement n'évoque à aucun moment les problèmes de la minorité tamoule en dépit des affrontements meurtriers qui l'ont opposée en août à la majorité cinghalaise. D'autre part, l'ancien premier ministre, Mme Bandaranaïke, a déclaré qu'un système présidentiel conduira à l'instauration d'une *« dictature »*.





L'INFORMATIQUE ET LES LIBERTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi n'est pas étendue aux fichiers manuels

Sous la présidence de M. Brocard (P.R.), l'Assemblée nationale a entrepris, mardi 4 octobre, l'examen du projet de loi relatif à l'informatique et aux libertés.

Dans son rapport sur ce texte et sur deux propositions de loi de MM. Cousté (app. R.P.R.) et Villa (P.C.), concernant le même sujet, M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, souligne que la mise en réserve d'informations, la constitution de fichiers sont aussi anciennes que l'administration elle-même. Depuis des siècles, précise-t-il, celle-ci a centralisé des sommes considérables de renseignements et c'est dans certaines matières la loi qui est venue lui en faire obligation.

Il poursuit : *« Depuis quelques décennies, des procédés électroniques permettent de réunir et d'utiliser très rapidement toute espèce de renseignements. Cette technique, l'informatique, peut être, comme la langue d'Esope, la meilleure et la pire des choses selon l'usage que l'on en fait. Si elle permet de considérables progrès scientifiques et rend d'infinis services, elle peut aussi, en raison notamment des possibilités d'interconnexion des différents systèmes, mettre en danger certaines valeurs auxquelles notre société libérale est attachée. Il n'est pas douteux, en effet, que l'utilisation incontrôlée de données personnelles risque de porter préjudice aux libertés individuelles. La civilisation de l'information ne va-t-elle pas devenir celle de l'indiscrétion ? C'est pourquoi depuis dix ans divers pays et organisations internationales ont mis à l'étude et parfois adopté des législations instituant un certain contrôle sur l'utilisation des données personnalisées. »*

Après avoir rendu hommage à la qualité du rapport publié en 1975 par la commission Informatique et libertés », rapport dont le projet s'inspire largement, M. Foyer analyse les grandes lignes du texte : *« La considération fondamentale qui l'inspire est qu'on ne peut interdire l'usage des procédés informatiques. L'objectif recherché est donc d'éviter qu'il en soit fait un usage abusif et préjudiciable aux droits individuels. Le projet ne vise d'ailleurs que les données à caractère nominatif. Une commission nationale Informatique et libertés serait instituée. Les opérations de collecte de données nominatives seraient réglementées. Des formalités préalables à la mise en œuvre des traitements seraient prescrites.*

» Les fichiers établis dans le secteur public seraient soumis à autorisation et les fichiers privés feraient l'objet d'une simple déclaration. Un droit d'accès et de rectification, tout à fait neuf en droit français, serait reconnu aux personnes physiques et morales intéressées, sous réserve d'aménagements dans les domaines touchant à la sûreté de l'Etat, à la défense, à la santé et, à l'initiative de M. Gerbet (P.R.), à la sécurité publique. Enfin, le projet prévoit une application progressive de cette législation en raison de son caractère très novateur. »

En conclusion, M. Foyer indique que ce texte *« qui constitue un progrès juridique considérable »* a été adopté par sa commission sous réserve de plusieurs modifications reprises principalement du rapport Tricot (*le Monde* du 5 octobre).

Pour M. FORNI (P.S.), qui intervient le premier dans la discussion générale, ce projet, qui règle les rapports entre l'homme et l'ordinateur, est l'un des plus importants de la législature. L'informatique, observe-t-il, est une arme à double tranchant. Aussi les socialistes ont-ils élaboré un projet pour régler son utilisation afin qu'elle n'empiète pas sur les libertés fondamentales. Après *avoir cité des cas d'empiétement* (fichier scolaire, dossiers pénaux), il en tire la conclusion qu'il ne faut informatiser que ce qui doit vraiment l'être. Puis il déplore la négligence des derniers gouvernements qui, en la matière, ont *fait preuve d'une « lenteur coupable »* qui contraste avec l'actuelle précipitation, explicable peut-être, à son avis, par l'échéance de mars.

M. Forni présente ensuite les propositions de son parti, propositions inspirées par la *commission* Chenot : réglementer et contrôler tous les traitements d'informations nominatives ; ne pas distinguer entre traitement public et privé ; situer notre législation dans le cadre international ; associer les citoyens à la création des fichiers et leur en ouvrir très largement l'accès ; élire les membres de la commission ; créer des commissions régionales.

Après avoir estimé que les données à la disposition de l'administration ne doivent pas devenir des instruments politiques à la disposition du gouvernement en place, il conclut : *« Ce projet représente une amélioration. Nous le voterons vraisemblablement. Je souhaite que l'Assemblée adopte nos amendements. »*

M. VILLA (P.C.) observe que son groupe ne pourrait que souscrire à l'objectif *« fort louable du projet si le pouvoir et sa majorité n'avaient pas mis en place depuis vingt ans un système de lois répressives qui menacent et bafouent en permanence la démocratie »*. Il cite de nombreux exemples à l'appui de cette affirmation, puis affirme : *« Défendre la démocratie et les libertés est pour les communistes un objectif fondamental. »* Aussi son groupe a-t-il déposé sur le sujet en discussion une proposition de loi. Soumettant ensuite le projet gouvernemental à une critique *« sans concession »*, il lui reproche *notamment d'écarter les procédés anciens*, manuels ou mécanographiques, y voyant l'une des nombreuses imperfections *« qui en réduisent considérablement la portée »*. L'informatique, reconnaît-il, constitue un facteur très important de progrès mais *« elle peut être aussi un facteur de bureaucratie, de surexploitation des employés, un danger pour la démocratie, une atteinte à la liberté de se renouveler ; elle peut être une arme de premier plan au service d'un Etat policier »*.

Pour M. Villa, le projet n'a tenu compte que des propositions les *moins contraignantes* du rapport Tricot. Il estime notamment que la composition de la commission nationale n'est pas démocratique, ses membres devant être nommés par le gouvernement *« qui pourra donc orienter ses travaux »*. Ainsi, estime-t-il, *on prive le législateur de son pouvoir de contrôle dans un domaine essentiel et l'on renforce la tutelle de l'exécutif »*.

Après avoir regretté la très grande liberté laissée au secteur privé (il relève que *« des dossiers des militants syndicaux sont déjà des renseignements généraux sur communiqués aux entreprises privées »*) et l'insuffisance des garanties en ce qui concerne le droit d'accès, il conclut que le projet actuel est incapable de prévenir les abus ; c'est pourquoi son groupe a déposé de nombreux amendements.

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE

La commission nationale de l'informatique sera composée de *douze membres nommés pour* quatre ans par décret en conseil des ministres :

— Trois membres ou anciens membres du Conseil d'Etat, dont l'un d'un grade au moins égal à celui de conseiller, présentés par le bureau du conseil ;

— Trois membres au anciens membres de la Cour de cassation, dont l'un d'un grade au moins égal à celui de conseiller, présentés par le bureau de la Cour ;

— Trois membres au anciens membres de la Cour des comptes, dont l'un d'un grade au moins égal à celui de conseiller maître, *présentés par la conférence des présidents de la Cour ;*

— Trois personnalités désignées en raison de leur autorité et de leurs compétences.

Le président et le vice-président de la commission sont élus parmi les membres ou anciens membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation ou de la Cour des comptes.

M. PEYREFITTE : concilier la protection des libertés avec une liberté nouvelle

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, déclare : *« Le droit au secret est essentiel à la liberté. Si la vie privée de chacun n'est pas protégée, la liberté n'est qu'une liberté surveillée. Aujourd'hui, l'ordinateur a brisé les anciennes protections. Tout est fiché, rien n'est perdu. Voilà qui paraît à beaucoup insupportable. De plus, la détention de l'information a toujours été un pouvoir. Or le développement de l'informatique entraîne une concentration et une croissance des informations personnalisées, donc une augmentation considérable des risques pour les libertés individuelles et collectives. Reste que l'informatique restreint la portée du hasard. Aussi ne faut-il ni s'abandonner totalement à l'ordinateur, ni le rejeter dans un mouvement d'horreur mais le contrôler, le placer au service du bien public. L'informatique n'est pas un mal nécessaire mais une chance nouvelle pour demain. Le projet de loi qui vous est présenté entend concilier la protection des libertés avec cette liberté nouvelle que représente le recours à l'informatique. »*

Le ministre de la justice rappelle ensuite qu'une circulaire prise en 1974 par M. Messmer interdit les inter-connexions. Il reconnaît cependant que des risques existent car l'informatique se développe à une rapidité extrême, ce qui, *note-t-il*, explique le caractère expérimental de la loi proposée. Il précise : *« Nous ne prétendons pas légiférer pour l'éternité. Nous créons une institution, la commission « informatique et liberté » qui sera l'instrument de la mise à jour permanente de la réglementation. » Et il ajoute : « Il faut avant tout assurer la transparence des traitements informatiques, leur compréhension par le public et le droit d'accès des citoyens aux données qui les concernent. »*

Faut-il étendre l'application des mesures prévues par la loi aux fichiers manuels ?, demande M. Peyrefitte, qui répond : *« Les fichiers manuels, extrêmement nombreux, présentent peu de dangers pour les libertés. Le recoupement est presque impossible. Si la commission devait s'occuper et des fichiers informatiques et des fichiers manuels, elle n'aurait le temps de s'occuper ni des uns ni des autres. »*

Après avoir estimé nécessaire de compléter les législations nationales par une réglementation internationale, le garde des sceaux observe que le projet est muet en ce qui concerne l'application de la loi aux fichiers automatisés des organisations politiques, syndicales ou religieuses, ainsi qu'aux fichiers de presse. Il déclare : *« Cette question est délicate, et le gouvernement a considéré qu'il convenait de s'en remettre sur ce point à la sagesse du Parlement. »*

Faisant pour terminer un parallèle avec les problèmes de la presse, il conclut : *« La première défense du citoyen est le droit de réponse. Vis-à-vis de l'informatique ce sera un droit de regard. Il s'agit toujours, face à de nouvelles puissances, d'aménager un nouvel équilibre. »*

Les députés passent ensuite à l'examen des premiers articles du texte qui consacre des principes généraux. M. FORNI (P.S.) demande que la loi soit également appliquée, non seulement aux fichiers informatisés et automatisés, *mais également aux fichiers* manuels. M. PEYREFITTE indique que le texte actuel concernera quelque cent vingt mille fichiers automatisés. L'extension proposée qui porterait ce chiffre à plusieurs dizaines de millions, ne serait pas, à son avis, *« raisonnable »*. Le député socialiste observe que son groupe propose également la création de commissions régionales. Son amendement est finalement repoussé. Est, en revanche, adopté un amendement de M. VILLA (P.C.) précisant que l'informatique *« doit être au service des citoyens »* et se faire dans le respect des libertés.

L'assemblée repousse ensuite plusieurs amendements de l'opposition qui prévoyaient :

— Une large information des personnes et une consultation des associations intéressées avant la création de fichiers publics informatisés ;

— L'interdiction, sauf exception, de recueillir des renseignements sur la vie privée d'une personne ;

— Le droit pour toute personne physique ou morale de s'opposer, pour des raisons légitimes, à ce que des informations nominatives le concernant fassent l'objet d'un traitement. Cet amendement socialiste est rejeté en scrutin public par 277 voix contre 181.

La séance est alors suspendue, le gouvernement désirant réunir les groupes de la majorité.

En séance de nuit, sous la présidence de Mme FRITSCH (Réf.), l'Assemblée examine les articles qui définissent de façon générale les pouvoirs de la commission nationale de l'informatique et fixent *sa composition* et son statut. Il est notamment précisé que les crédits nécessaires à cette commission sont inscrits au budget du ministère de la justice. La majorité étant en position d'infériorité numérique, un amendement socialiste est adopté qui prévoit le paiement à l'acte à la charge des usagers.

Sur le problème de la composition de cette instance, l'Assemblée est saisie de deux amendements, l'un communiste, l'autre socialiste, tendant notamment à conférer aux assemblées parlementaires le pouvoir de désigner plusieurs membres à la représentation proportionnelle, à faire élire les représentants du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation par l'assemblée générale de ces juridictions et à permettre la *représentation des organisations* syndicales et de la profession d'avocat. Le projet gouvernemental prévoit de son côté que les douze membres de la commission sont nommés par le gouvernement. *« Si le gouvernement refuse notre proposition*, annonce M. FORNI, *nous réviserons notre position et voterons contre le projet. »*

M. FOYER présente, au nom de la commission, un amendement transactionnel entre le texte initial, les *recommandations* du rapport Tricot et certaines des préoccupations de l'opposition. M. MARIE (R.P.R.) défend un amendement présenté par les trois groupes de la *majorité*, amendement élaboré au cours d'une réunion avec M. Peyrefitte. *« Pour que cette commission soit efficace*, estime M. CLAUDIUS-PETIT (réf.), *il faut qu'elle ne puisse jamais être soupçonnée d'être animée d'un esprit partisan, donc que nous lui garantissions farouchement son indépendance. »*

M. PEYREFITTE s'oppose aux amendements de l'opposition, puis critique la transaction proposée par M. Foyer dans la mesure où elle prévoit qu'un nombre important de membres seraient désignés par le Parlement, *« dans son sein et hors de son sein »*. *Il y voit « un précédent dangereux conduisant à une politisation excessive de la commission »*. Le garde des sceaux se rallie à la solution proposée par les groupes de la majorité.

M. Forni s'étonne de la méfiance du gouvernement à l'égard du Parlement. Il cite l'exemple américain et suédois. *« Vous voulez faire de cette commission*, affirme-t-il, *un instrument entre les mains du pouvoir, celui d'aujourd'hui ou celui de demain. Avez-vous peur des élections ? »*, demande-t-il.

Répondant à M. MASSON (P.R.), le ministre observe qu'un enseignant ou un avocat pourra être désigné au titre des *personnalités qualifiées*.

Au scrutin public, l'Assemblée rejette l'amendement communiste par 284 voix contre 177, puis l'amendement socialiste par 287 voix contre 179. Après avoir repoussé l'amendement de la *commission*, elle adopte par 282 voix contre 178 l'amendement de la majorité.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission qui supprime la disposition selon laquelle les mandats de président et de vice-président ne seraient immédiatement renouvelables qu'une fois. *« Sauf démission*, précise un amendement socialiste, *il ne peut être mis fin aux fonctions de membre titulaire qu'en cas d'empêchement constaté par la commission dans les conditions qu'elle définit. »*

L'opposition propose, sans succès, de créer des commissions régionales, le groupe socialiste de supprimer les commissaires du gouvernement et d'assurer la publicité des débats. Les sociétés vont néanmoins préciser qu'il sera interdit au secrétaire général d'exercer une activité professionnelle ou de détenir des participations dans des entreprises d'informatique. L'Assemblée précise également que, dans l'exercice de leurs attributions, les membres de la commission ne reçoivent d'instructions d'aucune autorité.

La séance est levée à minuit, la *suite de la discussion étant renvoyée à mercredi.*







(Dessin de PLANTU.)

● *Les avocats parisiens et le projet de loi.* — Dans une déclaration publiée à l'issue de sa réunion du mardi 4 octobre, le conseil de l'ordre des avocats au barreau de Paris indique qu'il lui *« apparaît indispensable que soient assurés l'accès individuel aux banques de données, le droit à l'effacement d'informations à caractère secret, et que soit mis en place un contrôle juridictionnel permettant l'exercice de voies de recours et assurant le respect des droits de la défense. »*.

« La réglementation des sondages instaure la censure »

affirme M. Lech, directeur de l'IFOP

« A qui profite la réglementation des sondages ? » A cette question posée mardi 4 octobre au cours d'une réunion du Collège pour une société de participation que préside M. Daniel Richard, M. Jean-Marc Lech, *directeur général* de l'IFOP, a répondu sans ambages : *« L'interdiction ne profitera pas aux hommes politiques ni au public, qui sera intoxiqué par le monopole de l'audiovisuel. »* Car l'élément essentiel de la loi de juillet 1977 qui réglemente les sondages électoraux est, selon M. Lech, l'interdiction de leur publication pendant les huit jours qui précèdent le scrutin, ce qui aboutit à une « censure » de la presse.

L'IFOP, a-t-il rappelé, s'interdira en conséquence de publier des sondages durant toute la durée officielle de la campagne électorale. M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, a assuré que *« la nouvelle loi étrangle la profession »*, alors que le sondage n'est qu'un *« instrument scientifique de connaissance de l'opinion »*, et il affirme : *« Ce ne sont pas les sondages qui font les élections, mais les élections qui font les sondages. »* Ceux-ci, pour M. Jaffré, n'ont pas d'effet multiplicateur sur l'opinion ni sur les décisions des électeurs. Et M. Lech a estimé que les sondages permettaient d' *« asseoir l'image d'un journal et d'augmenter sa vente »*, affirmant que *« les masochistes étaient ceux qui ne publiaient jamais de sondages »*.

Les responsables de l'IFOP et de la SOFRES redoutant que la loi ne favorise la prolifération de *mauvaises officines de sondages*. M. Georges Mesmin, député C.D.S. de Paris, a demandé à M. Lech comment l'IFOP, dans un sondage publié par *le Point*, pouvait le donner battu dans le seizième arrondissement au bénéfice d'un R.P.R. alors qu'il y serait — dans l'hypothèse envisagée — candidat unique de la majorité. Il aurait, de ce fait, subi un *« grand préjudice moral »*. M. Lech a reconnu que ce pouvait être là une *« erreur »*. La réponse a semblé un peu courte.

M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, a eu quelque mérite à défendre le principe de la réglementation des sondages dont *« la multiplication entraîne saturation et méfiance »* et qui s'accompagne de *« débordements, de manipulations et de risques de déformations »*. Il a toutefois regretté que n'ait pas été créée une *« commission nationale des sondages »* comme il le proposait et que la loi soit marquée par un *« parti pris de contraintes et d'interdictions »*. Il attend donc avec scepticisme les décrets d'application qui ne sont toujours pas parus. — A. P.

M. Chaban-Delmas a été reçu par M. Giscard d'Estaing

M. Jacques Chaban-Delmas a été reçu, mardi 4 octobre, au palais de l'Elysée. En annonçant cette visite, M. Lecat, porte-parole de la présidence de la République, avait précisé que l'ancien premier ministre s'entretiendrait avec *M. Giscard d'Estaing* en tant que président en exercice de la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.) et serait accompagné par M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et membre du bureau de la F.M.V.J.

MM. Chaban-Delmas et Monory ont évoqué avec le chef de l'Etat le congrès que la F.M.V.J. doit tenir, pour son vingtième anniversaire, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), dont le maire est *M. Henri Bangou (P.C.)*. L'ancien candidat à la présidence de la République s'est ensuite entretenu en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing, puis avec ses principaux collaborateurs : MM. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République ; Yves Cannac, secrétaire général adjoint, et Jean Serisé, chargé de mission auprès du président de la République.

M. Chaban-Delmas s'était rendu à l'Elysée le 13 mai 1975, à l'occasion d'un dîner offert en l'honneur de M. Teng Hsiao-ping, premier ministre chinois.

● *Les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat*, MM. Edgar Faure et Alain Poher, ont été reçus à déjeuner, mardi 4 octobre, par le président de la République. M. Raymond Barre assistait à ce déjeuner, consacré, a indiqué M. Edgar Faure, à un *« tour d'horizon général »* de la session parlementaire.

M. Alain Poher, président du Sénat, a été reçu, mardi après-midi 4 octobre, en sa qualité de président de l'Association des maires de France, par M. Raymond Barre, avec lequel il s'est entretenu des projets de réforme des collectivités locales et notamment de l'élaboration d'un statut du personnel communal.

M. Soisson : la République ne doit pas retomber à la discrétion des partis

Le parti républicain a clos mardi 4 octobre sa campagne en faveur des droits de l'homme par une réunion publique au palais de la Mutualité. M. Jean-Pierre Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, et Mme Marie-José Protais, présidente du comité exécutif de la section française d'Amnesty international, ont apporté leurs « témoignages ».

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a notamment déclaré : *« La défense des libertés ne peut être assurée que si le débat démocratique ne se transforme pas en affrontement. Or, à l'approche de l'échéance électorale, un climat inquiétant s'est installé. Les Français sentent bien qu'il leur est demandé de choisir non entre deux politiques, mais entre deux conceptions de la société. L'opposition, par le caractère extrémiste de ses propositions, porte la responsabilité de cette coupure en deux blocs. »* Il a aussi affirmé : *« Le président de la République est l'homme en charge de l'essentiel. Ses fonctions ont été conçues en 1958 « pour empêcher, selon les propres termes du général de Gaulle, que la République ne retombe à la discrétion des partis ». La République ne retombera pas à la discrétion des partis. Nous y veillerons. »*

Soulignant la nécessité, pour la majorité présidentielle, de retrouver son électorat de 1974, le secrétaire général a encore dit : *« Aujourd'hui, beaucoup s'interrogent. Certains, des jeunes notamment, qui en mai 1974 ont assuré la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, sont prêts à prendre un risque avec la liberté, tant est fort leur désir de changement. Je le dis : c'est au parti républicain qu'il appartient, dans la majorité, de répondre à leur attente. »*

Le C.D.S. « plus européen que jamais »

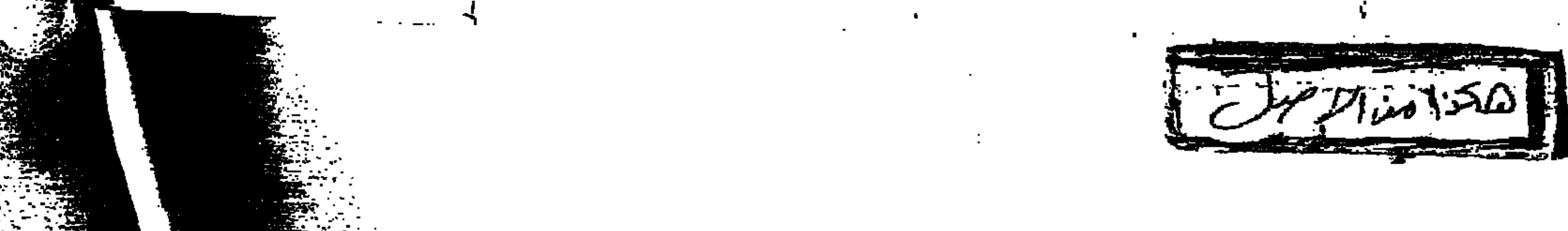
M. André Diligent, vice-président du Centre des démocrates-sociaux, a présenté, mardi 4 octobre à la presse, le chapitre du programme de son parti consacré à la politique étrangère. A cette occasion, il a indiqué que son mouvement souhaite l'institution d'une « fête de l'Europe » qui serait célébrée chaque année dans un des neuf pays, en présence des chefs d'Etat. Le C.D.S. suggère aussi que l'Europe se dote d'un hymne et que soit mis à la disposition des citoyens un passeport européen qui remplacerait les passeports nationaux. *« Nous sommes plus européens que jamais »*, a dit M. Diligent.

Dans leur plate-forme électorale, au chapitre intitulé « La France dans l'Europe », les centristes demandent une relance de la construction européenne, l'adoption d'un *« programme social européen »*, la *« remise en marche de l'Union économique et monétaire dans la perspective d'un modèle européen »*.

Pour relancer la construction de l'Europe, le C.D.S. suggère que soient définis *« au niveau du Conseil européen, pour les cinq années à venir, les objectifs prioritaires et les grandes orientations de la politique européenne tant dans le domaine communautaire que dans celui de la coopération politique et de la sécurité.*

» La spécificité et la solidarité européenne dans la défense devraient en particulier être clairement affirmées », lit-on.

● *Les membres de l'Association des Kanaks en France* ont décidé, mardi 4 octobre, de continuer l'occupation des locaux du foyer des étudiants calédoniens, foyer des étudiants calédoniens (1), à Paris, malgré l'expulsion sous *huitaine ordonnée, le même jour*, par le juge des référés. M. Jimmy Ounei, vice-président de l'A.K.F., a lancé un appel en vue de mobiliser les sympathisants de ce mouvement en France et en Nouvelle-Calédonie.



LA CRISE DE L'UNION DE LA GAUCHE ET SES RÉPERCUSSIONS

Les positions des partis restent figées

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche et le comité central du parti communiste ont siégé, mercredi 5 octobre, pour faire le point sur l'impasse dans laquelle est engagée l'union de la gauche. Le comité directeur du parti socialiste siégera pour sa part samedi 8 et dimanche 9 octobre.

Aucun indice ne laisse présager une reprise des négociations. M. Mitterrand a expliqué mardi, aux secrétaires fédéraux de son parti, que le seul moyen de « faire réfléchir » le P.C.F. consiste, pour le P.S., à se montrer ferme. Le soir même, à Nanterre, M. Marchais réaffirmait que la nationalisation des filiales des neuf groupes industriels inscrits dans le programme commun constitue pour les communistes une revendication essentielle sur laquelle ils ne sauraient transiger. Chacun reste donc sur ses positions, d'autant que M. Fabre a expliqué sur Antenne 2 que les propositions du P.C.F. n'étaient pas acceptables par les radicaux de gauche.

Faute d'un accord sur un programme de gouvernement, la gauche commence à se préoccuper de négocier au moins un accord électoral. Les socialistes ont déjà annoncé qu'ils entendaient rester fidèles à la règle du désistement en faveur de celui des candidats de gauche qui est arrivé en tête au premier tour de scrutin.

Le P.C.F. ne semble pas pressé de se prononcer, et M. Marchais a répondu que le problème ne se situait pas au niveau électoral, déplorant que ses partenaires paraissent clore, d'ores et déjà, le débat sur le programme.

Chaque parti s'attache à mobiliser ses troupes. Le P.C.F. va intensifier son action dans les entreprises. L'Humanité-Dimanche va publier, à partir du 19 octobre, des pages spéciales consacrées à cette action. La direction du P.S. se félicite, pour sa part, du réflexe de « patriotisme de parti » qui semble souder la formation socialiste. Face au P.C.F., les socialistes serrent les rangs. En revanche, la désignation des candidats pour les élections législatives fait apparaître des tensions entre la majorité et la minorité du P.S. en raison, semble-t-il, d'une certaine poussée du CERES.

Au cours de la réunion des secrétaires fédéraux du P.S., il a été fait état d'une certaine hostilité des militants communistes à l'égard des socialistes au sein des entreprises. En revanche, aucune répercussion grave de la crise de l'union de la gauche n'a été, pour l'instant, enregistrée au sein des conseils municipaux de gauche élus en mars dernier. Pour ces municipalités, le test décisif sera le vote des budgets si les retrouvailles entre communistes et socialistes n'ont pas lieu.

THIERRY PFISTER.

M. Marchais : les socialistes ont fermé la porte sans regret apparent

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, mardi 4 octobre à Nanterre :

« *Nous ne pouvons pas aller plus loin, plus avant, parce que, avec la question de la mise en cause par nos partenaires des neuf nationalisations prévues en 1972, nous sommes parvenus au point limite qui sépare la politique qu'attendent les travailleurs de celle que met en œuvre Giscard d'Estaing.*

» *On a dit que les discussions entre les partis de gauche avaient échoué à cause des questions idéologiques, c'est une contre-vérité. (...)*

» *Est-ce qu'il ne faudrait pas voir dans la perspective de ministres communistes appliquant avec leurs alliés un programme de transformations sociales et économiques profondes, est-ce qu'il ne faudrait pas voir là une des raisons pour lesquelles le parti socialiste a changé ?*

» *C'est une question. Mais ce qui est une certitude, ce qui, malheureusement, ne fait plus de doute aujourd'hui, c'est ce fait-là : le changement du parti socialiste. (...) Les dirigeants du parti socialiste maintiennent l'ensemble de leurs positions, qui sont à vingt pas derrière le programme commun signé en 1972. Ils savent qu'une telle attitude rend l'accord impossible. Mais leur choix semble fait. Ils ont fermé la porte sans regret apparent. Plusieurs déclarations indiquent même qu'ils envisagent le cœur léger l'hypothèse d'un gouvernement socialiste sans les communistes. En bref, tout le montre : le parti socialiste se détourne, davantage jour après jour, de l'union de la gauche. (...)*

» *Dimanche dernier, François Mitterrand a semblé définitivement tourner la page. « Je ne » répondrai plus », a-t-il affirmé. Et il n'a parlé que d'une chose, comme s'il n'y avait que cela qui, en définitive, l'intéressait vraiment : de la possibilité d'un accord électoral entre socialistes et communistes.*

» *Je veux le dire avec la plus grande netteté et avec la plus grande fermeté : ce qui est à l'ordre du jour entre les partis de gauche, ce n'est pas un accord de désistement réciproque aux élections ! Ce qui est à l'ordre du jour, ce qu'attendent les travailleurs, tous ceux qui veulent le changement démocratique, c'est la conclusion d'un bon accord entre les partis de gauche autour de la politique nouvelle dont le pays a besoin. Un bon accord sur un bon programme pour gagner en mars et pour changer vraiment : voilà ce qui est et ce qui reste notre objectif ; voilà à quoi nous allons, nous, les communistes, consacrer toutes nos forces ! »*

M. Fabre : nous refusons le capitalisme d'État

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, mardi 4 octobre, au cours du journal d'Antenne ^ :

« *Les nouvelles propositions du parti communiste sur les nationalisations sont apparues au-delà de ce que les radicaux de gauche ont accepté en 1972. Nous avons fait nous-mêmes des concessions en 1972. Peut-être pouvons-nous dire, nous aussi, aujourd'hui : nous n'irons pas plus loin.*

» *Le P.C. doit revenir au point de départ.* »

M. Fabre a, d'autre part, affirmé que son mouvement ne pouvait accepter d'aller vers « *une société de capitalisme d'État avec son cortège de bureaucratie, de centralisation, d'autoritarisme* ». « *C'est cela*, a-t-il dit, *qui est en cause. Nous ne désespérons pas que la porte se rouvre un jour et nous allons tenter à nouveau de reprendre le dialogue.* »

Il a conclu : « *Chaque fois qu'il se passe quelque chose dans la gauche, un fol espoir s'empare de la majorité. Nous sommes dans la gauche. Nous avons un certain nombre d'options. Nous allons les expliquer au pays qui attend un changement. Ce changement, nous pouvons l'apporter.* »

Dans les collectivités locales

● *Au nom du M.R.G.*, M. Michel Scarbonchi, délégué national des radicaux de gauche, chargé des collectivités locales, estime « *indécents* » les appels « *empressés et répétés* » du secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur « *tendant à obliger les maires de France à répondre, avant le 15 octobre, au questionnaire sur la réforme des collectivités locales* ». Dénonçant « *cette pression ministérielle inadmissible* », le délégué du M.R.G. demande aux maires de ne pas répondre au questionnaire du gouvernement « *avant qu'une information large et contradictoire n'ait été faite dans le cadre de leurs associations* ».

● *M. Charles Hernu*, délégué général du parti socialiste aux associations d'élus, précise que les élus socialistes présents au congrès de la Fédération nationale des élus républicains qui s'est tenu à Arles du 30 septembre au 2 octobre (*le Monde* du 1er octobre) n'étaient pas mandatés par le P.S., ce que nous n'avions d'ailleurs nullement laissé entendre. La F.N.E.R.M.C.R. regroupe, ainsi que nous l'avions indiqué, les élus appartenant aux différents courants de l'opposition, chacun d'eux adhérant d'autre part aux associations d'élus constituées au sein de sa propre formation politique. M. Charles Hernu indique que la Fédération des élus socialistes et républicains tiendra son congrès les samedi 29 et dimanche 30 octobre à Villeurbanne (Rhône).

● *Quatre conseillers municipaux d'Elancourt - Maurepas, appartenant au P.S.U.*, qui siègent au Syndicat communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines, regroupant les communes de la ville nouvelle, ont demandé, mercredi 5 octobre, la création d'une commission d'information « *permettant une circulation plus efficace de l'information entre les élus et vers la population* ».

M. Mitterrand : seule notre fermeté peut conduire le P.C.F. à réfléchir

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'est adressé mardi 4 octobre aux secrétaires fédéraux du P.S. pour leur expliquer les négociations sur l'actualisation du programme commun. Il a expliqué qu'un « *événement nouveau* » pourrait se produire « *si les socialistes maintiennent leurs positions* ». « *Il ne se produira rien si nous varions* », a-t-il ajouté.

« *Le programme commun reste le point fixe à partir duquel le parti socialiste continue d'envisager l'avenir. Ce programme continue à représenter les engagements que nous avons pris. (...) Le P.S. n'est pas à la merci de tel ou tel article de* l'Humanité. *Ce n'est pas cela qui nous fera changer d'un pouce. Nous sommes prêts à discuter à tout moment, mais seule notre fermeté peut conduire le P.C. à réfléchir.* »

M. Claude Estier, porte-parole du P.S., a indiqué que les secrétaires fédéraux ont adopté, à l'unanimité, une motion de confiance et de solidarité envers la direction du parti. M. Estier a souligné la satisfaction des dirigeants socialistes face aux réactions de la base du P.S. « *Habituellement*, a souligné M. Estier, *lorsqu'il y a des phases de difficulté avec le parti communiste, nous sommes souvent pris de vitesse par la machine communiste. Or il apparaît que, cette fois-ci, notre propre organisation a été rapide, efficace, et a permis aux responsables départementaux de disposer des éléments d'explication et d'information. Cette réunion a mis en évidence la totale cohésion du parti socialiste. Si le parti communiste a cherché à ébranler l'homogénéité du parti socialiste, il a atteint le résultat exactement inverse.* »

Les responsables fédéraux du P.S. ont reçu un « argumentaire » expliquant les positions défendues par le P.S. lors des négociations sur l'actualisation du programme commun. Dans ce document, le P.S. répond notamment à l'édition spéciale de *l'Humanité* dans laquelle le P.C.F. soulignait que M. Mitterrand avait « *reconnu que les nationalisations du programme commun toucheraient mille cinq cents entreprises* ».

Les socialistes répliquent : « *Que la nationalisation des neuf groupes ait des effets sur mille cinq cents entreprises est absolument incontestable, puisque tout ou partie des actions de ces mille cinq cents entreprises deviendront propriété publique. Qu'il faille en conclure que les mille cinq cents entreprises seront nationalisées, c'est faire dire aux mots plus qu'ils ne signifient. La sécheresse de 1976 a « touché » toute la France. Cela ne signifie pas que toute la France s'est mise, cet été-là, à ressembler au Sahel !* »

Le document du P.S. conclut à propos des négociations d'actualisation : « *Aboutir sur l'ensemble est désormais un problème de « climat », c'est-à-dire de volonté politique. (...) Le P.S. presse donc ses partenaires de renoncer à leurs surenchères, ou alors à leurs arrière-pensées, la victoire de l'union de la gauche est à ce prix.* »

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré mercredi 5 octobre au micro de France-Inter : « *La proposition du CERES de convoquer un congrès extraordinaire du parti n'est pas réaliste. Pour préparer un congrès, il faut au moins trois mois, ce qui nous amènerait en janvier, donc trop tard.* »

Le P.S. donne des précisions sur les entreprises qu'il propose de nationaliser

La note technique d'une douzaine de pages distribuée par la direction du P.S. aux premiers secrétaires fédéraux de ce parti traite successivement des différents points de désaccord apparus entre les partenaires de la gauche, lors des discussions d'actualisation du programme commun : nationalisations, force de frappe, offices fonciers agricoles, municipalisation des sols urbains, droit de vote des travailleurs immigrés.

Sur le premier thème — auquel sont consacrés les deux tiers de la note, — le P.S. confirme qu'il a proposé à ses partenaires l'application « *intégrale* » du programme commun : nationalisation de « *toutes les banques privées* » (alors que le P.G. « *voulait, à la demande du M.R.G., faire une exception en faveur des petites banques régionales* ») ; nationalisation des grandes compagnies d'assurances privées ; nationalisation des neuf groupes industriels de 1972 et de leurs deux cent vingt-sept filiales contrôlées à 98 % (*le Monde* du 24 septembre) ; adjonction à cette liste « *d'un nombre restreint de filiales* » possédées actuellement à moins de 98 % par les neuf groupes, mais « *représentant un élément important pour la mise en œuvre de la stratégie industrielle* » de la gauche et ayant « *un caractère de monopole ou de services publics* » (*le Monde* du 21 septembre) ; enfin nationalisation de quatre sociétés « *réintégrées dans le champ de 1972* » pour « *mettre en échec les manœuvres de certains groupes en vue d'échapper à la nationalisation* ».

La liste de ces quatre firmes est nouvelle (on ne parlait jusqu'ici que de la première).

● *Alsthom-Atlantique* (gros équipements, centrales thermiques et nucléaires) : 30 400 salariés et même 77 100 avec ses filiales majoritaires parmi lesquelles neuf firmes contrôlées à plus de 98 % : Ateliers et chantiers de Bretagne ; Alsthom Savoisienne ; Cetag ; Delle-Alsthom ; S.E.M.T. ; S.I.K.L. ; Sogerca ; Soget ; Unelec. Cette entreprise est née de la fusion d'Alsthom, issu de la C.G.E., avec les Chantiers de l'Atlantique.

● *Le Matériel téléphonique* (L.M.T.), dont le groupe américain I.T.T. a vendu en 1976 sa participation majoritaire (68 %) à Thomson-C.S.F., L.M.T. emploie 9 500 salariés.

● *Le Carbone Lorraine* (chimio-métallurgie de haute technologie), dont Ugine-Kuhlmann a vendu sa participation de 34 % à la Morgan Crucibe. Pechiney - Ugine - Kuhlmann possède de son côté 35 % du Carbone Lorraine, qui emploie 3 500 personnes, détient 45 % d'Ugine-Carbone et contrôle vingt-trois filiales étrangères.

● *Les Applications techniques de l'Ouest* (ex-Jouan-Quétin : appareils de laboratoire, équipements de chirurgie dentaire), vendu par Roussel-Uclaf à Creusot-Loire.

Le P.S. rappelle enfin qu'il a proposé des prises de participations majoritaires, pouvant, à terme, atteindre 100 %, dans quatre sociétés sidérurgiques : Marine-Wendel, Denain-Nord-Est-Longwy, Schneider, Chiers-Châtillon (par transformation en actions des prêts publics, par acquisition directe), ainsi que dans le secteur du pétrole (C.F.P., C.F.R., Total) et celui de l'automobile (Peugeot-Citroën).

« *Ces propositions* conclut le P.S. sur ce point, *vont au-delà du texte de 1972, où jamais le terme de filiale ne figure dans les passages dressant la liste des nationalisations.* » Le P.S., « *prêt à tout moment à reprendre les négociations* », s'étonne que le parti communiste ait « *jusqu'ici refusé de prendre en considération* » ces suggestions qui « *constituent pourtant une base pour la reprise des discussions* ».

La note socialiste affirme que le P.C. « *semble vouloir parvenir à un programme commun de type nouveau, faisant une part plus large à ses propres conceptions. Le P.S., qui ne partage pas cette vision, ne peut pas accepter ce nouveau programme* ».

Débats et interrogations au sein de la C.G.T.

La commission exécutive de la C.G.T. a, le 4 octobre 1977, confirmé en termes catégoriques la position prise par les dirigeants de la centrale dès le début de la crise sur l'actualisation du programme commun. Néanmoins, deux membres de la commission (sur une centaine) ont voté contre la déclaration publiée à l'issue de la réunion, fait assez rare dans les délibérations de la C.G.T.

« *Le seuil minimum des nationalisations inclus dans [le programme commun] a été fixé en 1972 afin d'ouvrir la voie à un processus de rupture décisif avec les orientations et la politique du régime actuel*, déclare la Confédération. *La C.G.T. l'a jugé comme tel, bien qu'étant en retrait par rapport à son propre programme d'action* (...). *C'est sur ces bases essentielles que la C.G.T. conçoit l'actualisation du programme commun et la réalisation de l'accord entre les partis de gauche souhaité par les travailleurs* (...). *Cette réaffirmation s'inscrit dans le cadre des responsabilités que la C.G.T. a prises en 1972, et qu'elle entend assumer pour que la grande espérance des travailleurs se réalise effectivement en 1978.* »

Commentant ce texte devant la presse, MM. Séguy et Krasucki ont repris les arguments déjà exprimés le 22 et le 26 septembre. « *Depuis cinq ans*, a dit le secrétaire général de la C.G.T., *nous expliquons aux travailleurs ce que signifient les nationalisations. Nous nous en sommes entretenus avec les trois partis de gauche. Jamais aucun d'eux ne nous a reproché une lecture maximaliste du programme commun. Si le fait de redire en septembre 1977 la même chose que ce que nous disions en septembre 1972, indispose l'un ou l'autre des partenaires, cela ne nous pose pas de problème, à nous. Nous souhaitons seulement que ceux qui s'en trouvent gênés disent pourquoi ce qui était jugé bon depuis cinq ans devient mauvais aujourd'hui.* »

La C.G.T. veut éclairer le débat, a-t-il été répété, mais en aucun cas n'entend se poser en arbitre. A aucun moment, les dirigeants cégétistes n'ont mis en cause tel ou tel parti ; ils se refusent à porter un jugement sur aucun d'eux.

Pourtant, selon les syndicalistes eux-mêmes, les délibérations de la commission exécutive ont été fort longues sur ce thème. Pourquoi ? Les participants, a dit M. Séguy, ont apporté des « *témoignages sur l'inquiétude de ceux qui sont concernés par les nationalisations, leurs inquiétudes, voire leur stupéfaction. Il y a ceux qui s'interrogent sur les causes du désaccord. Il y a eu aussi, dans quelques cas, ceux qui s'interrogent sur la légitimité de la déclaration de la C.G.T. du 22 septembre. Aucune organisation n'a pris cette attitude, qui est parfois celles de certaines individualités.* »

En fait, les deux voix « contre » sont celles de M. Claude Germon, rédacteur en chef du *Peuple*, organe officiel de la C.G.T., et de M. Pierre Carassus (Union départementale de Paris). Le premier avait posé la question dans *l'Unité*, organe du P.S., le 30 septembre : « *Rien ne doit être fait*, écrivait-il, *qui porte atteinte au crédit de la C.G.T. et à son indépendance syndicale.* »

Depuis plusieurs années M. Séguy et les autres dirigeants cégétistes s'efforçaient de montrer l'indépendance de la C.G.T. vis-à-vis du P.C., en dépit de la « double casquette » de nombreux dirigeants et de l'identité des positions.

Des dirigeants cégétistes, connus pour leur étiquette socialiste, comme MM. Duhamel et Laroze (membres du bureau), estiment que le comportement de la centrale est sans équivoque. A la base, les militants ou les sympathisants des divers bords sont moins convaincus, et les discussions sont fréquentes dans les ateliers ou les bureaux.

Ces réactions diverses ne sont pas sans répercussions sur les relations intersyndicales. Si la C.G.T. ne perd aucune occasion pour souligner ses convergences avec la C.F.D.T., et si les cédétistes se gardent de verser de l'huile sur le feu, le climat s'est de nouveau rafraîchi avec la FEN.

Cela a été sensible lorsque M. Henry a rencontré M. Séguy le 28 septembre pour préparer « la suite de la grève générale du 24 mai ». En effet, les dirigeants de la FEN se trouvaient, politiquement, plus proches de M. Bergeron, qu'ils avaient reçu le même jour. Si, dans la mouvance socialiste, les enseignants trouvent des identités de vue avec Force ouvrière, leurs relations avec la C.F.D.T. sont toujours plus ou moins réticentes. Si bien que l'organisation d'une grande journée d'action, sans doute en novembre, est un objectif vers lequel les militants ne se hâtent que lentement.

JOANINE ROY.







POLITIQUE

LES DIFFICULTÉS

Deux libres opinions

La fin d'une espérance ?

par JEAN CHARBONNEL (*)

NOUS pouvons parler sans complexe aux hommes de gauche. Nous sommes libres à leur égard comme ils sont libres vis-à-vis de nous. Nous les avons combattus sans concessions quand nous avons pensé que leur action ne correspondait pas à l'idée que nous nous faisions de la France et des Français. Depuis 1974, nous avons soutenu leur effort parce que nous avons cru qu'il était le seul, après notre échec des élections présidentielles, à pouvoir s'inscrire dans la perspective historique de progrès et d'indépendance que de Gaulle nous avait fixée, le seul qui pouvait amener le pays à sortir de la crise où l'enfonçaient un peu plus chaque jour l'incapacité et le conservatisme de la majorité giscardienne.

Mais ce combat de la gauche, nous le concevions comme un élan, celui de plusieurs forces rassemblées autour d'un projet *commun*. L'unité à laquelle la gauche semblait parvenue était très vite devenue une des raisons majeures de notre adhésion. Nous espérions même pouvoir signer son programme, car nous attendions de l'actualisation entreprise non seulement la mise à jour qui s'imposait, mais encore une réponse aux critiques que nous avions formulées à son égard.

Or cette grande espérance, qui était celle de millions de Français, paraît aujourd'hui s'estomper. Elle risque même demain de disparaître. Comme des millions de Français, nous nous interrogeons et, sans vouloir donner à la gauche de conseils ni de leçons, nous nous permettons, à notre tour, de l'interroger.

***

Que veut aujourd'hui la gauche ?

La gauche veut-elle prolonger le bail d'une droite à bout de souffle qui, en trois ans, a singulièrement réduit le rayonnement de la nation dans le monde, arrêté son équipement, compromis son avenir économique, accru les inégalités qui, déjà, pesaient sur la société française, triplé le nombre des chômeurs ?

La gauche veut-elle retourner aux démons de son passé qui avaient, pendant des années, retenu loin d'elle bien des esprits libres et des cœurs généreux ?

La gauche veut-elle consolider cette sorte de Yalta intérieur qui, après les déchirements de 1920, l'a si souvent divisée contre elle-même ?

La gauche veut-elle s'abandonner à la tentation d'une troisième force qui, une fois de plus, unirait de vrais conservateurs et de faux progressistes et, coupée des forces du travail et de la jeunesse, ne tarderait pas à conduire le pays à une nouvelle impasse, peut-être plus grave encore que celle où il se trouve actuellement ?

La gauche veut-elle désespérer Billancourt ? Il ne s'agit pas de poser cette question, comme jadis, pour tenter de dissimuler les hontes d'un « goulag », mais pour aller au fond des choses. La gauche veut-elle, la gauche peut-elle, plonger dans le désespoir tous ceux, et d'abord les plus démunis, qui avaient espéré de sa victoire une amélioration de leur sort ?

La gauche veut-elle désespérer le tiers-monde qui aspire à la justice, les peuples qui luttent pour leur indépendance, tous ceux qui, dans des pays et sous des régimes différents, attendent encore quelque chose d'une France rendue à sa vocation de coopération et de progrès ?

Oui, la gauche le veut-elle ?

Nous ne le croyons pas ; nous ne pouvons pas le croire. Mais certains le veulent peut-être en son sein, au point de préférer les facilités immédiates d'une rupture aux difficiles problèmes d'un accord de fond à long terme. S'il en est ainsi, ils doivent le dire clairement et rapidement.

Mais si la gauche refuse de s'abandonner aux forces de mort, il lui est encore possible de faire un bon usage de la crise qu'elle traverse : elle pourrait même en sortir renforcée, ne serait-ce que parce qu'elle aurait ainsi montré qu'elle est capable de se dépasser et de surmonter les apparentes fatalités de l'histoire.

(*) Ancien ministre, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition).

« Changer de cap »

par MICHEL MOUSEL (*)

LA journée du 28 septembre a vu la gauche franchir un pas de plus dans la logique de l'absurde. François Mitterrand et Georges Marchais ont, chacun au nom du programme commun et de l'union de la gauche, creusé un peu plus le fossé qui les sépare. Ils ont apporté, de surcroît, deux confirmations : le premier en reconnaissant que l'ampleur du désaccord est sans commune mesure avec le seul problème des nationalisations ; le second en exprimant sa crainte (pour ne pas dire plus) que le P.S. ait changé de stratégie.

Le P.C.F. et le P.S. s'installent donc dans la crise, sans la moindre lueur d'un arrangement. Après ce qui s'est dit, un replâtrage hâtif paraîtrait d'ailleurs bien artificiel, et la droite ne manquerait pas de l'exploiter. Une médiation ? Elle serait tout aussi illusoire, piégée d'avance dans le même scénario de discussions qui a conduit à la rupture : il suffit de considérer l'écho que les deux leaders ont donné à la tentative exprimée ici-même par Jean-Pierre Chevènement pour s'en convaincre.

Pourtant, le désarroi des travailleurs, dont nous avons chaque jour de multiples témoignages, montre bien à quel point le besoin d'unité suivait sa dynamique propre, indépendamment des textes, des méfiances et des polémiques. Cela mérite réflexion. Lorsqu'on affirme que la crise est sans issue, on part implicitement de l'hypothèse que le seul chemin de l'unité est celui de l'union de la gauche et du programme commun, tels qu'on les a connus depuis 1972. Est-il bien sûr que ce soit le seul chemin ?

***

Il faut bien se poser la question puisque, dans la négative, le pire peut arriver. Pas seulement la poursuite de la désunion, le risque d'une victoire de la droite, mais, par-dessus le marché, la réalisation du mal que le P.C.F. craint avant tout : un P.S. libéré de ses attaches à gauche et offrant à Giscard d'Estaing la divine surprise d'une possible troisième force. Mais ce n'est pas encore inéluctable, pourvu que tous ceux qui veulent sincèrement d'autres perspectives politiques s'y mettent, et si on trouve un chemin qui ne conduise pas aux mêmes impasses.

Le premier point de passage obligé, c'est de changer la nature même de l'unité. Quel contraste entre le spectacle télévisé et l'aspiration unitaire à la base ! Alors, pourquoi ne pas s'appuyer sur celle-ci pour qu'elle constitue l'élément moteur du dépassement des contradictions ? Il n'est pas trop tard pour mettre en œuvre ce qui a été écarté depuis six ans, la possibilité pour l'unité populaire de se structurer à la base, dans les entreprises et les quartiers, de se donner les moyens de débattre et d'élaborer ses propres revendications... En constituant ainsi un « tissu unitaire » très serré, on garantirait à coup sûr beaucoup plus les chances de battre la droite qu'en se contentant de réunions plus ou moins houleuses d'état-major.

Le second, c'est d'écarter ce qui est contingent — et notamment ce qui dépendra en définitive du rapport de forces réel créé en 1978 — pour s'attaquer à l'essentiel, au fond. Et l'essentiel, c'est ce que chacun attend d'abord d'une victoire de la gauche : comment sortir de la crise autrement que par les stériles politiques d'austérité en usage en Europe ? Cela oblige à ouvrir quatre chapitres au moins qui ont été traités mal, peu ou pas du tout dans l'actualisation du programme commun :

— L'emploi, pour répondre à l'aspiration de chacun d'avoir un emploi et de « vivre au pays » ;

— Les égalités, et pas seulement de salaires, mais de mode de vie, de formation, entre hommes et femmes ;

— Les nouveaux droits des travailleurs dans l'entreprise, pour développer leur contrôle et progresser concrètement dans le sens de l'autogestion ;

— La maîtrise du développement économique et social, en fonction des besoins librement exprimés, et par des moyens excluant la dégradation des conditions et de la sécurité de l'existence.

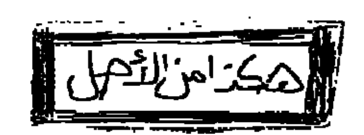
Alors on pourra parler autrement qu'en un dialecte juridico-financier, des nationalisations, de la fiscalité, de la politique internationale, etc. Bien sûr, nous disons pour notre part que chacune de ces grandes questions exige des réponses anticapitalistes que nous avons énoncées. Mais qu'on accepte au moins de partir des objectifs immédiats, et qu'on tente de se mettre d'accord. Un accord même limité sur ces objectifs vaudra bien mieux que le risque d'un compromis partiel entre des fractions de la droite et de la gauche !

***

Cette dynamique unitaire, nouvelle dans sa forme et son contenu, comporte un corollaire : la nécessité qu'y participent, chacune à sa manière, le plus grand nombre de forces populaires, politiques, syndicales, du cadre de vie, écologiques, etc. : de nouveaux interlocuteurs pour une nouvelle unité, faute de quoi les mêmes causes produiraient les mêmes effets. Et, tout particulièrement, les forces du courant autogestionnaire : les problèmes qu'elles posent se sont retrouvés en filigrane dans les discussions récentes, et il vaudra bien mieux qu'elles s'expriment sans interprètes.

C'est bien la raison pour laquelle le P.S.U. a pris la responsabilité d'adresser un appel aux travailleurs et à leurs organisations pour qu'on sorte de l'impasse par cette seule voie possible. Espérons que, contre la résignation, d'autres se joindront à nous.

(*) Membre du secrétariat national du P.S.U.



ENTRE COMMUNISTES ET SOCIALISTES

La gauche face aux grands problèmes nationaux

(Suite de la première page.)

Pour la politique étrangère, la seule référence dont nous disposions à ce jour est le programme commun première manière. Tout au long des discussions récentes, personne n'est jamais revenu sur ce qui y est exprimé. On peut dire que ce texte laisse le lecteur sur sa faim. Il ne contient pratiquement rien, en dehors de généralités bien intentionnées et banales, et du maintien non convaincu ni convaincant d'un certain statu quo en matière de sécurité et d'Europe : ainsi de l'alliance atlantique, qui doit disparaître par « dissolution simultanée du traité de l'Atlantique nord et du traité de Varsovie », dissolution dont les rédacteurs du programme savent aussi bien que quiconque qu'elle n'est nulle part envisagée et n'a, à vues humaines, aucune chance d'intervenir.

Alors, que faut-il penser ? Nous n'avons, en fait, d'autres points de repère que certaines évidences et certaines coïncidences.

⁂

Du côté des évidences, on pourrait dire, benoîtement et sommairement, que le parti socialiste est tourné vers les Etats-Unis et le parti communiste vers l'Union soviétique.

Pour ce dernier, bien sûr, il y a eu depuis 1972 cet « aggiornamento » dont on parle tant et qu'il serait à mon sens vain de nier, même si beaucoup pensent qu'au fond rien n'a changé. Eurocommunisme ou pas, il s'agit, en effet, d'une évolution générale.

Il n'en reste pas moins que les communistes sont à l'opposé des socialistes et restent attirés par la politique de Moscou. Pour le P.S., quelles que soient les diatribes de rigueur contre les sociétés multinationales, l'Amérique demeure la référence, et l'on sent le besoin de sa bénédiction. Ce n'est par un hasard si la tradition du voyage *ad limina* à Washington, héritée de la IVe République, est demeurée dans les réflexes. Certes, M. Mitterrand ne l'a pas accompli, après en avoir fait préparer les voies l'an dernier par ses collaborateurs. Mais c'est, dit-on, parce qu'il n'était pas assuré d'être, à cette occasion, reçu à la Maison Blanche. En avait-il impérieusement besoin s'il s'agissait, suivant la formule consacrée, d'un voyage d'information ?

Voilà pour les évidences. Il y a d'autre part, les coïncidences. J'en relève deux qui sont frappantes, l'une en 1972, l'autre en 1977.

En mai 1972, dans une entrevue retentissante à Moscou, Brejnev et Nixon avaient conclu la paix. Ils décidaient d'éviter à l'avenir tout affrontement entre l'Amérique et la Russie, de s'accorder sur une égalité de leurs armements nucléaires, de coopérer en tous domaines dans toute la mesure du possible. Implicitement, ils confirmaient le partage de leurs zones d'influence, sinon dans le monde entier, en tout cas en Europe.

Un mois plus tard, le 27 juin 1972, l'accord était conclu à Paris sur le programme commun, comme si rien ne séparait plus socialistes et communistes, y compris sur les problèmes internationaux essentiels. La détente est-elle un phénomène communicatif ?

En janvier 1977, Carter prend le pouvoir aux Etats-Unis. Quelles que soient les responsabilités à cet égard de l'un ou de l'autre des partenaires, les rapports russo-américains se détériorent rapidement. On recommence à parler à l'Ouest des dangers de la détente. Chacun s'interroge sur l'avenir des relations entre les deux géants.

Pendant la même période, les rapports entre le parti communiste et le parti socialiste s'aigrissent progressivement. Les discussions entre eux à partir de mai sur la mise à jour du programme commun deviennent de jour en jour plus difficiles, et l'on en arrive finalement à la rupture en septembre.

Que l'on me comprenne bien : je relève une coïncidence, une de plus. Je ne veux pas insinuer que, dans la pensée des dirigeants des deux partis, il y ait une volonté consciente d'établir un lien entre leur action ou leurs prises de position et la politique de Washington ou de Moscou. Pas davantage actuellement qu'en 1972. Je ne veux pas dire non plus qu'il y ait eu auprès de ces dirigeants intervention de Washington ou de Moscou. Ce qui frappe simplement, c'est la persistance des coïncidences, si fortuites puissent-elles être. Car on ne peut faire abstraction de la force des choses ni de l'air du temps.

Peut-être aurons-nous dans l'avenir l'occasion de relever une troisième coïncidence, qui serait fonction de la possibilité ou de l'impossibilité pour Russes et Américains de conclure un accord sur les armements nucléaires (dit SALT), lequel viendrait faire revivre la détente et nous replacerait un peu dans l'atmosphère du printemps 1972.

Quoi qu'il en soit, je le répète, la politique étrangère n'était guère un point fort dans le programme d'une coalition qui prétendait être en mesure de prendre en main les affaires de la France. Est-ce parce qu'il existe en profondeur un désaccord essentiel sur la position de la France face à la « rivalité-complicité » entre ces deux géants qui entendent dominer et partout se partagent les allégeances ? Ce qui est dit dans le programme de 1972 frappe par sa faiblesse, son inconsistance et même son caractère fallacieux (s'agissant notamment de la dissolution du pacte atlantique et du pacte de Varsovie).

⁂

Il en va de même pour la défense. A ce sujet, le texte de 1972 dénotait une ignorance attristante, sinon tragique, des réalités nationales et internationales. Etait-ce seulement le fait d'une absence prolongée du pouvoir, loin des responsabilités, et d'une opposition systématique à la politique des gouvernements que l'on combattait ? A la différence cependant de la politique étrangère, le négativisme se traduisait non par le maintien sans élan ni perspectives d'un certain *statu quo*, mais par des changements totaux et immédiats : réduction du service militaire à six mois, renonciation à l'arme nucléaire, arrêt immédiat des fabrications (assorti d'un certain doute sur la conservation des armements existants).

Ayant ainsi tout supprimé, le texte poursuivait par cette déclaration merveilleuse : « *Dans le cadre de ses tâches de défense nationale, le gouvernement définira une stratégie militaire permettant de faire face à tout agresseur éventuel, quel qu'il soit.* »

On croit rêver, mais c'est écrit.

Cinq ans plus tard, les auteurs eux-mêmes ont dû reconnaître que ce n'était pas possible. Etait-ce la perspective d'avoir à assumer bientôt les responsabilités nationales ? En tout cas, ils admettaient que la position de 1972 n'était plus soutenable. Il fallait donc changer, à tout le moins reconsidérer. Mais il n'est pas facile d'avoir à se désavouer solennellement à 100 %. Peut-être aussi certains ne comprenaient-ils toujours pas ou, plus simplement, ne parvenaient-ils pas à se décider. Alors les disputes ont éclaté et des désaccords sont apparus au grand jour.

Le parti communiste était probablement le moins embarrassé. Sa nature et son organisation lui permettent de prendre avec brutalité le tournant quand il le faut. L'arme nucléaire n'est donc plus pour lui proscrite, même si elle est acceptée dans la perspective d'un désarmement général. Il faudra même la développer. Et l'on en rajoute, invoquant comme toujours de Gaulle, la référence suprême : il s'agit en l'espèce de la défense tous azimuts. La méfiance à l'égard du P.S. se retrouve à propos de la décision d'emploi. Le chef de l'Etat — qui n'appartiendra jamais au P.C. — ne doit pas prendre la décision seul, mais au sein d'un conclave où les partis se retrouveront. La crédibilité de la dissuasion n'y gagnera pas, mais les deux géants auront chacun son avocat.

Chez les socialistes, tout était plus difficile, car les tendances sont diverses et elles se font entendre. On n'arrive pas à comprendre non plus si M. Mitterand, quels que puissent être son intelligence et son sens national, a une conviction arrêtée. Dans l'affirmative, il eût été naturel, compte tenu de l'enjeu, qu'il cherchât à la faire prévaloir chez les siens. Nous ne savons pas si cela a été le cas. De toute manière, comme les communistes, mais avec beaucoup plus d'emphase, les socialistes se sont réfugiés derrière le paravent commode du désarmement. Ils demandaient aussi que la responsabilité finale fût assurée par les Français ; façon de rassurer les consciences troublées et de régler des disputes internes.

Tout cet ensemble s'est retrouvé dans les accords et les contestations finaux. L'arme nucléaire faisait l'objet d'un ostracisme de principe. Elle était à la fois condamnée et conservée. Elle aurait été « maintenue en état », ce qui signifiait, paraît-il, qu'elle aurait continué à être développée (avec quelle conviction et avec quels moyens ?). Mais ceci était présenté comme secondaire. L'essentiel était le désarmement, lequel entraînerait bien sûr, plus tard, la renonciation à l'arme nucléaire. On déclarait donc vouloir organiser à ce sujet une conférence internationale (semblant ignorer qu'elle était déjà décidée par l'ONU depuis un an). Mais un point capital demeurait contesté, celui de savoir si en fonction des résultats de cette conférence la position finale à prendre aurait été soumise ou non à l'approbation des Français.

Encore une fois, on croit rêver. Nous en étions revenus aux fameuses motions du parti radical d'un lointain passé. Il y en avait pour tout le monde ; on ne savait même plus de quoi il s'agissait, de défendre la France ou de prendre des positions ambivalentes aptes à contenter les positions de fond les plus contradictoires.

Pour comprendre, disons qu'il y avait l'habillage et les réalités.

L'habillage, bien sûr, c'est le désarmement, conduisant lui-même à la renonciation à l'arme nucléaire. Qui ne serait pas en faveur ? Notre gouvernement actuel vient d'ailleurs de se saisir de la question et annonce des projets et une action internationale.

Depuis qu'il existe une organisation des Nations unies, elle parle de désarmement, exactement comme jadis la Société des Nations. Mais nous savons bien que, dans ce domaine comme dans les autres, tout dépend des deux géants. Ceux-ci sont en faveur de l'interdiction pour tous, sauf pour eux-mêmes, de l'arme nucléaire. La malheureuse conférence du désarmement de Genève à laquelle, scandaleusement paraît-il, la France a refusé de participer à cause du général de Gaulle, l'a bien démontré. Est-ce cela que l'on veut ?

La conférence des Nations unies sur le désarmement se tiendra l'année prochaine — après nos élections. Qui peut imaginer qu'elle aboutira à d'autres décisions effectives que la réunion d'une autre conférence ? C'est, en réalité, tromper le pays que de lui dire qu'un gouvernement fixera sa position définitive en fonction de ces palabres. Porter ce jugement n'est pas du cynisme mais de la simple honnêteté. Alors que ferait un gouvernement de gauche ? Aurait-il, vis-à-vis de la nation, d'autre décision à prendre que de maintenir et développer l'armement atomique ? C'est cela que les Français devraient savoir, même en l'absence d'un programme commun.

Un gouvernement conscient de ses responsabilités à l'égard de la nation, n'aurait d'autre solution que de poursuivre. C'est la triste et dure vérité, mais la vérité.

⁂

Encore faut-il que ce soit pour une défense efficace. Cela suppose trois conditions, au moins.

La première est que l'arme nucléaire demeure nationale, c'est-à-dire non intégrée dans un ensemble international. Cette condition ne semblait pas être remise en cause par la gauche. Il eût néanmoins mieux valu le dire.

La seconde condition est un effort continu de perfectionnement nucléaire demeure du même — si l'on ose ainsi s'exprimer — sont tels qu'à défaut d'un travail sans relâche, ce que l'on possède aujourd'hui, et qui est reconnu valable, se dévalue rapidement. Le fardeau est lourd, certes, mais non insupportable : depuis l'origine, la dépense consentie en faveur de l'armement nucléaire demeure du même ordre de grandeur que le déficit de la S.N.C.F. ! Qui a jamais dit à gauche (ou ailleurs) que celui-ci n'était pas tolérable, ou s'en est même préoccupé ?

En troisième lieu le pouvoir, c'est-à-dire l'ensemble chef de l'Etat - gouvernement, doit être crédible. On ne peut dire, hélas ! que les polémiques qui se sont multipliées entre communistes et socialistes aient donné l'impression de la détermination ou été de nature à persuader le monde de leur volonté de défense. Que peut en penser le Français, qui attend de son gouvernement qu'il prenne les responsabilités qui sont les siennes ?

Ceci conduit au dernier point, à savoir l'éventualité d'un recours au référendum pour faire prendre par un vote populaire la décision finale sur le maintien, ou non, de l'arme nucléaire. Observons d'abord qu'il faudrait modifier la Constitution, laquelle ne prévoit pas un tel transfert des responsabilités.

Ensuite, qu'est-ce que cela voudrait dire ? Evidemment que le pouvoir cherche à faire assumer une décision devant laquelle il se dérobe par la masse anonyme des citoyens. Ce n'est pas de cette manière que l'on gouverne un pays. Le corps électoral n'a pas à trancher des querelles ni à mettre fin aux états d'âme. On pourrait aussi prévoir des référendums sur le SMIC ou sur les nationalisations.

Mais tout ceci, me dira-t-on, est du passé puisque en définitive, au moins à ce jour, c'est la rupture qui prévaut. Cela est vrai. Il n'empêche que l'ensemble de ces polémiques sur la défense, comme les accords intervenus jadis, et non remis en cause, sur la politique extérieure, laissent songeur ou conduisent à se poser des questions.

La défense et la politique extérieure ne se séparent pas. N'est-on pas dès lors amené à discerner chez les ex-partenaires de la gauche des préoccupations touchant à la seconde lorsqu'ils débattent de la première ?

Pourquoi les communistes ont-ils remis en honneur le « tous azimuts » et insisté pour participer à la décision d'emploi, sinon pour s'assurer qu'au minimum la balance serait tenue égale entre Etats-Unis et Russie ?

Pourquoi M. Mitterrand a-t-il avec tant d'insistance déclaré que les propositions du P.C. signifiaient la fin de l'alliance atlantique, sinon parce qu'en matière de défense c'est pour lui finalement l'OTAN seul qui compte vraiment ?

Je fais peut-être des procès de tendance. Mais en tout cas les choses ne sont pas claires. Un jour, à défaut d'un raccommodement qui perpétuerait les équivoques, nous saurons probablement ce qu'il en est, car, quand il s'agit, comme c'est le cas, de l'essentiel, les ambivalences ne sont pas permises.

M. COUVE DE MURVILLE.

POLITIQUE

M. Sarre dénonce l'« illusionnisme » de l'action du maire de Paris

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, dressant le bilan de « six mois de M. Jacques Chirac dans la capitale », a dénoncé, mardi 4 octobre, au cours d'une conférence de presse, « l'illusionnisme et l'ambiguïté » qui, selon lui, caractérisent la politique du maire. Après avoir critiqué l'action passée et présente de M. Chirac, M. Sarre a estimé que « tous les vrais problèmes demeurent », notamment celui de l'emploi. Il a enfin exprimé l'inquiétude de son groupe à l'égard des orientations du budget de la Ville pour 1978, telles que M. Chirac les a esquissées dans nos colonnes. (« Le Monde » du 23 septembre.)

M. Georges Sarre a tout d'abord précisé que, aux yeux des socialistes, *« Paris n'est pas pour M. Chirac une fin en soi. Avant d'être un bastion dans lequel il se retranchera le moment venu, c'est d'abord une vitrine de son action »*. Cette conception « *électorale* » conduit le premier magistrat de la capitale à *« une fuite en avant dans l'invective et la surenchère »*. M. Sarre a également affirmé que, depuis six mois, M. Chirac a surtout *« su avec habileté reprendre à son compte les projets de l'ancien Conseil qui étaient valables — tels les dossiers des terrains Citroën, le bois de Boulogne ou celui de Vincennes, ou l'idée d'un parvis devant l'Hôtel de Ville — et avec vigueur jouer les redresseurs de tort d'une majorité qui s'était laissé aller dans des errements impopulaires, comme la rénovation des vieux marchés parisiens ou la percée autoroutière Vanves-Montparnasse (Vercingétorix).* » Le président du groupe socialiste a ajouté : *« Le domaine de l'emploi est le meilleur exemple de la fuite de M. Chirac devant ses responsabilités. Au mois de mai dernier, le maire de Paris a défini une politique de l'emploi qui consistait pour l'essentiel à se tourner vers l'État et la région et accessoirement à* « prendre quelques mesures ponctuelles à Paris », *selon l'expression de son adjoint, M. Kaspereit. Au plan municipal, il s'agissait notamment* — je cite — « de recenser dans les trois » mois les moyens qui pourraient » être mis en œuvre pour accompagner les mesures envisagées » au plan national et régional ». *Les trois mois sont largement passés, et ce simple recensement n'a toujours pas été présenté au Conseil de Paris. Quant au conseil régional d'Île-de-France, qui s'apprête à voter son budget pour 1978, il n'a retenu aucune des mesures proposées par le maire et n'a prévu qu'une vingtaine de millions pour la création d'emplois à répartir sur l'ensemble de la région parisienne. Quant aux amis politiques de M. Chirac, membres du gouvernement, ils n'ont apparemment pas entendu les suggestions qu'il a dû leur soumettre. (...) Alors,* a fortiori, *tous les vrais problèmes demeurent, la spéculation sur les sols, le niveau exagéré des loyers, les expulsions, le départ des entreprises industrielles, le chômage... Si on lui en fait le reproche, l'ultime argument tombe comme un couperet :* « Que voulez-vous, tout ceci n'est pas du ressort du maire. »

Pour M. Sarre, M. Chirac est l'« *homme au double visage* », maire de Paris et président du R.P.R., qui « *donne le triste spectacle d'un maire en conflit avec le premier ministre d'hier. (...) La personnalisation du R.P.R. en fait un homme seule, obligé de se multiplier au point de devoir se mettre en « vacances » de Paris, pour au moins six mois, jusqu'aux élections législatives* ». L'ancien candidat à la mairie de la capitale a également critiqué le système de gouvernement que M. Chirac a mis en place, notamment à travers les commissions extra-municipales de concertation. Il a déclaré : « *L'espèce de langage direct qu'il essaye de tenir, par-dessus les élus, à certaines catégories de Parisiens évoque immanquablement une sorte de gaullisme au rabais, une sorte de gaullisme sans projet.* »

Enfin, M. Sarre, évoquant la préparation du budget pour 1978, a noté l'« *inquiétude* » des socialistes, d'une part « *quant à la nature démocratique de la prochaine discussion budgétaire, dans la mesure où celle-ci doit être simplifiée* », d'autre part, « *quant aux orientations budgétaires esquissées par M. Chirac* ». Pour M. Sarre les discussions engagées entre la Ville et l'État sur la question des « *charges indues* » supportées par le budget municipal peuvent apporter « *une bouffée d'oxygène temporaire* ». Mais, a-t-il estimé, « *Paris, qui a subi une saignée démographique considérable et qui s'est vidé de sa substance industrielle, est voué désormais aux difficultés financières que connaissent déjà nombre de communes françaises* ». M. Sarre a conclu : « *Ces difficultés ne pourront être levées que par une nouvelle définition des rapports entre l'État et les collectivités locales que, seule, la politique de décentralisation préconisée par la gauche permettrait d'établir durablement.* »

ANCIENS COMBATTANTS

M. JEAN-JACQUES BEUCLER A PRIS SES FONCTIONS

M. Jean-Jacques Beucler a pris, le mardi 4 octobre, ses nouvelles fonctions de secrétaire d'État aux anciens combattants, en remplacement de M. Bord.

Pour sa première apparition officielle, M. Beucler ranimera le jeudi 6 octobre, à 10 heures, la flamme à l'Arc de triomphe en présence de M. Jacques Chirac, maire de Paris, du préfet de police et du préfet de région.

[M. Jean-Jacques Beucler, ancien élève de Saint-Cyr, a participé en tant qu'officier aux opérations d'Indochine. Prisonnier du Vietminh, de 1950 à 1954 — rude expérience qu'il narrera dans un livre vingt ans plus tard, sous le titre *Quatre années chez les Viets*, — il a quitté l'armée en 1955 pour le secteur industriel. Il était devenu, en avril 1977, secrétaire d'État à la défense dans le second gouvernement Barre.]

JUSTICE

DES MODIFICATIONS POURRAIENT ÊTRE APPORTÉES AU PROJET DE LOI SUR LE SECRET DE L'INSTRUCTION

La direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice a réuni, mardi 4 octobre, une conférence de presse pour examiner les réactions suscitées la semaine dernière par l'annonce d'un projet de loi sur le secret de l'instruction (*le Monde* du 29 septembre), créant le délit d'atteinte à la présomption d'innocence, mais susceptible d'être utilisé contre la presse. La chancellerie ne s'est pas montrée défavorable à certaines modifications qui pourraient être apportées au projet actuel.

Tout d'abord, les pouvoirs du juge d'instruction pourraient être étendus à des communications destinées à rectifier les erreurs commises dans la présentation des faits ; sans lui reconnaître la mission d'informer le public, qui relève selon la chancellerie du rôle des parties (avocats et parquet), il paraît ainsi admis que la limitation des pouvoirs du juge d'instruction — introduite par le Conseil d'État — bien que fondée dans son principe, eût été trop stricte dans son application.

Une seconde modification consisterait à préciser que le délit d'atteinte à la présomption d'innocence ne serait constitué que par une personne de mauvaise foi. Enfin, pourraient être exclues du champ d'application du nouveau texte les situations dans lesquelles une infraction aurait été commise publiquement et les faits que l'intéressé aura reconnus.

D'autre part, la chancellerie a l'intention de désigner, dans le ressort de chaque cour d'appel, un magistrat spécialement chargé des relations avec la presse, et envisage de mettre en place un séminaire de formation.

LA DÉLINQUANCE ÉCOLOGIQUE THÈME DU XVII° CONGRÈS DE CRIMINOLOGIE

Le dix-septième congrès français de criminologie, organisé par l'Association française de criminologie, aura lieu à Nice à la faculté de droit les 20, 21 et 22 octobre. Il aura pour thème « la délinquance écologique ». Les différents aspects de cette forme de criminalité sur laquelle les études sont encore peu nombreuses seront examinées ainsi que les différentes législations.

« LE CRI DE LA MISÈRE »

(*De notre correspondant.*)

Dijon. — *M. Louis Aymé, juge au tribunal des référés, vient de rendre une ordonnance d'expulsion de trente-cinq grévistes qui, depuis quatre semaines, empêchent l'approvisionnement et la sortie des produits fabriqués d'une confiturerie de Gevrey-Chambertin, la Duchesse de Bourgogne, une société contrôlée par le groupe Nestlé-Sopad.*

Pourtant, M. Aymé, qui est vice-président du tribunal de Dijon, écrit notamment : « Attendu que dans ce différend, dont il n'est pas exclu qu'il soit pour partie le cri de la misère... »

C'est sans doute la première fois, à Dijon, qu'un magistrat qualifie ainsi l'attitude des ouvriers revendiquant des augmentations de salaires. Parmi les trente-cinq grévistes cités, il y avait dix-neuf femmes dont les salaires ne dépassent pas 1 500 francs par mois...

Faits et jugements

Inculpation pour non-assistance à personne en danger après le meurtre d'une septuagénaire.

Trois personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été inculpées, lundi 3 octobre, de non-assistance à personne en danger, par Mlle Marie-Claire Delorme, juge d'instruction au tribunal de Briey (Meurthe-et-Moselle) après le meurtre dans la nuit de samedi 1er au dimanche 2 octobre de Mme Antonia Orzech, âgée de soixante-quatorze ans, à Valleroy. L'autopsie du corps de la victime a révélé que Mme Orzech était décédée des suites des nombreux coups portés sur tout le corps par son, ou ses agresseurs, et d'un enfoncement de la boîte crânienne.

Les enquêteurs estiment que la lutte a été d'une extrême violence, qu'elle a duré plus d'une heure, entre 1 heure et 2 h. 30 du matin, et que les voisins immédiats n'avaient pas pu ne pas entendre les cris de la vieille dame et le vacarme de la lutte, alors que le premier appel téléphonique est parvenu au commissariat de police vers 2 h. 30 du matin.

Grève à la CIMADE.

Le personnel de la CIMADE (Comité œcuménique d'entraide) est en grève depuis le lundi 3 octobre, à 14 heures. La section syndicale C.F.D.T., dont c'est le premier mouvement revendicatif de cette nature à la CIMADE, demande notamment à l'administrateur de cette association, régie par la loi de 1901, la réouverture des négociations salariales, l'assurance qu'il n'y aura pas de compression de personnel et que le service « *Migrants* » (la CIMADE comprend également les services « *Réfugiés et droits de l'homme* », « *Habitat-urbanisme* », « *Prisons* », « *Développement* » et « *Information* ») ne sera pas démantelé.

Le malaise qui règne parmi le personnel salarié de la CIMADE — soixante-deux personnes dont environ la moitié sont syndiquées à la C.F.D.T. — remonte en partie, semble-t-il, au « *non-remplacement d'un poste à l'alphabétisation* ». La section syndicale estime que ces questions « *se posent à un mauvais moment alors que l'on traverse une période où s'exerce une répression assez féroce contre les travailleurs immigrés* ».

Une première entrevue réunissant les délégués du personnel en grève et l'administrateur ainsi que le secrétaire général de la CIMADE a eu lieu mardi 4 octobre. Une autre rencontre a été fixée au jeudi 6 octobre.

M. Hector Villalon est remis en liberté.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, le mardi 4 octobre, un arrêt décidant la remise en liberté de M. Hector Villalon, inculpé depuis le 26 juillet dernier de complicité dans l'enlèvement de l'ancien directeur général de Fiat-France, M. Luchino Revelli-Beaumont.

L'inculpé devra verser une caution de 300 000 francs et se soumettre à un contrôle judiciaire avec obligation, notamment, de déposer son passeport au greffe et de se présenter au commissariat de police de sa résidence parisienne. M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction, lui avait accordé la liberté sous contrôle judiciaire et après versement d'une caution de 50 000 F, le 12 septembre, mais le parquet avait fait appel de cette ordonnance.

L'objecteur et la Convention européenne des droits de l'homme.

Le tribunal correctionnel de Montpellier, présidé par M. Joseph Deixonne, a relaxé, lundi 3 octobre, M. Gérard Barthélemy, vingt-huit ans, agriculteur à la communauté de l'Arche, à Roqueronde (Hérault), poursuivi pour avoir, alors qu'il était réserviste, refusé sa carte du service national et renvoyé son livret militaire. Dans ses attendus, le tribunal se réfère à l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950, ratifiée par la France, qui prévoit, en son premier alinéa, « *le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion et la liberté de changer de religion ou de conviction* ».

Ce texte reconnaît, selon le tribunal, « *un droit permanent à l'objection de conscience* », et on ne saurait, en conséquence, « *faire grief à Barthélemy, qui n'a pas revendiqué le statut légal d'objecteur au moment de l'accomplissement de son service actif, d'avoir changé de conviction postérieurement alors qu'il se trouvait en position de réserviste* ». — (Corresp.)

● *L'enlèvement de Graziella Ortiz-Patino.* — La police genevoise a refusé d'indiquer si les ravisseurs de Graziella Ortiz-Patino avaient de nouveau pris contact avec la famille et si une rançon avait été réclamée en échange de la libération de la fillette. Le père de cette dernière a annoncé à la télévision que les enquêteurs lui avaient promis de rester en dehors de toute négociation.

● *M. Gérard Nicoud* a été condamné mardi 4 octobre à quatre mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende par la cour d'appel de Besançon. La cour d'appel a confirmé la condamnation prononcée le 6 janvier par le tribunal de grande instance de Vesoul. M. Nicoud avait eu une altercation avec des policiers au cours d'une opération de collage d'affiches dans la nuit du 9 au 10 décembre 1976 à Gray (Haute-Saône) ; un agent de police avait été blessé d'un coup de poing à l'arcade sourcilière (*le Monde* du 7 janvier). Gérard Nicoud avait déjà été condamné le 20 septembre par la cour d'appel de Grenoble à deux mois de prison avec sursis et 2 500 francs d'amende en raison de l'occupation de la perception de Bourgoin le 12 mai 1975.

● *Le camion au million sept cent cinquante mille pièces de 10 francs.* — Trois mille des pièces contenues dans le camion dérobé le 27 juillet à la gare de marchandises de Lyon-Bercy ont été retrouvées, le 29 septembre, par les policiers de la brigade de répression du banditisme dans un box du Pré-Saint-Gervais, où elles se trouvaient à l'intérieur de leur sachet d'origine.

Le locataire du box, M. Michel Babikian, trente-sept ans, sans profession, demeurant 29, rue des Annelets, à Paris (20e), a reconnu les avoir achetées au prix de 6,75 francs l'unité à un individu dont il a refusé de dévoiler l'identité. Il a été conduit devant M. Jean Beyer, le juge chargé d'instruire l'affaire, qui l'a fait écrouer le 1er octobre.

● *Le Syndicat national des syndics administrateurs judiciaires* vient de se créer. Son conseil est composé de MM. Douezi, président ; Belluard et Soinne, vice-présidents ; Libert, secrétaire national; Bonnet, secrétaire adjoint; Lagrange, trésorier; Langlais et Rebut, membres. (219, boul. Raspail, 75014-Paris).

Les poursuites de M. Defferre contre M. Chirac.

La septième chambre correctionnelle de Marseille, qui examinait mardi 4 octobre le procès en diffamation intenté par M. Gaston Defferre, maire de Marseille, député des Bouches-du-Rhône (P.S.), contre M. Jacques Chirac, maire de Paris, député de la Corrèze (R.P.R.), rendra son jugement le 18 octobre.

Après la déclaration du maire de Paris, reproduite dans le quotidien *le Méridional*, selon laquelle M. Defferre aurait fait « *main basse sur la ville de Marseille* », le maire de Marseille avait intenté une action en diffamation le 12 avril contre MM. Chirac, René Merle, directeur du journal *le Méridional*, et l'un des rédacteurs de cette publication.

Le 2 juin, la septième chambre correctionnelle de Marseille avait rejeté la citation contre M. Chirac, le maire de Marseille ayant omis de demander la levée de son immunité parlementaire. En revanche, elle l'avait reconnu valable pour ce qui concerne M. Merle et le rédacteur du *Méridional*.

Mardi 4 octobre, une seconde citation introduite par M. Defferre a été examinée. Me Jean Gallot, le défenseur de M. Chirac, a affirmé que M. Defferre avait saisi le tribunal pendant une session parlementaire et après le délai de prescription de trois mois prévu en matière de diffamation.

Selon Me Paul Lombard, avocat de M. Defferre, la seconde citation a été envoyée à M. Chirac hors session parlementaire. Faisant référence à deux arrêts de la Cour de cassation, il a en outre déclaré que les poursuites entamées contre un parlementaire hors session devaient continuer après l'ouverture de la nouvelle session.

Des détenus, militants et sympathisants des NAPAP font la grève de la faim.

Neuf détenus — huit à la maison d'arrêt de la Santé et un à celle de Fleury-Mérogis — ont commencé, entre le samedi 24 et le mercredi 28 septembre, une grève de la faim pour obtenir « *la reconnaissance de leurs droits essentiels et la simple application de la loi* ».

Pour trois d'entre eux, MM. Michel Lapeyre, Frédéric Oriach et Jean-Paul Gérard, militants des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP), une conférence de presse a été réunie lundi 3 octobre. Leurs avocats et des membres de leur famille ont expliqué que depuis leur arrestation, le 13 mai dernier (*le Monde* du 28 mai), ils n'ont pu recevoir aucune visite (*le Monde* du 5 août), « *bien que n'étant inculpés que de transport d'armes de première catégorie, ce qui relève du tribunal correctionnel* ».

Les autres détenus, MM. José Cerreda, Ignace Congosdo, Jean-Paul Numez, José Pronelle, Michel Serbonnet et Philippe Tiard, s'affirment libertaires et antifranquistes pour les quatre premiers, sympathisants des NAPAP pour les deux autres. Ils réclament eux aussi le droit au parloir libre, le droit de se réunir dans la journée, la levée de la censure dans leur correspondance et l'application des dispositions relatives à la mise en liberté de droit après une détention provisoire de trois mois.

CORRESPONDANCE

Les difficultés des sociétés d'économie mixte

Après la publication de deux articles sur les difficultés de sociétés immobilières d'économie mixte de la région parisienne (le Monde *des 28 et 30 septembre), nous avons reçu de M. Jean Collet (P.C., adjoint au maire de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), une lettre dans laquelle il explique notamment :*

1) En ce qui concerne la contribution de la ville de Vitry au redressement de la situation financière de la SEMISE, on ne voit pas sur quoi vous fondez l'estimation élevée à 60,2 millions de francs de la participation de la ville. Celle-ci s'est limitée pour 1977 à sa participation dans l'augmentation du capital actuellement appelée à hauteur de 50 %, soit 2,450 millions. On ne peut y ajouter des opérations d'acquisitions de terrains à destination d'équipements publics pour le compte de la ville ;

2) Concernant les prétendues erreurs de gestion, il conviendrait plutôt d'établir clairement les responsabilités du gouvernement, à savoir les non-engagements financiers qu'il avait pris (subventions, prêts, etc.) ;

3) Concernant la SEMISE, voici les conséquences du non-respect par l'État de ses engagements :

— Retard de plusieurs années dans l'attribution des avances et des subventions promises par l'État ;

— Retard dans le règlement des dettes propres à l'État pour ses acquisitions de terrain ;

— Retard dans les autorisations de programmes.

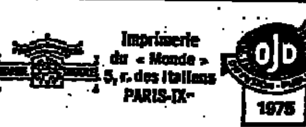
Tandis que les taux bancaires augmentaient et que les durées d'amortissement des emprunts étaient ramenées de trente à vingt et même à quinze ans.

Tout cela aboutissant à votre propre conclusion, c'est-à-dire un « dérapage des coûts de construction » sans que les collectivités locales soient responsables de cette situation.

Concernant votre article, il est curieux de constater que vous évaluez la contribution de la ville de Vitry à 60,2 millions de francs, alors que, dans le renvoi, vous détaillez le coût du « sauvetage » de la SEMISE à 26,2 millions pour les banques, 10,5 millions pour les autres actionnaires (dont la commune de Vitry fait partie pour 50 %) et 10 millions pour l'État. Total : 46,700 millions.

[Le chiffre concernant l'apport de la commune de Vitry-sur-Seine en « sauvetage » de la SEMISE est extrait d'un rapport de l'Inspection générale des finances postérieur de quelques semaines à ce règlement.]

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



DÉFENSE

BOMBES A NEUTRONS ET A AÉROSOL MADE IN FRANCE

La mort la moins chère

Au nom de considérations de coût-efficacité, qui incitent un pays à posséder l'armement le plus moderne ou le plus meurtrier pour le moindre prix, la France est à la veille d'avoir à choisir entre l'abandon ou l'adoption de nouvelles techniques qui relanceront la course internationale aux armements.

De l'aveu même des états-majors, un effort technologique est mené, aujourd'hui, dans tous les domaines militaires pour conserver la crédibilité de la panoplie française. C'est le cas, en particulier, pour la bombe à neutrons ou la bombe à aérosol, à l'exemple de ce qui se passe aux Etats-Unis.

Ainsi, les études françaises sur la bombe à aérosol — celle que les spécialistes appellent la bombe à détonation gazeuse qui agit par écrasement de l'objectif — sont suffisamment avancées pour que l'arme soit opérationnelle quatre ou cinq ans après une décision gouvernementale de la produire en série. Depuis trois ans, la France a consacré 1 500 000 F à évaluer un tel système et à l'expérimenter, à l'occasion d'une cinquantaine de tirs relativement discrets, au centre d'essais des Landes. La bombe à aérosol pourrait équiper, indifféremment, des missiles, des torpilles ou des lance-roquettes multiples. L'arme existe, déjà, depuis une dizaine d'années, aux Etats-Unis et en Union soviétique et elle a même été employée au Vietnam en 1971.

Pour la bombe à neutrons, la situation est plus complexe. Contrairement à ce que lui proposait le Commissariat à l'énergie atomique, le ministère de la défense a refusé de se lancer dans la mise au point d'armes nucléaires tactiques miniaturisées — baptisées « mininukes » par les Américains — qui ont pour effet d'atténuer l'écart existant entre les armes nucléaires et les armes classiques et qui abaissent le seuil de la dissuasion.

Mais, si de telles armes n'ont apparemment pas leur place dans la panoplie française, en revanche l'état-major des armées n'exclut pas l'éventualité d'un armement de puissance réduite, conçu pour l'efficacité de ses dommages collatéraux.

Des calculs financiers

L'arme qui répond plus précisément à cette définition est la bombe à neutrons, autrement appelée par les spécialistes : arme à effet de radiation accru. Il s'agit d'une bombe miniature à hydrogène, dont les effets de souffle et de chaleur ont été volontairement réduits et le dégagement neutronique développé pour transpercer les moyens de protection et anéantir les hommes à l'abri. Avec retard sur les Etats-Unis, qui l'ont expérimentée dès 1963, la France tente de rester, dans ce domaine aussi, dans le peloton de tête.

On explique aisément, dans les états-majors, que les armes nucléaires tactiques de la France — dont la puissance équivaut, à l'heure actuelle, à celle de la bombe d'Hiroshima, et pour lesquelles existent des limitations tactiques de leur emploi sur le terrain — provoqueraient des destructions telles qu'on pourrait imaginer des circonstances dans lesquelles un adversaire, doutant de leur usage, engagerait néanmoins la bataille. C'est pourquoi, des stratèges, tournant le dos à la dissuasion fondée sur la menace, se déclarent partisans de l'acquisition d'armes nucléaires — comme la bombe à neutrons — choisies pour leurs facilités d'utilisation.

En réalité, des considérations financières militent en faveur d'une telle attitude, et leur influence est loin d'être négligeable. Dans leurs calculs, les états-majors favorisent toujours l'arme qui leur garantit la plus grande efficacité pour le minimum de dépenses.

C'est ainsi que la bombe à aérosol est jugée d'une efficacité redoutable en regard d'un prix de revient à peine une fois et demie supérieur à celui d'une charge classique de trinitrotoluène. Si les études démontrent — comme il en est question en première approximation — que la bombe à neutrons coûte deux à trois fois moins cher que la bombe nucléaire classique, les états-majors s'estimeront autorisés à en réclamer d'urgence la production en série.

A l'heure où le gouvernement français se prépare à présenter aux Nations unies un plan de désarmement qui serait complet, général, progressif et contrôlé, le soin de ses techniciens à mettre au point — dans le secret de leurs laboratoires — des armes qui procureraient la mort la moins chère a de quoi indigner les plus endurcis.

JACQUES ISNARD.

L'UNION SOVIÉTIQUE EST EN MESURE D'ABATTRE DES SATELLITES MILITAIRES indique le ministre américain de la défense

Washington (*Reuter*). — L'Union soviétique est aujourd'hui en mesure d'abattre des engins spatiaux militaires américains, mais les Etats-Unis n'ont pas les moyens opérationnels de faire de même avec les engins soviétiques, a déclaré mardi 4 octobre à Washington le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown.

Il a indiqué que les Etats-Unis avaient maintenant entrepris la mise au point préliminaire d'un système anti-satellites pour faire pièce à la capacité soviétique en la matière. « *Les Soviétiques ont une capacité opérationnelle qui pourrait être utilisée contre certains satellites. Je trouve cela quelque peu inquiétant* », a remarqué M. Brown.

Les fonctionnaires du Pentagone ont précisé ensuite que M. Brown faisait allusion aux satellites d'espionnage à basse altitude. Les Etats-Unis ont mis au point un système anti-satellite dans les années 60, mais ils l'ont abandonné parce qu'il n'était pas très efficace, ont-ils ajouté.

Tous les efforts américains dans le domaine de la recherche spatiale militaire étaient concentrés, jusqu'à présent, sur le développement de systèmes défensifs, tels que des satellites de reconnaissance, de télécommunications et d'alerte aérienne avancée, a expliqué M. Brown.

Selon M. Bourges

UN JEUNE FRANÇAIS SUR CINQ ÉCHAPPE AU SERVICE NATIONAL

Un jeune Français sur cinq échappe à l'incorporation sous les drapeaux, précise le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, en réponse à M. Henri Ferretti, député P.R. de la Moselle, qui l'interrogeait (*Journal officiel* du 1er octobre 1977) sur les raisons des dispenses et d'ajournements aux obligations du service national en 1976. Les décisions de dispense et d'exemption du service national comptabilisées chaque année concernent, selon M. Bourges, des jeunes gens rattachés à des classes différentes d'âge.

Au 1er juillet 1977, la situation était la suivante : on a compté 422 816 recensés. Ont été déclarés dispensés (pupilles de la nation, soutiens de famille, doubles nationaux et responsables d'exploitation familiale), 21 392 jeunes Français. On été déclarés exemptés (inaptes physiques définitifs), 54 084. Sont en instance d'incorporation, 1 687 jeunes Français, et en appel différé (radiations, résidents à l'étranger), 8 388 ; soit, au total, 85 551 dispensés et exemptés, ce qui représente 20,24 % de la classe; et, donc, 79,76 % des jeunes Français sont soumis à l'incorporation.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE

La catéchèse déborde les frontières de l'Église

Rome. — Ce cinquième synode sera-t-il celui de la concorde et de l'unanimité ? Les dés ne sont pas jetés, mais, à considérer la teneur des quelque soixante-dix interventions déjà prononcées en séance plénière, on reste frappé sinon de la convergence, du moins de la complémentarité des accents. Quel contraste avec l'antagonisme et la virulence de certaines déclarations antérieures de clercs ou de laïcs qui se battent pour ou contre la catéchèse moderne. A noter d'ailleurs que, jusqu'à présent, aucun groupe de pression extérieur au synode ne s'est annoncé à Rome pour manifester sa combativité et chercher à influencer le cours de l'assemblée.

Qu'on s'en étonne ou qu'on s'en félicite, cette double constatation confère au synode une relative sérénité qui favorise la réflexion. L'Eglise hiérarchique est moins divisée que certains le croient. Les combats de Vatican II sont loin. Tout simplement, ils ont porté leurs fruits : les responsables de diocèses, qui sont des pasteurs plutôt que des hommes de doctrine, semblent avoir tiré les conséquences de la mutation post-conciliaire. Ils se sont éloignés d'une catéchèse scolastique peu attentive à sa portée évangélique. Chacun connaît l'histoire de ce jeune qui avait toujours le premier prix de catéchisme, mais qui affirmait à qui voulait l'entendre qu'il n'avait pas la foi. Les catéchètes aspirent moins aujourd'hui à dispenser un savoir qu'à communiquer un esprit, à rendre la charité contagieuse et à préparer les voies de la conversion intérieure.

De notre envoyé spécial

Les évêques — qui, soit dit en passant, boudent de plus en plus souvent le latin au profit de leur langue maternelle — ne se sont pas attardés sur des questions de méthode et de pédagogie. Excepté une ou deux interventions sur l'opportunité de ne pas abandonner la mémorisation de quelques formules-clés et de prières de base (par exemple Mgr Dermot Ryan, archevêque de Dublin, Irlande), les orateurs ont surtout insisté sur l'aspect doctrinal. La catéchèse, ont-ils dit, sous des formes différentes, se doit de transmettre la doctrine dans son intégrité au moyen de formules solides, éprouvées, et ne pas utiliser des approximations aventureuses qui n'ont pas reçu le label de l'autorité. Le cardinal Gabriel-Marie Garrone, préfet de la congrégation romaine de l'éducation catholique, a été très net. Il a déploré l'impact sur l'opinion de certains théologiens qui minent l'orthodoxie de l'intérieur.

L'anticatéchisme

L'importance des communautés de dimension réduite relayant plus ou moins la paroisse ne semble plus échapper à personne. La catéchèse n'est pas l'affaire exclusive de clercs ou de spécialistes mais de tous les croyants. Les lieux de la catéchèse se sont déplacés ; elle se développe non seulement à la paroisse, à l'école, dans la famille, dans des groupes chrétiens de toutes sortes, mais aussi dans les mass media. Les pères du synode comprennent de mieux en mieux que la télévision ou la presse sont des instruments d'édification ou de démolition de la foi avec lesquels il faut très sérieusement compter.

Si l'instruction religieuse des jeunes reste capitale, celle des adultes l'est encore davantage (formation permanente). Le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, n'hésite pas à parler de la « *pression anticatéchétique* » exercée en Pologne par la société communiste ainsi que des résultats de cet « *étouffement* » exercé du dehors de l'Eglise.

Les représentants de l'épiscopat tanzanien, qui vivent dans un milieu socialiste favorable au christianisme, considèrent surtout la catéchèse dans ses ramifications communautaires. Ils préconisent de répartir au maximum les responsabilités parmi les laïcs déjà habitués à un climat d'autogestion et, en conséquence, parfaitement aptes à jouer un rôle d'animation. Les séminaires, estiment-ils, devraient préparer les futurs prêtres à utiliser ces méthodes.

Les problèmes sociaux, dont on aurait pu craindre, *a priori*, qu'ils n'émergeraient guère, n'ont pas été oubliés. Une catéchèse qui ne mettrait pas en lumière les conséquences sociales de l'Evangile, et notamment le partage des biens, serait non seulement tronquée, mais inefficace. L'orthodoxie sans l'orthopraxie est une coquille vide.

Antériorité et « circularité »

Le premier évêque français à intervenir fut Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale de France. Il a d'abord noté que, si le pourcentage des non-catéchisés était en augmentation, la catéchèse n'en demeure pas moins un « *service ecclésial ayant son statut propre* » et qui ne peut devenir une « *entreprise privée livrée à l'arbitraire de chacun* ». Evêques et prêtres ont donc à exercer une double tâche « *d'impulsion et de discernement* ».

Importante remarque dans la conjoncture actuelle, où l'on a parfois tendance à donner une priorité à la vie par rapport à l'enseignement : « *L'annonce de la Parole de Dieu précède et fonde l'expérience religieuse du chrétien et non l'inverse. C'est l'Eglise confessant le* Credo *qui engendre la foi. Affirmer cette antériorité de la profession de foi sur la vie de foi, c'est reconnaître deux réalités qui sont fondamentales, surtout à notre époque : premièrement, la gratuité de la foi, et donc l'absolu de Dieu dans la vie et dans les engagements des chrétiens ; deuxièmement, l'unité de la foi, et donc la solidarité de tous les chrétiens à travers leur diversité.*

» *Cependant, tout catéchisé qui entend l'annonce de la Parole de Dieu possède une expérience humaine antérieure. Celle-ci conditionne ses réactions devant la proposition de la foi et sa compréhension du langage catéchétique.* »

L'évêque a exprimé le désir que cette question soit approfondie par le synode lors des prochaines réunions de groupes. Il convient, en effet, d'examiner de quelle sorte d'antériorité l'on parle (chronologique ? théologique ?). Car, entre foi et vie, il y a réciprocité de service et pour ainsi dire « *circularité* ». Les normes chrétiennes ne procèdent pas d'un système mais d'un discernement opéré à partir des attitudes du Christ.

HENRI FESQUET.

● RECTIFICATIF. — Après la publication, dans *le Monde* du 29 septembre, de la supplique adressée à Paul VI concernant les travaux du synode sur la catéchèse, signée par une trentaine de prêtres et de religieux et une soixantaine de laïcs, nous avons reçu la mise au point suivante :

On nous prie de préciser que le Père Epagneul, fondateur des Frères missionnaires des campagnes, n'est plus supérieur de cet ordre religieux depuis 1961. « *Cette présentation est d'autant plus dommageable,* nous écrit le prieur général de l'ordre, *qu'aucun membre de notre institut n'aurait accepté de signer ce texte.* »

UN LIVRE DE Mgr LUIGI BETTAZZI

Les évêques sont-ils passifs ?

De notre correspondant

Rome. — Un livre, dont la parution est imminente, risque de faire quelque bruit en Italie et au Vatican. Son auteur est Mgr Luigi Bettazzi, évêque d'Ivrea (Piémont), connu pour ses prises de position peu conformistes en matière religieuse et sociale.

Publié par l'éditeur turinois Gribaudi, l'ouvrage a pour titre Farsi uomo, confessioni di un vescovo (« Devenir homme, confessions d'un évêque »). *Mgr Bettazza y développe les thèmes qui lui ont valu d'être traité — selon ses propres termes — de* « complice de la gauche, évêque rouge, bénisseur du communisme ». *On doit, en effet, à cet ancien auxiliaire du cardinal Lercaro à Bologne toute une série de démarches et de déclarations en faveur des objecteurs de conscience, des prêtres ouvriers, de l'élection des évêques par les fidèles. Le dernier « exploit » de ce franc-tireur de cinquante-quatre ans fut l'envoi, il y a quelques mois, de deux lettres ouvertes sur les questions politiques et sociales aux secrétaires généraux de la démocratie chrétienne et du parti communiste.*

Comme Mgr Camara

Les idées de Mgr Bettazzi sont très proches de celles de Mgr Helder Camara (Récife) ou de Mgr Guy Riobé (Orléans). Mais, en Italie, elles prennent une résonance particulière. Dans le livre, on apprend que la conférence épiscopale italienne reste dépendante du Saint-Siège : « Sans le vouloir, *écrit l'évêque d'Ivrea,* on risque d'encourager une certaine passivité des évêques. Ils peuvent se sentir davantage poussés à connaître le détail de directives prises ailleurs qu'à en élaborer eux-mêmes de nouvelles ou à présenter des suggestions au pape et à ses collaborateurs. Cela vaut en particulier pour les problèmes économiques. » *Il y a bien, dans la conférence épiscopale, une minorité qui est contraire à cette attitude mais elle n'a guère les moyens de se faire entendre, estime l'auteur.*

Beaucoup d'autres affirmations de Mgr Bettazzi feront grincer des dents. Celle-ci, par exemple : « Les évêques devraient s'encourager à choisir pour leur Eglise une vie pauvre d'appuis politiques, pauvre de moyens économiques, pauvre d'apparence d'autorité. (...) Il serait triste que l'histoire nous contraigne à une attitude aussi profondément évangélique au lieu de l'avoir choisie nous-mêmes. » *Ou encore cette phrase :* « Quand les partis qui se disent chrétiens recueillent les voix des riches et des puissants, au-delà de leurs convictions religieuses et idéologiques, et que le monopole de la revendication et de la défense des classes plus pauvres est laissé à qui professe des idéologies non chrétiennes, il y a quelque chose qui ne va pas. »

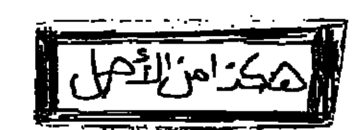
ROBERT SOLÉ.

L'ABBÉ MARIE-JEAN MOSSAND EST NOMMÉ A SAINT-BERNARD DE MONTPARNASSE

L'abbé Marie-Jean Mossand, qui succède à l'abbé Bernard Feillet à la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, y célébrera l'eucharistie, le samedi 8 et le dimanche 9 octobre, pour marquer l'entrée dans ses nouvelles fonctions. Originaire du diocèse de Besançon, l'abbé Mossand, soixante-cinq ans, était directeur adjoint du service interdiocésain des travailleurs immigrés.

L'abbé Feillet, précise la revue diocésaine de la région parisienne *Présence et Dialogue*, demeure en rapport avec le cardinal Marty en vue d'une nouvelle nomination, tandis que l'abbé Pierre Talec, pressenti après sa mutation comme responsable du centre Jean-Bart comme successeur possible de l'abbé Feillet, est nommé, pour une année, « en mission d'études et de recherches ».

[Ainsi, ce « *compromis plus ou moins heureux* », pour citer un des membres de la communauté de Saint-Bernard, marque le dénouement, au moins provisoire, de ce qu'on a appelé l'affaire Feillet-Talec. La communauté de Saint-Bernard, qui s'en est déclaré très Bernard s'en est déclarée très satisfaite.]



Transmise à l'A.I.E.A. par le Club de Londres

La « charte » des exportations de technologie nucléaire est définitivement établie

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), devrait recevoir, dans les prochaines semaines, plusieurs textes élaborés par les quinze pays du Club des pays exportateurs de technologie nucléaire qui s'est régulièrement réuni, à Londres, depuis 1975 (1). La décision en a été prise au cours de la dernière réunion du Club de Londres, les 20 et 21 septembre dernier. Cette « charte », qui fixe des règles auxquelles acceptent de se soumettre les Quinze pour harmoniser leurs politiques d'exportation dans le but de limiter les risques de prolifération nucléaire, diffère peu des textes initialement adoptés à la fin de 1975 par les sept premiers pays du Club et qui avaient donné lieu au début de 1976 à un échange de lettres entre leurs gouvernements.

Les règles adoptées par les Quinze sont, dans l'ensemble, plus restrictives que celles qui ont été fixées par le traité de non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.), puisqu'elles imposent aux pays acquéreurs non signataires du T.N.P. de soumettre les installations qu'ils achètent au contrôle international. Elles n'ont cependant pu être adoptées qu'au prix de discussions serrées, les délégués français, indique-t-on à Paris, ayant dû notamment se battre pour qu'elles n'aient pas pour effet de forcer ces pays à s'aligner complètement sur le T.N.P. Les Américains, les Britanniques, les Canadiens et les Soviétiques voulaient en particulier que le pays acheteur mette sous contrôle international non seulement l'installation ou les matières stratégiques faisant l'objet d'un contrat avec un pays exportateur mais l'*ensemble* de ses activités nucléaires. La France, qui n'est pas signataire du tratié, a refusé que soit de la sorte instituée une « *carte forcée* » du T.N.P.

Les principales mesures

Une prochaine réunion du Club de Londres sera organisée « *dès que cela sera jugé approprié* », cette expression recouvrant des positions bien divergentes : les Britanniques, par exemple, souhaitent que le Club continue régulièrement ses rencontres, les Français estimant, pour leur part, qu'une telle réunion n'aura pas d'objet tant que ne sera pas achevé le « *programme international d'évaluation du cycle du combustible nucléaire* ». Rappelons que ce « *programme* », dû à l'initiative du président Carter, sera « lancé » au cours d'une première réunion d'experts, du 19 au 21 octobre prochain à Washington : prévu pour durer deux ans, il étudiera huit « chapitres » recouvrant tous les aspects des cycles de combustible nucléaire possibles (*le Monde* daté 2-3 septembre).

La « charte » adoptée par les membres du Club de Londres compte, dans sa dernière rédaction, trois textes. Le premier fixe les règles applicables aux transferts de technologie nucléaire ; le deuxième énumère la liste des matériels soumis à ces règles ; le troisième précise les garanties de protection physique que le pays acheteur doit s'engager à exercer sur ces matériels.

● POUR LES PAYS SIGNATAIRES DU T.N.P., les règles ajoutent de nouveaux engagements à ceux déjà souscrits au titre du traité (engagement à ne pas procéder à des explosions nucléaires; mise sous contrôle international de l'ensemble des activités nucléaires) :

— Le client devra respecter des « standards » concernant la protection physique des installations ou des matières qui lui sont vendues ;

— Il s'engage, pour une durée de vingt ans, à ne pas reproduire, pour lui-même ou pour un pays tiers, les installations vendues (ce que les Anglo-Saxons appellent *non copyright*) sans les mettre, à leur tour, sous contrôle international ;

— Il s'engage à ne pas rétrocéder à un pays tiers les installations vendues sans exiger de lui les mêmes conditions ;

— Surtout, il ne peut pas dénoncer ces règles, alors qu'il peut toujours dénoncer le T.N.P. pour des raisons par lui jugées graves.

● POUR LES PAYS NON-SIGNATAIRES DU T.N.P., les règles adoptées par les Quinze, en plus des précédentes, prévoient :

— L'engagement d'une utilisation à des fins pacifiques ;

— La mise sous contrôle international de l'installation vendue.

Dans les milieux français, on se plaît à souligner que le contrat signé avec le Pakistan pour la livraison d'une installation de retraitement respecte l'ensemble de ces règles.

Le texte ajoute, d'autre part, que, pour ce qui concerne les installations « sensibles » que sont les usines d'enrichissement et de retraitement, le pays vendeur devra « recommander » à son client de les construire dans le cadre d'installations « multinationales » ou « régionales ». Certains pays, comme le Canada, avaient souhaité que cette internationalisation soit obligatoire ; la France, notamment, s'y est opposée.

Enfin, les Quinze se sont entendus, au cours de leur dernière réunion, sur les « sanctions » applicables au client qui violerait ses engagements : certains voulaient un embargo automatique, au cas, par exemple, où il ferait exploser un engin nucléaire : faisant toujours valoir que ce serait imposer le T.N.P. à des pays qui ne l'ont pas signé, et qui ont donc le « droit » de mettre au point de tels engins par leurs propres moyens, la France s'y est une nouvelle fois opposée. Il est finalement prévu que, en cas de violation supposée ou reconnue, les Quinze se réuniraient pour en établir, si c'est nécessaire, la matérialité, et juger des mesures à prendre.

La liste des matériels et matières soumis à ces règles comporte notamment, en plus des matières fissiles (au-dessus d'une quantité jugée « insignifiante ») : tous les réacteurs, à l'exception de toutes petites installations de recherche ; les cuves de réacteur ; les barres de contrôle ; le graphite pur de « qualité nucléaire » ; les tubes de zirconium (2) au-dessus d'une certaine quantité ; les pompes primaires de réacteur ; certaines machines de chargement et de déchargement de combustible, etc. ; les installations d'enrichissement, de retraitement, de fabrication du combustible nucléaire ; l'eau lourde et les installations permettant de la fabriquer.

Le troisième texte, sur les garanties de protection physique, reprend pour l'essentiel les recommandations de l'A.I.E.A.

X. W.

(1) En plus des Etats-Unis, qui en avaient suscité la création, le Club de Londres réunissait initialement le Canada, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Union soviétique et la R.F.A. En 1976, ils ont été rejoints par la Belgique, la Tchécoslovaquie, la R.D.A., l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède et la Suisse.

(2) Le zirconium entre notamment dans la composition des gaines entourant le combustible nucléaire.

UNE EXPOSITION AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Sciences et techniques soviétiques

Le Palais de la découverte accueille, jusqu'au 3 novembre, une exposition, « Science et technique en U.R.S.S. », qui permettra au public de voir divers appareils et maquettes relatifs à l'astronautique soviétique, l'énergie nucléaire, la métallurgie, l'électronique... Deux autres expositions sont organisées parallèlement : « L'urbanisme en U.R.S.S. » à l'Agora de la ville nouvelle d'Evry, jusqu'au 16 octobre, et « L'enseignement supérieur en U.R.S.S. », du 17 au 30 octobre, à l'école d'architecture et des arts décoratifs de Grenoble.

Les visiteurs du Palais de la découverte pourront voir quatre maquettes d'engins spatiaux : la sonde Mars-3, premier objet à se poser sur cette planète en février 1971 ; un satellite de télécommunications Molnya, et un satellite Meteor de mesures météorologiques ; enfin, le satellite Oreol, conçu dans le cadre de la coopération franco-soviétique, et qui a permis d'étudier les aurores boréales.

Sont aussi exposées une calculatrice de poche électronique et une chaîne haute-fidélité, qui sont de bons témoins de l'actuel développement économique de l'U.R.S.S. On peut voir aussi un bel ensemble de cristaux artificiels, y compris des diamants.

Dans le domaine de l'énergie nucléaire, l'U.R.S.S. expose la maquette d'un Tokamak-10 d'étude de la fusion thermonucléaire, celle du réacteur à neutrons rapides BN-600 refroidi au sodium liquide, et qui doit avoir un rapport de surrégénération de 1,4 ; autrement dit, il produira 140 grammes de plutonium chaque fois qu'il consommera 100 grammes d'uranium. Il y a aussi des maquettes montrant les deux types de centrales nucléaires dont s'équipe l'U.R.S.S.

L'inauguration de cette exposition a été l'occasion, pour M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, de rappeler l'importance de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la recherche scientifique. Un programme décennal d'approfondissement de cette coopération a été adopté, le 30 septembre, lors du voyage de M. Raymond Barre à Moscou. Il porte sur les neuf thèmes de l'astronomie, de la chimie, de la géologie, de la sismologie, des sciences de la vie, de la biomédecine, de l'agronomie, de l'énergie solaire et de la biologie marine. La coopération dure maintenant depuis une dizaine d'années, et le ministre a rappelé quelques conditions nécessaires à son épanouissement : la stabilité des contacts entre laboratoires, la nécessité de « *dépasser les frontières administratives* », et celle d'une évaluation critique des résultats. — M. A.

★ Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Prix d'entrée, 3 F.







ÉDUCATION

A Clermont-Ferrand

Un professeur licencié fait la grève de la faim dans un centre d'apprentissage

Quatre cent cinquante élèves sont privés de cours

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le Centre de formation des apprentis du bâtiment de Clermont-Ferrand a fermé ses portes le mardi 4 octobre. La décision avait été prise la veille au terme d'une réunion extraordinaire de l'association pour la formation professionnelle dans le bâtiment et les travaux publics, qui gère l'établissement.

A l'origine de la crise : la grève de la faim commencée depuis dix jours par un professeur d'enseignement général de français et de législation, M. Paul Banny, prêtre ouvrier, militant C.F.D.T. licencié en juin dernier et qui réclame sa réintégration. L'enseignant travaillait depuis quatre ans au centre.

Malgré la décision de l'association gestionnaire, l'enseignant continue sa grève de la faim dans la salle des professeurs. Quatre cent douze apprentis préparant un C.A.P. et quarante élèves de la classe préparatoire d'apprentissage sont privés de cours.

Au mois de juin, le comité central de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics avait décidé de supprimer quinze postes d'enseignants dans l'ensemble des centres dont il assure en France la coordination. A cette même époque, un accord national avait été signé par la direction et les syndicats prévoyant la mutation ou le reclassement des licenciés. L'accord fut appliqué pour quatorze enseignants, mais M. Banny fut laissé pour compte. Son licenciement avait reçu l'aval des services de la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre.

Récemment, M. de Rodat, président de l'association gestionnaire, déclarait : *« Je préfère que le centre ferme ses portes plutôt que de voir la réintégration de M. Banny. »* C'est chose faite depuis mardi.

Une grande partie des vingt enseignants du centre de Clermont-Ferrand considèrent que la mesure prise à l'encontre de M. Paul Banny s'inscrit dans un contexte de « répression ». « *En sept ans*, rappelle la section C.F.D.T., *dix-neuf personnes ont été sanctionnées, dont sept licenciées ou contraintes à démissionner.* » Le 23 septembre, la très grande majorité des enseignants avaient débrayé pour demander le respect des accords nationaux.

Le conseil d'administration de l'association gestionnaire comprend six représentants des employeurs, six représentants des salariés (trois C.G.T., deux C.F.D.T. et un G.G.C.), ainsi que ceux du C.F.A. de Clermont-Ferrand, un représentant de la municipalité, deux membres cooptés, un représentant de la chambre de commerce et d'industrie. Le président, au cours de cette réunion, avait lâché du lest : si M. Banny quittait le centre, il recevrait son salaire jusqu'à connaissance du résultat du recours déposé auprès du ministre du travail par la C.F.D.T. En revanche, si l'enseignant continuait la grève de la faim dans l'établissement, il considérerait que les cours ne pourraient être décemment assurés et proposait la fermeture du centre.

Seule la C.F.D.T. s'est opposée à la proposition. La C.G.T., tout en condamnant les licenciements, considère d'un mauvais œil le type d'action engagé par M. Banny. « *Il est regrettable*, déclarent les délégués de la C.F.D.T., *que l'unanimité n'ait pu se faire au niveau des syndicats de personnel. La fermeture du centre n'est rien d'autre, en effet, qu'un abus de pouvoir du président, et elle ne se justifiait pas.* »

Mardi, dans la salle des professeurs du C.F.A. de Clermont-Ferrand, désespérément vide, M. Paul Banny a fait son dixième jour de grève de la faim, entouré de ses collègues et amis de la C.F.D.T.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Grève pour un demi-poste à Périgueux

LES LYCÉENS ATTENDENT TOUJOURS LA RENTRÉE

La rentrée n'a toujours pas eu lieu pour les élèves du lycée technique Albert-Claveille de Périgueux (Dordogne). Depuis le 15 septembre, les agents techniques sont en grève pour obtenir un demi-poste supplémentaire. De ce fait, l'internat — où sont accueillis les trois quarts des élèves — ne peut héberger les lycéens venant de régions parfois très éloignées suivre les enseignements techniques spécialisés de l'établissement.

Une centaine de lycéens ont manifesté, le mardi 4 octobre, dans les rues de Périgueux pour demander la reprise des cours. La veille, les parents d'élèves avaient rencontré le recteur de l'académie de Bordeaux. Au cours de cette entrevue, M. Renaud Paulhian devait expliquer qu'il manquait des postes dans la plupart des établissements — six sur neuf — de la ville, mais que ce n'était pas une raison suffisante pour se mettre en grève.

● *Le Père Jean-Michel di Falco* vient d'être nommé directeur de l'Institut supérieur de pédagogie (I.S.P.) par Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris. Le Père di Falco, qui reste directeur des classes élémentaires de l'école Bossuet, succède à l'I.S.P. à Mme Bernadette Aumont.

Fondé en 1963, l'I.S.P. réunit des chercheurs et des enseignants en pédagogie. Il doit emménager prochainement dans les locaux restaurés de l'ancien palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

[Agé de trente-six ans, le Père di Falco était depuis 1974 directeur du centre d'information sur les techniques d'enseignement (département audiovisuel de l'I.S.P.).]

● *Une délégation de la Fédération des conseils de parents d'élèves*, conduite par M. Jean Cornec, a rencontré mardi 4 octobre une délégation du parti socialiste, composée de MM. Pierre Mauroy et Pierre Bérégovoy, membres du secrétariat, et de M. Louis Mexandeau, député. Les deux délégations ont renouvelé leur opposition à la réforme Haby. Elles ont aussi constaté leur accord sur « *l'objectif de la création d'un grand service public, laïc, gratuit et rénové d'éducation nationale, intégrant, sur une base volontaire et selon une procédure négociée, sans spoliation ni monopole, les établissements privés recevant des fonds publics, en assurant des garanties à tout leur personnel* ».

APRÈS NEUF ANS D'EXISTENCE

Fermeture de la crèche « sauvage » des Beaux-Arts à Paris

Après deux heures d'occupation, une trentaine de manifestants ont évacué, mardi 4 octobre vers 13 h. 30, le bureau du sous-directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts à Paris. La police avait été appelée, mais l'évacuation s'est effectuée sans heurts. Les manifestants voulaient obtenir la réouverture de la crèche « sauvage » installée dans les locaux de l'école. Lundi matin, à la rentrée, les parents avaient trouvé la porte de la crèche fermée et clouée. Un avis du directeur annonçait : « *La présence de chantiers importants dans l'établissement, qui poursuivront leurs activités au cours des mois à venir, fait obligation, pour des raisons de sécurité, de suspendre les activités du Centre d'activité des enfants des Beaux-Arts.* »

La crèche « sauvage » des Beaux-Arts, née des rêves de mai 1968, avait résisté à bien des « coups de chien ». Installée depuis l'automne 1969 dans les locaux de l'école, elle prit de l'extension dans la cour en 1974 sous forme de « *dômes* » imaginés par des étudiants et des professeurs d'architecture (*le Monde* du 28 décembre 1974). Mais le spectacle de ces formes rebondies indisposait quelques riverains et les dômes furent rasés. Jusqu'à l'été dernier, la crèche avait regagné deux pièces et une cuisine dans un bâtiment de l'école. Aujourd'hui, elle est officiellement fermée.

A l'évidence, l'administration, qui s'était vu imposer la crèche, ne se réjouissait guère de la présence des enfants. Elle fermait cependant les yeux et même... ouvrait le porte-monnaie. Les parents, étudiants des Beaux-Arts pour la plupart, ou résidents du quartier, payaient 250 francs par mois (nourriture et couches comprises). Mais les cinq « permanents » étaient rémunérés par l'école. L'an dernier, le directeur avait encouragé les parents à demander l'agrément de la Protection maternelle et infantile (P.M.I.). Agrément accordé pour une année, reconductible sous réserve qu'une éducatrice diplômée fût recrutée, ce qui fut fait pour cette rentrée 1977.

Si la sécurité est le seul motif de la fermeture — et tous les parents sont prêts à reconnaître qu'il n'est pas prudent de faire passer quarante enfants de deux à cinq ans sous les échafaudages, pourquoi ne pas avoir cherché un autre local, une autre formule avec les parents, au lieu de licencier les cinq permanents de la crèche ainsi que l'éducatrice diplômée ? L'unité pédagogique n° 6, celle de l'architecture, la plus contestataire au sein de l'Ecole des beaux-arts venant d'être transférée à l'autre bout de Paris, il restait un abcès qu'il était tentant de nettoyer.

Car la crèche des Beaux-Arts n'est pas une crèche comme les autres : les parents y sont chez eux. Ils s'occupent eux-mêmes des enfants, les accompagnent en groupes au cirque, font la cuisine avec eux ; les horaires sont souples, de 9 heures à 19 heures. Et cela dure depuis neuf ans...

La direction de l'école et le cabinet du ministre de la culture vont proposer de « recaser » les enfants dans des crèches voisines... s'il en existe avec des places disponibles.

Si la crèche des Beaux-Arts est définitivement fermée, elle aura disparu le jour même où Mme Nicole Pasquier, déléguée nationale à la condition féminine, reçue à l'Elysée, est tombée d'accord avec le président de la République pour admettre « *qu'il manque énormément de crèches* » et qu'il « *faut trouver des solutions.* »

CHARLES VIAL.

DEUX NOUVEAUX CENTRES DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT POURRAIENT ÊTRE INSTALLÉS EN PROVINCE

Le Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.), qui emploie cinq cents agents techniques et administratifs et quatre cents enseignants qui assurent l'enseignement par correspondance (1), ne sera pas transféré de Vanves (Hauts-de-Seine) à Rennes. C'est ce qu'on indique au ministère de l'éducation, en réponse aux rumeurs de transfert qui circulent depuis plusieurs semaines parmi le personnel du centre. Il a bien été envisagé, à la demande de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), de décentraliser certains services dépendant du ministère de l'éducation, mais ces projets sont aujourd'hui abandonnés. En revanche, il est prévu d'installer deux nouveaux centres de télé-enseignement, dont l'un à Rennes. Ces deux centres s'ajouteraient aux six qui existent déjà (Grenoble, Lille, Lyon, Rouen, Toulouse, Vanves).

Alerté par les personnels du centre de Vanves affiliés à la C.G.T., au SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) et au SNAU (Syndicat national de l'administration universitaire, FEN), M. Guy Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine, avait déposé une question orale à l'Assemblée nationale, le 28 septembre, demandant les raisons d'un transfert qui « *ne peut qu'avoir des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels* » et « *aboutirait en fait au démantèlement et au dépérissement de cet indispensable service public* ».

(1) *Le Monde* du 24 février.

MÉDECINE

LA SITUATION FINANCIÈRE DES MATERNITÉS PRIVÉES EST EXTRÊMEMENT GRAVE soulignent les responsables de l'U.H.P.

« *Les maternités privées sont dans une situation financière extrêmement grave* », a déclaré le mardi 4 octobre, M. Hebert, délégué national de l'Union hospitalière privée (U.H.P.), qui vient de publier un Livre blanc sur l'obstétrique (1). La décision récente du ministère de la santé et de la Sécurité sociale de relever de 20 % les forfaits de salle d'accouchement des maternités de la région parisienne semble une mesure tout à fait insuffisante aux représentants des cliniques privées : selon eux, la comparaison du coût de revient normal d'une maternité conforme aux normes avec les prix moyens pratiqués réellement démontre une insuffisance de prix de près de 100 %.

Les dirigeants de l'U.H.P. expliquent les difficultés des maternités notamment par la crise de la natalité, qui a fait chuter le taux d'occupation de ces établissements à moins de 71 %, et par les normes édictées en 1956 et 1972, jugées « *trop sévères* » : « *Il conviendrait ainsi*, a estimé M. Hebert, *de moduler les normes de personnel en fonction des taux d'activité des établissements.* »

Les responsables de l'hospitalisation privée n'ont pas pris position sur les déclarations du professeur Denoix, directeur général de la santé, affirmant que près du tiers des lits de maternité étaient en surnombre. Mais ils demandent aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités : « *Si on considère que la crise de la natalité est passagère*, ont-ils affirmé, *il faut nous donner les moyens de maintenir l'équipement obstrétrical ; sinon, il est indispensable quand la carte sanitaire le permet, de rechercher les possibilités de reconvertir ces lits dans d'autres disciplines.* »

(1) *Hospitalisation nouvelle*, n° 62, août-septembre 1977, 148, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

POLICE

Armons-nous...

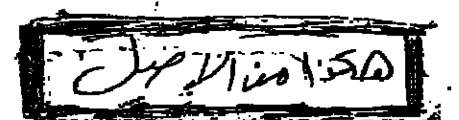
« Les fonctionnaires et agents des administrations publiques chargés d'un service de police ou de répression sont autorisés à acquérir et à détenir des armes et munitions des catégories 1 (§§ 1, 2, 3, 4), 4 et 6. »

Cet obscur article d'un arrêté du 12 mars 1973 suscite aujourd'hui quelque émoi dans les rangs de la police. Depuis quelques mois, le ministère de l'intérieur a décidé de mettre en pratique ce texte vieux de plus de quatre ans en suggérant aux fonctionnaires, à grand renfort de notes de service, d'acheter eux-mêmes les armes que nécessite leur mission (1). En ces périodes d'austérité, l'économie est d'importance — un pistolet de calibre 9 millimètres coûte, au bas mot, 1 500 F — même si, pour ne pas se montrer trop pingre, l'administration, à défaut de « prime d'outillage », offre de payer les cartouches.

Mais une telle disposition entraîne aussi à brève échéance un risque de prolifération d'armes de tous calibres. Gardiens de la paix comme inspecteurs tant soit peu fortunés vont pouvoir acheter, avec la bénédiction de leur employeur, Smith et Wesson, 357 Magnum, pistolet-mitrailleur, voire mitrailleuse ou fusil-mitrailleur (ces deux dernières armes figurant au paragraphe 4 de la première catégorie). Alors que l'emploi des armes par la police est déjà jugé parfois abusif, qui se souciera de contrôler l'usage d'une gigantesque panoplie de dizaines de milliers d'armes de tous les calibres ? — J. Sn.

(1) Contrairement à une idée répandue, de nombreuses catégories de personnes sont autorisées à détenir des armes : outre les policiers et agents des « *services de répression* », sont concernés par ces dispositions les fonctionnaires « *exposés à des risques d'agression* », les porteurs ou convoyeurs de valeurs ou de fonds, les officiers d'active, les officiers généraux du cadre de réserve, les officiers de réserve et les sous-officiers d'active. Les entreprises « *qui se trouvent dans l'obligation d'assurer la sécurité de leurs biens ou le gardiennage de leurs immeubles* » sont également autorisées à acquérir et détenir des armes de catégorie 1 (à l'exclusion du paragraphe 4) et 4. Les membres des associations sportives de tir peuvent détenir de six à douze armes de première catégorie (pistolets de 9 millimètres au moins, carabines et fusils de tout calibre) ou de quatrième catégorie à percussion centrale (moins de 9 millimètres).

● *La C.F.D.T. et la réforme des structures de la police.* — « *Les mesures indiciaires n'ont été que le sucre qui permettait de faire passer la dragée* », a déclaré mardi 4 octobre M. Georges Guillermou, secrétaire général de l'Union fédérale C.F.D.T. de la police nationale, à propos des réformes indiciaire et structurelle de la police décidées par le ministère de l'intérieur (*le Monde* daté des 3 et 29 septembre). M. Guillermou a notamment critiqué le projet de réforme du code de procédure pénale tendant à attribuer la qualité d'officier de police judiciaire à tous les inspecteurs et à certains officiers de la police en tenue, texte qui devrait être discuté au Parlement lors de la présente session. « *Sous couvert d'une meilleure efficacité, cette réforme met en place des structures que nous n'hésitons pas à qualifier de dangereuses pour les libertés individuelles et collectives* », a déclaré M. Guillermou.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

COURBET AU GRAND PALAIS

LE TROISIÈME HOMME

QUI était Courbet ? Une brute, un crétin, comme on l'a souvent dit, un hercule forain de la peinture, un paysan du Danube pétaradant dans le vallon d'Hippocrène ? Non, Courbet est une force de la nature plus riche de sensualité et d'instinct que de lectures, mais c'est aussi un homme d'une grande sensibilité, bon, sincère, fort malin à ses heures, un artiste d'une admirable délicatesse de main et surtout un peintre dont l'intelligence visuelle et le pouvoir d'assimilation défient l'entendement. Dès ses débuts, tels qu'on peut les voir dans la première salle de l'exposition (*les Amants dans la campagne, l'Autoportrait au chien noir,* les portraits de Juliette et de Baudelaire), pas une hésitation, pas une défaillance : Picasso lui-même n'est pas allé aussi vite, et, comme nous ne savons rien de sa formation, on serait tenté de dire qu'il est un de ces autodidactes qui savent tout sans rien avoir appris.

Il n'a rien appris, mais il sait fort bien ce qu'il veut : faire table rase, renoncer au sujet, tourner le dos à l'Antique et à l'Italie. « *Phidias et Raphaël nous ont mis le grappin dessus,* dit-il, *le Titien et Léonard sont des filous.* » En fait, il connaît parfaitement la peinture italienne (les motifs michelangelesques ne sont pas rares dans son œuvre et *l'Homme à la ceinture de cuir* est peint sur une copie de *l'Homme au gant* du « filou »), mais tous ses regards se tournent vers l'Espagne et vers Rembrandt, découvert au cours d'un voyage en Hollande et qui sera le plus constant de ses modèles intérieurs.

Un bourgeois de campagne

Une table rase, disions-nous, et un coup de force : *l'Après-Dînée à Ornans,* exposée au Salon de 1849. Tout le premier Courbet est déjà dans cette œuvre : un éclairage sombre et mouvant, une pâte profonde, la plénitude reposée et silencieuse des formes, un refus absolu de composer, d'arranger, de signifier, la volonté de donner à la scène de genre les dimensions et la dignité de la grande peinture. « *Cet intérieur grand comme nature,* écrivait un critique de l'époque, *ces portraits de famille déguisés en tableau de genre colossal, sont une nouveauté étrange ; cela ne s'est jamais fait, mais c'est là précisément le mérite singulier de M. Courbet, le coup d'audace de son talent rude et naïf.* »

C'est vrai : cela ne s'était jamais fait, et le coup d'audace sera encore plus rude lorsque Courbet expose au Salon de 1850 *l'Enterrement à Ornans,* où l'on a pu voir un souvenir des tableaux de corporation hollandaise, mais qui apparaît surtout comme un défi lancé aux grandes compositions de David et des peintres romantiques. Le titre exact de la toile est : *Tableau de figures humaines, historique d'un enterrement à Ornans.* Courbet réalise ici ce qui avait été vingt ans plus tôt l'ambition de Balzac : la transposition épique de la réalité la plus humble, l'identification de l'historique et du quotidien, et si, comme l'a dit Chesterton, le génie du dix-neuvième siècle est d'avoir proclamé « l'apothéose de l'insignifiant », eh bien, tout le génie du dix-neuvième siècle est dans ce tableau-là.

« Les colonnes d'Hercule du réalisme », a-t-on dit de *l'Enterrement.* Oui, mais quel réalisme ? Certes, la réalité est toujours révolutionnaire, mais je ne crois pas à une interprétation « socialiste » du tableau, pas plus qu'à l'interprétation maçonnique avancée par Hélène Toussaint dans son remarquable catalogue. Et je ne vois pas davantage ce qu'il pourrait y avoir de socialiste ou de revendicatif dans les *Paysans de Flagey* (Proudhon lui-même n'y voyait rien de tel) ou dans ce chef-d'œuvre dont presque tout l'impressionnisme est sorti, *les Demoiselles de la Seine,* considérées par Castagnary, ce qui d'ailleurs n'est pas particulièrement malin, « comme une double insulte à Paris et au peuple ».

Courbet n'est ni un homme du peuple ni un paysan : c'est un bourgeois de campagne, rigoureusement paternaliste (voir *les Demoiselles de village),* plus proche de la forêt que de la ferme, un chasseur qui ignore tout, à la différence de Millet, du travail de la terre, de la condition réelle du prolétariat rural ou industriel. Il a été socialiste de cœur, farouche opposant à l'Empire, membre de la Commune, il n'a jamais renié ses convictions malgré toutes les avances que le régime a pu lui faire, mais ses convictions n'apparaissent pas dans son œuvre, sinon dans *les Casseurs de pierres* (tableau aujourd'hui détruit) ou dans *les Pompiers courant après un incendie,* œuvre fort mystérieuse où le souvenir de la *Ronde de nuit* est d'ailleurs plus évident qu'un éventuel appel à l'insurrection.

Le même mystère, nous allons y venir, enveloppe *l'Atelier*, et cette toile stupéfiante, que l'on a longtemps intitulée *la Toilette de la mariée*, et qui est en fait, comme le dit Hélène Toussaint, une *Toilette de la morte,* une sorte de pendant à *l'Enterrement*, à travers lequel on pressent toute la complexité des rapports que cet homme en apparence



très simple entretenait avec le rêve, le sommeil, la mort. Devant cette toilette funèbre, un des sommets de l'art de Courbet par la science du coloris et la disposition mouvante des masses, on pense aux plus fortes pages de Flaubert, à Goya, surtout, tant le descriptif s'accomplit ici en onirique, flotte dans une sorte d'irréalité proche de la folie. *La Toilette de la morte* est une œuvre à peu près unique dans la peinture française, la folie, on le sait, n'étant pas l'affaire des Français, qui, lorsqu'ils en parlent, montent en chaire comme Bossuet ou comme un professeur de seconde qui prononce le discours de distribution des prix.

Voilà pour le premier Courbet. Le second commence au Salon de 1861, où il exposa *le Cerf forcé* et *le Rut du printemps.* De ces deux toiles, chefs-d'œuvre du naturalisme romantique, dont l'incroyable violence rappelle les scènes de chasse les plus éperdues de Rubens, Courbet attendait beaucoup puisqu'il écrit alors à un de ses amis : « *Le combat de cerfs doit avoir, dans un sens différent, l'importance de* l'Enterrement. » Un sens très différent, en effet, et, à l'exception de *l'Aumône du mendiant,* dont l'absence est ici compensée par la redécouverte de la très singulière et presque surréaliste *Pauvresse du village* à *Ornans,* Courbet ne peindra plus désormais de tableaux à sujet social et « réaliste ».

Les contemporains ont souvent jugé avec sévérité cette conversion du peintre, dans laquelle ils ont vu un calcul opportuniste, le désir de forcer à tout prix le succès, de rencontrer la faveur du monde officiel et du public bourgeois. C'est sans doute aller trop loin, mais, à la malveillance près, il est difficile de ne pas accorder crédit à ce qu'écrivait Champfleury lors de la rétrospective de 1882 : « *A quoi bon s'acharner ? Courbet sentit qu'il userait son énergie et sa jeunesse. Sans fuir précisément l'humanité, il considéra davantage le ciel et la mer, la verdure et la neige, les animaux et les fleurs.* Des Baigneuses *de 1853, accusées d'être épaisses et crasseuses, il passa aux nudités élégantes de* la Parisienne. »

Les admirables nus de Courbet (*le Repos, le Sommeil, la Femme au perroquet*) sont d'une sensualité si provocante et passionnée que l'accusation de parisianisme n'a pas grand sens à leur propos. Mais il faut bien admettre qu'il y a dans la production des années 1860 un aspect très Second Empire, presque mondain (*la Femme au miroir*), et que Courbet a plus d'une fois abusé des « verdures », des sous-bois, des biches, de tous ces paysages de rochers et d'eau dont la répétition veut la hâte, la commande et le moule à gaufre. La puissance d'émotion n'en demeure pas moins intacte, et la vérité est sans doute que Courbet est devenu en 1860 un autre homme, que la réalité l'intéresse désormais plus que le réalisme, qu'il y a en lui une sorte d'épanouissement lyrique, un goût presque primitif du secret, de la source, de l'inviolé, qui lui fait « *retrouver dans leur simplicité,* comme l'écrit Bruno Foucart, *les grands sentiments, les grandes émotions de l'homme et de la nature* », le chant du premier matin du monde.

Quoi de plus émouvant à cet égard, de plus fort, de plus royalement épanoui, dans la joie ou dans le drame, que certains de ses portraits féminins *(Jo l'Irlandaise),* que des tableaux de fleurs peints à Saintes en 1863, ou que les natures-mortes *(les Pommes, les Truites),* qui sont le chant funèbre de l'exil ? Quoi de plus fort et de plus neuf que les paysages de neige et les marines des années 1865-1870 ? Le mur où *les Falaises d'Etretat* sont accrochées entre les deux *Vagues,* celle de Paris et celle de Berlin, qui enthousiasmaient Cézanne, est peut-être le plus grand moment de l'exposition, et un tableau de neige comme *les Braconniers* montre bien que l'éducation visuelle de la génération de 1870 s'est faite à travers les derniers paysages de Courbet. Il a découvert en effet la peinture claire en même temps que Monet (dont il suivait très attentivement les recherches, et devant ces chefs-d'œuvre auxquels l'impressionnisme n'ajoutera rien, les deux *Marée basse* conservées à Liverpool et à Bristol, on comprend mal que Zola ait pu reprocher à Courbet d'avoir abandonné « *sa manière noire* » pour les « *gaieté : blondes de la nature* », « *très fines* » mais « *un peu minces pour sa rude main magistrale* ».

Courbet franc-maçon

Et ce mystère dont nous avons tant parlé ? Le mystère de Courbet est celui de son iconographie. Devant *les Baigneuses* de 1853, Delacroix remarquait déjà : « *Il y a entre ces deux figures un échange de pensée que l'on ne peut comprendre.* » Certes, bien que la « pensée » ne paraisse pas être la préoccupation principale de ces deux matrones, et la question serait sans importance si le tableau ne manifestait une intention que l'on ne parvient pas à déchiffrer. Même remarque à propos des *Demoiselles de la Seine*, des *Pompiers*, dont chaque détail est un véritable rébus, et surtout de *l'Atelier,* « allégorie réelle » qui paraît moins relever, au premier abord, d'une symbolique quelconque que d'une certaine forme de confusionnisme mental (nullement impossible dans le cas de Courbet).

En gros, *l'Atelier,* qui est aussi un souvenir des *Ménines,* se présente comme un Jugement dernier (les bons, les « amis », à droite ; les méchants, le malheur, les turpitudes sociales, à gauche), un Jugement dernier où Courbet s'est attribué la place du Christ, présent d'ailleurs au second plan sous la forme humiliante d'un mannequin de plâtre. A droite, on reconnaît fort bien les personnages, mais que signifie la cour des miracles qui occupe l'autre versant du tableau ? Hélène Toussaint propose une interprétation maçonnique de l'œuvre (Courbet était sans doute franc-maçon) et identifie les personnages de droite : le juif serait Fould, le chasseur Napoléon III, le croque-mort Emile de Girardin, etc.

L'hypothèse est séduisante, mais, outre qu'elle n'est appuyée sur aucun document contemporain, elle ne rend pas le tableau plus clair. Le problème de Courbet, qui ne voulait plus entendre parler de religion ou d'histoire, est celui de tous les peintres qui cherchent des sujets nouveaux, surtout à une époque où commence cette crise du sujet à laquelle l'impressionnisme mettra fin. En 1850, il n'a pas encore compris que le réel est à lui seul un sujet infini, et, même dans ses dernières années, il ne renoncera pas tout à fait au symbole, comme le montrent peut-être les tableaux de fleurs, sans doute *la Femme au Perroquet,* qui, lorsqu'on la compare au même sujet traité par Manet, est une assez évidente allusion aux métamorphoses amoureuses de Jupiter.

Par son hésitation devant la peinture pure comme par son métier, Courbet appartient au passé. « *Il peint comme les vieux* », disait Cézanne. Admirable formule, et qui, dans la bouche du peintre des *Baigneuses*, était l'éloge suprême. Courbet est, en effet, le dernier des grands peintres de l'Ancien Régime, le dernier des grands peintres de tradition, d'une tradition qu'il avait rajeunie en lui intégrant Vélasquez, Goya et Rembrandt. Mais ses dernières œuvres, les *Vagues*, les marines de Trouville, et même certains paysages tardifs du lac Léman, montrent qu'il portait aussi en lui la naissance de la peinture moderne. Le troisième homme disparaît toujours sans dire son dernier mot.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Gustave Courbet ; Grand Palais ; jusqu'au 2 janvier 1978.

La zone rock de Lavilliers

COMME beaucoup de jeunes de sa génération, Bernard Lavilliers rêve d'une autre planète où il pourrait se débarrasser de sa haine de la hiérarchie, du quotidien et du fatal. Lavilliers a vécu ce dont il parle. Son père étant tourneur en métaux, il est d'abord entré à l'usine à seize ans. C'était à Saint-Etienne, sous son ciel gris, son temps nuageux. C'était au début des années 60. Costume en cuir noir et chaîne de vélo dans les mains, Vince Taylor traversait la scène du rock avant de sombrer dans d'oniriques ténèbres et Léo Ferré chantait « T'es rock coco » et « Y en a marre ». Tout en travaillant à l'usine, Lavilliers écrit des chansons (« dans le style « révolte lyrique », on ne faisait pas mieux », dit-il aujourd'hui), mais il n'essaie pas encore d'entrer dans l'univers du rock. A Saint-Etienne, il rencontre notamment la compagnie de Jean Dasté, où on lui « explique un peu la vie ». Il quitte l'usine, devient boxeur, fait quelques combats. Puis voyage. Et le hasard le conduit au Brésil, où il découvre une musique extraordinairement riche, sauvage et passionnée, « entre la vie et la mort ».

Voilà onze années qu'il chante et sept ans qu'il vit grâce aux circuits rock de la province, en jouant dans de petites salles de trois cents à quatre cents places. Depuis son apparition en novembre dernier au Théâtre de la Ville, il est reçu dans des lieux plus grands, souvent de mille places. Bernard Lavilliers « tourne » beaucoup : cent concerts dans l'année. Ses chansons, il ne les interprète jamais en répétition, il les met seulement en place techniquement, il les garde, il ne les chante vraiment qu'en présence du public. Alors une chanson peut brusquement devenir une espèce de cri « parce qu'on joue complètement avec la salle, dit-il. Aux Etats-Unis, il y a une spontanéité arrangée, magnifiquement travaillée. Moi, je veux que cela soit le plus ouvert possible. J'aime le spectacle, les grands éclats musicaux. » La scène est quelque chose d'unique pour Lavilliers. Cela aide les gens à sortir d'eux-mêmes. Cela devient un acte d'amour. La dernière chanson peut durer une demi-heure, se changer en une énorme bouffée d'oxygène : « O mon amour, emporte-moi, emporte-moi loin de la zone, vers des pays chagrins, vers des pays fragiles, vers des pays dociles ! »

Bernard Lavilliers n'est pas de ces chanteurs qui ont mis un collage rock sur leurs thèmes musicaux. Lavilliers est à l'aise dans le rock, il sent cette musique, il la veut en continuelle évolution, il la travaille avec un groupe cohérent, une équipe qui signe parfois collectivement une mélodie.

Avec ses cinq musiciens (le synthétiseur et l'orgue Hammond, le bassiste, le batteur, le percussionniste, le guitariste électrique), il se présente à l'Olympia le lundi 10 octobre, le temps d'un concert unique et sans entracte.

CLAUDE FLÉOUTER.

MUSIQUES AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Petites scènes d'un rituel africain

Depuis le 1er octobre, le Festival d'automne présente, au Cirque d'Hiver, la troupe de la République de Madagascar; et celle du Niger, au Théâtre des Bouffes du Nord. Les dernières représentations ont lieu ce mercredi à 20 h. 30. Du 7 au 12 octobre, les groupes du Nigéria et ceux du Mali leur succéderont.

LA scène est vide, les micros tombent, accrochés en hauteur, objets modernes et trompeurs pourtant indispensables aux besoins de l'acoustique. La conversation va bon train au milieu des rangées circulaires du Cirque d'Hiver. Dans les coulisses, le groupe Rakotosolofo, de Madagascar, s'apprête à faire son entrée sur scène, des visages trahissent des sourires. Neuf hommes se dispersent autour de la scène, deux d'entre eux frappent les peaux de leurs tambours, un autre joue du violon. Ils sont couverts de longues redingotes, coiffés de canotiers. Les couleurs sont vives, le spectacle ne l'est pas moins. Leur musique traditionnelle, le Hira-gasy, met ordinairement deux troupes en compétition. La démonstration est divisée en six passages d'une heure, chaque troupe joue trois fois en alternance. Les tambours adoptent un rythme martial, le violon adoucit le climat et les hommes tapent dans leurs mains. Le public suit. L'introduction musicale prend fin. Les hommes s'associent tandis que l'un d'eux s'adresse au public. Trois femmes font leur entrée, les hommes se relèvent, la musique reprend ses rythmes et s'esquissent quelques pas de danse.

Peut-on espérer images plus évocatrices ? Photos en Eastmancolor montées les unes sur les autres pour faciliter le dépaysement. Les chants sont un film qui appelle le voyage mieux que n'importe quel dépliant touristique. Et s'il y a un quelconque désir de départ, c'est bien là, et là seulement, qu'il peut prendre forme. Le public en est conscient, il s'imprègne de tous les mouvements, de toute cette joie qui les accompagne. La troupe, qui s'adresse tour à tour à chaque spectateur, chante pour se faire pardonner de prendre la parole, de donner des conseils. Les chants deviennent passionnés, les gestes les illustrent spontanément et soudain les harmonies emplissent la salle. Plus timide ou moins inspiré que ses compagnons, un chanteur se contente de fixer le sol. L'auditeur se doit de suivre l'action sans réserve parce qu'il est sollicité franchement. Les femmes ont ce regard doux qui vous caresse, les hommes ces sourires engageants.

Le spectacle est gai, l'humeur enjouée et les tableaux n'imposent aucune rigueur à l'exécutant. La musique sautille, le rythme s'amplifie et les acteurs évoluent avec facilité. La troupe prend l'allure d'une famille en fête. Le public aussi. Entre deux chants, le conteur prend la parole et les autres s'installent en face de lui. Un trompettiste et un clarinettiste les rejoignent, suivis d'enfants qui exécutent avec application des danses spectaculaires, et hésitantes à la fois. Lorsque la troupe se retire, le spectateur est captivé : tout a été mis en œuvre pour qu'il le soit. Les Rakotosolofo reviendront pour tenir aussi le rôle du groupe concurrent. Puis, à l'issue d'un rituel similaire, les spectateurs jetteront des pièces sur la scène. C'est la tradition.

***

Le Théâtre des Bouffes du Nord accueille le Niger. Le spectacle est, en comparaison, bien plus statique. Les musiciens, moins entreprenants, gardent leurs distances, consacrent leur énergie à la musique. Un large tapis blanc à poils longs couvre une partie de la scène. Dioliba, un conteur songhaï, vient s'y asseoir lentement, en grattant son instrument. Le molo est une sorte de luth à trois cordes. Une minute s'est écoulée, Dioliba s'arrête, fait craquer ses phalanges, comme pour indiquer que la suite relève du plus grand sérieux. Il clame ses chants, parle presque, l'instrument, aux sonorités répétitives, tisse une trame légère. La voix donne le rythme et l'auditeur s'accroche aux mots lâchés par à-coups, se laisse bercer distraitement par la fluidité des notes égrenées.

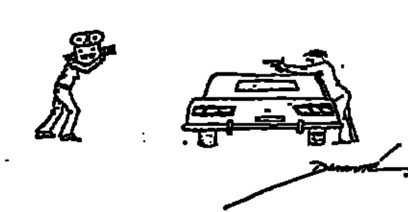
Lui succèdent les Touaregs de l'Aïr. Deux hommes, drapés de noir et blanc, le visage voilé, ne découvrant que les yeux, entourent la femme. Celle-ci soutient leur chant au moyen de l'inzad, une sorte de violon fait d'une demi-calebasse couverte d'une peau de chèvre. Les voix se chevauchent au sein de longs dialogues, traînent leurs inflexions. Les chants sont lancinants et sereins. Les hommes adoptent des positions nonchalantes. Dans la salle, le silence règne, la langueur des sonorités berce l'imagination. Un spectateur éternue. Le déclic d'un appareil photographique résonne. Les Touaregs se retirent délicatement.

Le timbre de l'alghaïta, instrument à vent, mêlé à celui des tambours, se fait entendre. Trois hommes entrent en scène. Le son de l'alghaïta est vif, insistant, les percussions ponctuent suivant un rythme régulier. Les pulsions de l'instrument à vent et les tambours se confondent. La musique s'égaye, les rythmes s'emballent, les notes s'étoffent, les joues du souffleur se gonflent pour devenir deux grosses boules, le public est pris au jeu, aux cadences. Le groupe reçoit une ovation. Et sort.

Faut-il dire que le public était composé de Blancs dans sa presque totalité ? Où se trouvaient les Brothers ? Peut-être le regard tourné vers la musique américaine, lorsque Bob Marley prêche le retour à la terre promise, en chantant « Exodus ».

ALAIN WAIS.

Une sélection



« Harlan County U.S.A. » vu par Bonnaffé.

Cinéma

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN
de Patricia Moraz

(Lire notre article page 19.)

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
de Liliana Cavani

La réalisatrice de Portier de nuit *va encore choquer. D'une autre façon : inspiré de certains épisodes de la vie de Nietzsche, son dernier film raconte une expérience à trois de « nouvelle morale » à la fin du dix-neuvième siècle. On admirera la reconstitution d'époque à la Visconti, la sûreté d'une mise en scène créatrice d'atmosphères tendues et troublantes.*

PARADIS D'ÉTÉ
de Gunnel Lindblom

Une actrice bergmanienne a réalisé, sur les femmes, un film produit par Bergman et qui n'a rien de bergmanien. La petite musique des sociétés finissantes de Tchekhov accompagne ce tableau de vacances d'été dans une propriété de famille. Le bonheur suédois chavire sous la prise de conscience des malheurs du monde. Et tout repose sur deux comédiennes de soixante ans, fabuleuses : Birgitta Valberg et Sif Ruud.

HARLAN COUNTY U.S.A.
de Barbara Kopple

Une grève dans une ville minière du Kentucky filmée en « cinéma direct » par une jeune femme qui se veut militante politique avant d'être réalisatrice. L'engagement aux côtés des mineurs luttant pour leurs libertés syndicales et leur dignité. Une réalité sociale brûlante et le juste regard d'une cinéaste sur une Amérique dont Hollywood ne rend jamais compte.

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE
de Claude Lelouch

Pendant le siège de Paris, la fille d'un boulanger reproche à un jeune photographe de prendre dans une église transformée en hôpital des images des opérés. Quelques semaines plus tard, ils partent tous les deux pour l'ouest de l'Amérique. Ainsi commence le plus beau film de Lelouch, western campagnard, poème d'amour, où Geneviève Bujold confirme son talent et sa vérité.

PADRE PADRONE
de Paolo et Vittorio Taviani

L'éducation d'un petit berger sarde qui construit sa liberté en découvrant la culture mot à mot. Adapté du témoignage de Gavino Ledda, palme d'or du Festival de Cannes, c'est un des bonheurs de cet automne.

ANNIE HALL
de Woody Allen

Woody Allen (Alvy Singer) raconte sa vie et parle d'Annie Hall (Diane Keaton), qu'il aimait. On ne va pas pleurer pour ça, mais comprendre, grâce au rire, l'Amérique d'aujourd'hui.

LA MACHINE
de Paul Vecchiali

Comment précipite-t-on un assassin vers la guillotine ? Un réquisitoire froid et logique sur les rouages d'une société qui n'a pas aboli la peine de mort, un film qui nous atteint en pleine conscience.

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
d'Ettore Scola

La rencontre exemplaire d'un homosexuel et d'une mère de famille, par une journée de mai 1938, où Mussolini accueille Hitler. La radio, dans la cour, diffuse la voix du fascisme pendant que Loren et Mastroianni confrontent leur humiliation.

— ET AUSSI : *Le Diable probablement*, de Robert Bresson (un monde fini pour des jeunes sans Dieu) ; *Valentino*, de Ken Russel (avec Noureev, deux mythes en miroir) ; *l'Amour en herbe*, de Roger Andrieu (l'amour fou et contrarié de deux adolescents) ; *Cet obscur objet du désir*, de Luis Bunuel (l'anarchie des sens et l'explosion de l'ordre bourgeois).

Théâtre

ZOUC
au Palace

Elle revient, la solitaire Vaudoise, tout en noir : après l'Alboum, *le* R'Alboum. *Elle arrive avec d'anciennes histoires — son histoire qui a déjà tant fait rire — et d'autres composées depuis, moins amères, plus sarcastiques. Elle accroche ses images d'angoisse à des clins d'œil railleurs. Elle a travaillé encore son art de la grimace, du théâtre.*

LA JEUNE FILLE VIOLAINE
au Biothéâtre

Plus que quatre jours (dernière le samedi 8) pour voir cette pièce de Claudel jeune située « au-delà du mal », dans une très belle mise en scène de Jean-Pierre Dusseaux.

EROSTRATE
au Mouffetard

C'est le Misanthrope *revu et radical (Alceste tire dans la foule). Mise en scène et interprétation par une filiale de l'entreprise Vitez-Mesguich, donc passionnante.*

LE BATEAU POUR LIPAIA
à la Comédie des Champs-Élysées

Un dramaturge soviétique du troisième âge, frais comme l'œil, Alexei Arbouzov, a su écrire une histoire d'amour entre deux personnes qui frisent la soixantaine, une ancienne actrice et un vieux chirurgien. La pièce est jouée actuellement dans toutes les grandes capitales. Chez nous, Edwige Feuillère et Guy Tréjean sont parfaits.

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH
à la Porte-Saint-Martin

Le grand beau ténébreux bizarre de notre théâtre populaire, Robert Hossein, transforme un policier célèbre de « Série noire » en un spectacle envoûtant, sous-marin, assez cinématographique. Excellents dialogues par l'auteur de San Antonio.

BERNADETTE ROLLIN
à la Vieille Grille

Actrice gaie et grave, sincère, chanteuse à la voix claire ou ombreuse, Bernadette Rollin, comme une magicienne, par les images de belles histoires et chansons, nous fait courir les mers, les pays, les gens d'ailleurs. Une aventure fraternelle.

— ET AUSSI : *Ce soir je perce*, au Petit Bain (Alain Sachs triste et drôle, tout seul dans le grand hôtel Novotel, un nouveau lieu du café-théâtre).

Musique

NIGERIA ET MALI
au Festival d'automne

(Lire notre article page 17.)

DEUX NUITS A L'OPÉRA avec l'IRCAM et P. Boulez

Deux concerts exceptionnels, avec l'Orchestre de Paris, sous la direction de Boulez : la création européenne, le lundi 10 octobre, de la Symphonie d'Elliott Carter, et, le lendemain, de la Symphonie vocale, *extraite de l'opéra de B. A. Zimmermann :* Die Sodaten, *jamais joué en France, alors qu'il s'agit d'une œuvre maîtresse du répertoire lyrique contemporain. En seconde partie de ces deux soirées,* le Château de Barbe-Bleue, *de Bartok, en langue originale (avec Y. Minton, S. Nimsgern et J.-L. Barrault).*

L'INTERPRÉTATION DE LA MUSIQUE
de Haydn à Schubert

La Fondation pour l'art et la recherche a choisi l'Agora d'Evry pour y tenir un colloque international, imaginé par Dimitry Markevitch, les 13, 14 et 15 octobre, sur les thèmes : les instruments, l'interprétation, le répertoire et l'édition. Une vingtaine de communications, chaque jour, de 9 heures à 17 heures, et, le soir, un concert réunissant des artistes qui illustrent diverses tendances sur des instruments anciens. (Renseignements au 225-05-25).

NOUVELLE LUTHERIE
à la Biennale

Après les instruments des frères Lemeunier, le 5 octobre, la lyre électronique de Pierre-Jean Croset, le 12 : une lyre en altuglas aux cordes munies de capteurs électromagnétiques. (Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, concerts tous les mercredis, à 18 h 30.)

LATIF AHMED KHAN

Découvert au dernier Festival de Rennes, un percussionniste virtuose de l'Inde du Nord qui renouvelle l'art du tabla. (Palais des glaces, le 7 octobre, à 20 h 30.)

— ET AUSSI : *Pierrot lunaire* au Nouveau Carré, tous les soirs, à 21 heures, jusqu'au 9 octobre, par le groupe Contrastes. *Erwartung* de Schoenberg (avec J. Martin), jeudi 6 au grand auditorium de Radio-France, sous la direction de G. Amy. Le même soir, salle Pleyel, à 21 h 30, récital de Victoria de Los Angeles (de Scarlatti à Debussy avec un détour par l'Espagne). Rentrée de l'Ensemble intercontemporain (vendredi 7, à 20 h 30, au Théâtre de la Ville) : créations et reprises d'Alsina, Mefano, Taïra et Halffter. Samedi 8, à l'Abbaye de Royaumont, M. Béroff, A. Dumay, B. Pasquier, F. Lodéon et P. Amoyal se retrouvent l'espace d'un soir pour les *quintettes* de Schumann et de Brahms (renseignements chez Durand). Les Concerts Colonne ouvrent leur saison au *Châtelet dimanche 9, à 18 h 30,* avec Schoenberg, Liszt et Beethoven sous la direction de J.-S. Béreau, avec G. Tacchino en soliste. E. Bergel dirige B.-L. Gelber et l'English Chamber Orchestra (Pleyel, lundi 10, à 20 h 30), tandis que le Quatuor Via Nova réunit Debussy et Franck le lendemain à Saint-Séverin (à 21 heures).

Expositions

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais

(Lire notre article page 17.)

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

Les plus précieux dessins, manuscrits, albums ayant appartenu à Louis XIV. Les collections très riches d'œuvres graphiques du roi avaient été constituées, notamment, par l'acquisition, en 1671, de plus de cinq mille dessins appartenant à Everard Jabach, lesquels sont à l'origine de l'actuel cabinet des dessins du Louvre. L'exposition comprend également des pièces provenant de la Bibliothèque nationale et de Versailles. Un regroupement exceptionnel de dessins italiens, flamands, allemands, de la Renaissance, et d'artistes contemporains de Louis XIV témoignant de la place que le goût du temps leur accordait.

LA BIENNALE DE PARIS
au Palais de Tokyo

Un panorama éclectique de la jeune production contemporaine. Rien d'inédit : d'une manifestation à l'autre, les biennales se ressemblent. Celle-ci fait encore plus largement que la précédente le point sur les artistes « intimistes » qui élaborent chacun, avec des techniques marginales, un petit système esthétique particulier. Elle donne aussi une place particulière à la vidéo et à la descendance conceptuelle. Elle propose enfin une plongée dans l'art des pays d'Amérique latine.

HOMMAGE A RAOUL DUFY...

Les Dufy des collections du Musée national d'art moderne. Toutes les toiles, entourées d'un choix d'une soixantaine de dessins, gouaches et aquarelles. Pour le centenaire de la naissance du peintre.

... et CLAES OLDENBURG
au Centre Georges-Pompidou

Deux cent vingt-six numéros pour une rétrospective des dessins, aquarelles et estampes du plus démystificateur des pop'artistes américains, bien connu pour ses sculptures coloriées, en plâtre et en vinyle, d'objets gourmands : hot dogs, sandwiches, côtelettes... grandeur Gargantua.

— ET AUSSI : *Grands et Jeunes*, au Grand Palais (un Salon, quatre cent cinquante artistes, presque tous les courants contemporains) ; *Illustration européenne*, au Centre Georges-Pompidou (deux cent cinquante affiches, images publicitaires, d'animation... sélectionnées en 1977) ; *Marionnettes et Marottes d'Afrique noire*, au Musée de l'homme (au programme du Festival d'Automne).

Variétés

JACQUES BERTIN
à la Cour des Miracles

Un des plus importants chanteurs français d'aujourd'hui. Une écriture de poète simple et forte, lyrique dans sa nudité, une finesse presque animale pour faire surgir la réalité (20 h. 30).

PHILIPPE VAL
à la Mûrisserie de bananes

Val sans Patrick Font. Des chansons-cris, de très beaux textes en forme de cascade d'images, d'émotions et de révolte (du 5 au 22 octobre, à 22 h. 15).

Danse

MERCE CUNNINGHAM
à Nanterre

L'itinéraire d'un créateur qui a élargi l'espace de la danse à la mesure de notre environnement. Le Théâtre des Amandiers présente en douze soirées ses plus récentes chorégraphies, ainsi que deux « Events » (6 et 13 octobre), des répétitions et un débat public. (Samedi 8.)

CAROLYN CARLSON
à l'Opéra

Carolyn Carlson met le point final à sa trilogie Thie That and The Other. *L'ensemble de l'ouvrage constitue une sorte de vaste poème dansé en cinq parties. Il sera représenté dans son intégralité le 9 et le 14 octobre, à 14 h.*

HELIOGABALE
au Théâtre de la Ville

Une vision toute béjartienne d'un thème emprunté à un visionnaire, Artaud.

— ET AUSSI : Graziella Martinez au Centre culturel du Marais (un onirisme pop') *et* Dominique Bagouet à Créteil (petite compagnie devient grande).

Patricia Moraz et « Les Indiens sont encore loin »

« POUR FILMER LA VIE IL FAUT LA METTRE EN SCÈNE »

« Les Indiens sont encore loin », premier long métrage de Patricia Moraz, sort ce mercredi, à Paris. Isabelle Huppert y est Jenny Kern, une adolescente qu'on a trouvée morte dans la neige, dans les environs de Lausanne, une adolescente dont on suit les huit dernières journées pour comprendre ce qui l'a tuée.

Aujourd'hui Parisienne, Patricia Moraz a été élevée en Suisse. Elle y a vécu mai 1968. Journaliste, puis scénariste, elle a filmé en vidéo, avec Chil Boiscuillé, la chronique, sur quatre années, d'un asile psychiatrique où elle était, en même temps, soignante : « Voyage dans le Loir-et-Cher » est en cours de montage pour l'INA. Patricia Moraz prépare également un deuxième long métrage. Elle y travaille avec l'auteur dramatique Nicolas Peskine, qui écrit la pièce pendant qu'elle écrit le scénario. Ce sera une comédie.

« Dans quelle mesure peut-on généraliser le propos de votre film, Les Indiens sont encore loin *?*

— C'est la Suisse, mais ça aurait pu être la France, l'Allemagne ou l'Angleterre (si je songe à *Family Life*), ou n'importe quel pays d'Europe, avec des conditions économiques et politiques semblables. Et quand je parle de l'école, le lieu de l'humiliation, c'est un discours général.

» Il s'agit de la génération qui est venue juste après mai 68, et ça me fait penser à mes dix-sept ans, en 1957. On n'avait pas vécu la guerre, on n'avait pas eu l'occasion de s'illustrer. On rêvait d'être des héros, il y avait des livres sur la Résistance, sur le rôle qu'y avaient joué les femmes. C'était aussi la guerre d'Algérie, et on savait que là encore les femmes participaient. Le bovarysme a pris ainsi d'autres formes, ce n'est plus le bal. — Ça reste peut-être l'amour, mais pas les fanfreluches, les termes de la rencontre amoureuse se définissent autrement.

» Cependant le personnage de Jenny Kern est daté. Le film est daté. On dit bien qu'elle est morte en décembre 1976. Et le décalage entre ce que l'on pense aujourd'hui et, par exemple, au début du siècle, est montré. Le mal de vivre, disons la détresse, de Tonio Kroger, est inscrit au tableau noir. A cette époque-là, un garçon pouvait espérer être un poète. Tandis qu'avec la critique des valeurs culturelles, de la place de l'artiste dans la société, il me semble difficile aujourd'hui de se rassurer avec une ambition simplement individualiste.

» Une génération entière de lycéens parisiens qui ont eu seize ans en 1968 a été mortellement touchée : beaucoup se retrouvent dans les hôpitaux ou les prisons. 68 nous est tombé dessus quand nous avions vingt-cinq ans et un passé militant. Nous avons été arrêtés dans un élan social, mais nos bases étaient solides. Pour les adolescents, il y a eu une telle rencontre entre la révolte individuelle et l'histoire, que l'histoire, après, n'a plus jamais été à la hauteur, et qu'ils n'ont pas pu apprendre à vivre le décalage.

Nourrir l'imaginaire

» Car l'adolescence est un âge très fragile. Toutes les tribus primitives ont un rituel de *passage*. Depuis qu'il y a organisation sociale, on a toujours trouvé des solutions, on a toujours veillé sur les adolescents. Plus maintenant. La communion solennelle, le bac, étaient nos rituels de passage. Mais ils ne correspondent plus à rien, ils ont perdu leur sens. On donne aujourd'hui aux adolescents l'illusion qu'ils ont des privilèges d'adultes, sans en avoir conquis les droits, on en fait tout de suite des consommateurs. Il n'y a pas de place pour eux, et c'est facilement la catastrophe, la déstructuration.

— Considérez-vous que votre film est politique ?

— J'appartiens à la génération qui a revendiqué la politisation de l'art, et maintenant, ça se retourne un peu contre nous. La politisation de tous les discours, entre autres par la télévision, est telle que ce n'est plus en prenant la politique directement comme sujet, que l'on touche les gens. Ça redevient important de faire appel à l'émotion, de nourrir l'imaginaire.

» On m'a beaucoup dit que le film n'était pas politique, que c'était même la dérision de la politique. Je trouve que révéler la façon dont l'ordre social se constitue à travers le meurtre d'une adolescente, c'est attaquer gravement le monde, c'est une interprétation, un appel au changement. Il n'y a pas de modèle inscrit dans le film pour définir une orientation à prendre. Mais ce n'est par parce qu'il y a deux militants désenchantés qu'il y a désenchantement de la pratique politique. Dans le hors-champ du film, Guillaume et Mathias ont peut-être un autre type de discussions : nous ne les voyons qu'à travers Jenny et Lise, au café. Personne ne dit la même chose à tout le monde, on est tous morcelés, multiples, mais on fantasme les autres différemment. Au cinéma, on aime voir des personnages monolithiques, qui promènent une identité de fer à travers tout le film. C'est plus rassurant. Dès qu'ils sont montrés en interaction avec les autres, on est décontenancé.

— Revenons en arrière. Comment passe-t-on de la vidéo documentaire au cinéma traditionnel, avec une fiction et des personnages ?

— Avant, j'écrivais des scénarios. Et puis, en 1969, est apparue la vidéo. Pour les scénaristes, c'était très important, c'était la possibilité d'aller chercher à la base la matière brute de notre travail. J'écrivais à ce moment-là *les Petites Fugues*, avec Yves Yersin, et j'étais atterrée qu'on puisse ainsi mettre en fiction la réalité des gens. C'était tellement atroce ce que je voyais autour de moi. Bien sûr, mon ambition, comme celle de n'importe quel cinéaste, c'était de filmer la vie. S'est alors développée l'idée de faire du « cinéma direct ». Après 1968, on ne pouvait plus ignorer que la plupart des gens n'avaient pas la parole. Le cinéma, avec son coût, ne pouvait pas la leur donner. La télévision de l'époque, avec ses cadences et sa censure, ne pouvait pas non plus. Voilà pourquoi nous avons choisi de faire un film en vidéo, dans un asile psychiatrique. C'était un microcosme, le moyen d'aborder les questions qui se posaient alors, sur le travail, la marginalité, etc.

» Dans un documentaire, qui parle ? Celui qui est filmé ou celui qui filme ? Les deux, naturellement, mais l'ambiguïté est là. On filmait les gens parce qu'ils étaient les porte-parole de ce que nous avions en nous. C'est pour ça que le titre a été *Voyage dans le Loir-et-Cher*, c'étaient nos préoccupations, pas tellement celles des autres.

» J'admire beaucoup le travail de Barbara Kopple dans *Harlan County U.S.A.*, parce que c'est un vrai travail de cinéaste. Son documentaire est construit selon une dramaturgie aussi rigoureuse que celle des meilleurs scénarios de la grande époque hollywoodienne.

» Mais avant de monter *Voyage dans le Loir-et-Cher*, j'ai décidé d'en revenir à la fiction.

— La fiction, pour filmer la vie ?

— Pour filmer la vie, il faut la mettre en scène. Le cinéma ce n'est pas la vie, comment peut-on le croire, c'est la Gaumont qui dit ça, le cinéma est une représentation, une manipulation. On montre les choses, mais pas telles qu'elles sont : comme on les ressent. Quel est l'instrument qui regarde ? C'est le metteur en scène, qui est son propre outil de contrôle.

» La supériorité de la fiction sur le documentaire, c'est qu'elle permet d'aller plu. rapidement à l'essentiel. Elle apporte la densité, elle donne un poids de réalité, alors que c'est généralement l'inverse dans le documentaire. On est passif, submergé, il est difficile de sortir du sujet. Comment dans un documentaire aurais-je pu parler à la fois de Lausanne, des gens qui traînent dans les cafés, de la politique, de l'influence germanique, de l'adolescence, de ce que c'est qu'être enceinte pour une adolescente ? On peut dire beaucoup plus par la fiction, parce que l'on construit un ensemble.

» Une fiction vaut par les règles qu'elle se donne pour sa représentation. Le récit des *Indiens* avance par ellipses. Chaque scène est une unité de temps, tous les personnages sont vus en présence de Jenny. Il y a la famille, l'école, le café. Il n'y a pas de regard totalisant sur les gens mais une cohérence entre ce qu'ils disent et l'endroit où ils le disent. Anna est de passage, elle est filmée de profil. Chaque personnage est représenté par son comportement et dans son rapport aux autres. C'est le fonctionnement de cet ensemble qui m'intéresse, ce n'est pas un cinéma « clinique », qui objective les individus en mettant froidement en évidence leurs symptômes.



» De même pour Jenny. On n'entre pas dans sa chambre à coucher, on ne sait pas les rapports qu'elle a avec son corps, ce n'est pas un film psychologique sur une intimité. J'ai écrit toute sa vie, celle de sa grand-mère, celle de ses parents, et je me suis appuyée sur cette base pour ne regarder que ce qui émerge en des lieux où l'on peut rendre visite à quelqu'un. C'est pour que l'explication de sa mort ne soit pas centrée sur Jenny. Car ce n'est pas sa faiblesse qui est en cause, c'est la société qui a créé cette faiblesse. La société, représentée par des relais, les parents, les professeurs, les psychiatres, les flics, relais que j'ai seulement suggérés, car les attaques individuelles sont dérisoires.

— Qu'est-ce que c'était, qu'est-ce que c'est, pour vous, devenir, être cinéaste ?

— Les gens de mon âge ont été marqués par Sartre qui a mis en évidence la responsabilité du créateur. Avoir la conscience de ce qui se passe ailleurs ça peut être un handicap. L'art, c'est inutile à la survie immédiate, alors on se demande si on a le droit. Que le cinéma coûte si cher en fait une question d'éthique. Il faut que la plus-value soit restituée. Il y a une responsabilité évidente.

» Longtemps j'ai douté qu'il soit important de prendre la parole, mais un moment arrive où l'envie de dire quelque chose est la plus forte. On se met à avoir une certaine confiance dans le regard que l'on porte sur ce qu'on a vécu et ce que l'on voit. A moins de l'envisager comme une carrière, qu'il s'agisse de spectacle ou du témoignage d'un auteur, c'est tardif, le cinéma. Enfin, pour moi. De toute façon, l'essentiel, actuellement, serait de pouvoir exercer son métier avec un minimum de continuité.

Parler d'argent

» Le cinéma est un moyen d'expression complet, parce que c'est une pratique. L'artiste comme l'intellectuel peut penser qu'il est au-dessus des conflits. Le cinéaste ne peut pas les oublier : il est touché par une grève d'acteurs. Son métier est en relation directe avec la société, donc l'économie, et il passe par des techniques à maîtriser. Ça peut être un obstacle, et c'est pour ça qu'on tolère au cinéma la médiocrité. Mais ces difficultés sont la garantie que le cinéma ira de plus en plus loin.

» Pour un réalisateur, il y a une période qui va de quatre à huit semaines, pendant laquelle il est confronté à l'existence d'autres gens, dont il utilise le savoir, à qui il doit rendre compte de ce qu'il veut représenter. Sade écrivait seul dans sa chambre, mais, en voyant *Salo*, je me suis dit que Pasolini avait été obligé de s'expliquer sur tout, pour passer à la réalisation.

» Les quelques semaines de tournage sont une étape. Il y a toutes les autres, la solitude de l'écriture, la production. On se met à parler d'argent, on apprend presque le prix de la représentation des choses. On sait qu'un coucher de soleil c'est une journée de travail. Et s'il pleut ? Et si le soleil ne se couche pas ? Une simple phrase du scénario peut coûter entre trois et dix millions. On est amené à se poser des questions sur l'utilité du coucher de soleil. Puis il y a le montage, on récupère le film pour écrire une histoire avec un nombre de phrases limité.

» Avec l'amont que j'ai derrière moi, je préfère le cinéma à tout. C'est sans doute la nécessité d'appartenir à l'histoire, de témoigner. Contrairement au théâtre, qui est le lieu de l'imaginaire, on travaille avec une matière visible qui parle, et qui est la réalité. C'est pour ça, par exemple, que l'on ne peut pas se tromper d'acteur, car la caméra révèle le moindre frémissement. Imaginer ou réaliser un film, c'est faire parler les signes qu'on reçoit en masse, s'arrêter pour les regarder, et les organiser pour leur donner un sens. Un lieu peut devenir totalement représentatif d'un état d'âme, d'un comportement, d'une situation.

— Comment ça s'est passé pour Les Indiens sont encore loin *?*

— A l'origine, il y a eu une image, le corps d'une adolescente dans la neige et un son, morte de froid et d'épuisement. L'école, les cafés, les rues de Lausanne, dont je me suis souvenue, en écrivant ici, à Paris, ont secrété l'histoire de Jenny Kern. Mais ce décor, nous l'avons toujours modifié, recomposé, à l'exception des salles de classes. Par exemple, le café est devenu comme la synthèse des cafés lausannais. Et pour la photo, Renato Berta a recréé la lumière tout en respectant les sources naturelles ».

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

NOTES PHOTOS

Ballets bleus 1900



CE pourrait être un titre de Détective : *le baron allemand pédéraste dévoyait de jeunes Siciliens... Le baron von Gloeden était un polisson : établi à Taormina au début du siècle, il passa sa vie à déshabiller de petits garçons pauvres et à les faire poser, couronnés de fleurs ou d'auréoles, dans une débauche d'accessoires mystiques et antiques, souvent voluptueux. Des tambourins ou des discoboles à la main, des flûtiaux de satyre aux lèvres, les adolescents semblaient statufiés entre les ruines d'un temple, descendus des frises d'un fronton. D'autres fois, mollement étendus sur un amoncellement de peaux de bête, de palmes, de tapisseries de souks, ils prenaient tristement des airs de martyrs chrétiens et lascifs. Le baron évitait généralement l'emploi de la feuille de vigne.*

Ces tableaux vivants 1900 sont bien sûr follement pompiers et ne manquent ni de ridicule ni de charme. La police mussolinienne vit d'un mauvais œil cette esthétique décadente et perverse et confisqua une grande partie des photos. Moro, le camérier du baron, réussit à en préserver quelques-unes. Les Editions du Chêne sortirent, il y a deux ans, un très bel album, Taormina début de siècle, *qui reproduisait un certain nombre de tirages originaux de von Gloeden. La Remise du Parc, ancien atelier d'artiste aménagé en galerie, à deux pas du trou des Halles, propose aujourd'hui une vingtaine de tirages inédits, des photos plus sages, moins délirantes que celles du livre, vendues entre 1 500 francs et 3 000 francs. Celle du petit garçon qui coupe les cheveux de sa sœur, déguisée en princesse, pourrait être une photo de Lewis Carroll.*

★ Photographies du baron von Gloeden. La Remise du Parc, 2, impasse des Bourdonnais. Jusqu'au 30 octobre.

Aragon intime ?

ON ne peut qu'avoir de la tendresse pour Aragon, pour ce gentil monsieur aux cheveux blancs, à la silhouette si sympathique. Jean-Louis Rabeux l'a photographié de 1971 à 1977, au hasard des jours, des rencontres, des amis. Ses photos sont présentées dans leur ordre chronologique et on avance dans ce livre comme si on se promenait soi-même avec Aragon, comme si c'était un ami. Les métamorphoses annoncées par le titre sont très quotidiennes : ce jour-là Aragon a les cheveux longs, cet autre jour il les a courts et il porte un chapeau ; cette fois il est en peignoir devant son petit-déjeuner, cette autre fois en costume dans un avion. Des temps de pose très courts : Aragon est là en mouvement, il marche, il parle, il s'étire, il refait son nœud de cravate, il vit. Il regarde très rarement l'objectif et parfois il lui arrive de mettre la main devant en ayant l'air de dire : cessons ce jeu.

Sous ces photos court un texte d'Aragon écrit à la main, raturé, emprunté à la Mise à mort *et* Théâtre/Roman : *des réflexions, des questions, douces, loufoques, parfois un peu tristes, sur la vie et sur le temps (*« Qu'importe... la vieillesse, ça unifie l'âme, sinon la peau »*, Jean-Louis Rabeux, photographe, est quasiment inattaquable derrière le nom de son modèle et de son éditeur. Un Aragon intime, pourquoi pas ? Mais on voit mal ce qui différencie ces « instantanés » d'un reportage qu'aurait fait un magazine sur la vie privée du poète. Aragon n'a pas eu le chic de se laisser séduire par un bon photographe. La postface de Danièle Sallenave, délire froid et sophistiqué sur la mémoire photographique, est intéressante.*

HERVÉ GUIBERT.

★ *Aragon ou les métamorphoses.* Photos en noir et blanc de Jean-Louis Rabeux. Gallimard, 54 F.

A FLORENCE

Les manifestations du sixième centenaire

Un ingénieur de machines

ON comprend très bien pourquoi les Florentins ont voulu faire un sort à l'anniversaire de Filippo di ser Brunellesco, né il y a six cents ans au bord de l'Arno. Trois ou quatre expositions d'une grande rigueur documentaire, un congrès international de spécialistes, une floraison de livres et d'articles, une ville qui, pendant six mois, un an, se met aux couleurs d'un artiste du passé ; c'est maintenant l'arsenal nécessaire à toute célébration au plus haut niveau, comme on dit, celle qui doit, à partir d'une œuvre prise dans l'histoire, justifier une « héroïsation » comparable à ce que voulaient obtenir pour un grand contemporain les funérailles nationales avec un discours de Malraux.

Le cas de ce Pippo est bien choisi, parce qu'on ne peut être plus florentin que ne le fut ce petit homme à la réplique mordante, intraitable dans la discussion, immensément capable, conscient de l'être et généreux dans l'invention. Après tout, la coupole qu'il a trouvé le moyen de construire, quand tout le monde baissait les bras, est toujours là, œuf énorme dressé au milieu de la conque du val d'Arno, dont elle donne merveilleusement l'échelle. Cette masse aux formes bien tendues déclare à elle seule le bien-fondé du mémorandum de 1420, où Pippo exposa la manière d'élever la coque *singa armadum*, sans cintres, ce qui commença par bien faire rire le conseil de fabrique.

Documents en main

Le genre d'activité qui fut celle de ce nabot ardent prend aujourd'hui une résonance particulière : c'est l'homme de l'aménagement moderne réussi. Orfèvre et sculpteur au départ, il devient architecte à quarante ans, parce que c'est le moyen d'organiser l'espace humain. Dans une ville précocement attentive à ses choix, aux proportions des bâtisses, à la tenue de la rue, il apportait les solutions qui s'imposaient. Une *nostalgie du grand style architectural qui manque à* nos sociétés s'exprime dans cette célébration fort bien conduite.

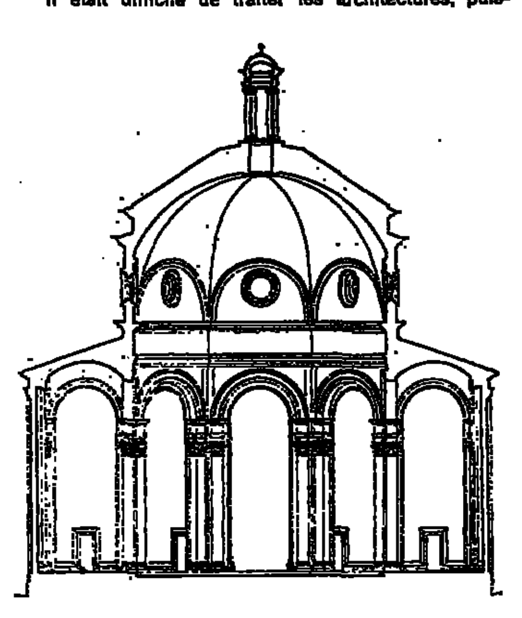
Les documents originaux — surtout s'ils sont de parchemin — ont toujours leur séduction. Ici, ils ne manquent pas ; Florence est une ville de notaires et de comptables, et il en est résulté, quand on s'est mis à faire l'histoire, des publications d'archives qui ont fait date, les érudits devenant un peu notaires à leur tour. Ces pièces, dûment interrogées, révèlent mille détails et permettent de restituer avec une belle précision l'arrière-plan socio-économique aussi bien que le climat intellectuel. En présentant une exposition documentaire sur Brunelleschi, l'« Archivio di stato » a derrière lui un siècle et demi de haute érudition. Rien ne tombe à vide de ces menues indications, la mention de Lapi, le père, notaire à Sainte-Marie-Nouvelle, les déclarations d'impôts de Pippo (fort négligent en ces matières), les paiements de la Fabrique (très important pour savoir, de Ghiberti et de Filippo, qui recevait et donc comptait le plus), les dossiers de chaque édifice, les témoignages de l'extraordinaire renommée de l'architecte dans toute l'Italie, et les campagnes des intellectuels en sa faveur (1).

C'est l'occasion de retrouver en relisant quelques textes, dont la farce du « Gras Menuisier », énorme « canular » agencé par Pippo, et l'importante biographie de l'architecte rédigée dès 1460 par un humaniste, Manetti, l'atmosphère si vivace et tendue de la Florence du Quattrocento, cette *aria*, cet air subtil et incitateur, à laquelle on a fini par attribuer la capacité inventive de la Renaissance. Les vieux Florentins ne craignaient personne en fait de campanilisme. C'était, en fait, une incessante bousculade d'idées et souvent une mêlée paralysante. On a l'impression que l'affaire de la coupole inachevée avec ce tambour vide provoquait attroupements et discussions tous les soirs. Chacun avait une idée. Quand Brunelleschi élèvera la merveilleuse sacristie de Saint-Laurent — qui est une coupole réduite posée sur un cube aux membrures impeccables de *pietra serena* grise, — on raconte que les curieux étaient si nombreux, si envahissants, qu'ils gênaient le travail des maçons. C'est là Florence.

On avait, bien entendu, la manie des concours. Rien de plus fascinant que de mettre deux forces en concurrence. Brunelleschi en a su quelque chose, et il est assez passionnant de repasser par ces péripéties, avec les pièces mêmes sous les yeux. En 1401, *concours — fameux entre tous — lancé par la corporation* de Calimala pour la seconde porte du Baptistère ; les deux reliefs de bronze doré, celui du vainqueur, Ghiberti, d'une maîtrise admirable, et du second, Brunelleschi, vigoureux mais trop complexe, sont face à face dans l'exposition qu'il revenait au Bargello d'organiser sur « Brunelleschi sculpteur » (2). Après la souplesse de Ghiberti, Pippo rencontra, dans un concours amical, vers 1410-1415 peut-être, son camarade Donatello : des deux crucifix de bois, restaurés et analysés comme ils ne l'avaient jamais été encore, se dégage, par contraste, la dominante monumentale et sereine propre à Brunelleschi. Deux formules toutes contraires pour une même clientèle.

Brunelleschi était un formidable inventeur de machines, de mécanismes élévateurs, grues, palans, etc., un technicien complet, et il faut probablement considérer ses exercices sur la perspective comme un aspect de ces préoccupations pour la *mise au point des maquettes et des dessins d'architecture* (ces panneaux de 0,30 × 0,30 représentant le Baptistère et le Palais vieux ont disparu, mais les biographes les décrivent avec grande attention). C'était une sorte d'ingénieur polyvalent, annonçant Léonard, qui, justement, a recopié dans ses carnets des recettes d'engins et des plans de Brunelleschi. On consultait celui-ci pour des étaiements, des digues, des fortifications ; il dirigea d'extraordinaires mises en scène de théâtre sacré dans les églises. Il aurait sans doute valu la peine d'insister aussi sur cet aspect du personnage. Nous aimons voir fonctionner les équipements d'autrefois (3).

Il était difficile de traiter les architectures, puis-



La dixième Biennale

Du Palazzo Strozzi au Grand Hôtel

VINGT ans après... ce n'est pas le roman d'Alexandre Dumas, mais une réalité présente que la fuite du temps embrume inéluctablement. Grand Hôtel... ce n'est pas le roman de Vicki Baum ni le film qui en fut tiré, mais le constat positif d'un changement irréversible qu'entraîne une modification des forces politiques dans tous les domaines et, pour ce qui nous occupe, dans celui de l'art, qu'il soit vu sous l'angle d'une optique commerciale ou celui de l'optique désintéressée du musée.

Qu'un parti bien encadré, ambitieux et démagogique — et quelles que soient la couleur de la chemise et la forme du salut — se hisse au pouvoir ou au demi-pouvoir avec un « compromis historique », voilà qui fait glisser d'un coup une Biennale internationale d'antiquaires qui se dit « culturelle » dans un processus qui conduit peu à peu sans défaillance au nivellement par le bas, à une démocratisation qui n'est que l'euphémisme d'une médiocratisation Le changement de décor est le reflet apparent de ce processus, car, quels qu'en soient les mobiles, justifiés ou non, on en aperçoit les conséquences inévitables, celles d'attirer une nouvelle clientèle moins fortunée, se contentant d'œuvres d'art qui, tout en demeurant parfaitement honnêtes, ne sont plus du rang de l'exception qui se payait à prix d'or. Dans cette perspective, on ne voit pas très bien ce que les musées viendraient ici chercher comme nourriture puisque, en fin de compte, si l'on tombe en arrêt devant un ouvrage peint ou sculpté de tout premier plan, l'ouvrage en question *non si vende* — pas à vendre — est bloqué et inventorié en tant que richesse du patrimoine national. Et c'est fort bien, on applaudit au principe, mais faudrait-il encore que l'ouvrage soit béatifié pour les yeux de tous. Sa sortie inopinée et temporaire à la lumière d'une Biennale le fera vite rentrer au bercail de son propriétaire, à moins que le propriétaire n'en soit lui-même un jour dépossédé par une autorité qui tient pour peu de chose la sauvegarde de la personne humaine. Ainsi on constate, en toute objectivité, un abaissement général de la qualité de ce qui est offert, les prix demeurant relativement hauts en millions de lires papier chiffon, pouvant satisfaire cependant une nouvelle classe sociale à revenu moyen, se formant un goût et un besoin dont l'efficacité et la tension atteindraient difficilement le vibrato des cordes propre aux choses supérieures.

Donc, changement de décor, ce qui ne signifie nullement que l'on ne puisse trouver derrière ce décor bien des choses enviables. Seulement l'envie s'est déclassée, de biennale en biennale, jusqu'à ce dernier ressac. Du Palazzo Strozzi au Grand Hôtel, il n'y a que dix minutes de marche, mais une césure qui pourrait laisser entrevoir la fin d'un temps que les lois sociales ou économiques tentent d'abolir. Les murs en bossage du Strozzi, derrière lesquels s'étouffait la rumeur motorisée des rues étroites de la ville médicéenne, n'abritent plus ces échanges d'art déjà vieux de vingt ans. Le Grand Hôtel, dont la fonction expirait, devient le refuge d'exposants plus nombreux encore qu'auparavant — mais la valeur n'attend pas le nombre d'exposants... toutefois, sans pessimisme professionnel, un constat : il n'y a pas à déplorer le baisser de rideau, même si l'on a quelque regret du charme secrètement défendu du Strozzi, larmes inutiles, pas de mouchoirs mesdames, pas de mouchoirs messieurs, puisque, parallèlement à l'activité commerciale tenue à l'ex-Grand Hôtel, sont organisées au Palazzo, que l'on n'aurait pas voulu voir absolument déserté, des expositions se voulant culturelles, faisant un peu miroir à alouettes, sur des thèmes d'accès aussi faciles que populaires comme la poste et la philatélie, l'aéronautique et la navigation spatiale, les instruments scientifiques, l'art de la table, de quoi satisfaire tous les impénitents de la culture pour tous, tandis que l'ex-Grand Hôtel accueille les nouveaux venus à la curiosité. L'art va-t-il ainsi s'enliser dans un marécage politique ? Une esthétique à credo éthique peut seule permettre aux plus simples de s'élever et d'atteindre à la compréhension des plus hautes cimes.

La Foire !

• D'une manifestation où l'art avait la primauté sur le commerce, une suprématie *a priori* sur les valeurs fiduciaires, on a voulu faire une foire, eh bien ! on l'a. Des coursives du Strozzi, le visiteur est passé à un dédale de deux cent quarante chambres d'hôtel reliées par d'étroits couloirs, où chacun peut se perdre aisément ou se heurter à des barrages de plantes vertes sinon à des cordons, mais un circuit fléché de rouge, au sol et sur les murs, autorise le lunatique à s'y retrouver sur cinq niveaux donnant sur la Piazza Ognissanti et sur l'eau toujours basse de l'Arno baigné de lumière toscane. Ce qui est presque miraculeux, c'est d'avoir su transformer ces chambres en autant de stands dont l'exiguïté est fréquemment le lot. Le chef d'étage ou la camériste ne sont plus là pour indiquer votre numéro de chambre, et l'on risque de *tomber* par *inadvertance* sur une salle de bains à découvert lorsque l'exposant n'a pas pris la précaution de dissimuler baignoire, lavabo et bidet. L'imagination seule peut suppléer aux secrets d'alcôve évanouis, aux sourires printaniers des jeunes mariés en voyage de noces, aux souvenirs des manies de la vieille touriste anglaise arrivant de Venise avec les *Stones of Venice* de Ruskin dans une main et dans l'autre la laisse de son caniche habillé d'une couverture écossaise. Tout cela et tous ceux-là ont fait place à environ cent vingt antiquaires italiens et vingt-trois étrangers. S'il y a miracle à doubler ce nouveau cap de Bonne-Espérance — affreuse ironie de la toponymie, — c'est bien cette subite transformation d'un immeuble à fonction hôtelière en un sérail où l'œuvre façonnée antan est cajolée, cirée, vernissée, bichonnée aussi précieusement que les innombrables suivantes d'un sultan d'Arabie. On jalouse l'incroyable habileté artisanale des Italiens, leur sens décoratif et leur goût qui leur permettent d'un *tour de main* d'opérer la transmutation du banal en des gloriettes le plus diversement personnalisées. Celles qui sont les plus réussies et les plus avenantes sont évidemment celles qui ont su respecter l'unité des objets dans le temps et dans l'espace de la *stanza*, évitant la surcharge du fouillis.

A cet égard, peu nombreux sont les stands qui ont observé la règle théâtrale, mettons-les à l'honneur : Camiciotti, curieusement, s'est fait le spécialiste du mobilier français du dernier quart du dix-neuvième siècle copiant servilement le mobilier original du siècle précédent, avec un brio et une maîtrise étonnants dans le façonnage aussi bien du bois que des bronzes. Beurdeley et d'autres sont infiniment respectables pour un travail si soigné dans le faubourg Saint-Antoine de 1875-1880, où un style Louis XV et Louis XVI règnent furieusement après que les Goncourt eurent remis *le dix-huitième* au *goût du jour. Il fallait* satisfaire les nouveaux riches ne possédant pas dans la dispersion d'un héritage des vestiges de l'*Ancien Régime. Il fallait* pourtant briller, et qu'importe la copie ou le défaut d'invention, puisque de toute manière le salon de Madame de B... était éblouissant de lumières accrochées aux filets de bronze et aux pendeloques de cristal des lustres. Les pendules sont aussi soignées que les sièges garnis d'une tapisserie ancienne et deux hautes niches cintrées enferment deux services complets de porcelaine anglaise, elles aussi copies de la Compagnie des Indes et de Sèvres. L'honorable copie, par Beurdeley, d'un bureau de Riesener se paie cher, mais le bureau de Riesener se paie peut-être dix fois plus cher. *Heureusement,*

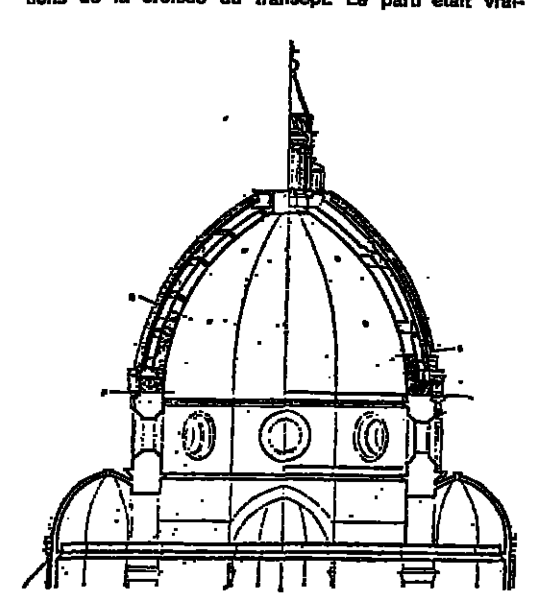
centenaire de Brunelleschi

qui annonçait Léonard

par ANDRÉ CHASTEL

qu'elles sont visitables depuis des siècles sur les deux rives de l'Arno. Les questions qui concernent ces édifices fameux entre tous ont été évoquées, et même en partie renouvelées avec sagacité, par une présentation non des dessins de Pippo (il n'en existe aucun), mais des copies, relevés, études, propositions, réalisés d'après ses œuvres par des confrères et des héritiers (4). Quelques pièces sur lesquelles il a été beaucoup discuté sont donc réunies, avec des observations qui éclairent les vicissitudes des édifices. Ainsi la feuille où, d'une plume délicate, Fra Bartolomeo a fait un croquis de la façade des Innocents, avec l'indication du portique (sans doute vers 1501, quand il était moine au couvent voisin de Saint-Marc).

Le dessin aquarellé traditionnellement attribué à Giuliano da Sangallo, qui offre un projet de portail à trois baies, pour Santo Spirito, est à lui seul tout un problème. Il oblige à repasser en imagination l'histoire de cette église capitale de la rive gauche, qui fut la dernière invention de Pippo. Quand il mourut, en 1446, il n'y avait encore que les fondations de la croisée du transept. Le parti était vraiment d'une originalité, d'une clarté, d'une force saisissantes, les chapelles creusant les murs comme une ondulation, et on devait la sentir à l'extérieur. Il n'en fut rien. Il y avait des crédits (vingt-cinq de revenus de la gabelle du sel), mais les travaux étaient exécutés par des gens qui ne pouvaient pas interpréter une formule trop difficile et trop neuve. Quarante ans plus tard, en 1486, eut lieu à la demande du conseil de Fabrique, préoccupé de l'achèvement de la façade, une de ces assemblées houleuses où s'affrontaient les spécialistes, en l'occurrence Giuliano da Majano, qui était en faveur du parti traditionnel de trois portes, et son rival Giuliano da Sangallo, qui soutenait l'idée de quatre ouvertures, dont avait parlé — sans autre précision — le grand Pippo. Majano l'emporta dans le vote. Sangallo était furieux. Mais l'on suppose que le dessin des Offices, trois baies très ornées, avec lunettes et oculi, a été élaboré par lui, pour rattraper son insuccès. D'ailleurs, la famille nombreuse des Sangallo n'a cessé, par la suite, de venir s'informer auprès du maître, et ce sont pour beaucoup leurs dessins qu'ont recueillis les Offices.



Exaltation de l'architecte

Autour du surprenant octogone de l'église des Anges — interrompue faute de crédits en 1437, — et autour du noyau central du Palais Pitti (qu'on a eu tendance à retirer à Brunelleschi ces dernières années), les documents graphiques apportent des indications dont il faudra tenir compte. Cette présentation — qui n'est austère qu'en apparence — permet ainsi de mettre en évidence deux faits essentiels. Brunelleschi était le génie inventif, bouillonnant, difficile à suivre, qui multipliait les propositions nouvelles, sans avoir le temps de les traduire en dessins d'exécution. Cet homme changea le cours de l'architecture occidentale, par sa conviction que l'édifice est un « organisme » qui doit être conçu globalement comme un objet rythmique à trois dimensions, dès le départ. D'où la nécessité d'un nouveau mode de « représentation » de l'architecture et sa mise au point de la perspective. D'où, également, la tentation de renvoyer les décisions de détail à l'exécution, sur le chantier. Lui manquant, les mésaventures ne pouvaient que se multiplier ; et les biographes ont dû convenir que l'admirable Pippo ne cessait d'être trahi par les exécutants et les continuateurs ; son œuvre — à part la coupole — a manifestement souffert de mauvais achèvements.

On comprend, enfin, le soutien sans réserve des intellectuels florentins pour la cause de Brunelleschi. L'admiration des contemporains de Laurent de Médicis, une génération après la mort de Pippo, prélude à celle qu'expriment leurs descendants cinq siècles plus tard. Il fallait, en l'exaltant, le défendre contre des critiques dont on devine l'âpreté. Ils le faisaient d'autant plus volontiers que le chef-d'œuvre « dédaléen » de la coupole ou des inventions aussi nobles que la colonnade intérieure de Saint-Laurent démontraient que l'architecture était vraiment devenue « *chose mentale* ». La même disposition du portique en perspective acquiert à Santo Spirito une tension encore plus forte, comme une équation plus savante. Le contrôle des moyens de la structure semble total : arcs en plein cintre, supports de pierre grise se détachant sur la blancheur des murs, agrégation de cellules, perspective dominée... Il n'est pas étonnant que, pour les humanistes, les philosophes florentins, l'exemple-type, le « paradigme » de l'acte intellectuel, soit la création architecturale. Si Florence ne l'avait agacé avec « *ses œuvres d'art braquées sur vous comme des pistolets* », Valéry, demi-italien, aurait pu prendre Brunelleschi pour modèle au lieu d'Eupalinos, et sa méditation nous aurait peut-être touchés devantage.

---

(1) Filippo Brunelleschi : l'uomo e l'artista, 200 documents présentés par Paola Benigni, Bibliothèque laurentienne (jusqu'au 31 décembre).

(2) Brunelleschi scultore, catalogue par E. Micheletti et A. Paolucci, musée du Bargello (jusqu'au 31 octobre).

(3) Une salle de la technique est ouverte depuis le 24 juin au musée de l'Œuvre de Sainte-Marie-de-la-Fleur.

(4) Disegni di fabbriche brunelleschiane. 56 dessins d'architecture des collections des Offices, présentés par A. Forlani Tempesti, G. Marchini et G. Miarelli Mariani, Cabinet des Dessins, musée des Offices (jusqu'au 31 décembre).

Des manifestations complémentaires auront lieu à l'automne : au réfectoire de Sainte-Marie-Nouvelle, Brunelleschi anti-classique, c'est-à-dire son indépendance à l'égard des modèles antiques, illustrée par des photographies (à partir du 15 octobre) ; au Palais Médicis, La vie florentine du Quattrocento, cartographie, urbanisme (à partir du 15 décembre).

Le Congrès international aura lieu du 16 au 22 octobre.

Le Comité du centenaire est présidé par le professeur G. Spadolini, assisté de G. De Angelis d'Ossat et L. Tassinari.

internationale des antiquaires

glissement et dernier ressac

par PIERRE GRANVILLE

le second n'a pas le clinquant du premier. La surprise astucieuse du stand est d'y retrouver la cheminée, marbre et plaques de fonte, du défunt bureau directorial du *Figaro* : le rond-point des Champs-Elysées à Florence ! Au-delà de la belle brèche grise ne demeure qu'une façade. Ce complexe de tradition et de bel artisanat offre au regard un spectacle qui a de la tenue, et l'on y respire les vapeurs odorantes des jardins d'hiver de nos arrière-grand-mères.

Presque en vis-à-vis, De Carlo conserve l'unité d'un stand architecturé par une reviviscence de la haute époque : le mobilier y est d'une qualité exemplaire, tel ce meuble de sacristie ; les Primitifs y sont de la plus haute volée : admirable *Crucifixion* par Agnolo Gaddi (vers 1370) où la Madeleine prostrée en robe rouge entoure de son bras le bas de la croix ; les bleus et les jaunes de la majolique chantent dans une vitrine, et des fonts baptismaux de marbre sculpté (Ravenne VIe) s'imposent aussi bien par leur volume que par leur ciselure. Un siège à la Savonarole peut les contempler avec sévérité. Non moins remarquables, vus chez « Al Comunale », des fonts baptismaux en marbre calcifié à décor floral et animal provenant de Vénétie (XIVe), accompagnés de deux sculptures archaïques d'un puissant effet que la pierre rouge accentue : buste d'évêque et griffon.

Le mariage de raison

La pré-Renaissance et la Renaissance sont le ferment de la *stanza* des Bellini. La sélection des œuvres y demeure au rang le plus élevé : fragment de prédelle par Parentino ; saint Jean-Baptiste en pierre grise ; *Vierge en prière* (bois polychrome rouge et bleu) d'une émotion si contenue dans le geste, par Silvestro dell'Aquita ; fragment de fresque giottesque...

Chez Paolo Romano, c'est un autre climat que l'exposant a su créer avec un mobilier XIXe d'origines diverses : le mariage de raison est inattendu entre un secrétaire autrichien à fronton (fin XIXe) et une grande table ovale florentine (vers 1840). L'unité d'un stand se réalise aussi par la spécialisation et la matière des objets : ainsi la Galleria Barberini présente d'une part la majolique italienne et des bronzes sous forme de mortiers.

Avec une fidélité sans faille, Robert Finck invite le flâneur sur le chemin de la peinture flamande. Encore un stand heureux permettant d'apprécier une vision bien différenciée de celle de la peinture italienne, quoique nous y soyons introduits par ces peintres flamands dits romanisants, venus chercher loin des brumes nordiques une lumière méridionale qu'ils surent traduire à leur manière. Dans l'ensemble proposé où le paysage animé domine, se détache le triptyque donné au maître des demi-figures. Mais un paysage aux grands arbres, animé par des bergers jouant du pipeau, panneau peint par Paul Bril, ou bien le paysage montagneux par Momper, dévoré d'une lumière qui le transcende par l'imaginaire, relèvent aussi d'un même rêve spirituel. Si Théobald Michau fait appel à des formules un peu répétées, Momper par contre, malgré le recours à un motif abondamment exploité, renouvelle un pouvoir d'évasion pour le spectateur par une science de l'espace et des lointains : un tableau qui aère toute une salle !

Et puis, de-ci, de-là, d'une chambre à l'autre, en s'égarant ou en se retrouvant dans le labyrinthe, on becquette ce que l'œil happe au passage comme une proie, qui un meuble, qui une peinture, qui l'objet insolite, somme toute la curiosité aiguisée du curieux : de belle allure la paire de grands tritons en bois doré qu'un baroque génois (vers 1650) a déposés sur la plage de Cesare Lampronti ; on retrouve décidément ces figures marines au sommet d'une paire de chenets en bronze doré Régence qu'une exposante française de Boulogne-sur-Mer, Line Lemal, perdue dans la foule transalpine, a placés sur le devant de son stand pour nous réchauffer de la flamme de ses volutes. C'est le modèle de Moreau (Versailles), mais non signé ; une table démontable en noyer, toute ajourée, à six pupitres de musiciens avec son coffre de voyage à laquelle manquent hélas ses bras de lumière pour nous éclairer sur le prix (Venise, dix-huitième siècle) ressuscite muettement les plus beaux airs de Vivaldi, tandis qu'à ses côtés une paire de petites tables de nuit offrent à la main comme la caresse de ventres galbés (Antichita Ragazzi) ; le regard est en déroute devant un immense tableau de bataille anonyme où Autrichiens et Turcs s'entre-tuent dans des perspectives curieusement multiples (Guido Bartolozzi) ; le studio d'arte Mazzoleni initie à la danse africaine avec de beaux masques anciens ; chez Venturi Spada, une *Minerve casquée*, un sein découvert, la lance à la main, perce froidement le regard du visiteur... donnée à Pignoni, peintre de cette école florentine du dix-septième siècle que le professore Mina Gregori a su si bien mettre en lumière ; Martino Silvestri est toujours en quête de découvertes, et cette scène biblique à quatre personnages donnée à Giuseppe Marullo (c. 1650) délivre un certain mystère et une intensité de sentiment incitant le spectateur à faire halte ; tout comme le regard du promeneur est capté à la vue de ce *Portrait de jeune garçon*, attribué à Ludovico Carracci (Galleria Bernini) ; les tables sont nombreuses, de couvent, de ferme ou plus seigneuriales, qui vous invitent à la « pasta », voyez celle de Toscane (Umbertina del Guerra) ou celle, plus raffinée, de Vénétie (Boranga).

La bonne espérance

Le stand 54 reconstitue une chambre à coucher à l'ancienne, lit à baldaquin, prie-dieu, coffre et armoire du seizième siècle et, dans un recoin obscur, l'exposant, Guido Nestri, a placé un curieux tableau de l'école de Giovanni da San Giovanni, auteur de fresques au musée de l'Argenti (Pallazzo Pitti) — scène illustrant allégoriquement un dicton populaire, « *Sept femmes et un homme* », où ce dernier est plus ou moins déshabillé par les sept jeunes mégères dont une brandit son pantalon rouge, une autre des ciseaux, une troisième est couchée à terre et piétinée par une compagne, l'ensemble apparaissant comme une sorte de rixe échevelée et bordelesque. La peinture ne manque pas de piquant (vers 1630) ; piquants d'une autre manière, alertes et pris sur le vif, les dessins de Stefano della Bella dont Il Gabinetto delle Stampe présente toute une série, à la plume ou au lavis : si le trait incisif de Callot, dont il subit l'influence dès sa jeunesse ne se retrouve pas chez lui d'égal à égal, il y a néanmoins chez cet artiste un sens allègre et vital qui fait de l'œuvre de ce voyageur européen un témoignage sur les événements, les mœurs, les types et les costumes du milieu du dix-septième siècle.

On pourrait continuer longtemps le cache-cache des chambres d'hôtel en enfilade du rez-de-chaussée au quatrième étage avec pour tout recours des flèches volant en tous sens. Encore une fois, on s'y perd, on s'y retrouve, on découvre, on abandonne et on repart. Va-t-on embarquer sur cette navicelle en pierre grise d'époque romaine (deuxième siècle après J.-C.) que le passeur de la Galleria Barberini offre au voyageur pour traverser l'Arno ? Elle y sombrerait sans doute cette barque de pierre venue d'Ancône sur l'Adriatique et qui faisait jadis office de fontaine. On peut revenir en arrière avec la « bonne espérance » de trouver encore dans la Biennale nouvelle manière de quoi s'émerveiller de peu ou de satisfaire quelque folie. Mais, malgré tout, on a le cœur un peu serré de ne pouvoir attacher son cheval à l'un de ces anneaux fichés dans la pierre du Strozzi.

★ Jusqu'au 16 octobre 1977.

NOTES PHOTOS

Un pays rudimentaire



LE titre est beau : « Parce qu'ils sont mes amis ». Après ses reportages sur le Maroc, la France méridionale, les gens de la rue et les espaces verts de New-York, Tom Marotta est allé en Roumanie photographier les gens simples, les paysans, les potiers et les tisseuses, celles qui ont des fichus noirs autour de la tête et des gros chaussons de laine. En voyant ses photos, on se dit que finalement tout est photographiable, que tous les visages sont intéressants, que tous les regards ont une histoire qui mérite d'être racontée. Tom Marotta est également peintre et journaliste : il informe ses sensations, son travail est une sorte de photo-reportage des changements économiques et sociaux survenus en Roumanie depuis la seconde guerre mondiale.

Les couloirs de vente de la FNAC ne sont pas un lieu idéal pour l'exposition photographique. Les tirages présentés ici sont petits et serrés les uns contre les autres, tassés. Les gens viennent là pour retirer leurs agrandissements, mémoires de naissances, de mariages, de fêtes et de vacances. Petits secrets, petites lubies. Ils sont tellement impatients qu'ils ouvrent les pochettes sur place, en cachant leurs photos des regards voisins. Celles de Tom Marotta ne sont pas si éloignées que ça des leurs, elles les concernent, mais ils n'ont pas envie de s'arrêter, de regarder.

★ Tom Marotta ; FNAC - Châtelet ; jusqu'au 22 octobre.

Animales de luxe

HANS FEURER est un photographe de mode. La mode passe de la sophistication rétro au naturel « gipsy », de l'hyper-chic au style « travailleur » (salopette de mécanicien avec la poche pour le marteau). La mode est au brillant et au plexi, à l'acier, au pailleté, au gadget sexuel froufroutant ou sado-maso. Le skaï côtoie la résille noire, le lip-gloss saigne sur la bouche des femmes, le flash électronique galvanise les corps et la laque des décors de studio. On dirait que tous ces photographes de mode font une réaction assez violente au flou romantique hamiltonien.

Hans Feurer travaille pour les plus grands magazines : Vogue, Nova, Nineteen, Elle... *On lui demande de photographier des pulls, des chaussettes, des coiffures, des vernis à ongle. Il est assisté d'une styliste, d'un coiffeur, d'un maquilleur. Quand il doit photographier un maillot de bain, il a le privilège de ne pas le faire au bord de la piscine de Massy-Palaiseau, on lui donne un billet d'avion pour Bornéo. Comme ça, il peut faire de « belles images », faire flotter ses mannequins dans une eau azuréenne et sérieusement rêver les ménagères.*

Les femmes d'Hans Feurer sont un peu les jumelles des « femmes blanches » d'Helmut Newton, autre photographe de mode : la bouche carnassière, le regard dur ou vaporeux, le corps machine de sexe. Le catalogue dit : « Elles sont toujours en mouvement, décontractées et naturelles, les filles d'Hans Feurer. » *La plupart du temps, il les a fait poser derrière les barreaux d'une cage, superbes animales de luxe. Quand Jean-Louis David, coiffeur, lui a demandé une photo pour une publicité, Feurer a transplanté une pin-up sur un chantier, un marteau-piqueur à la main. Et la photo de son affiche montre un poing de femme, combatif, mais à peine sorti de la manipulation esthétique. Provocation, récupération, diront certains. Pour un magazine de mode, les photos d'Hans Feurer ont suffisamment de classe et d'irrespect. Certains photographes arrivent à dissocier leurs travaux alimentaires de leurs recherches personnelles. A ces pieds de nez sophistiqués, on aurait préféré un travail plus personnel, plus solitaire.* H. G.

★ Hans Feurer : Galerie Nikon, 1, rue Jacob ; jusqu'au 28 octobre.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale: ■ Orchestre. P.M.R. : prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. une animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F/Dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputat. mond. ds un cadre Second Empire. Dîner Sug. 50 F. Sa carte. Poiss., grill et spéc. du Sud-Ouest, Park. Salons 4 à 40 cts.
CHEZ HANSI, 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	19 h à 0 h. Vue sur son agréable jardin. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
JOSEPH ELY. 63-25 56, rue P.-Charron, 8e. F/Dim.	Pour vous permettre d'aller au théâtre, on sert à partir de 18 h 30. Cuisine française traditionnelle. Grillades. Poissons. Cave réputée.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 1, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	Jusqu'à 22 h. 30, 3 salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Cassoulet de l'Océan. Lotte Bréval. Salmis de canard aux cèpes.

DINERS

RIVE DROITE

LES BATELEURS DU PONT-NEUF 14-16, rue du Pont-Neuf. 231-38-47	Jusqu'à 2 h. De la gratinée à 8 F à ses grillades de 16 à 24 F. Son pub, ses salles de rest., dont une avec piste de danse pr banquets.
LA TABLE DU MAITRE 742-03-18 5, rue Marivaux, 2e F./dim.	Jusq. 22 h. Cadre confortable. Foie gras maison, chou farci au crabe caneton rouennais poivre cru, filet de bœuf en feuilleté. P.M.R. 75.
DARKKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris. Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés. Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur.	Jusqu'à 1 h matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades.
ROGER PLEGAT WESTPHALIE 359-91-20 8, av. F.-Roosevelt, 8e. F/Sam.	J. 1 h. mat. Spéc. du Rouergue : Cassoulet aveyronn., Confit canard, feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h 30 du matin. Salle climatisée.
L'ATALANTE 359-23-05 10, rue de Chateaubriand, 8e.	Déjeuners et Dîners dans un cadre de verdure. Ris de veau aux morilles. Fonds d'artichaut frais landais. Grillades. F/Sam. et Dim.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse. 538-52-35. Jusq. 2 h.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tout comp.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e — F./dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités, Foie gras frais, 21,50 F.
Monsieur BŒUF. T.l.j. 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Dîner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
L'EMIR F./sam. soir et dim. 8, rue d'Hauteville, 10e	Cuisine française. Filet de barbue mousse d'ail doux. Selle d'agneau farcie foie gras. Ses plats orientaux : salades et couscous.
LE CROQUANT 533-50-91 28, rue Jean-Maridor, 15e. F/dim.	Dans un cadre rustique et raffiné, Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 18. Brochette de moules 12. Gaspacho 8. Ses grillades, Faux-filet 19. Selle de gigot 29. Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, av. R.-Poincaré, 16e. F/Dim.	J. 23 h. Entrées : Tourteau frais décortiqué 25. Salade foie gras 25. Grillades : pièce d'agneau estragon 35 F. T'Bone Steak (400 g) 35 F.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.j.	J. 23 h. 30. Nouveau cadre 1930 confortable et douillet : ses Grillades de 16 à 32, ses Poissons et Plats du jour. PARKING proche.
BAUMANN ETO. 16-16, 754-01-13 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
PETRUS 754-53-82 12, place Pereire, 17e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. Huîtres, Coquillages, Poissons. MENU 70 F boiss. + serv. compris. Ses spécial. : Chou farci langouste 38, Ragoût d'escargot 28.
SAINT-SIMON 754-47-30. F/Sam. sr 116, bd Pereire (pl. Pereire). Dim.	Jusqu'à 23 h. Patron aux fourneaux, ses spécial. : Gibiers, Crustacés, Feuilleté de homard 48, Cagouille charentaise 26. Cadre Louis XVI.
LE GAUCHO 380-28-44 18 bis, rue P.-Demours, 17e.	F/Dim. soir, Lundi. Nouvelle Auberge Brésilienne : ses Spécialités, vous découperez vos viandes comme les gauchos.
LA GRANGE AU BOUC 076-78-95 42, r. du Chev.-de-la-Barre, 18e. RD.	J. 23 h 30, chaude ambiance montmartroise av. LEBOUC et ses attract. Abreuvoir, mangeoir. Menu 60 F + serv. et boiss. Spéc. Rabelaisienne.

RIVE GAUCHE

A LA GRILLERIE 633-08-32 ● 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Dîners aux chand. Sa formule à 23 F : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule-Bœuf pour 25 F snc (28,75 sc) Jusqu'à 1 h 30 du mat. av. amb. mus., le soir terrasse d'été, salle clim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.j.	MICHEL OLIVER : 3 hors-d'œuvre, 3 plats 26 F snc (29,90 F sc) Décor classé monument historique. Terrasse d'été. Salle climatisée.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Salle climatisée.
ELEPHANT BLANC - ST-HILAIRE 033-90-95, 24, r. Vavin, 6e. F/Dim.	J. 2 h mat. Autour de l'âtre : Dîner, Souper. MENU 75 F vsc. Carte. Excellente cuisine française. Spéc. R.D.C. : Club jusqu'à l'aube.
LE GIT-LE-CŒUR 633-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	Repas d'affaires P.M.R. 60 F. Terrine de St-Jacques. Civet de Saint-Jacques. Onglet échalotes. Entrecôte moutarde. Aiguillettes de canard.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés. Bœuf bourguignon 14. Potée du Morvan 18. Petit salé 18. Fr. de mer
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. Fermé le dimanche et lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 187, rue de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferm. Métro Vaugirard. Ouv. ts ls jours et toute l'année.

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPE 624-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h., Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastron. avec spéc. 60 F serv. en sus, et sa Carte.
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile). T.l.s.	Rest. spect. de gde classe : V. Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Aklian. Orch. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.s.	Et dans., av. M. Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et Carte. P.-J. Vaillard, J. Meyran, C. Wright, M. Planes, Pinatel. L. Aubrey ou Mouloudji.
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot, 16e. T.l.j.	M. Bekier présente : Spect. « Non-Stop » animé par J.-F. DURAND. Show de F. Dorian, attr. : les Pachacomacs, J. Davis. Menu 135 F v.c.

ENVIRONS DE PARIS

COTAGE LA METAIRIE de l'Oise L'Isle-Adam. Rés. 469-01-14	Changt de propriétaire. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets. Fermé mercredi.
LE PARC À VILLEMOMBLE 1, rue Marevreville. 738-15-21	10 minutes de Paris Porte de Bagnolet, Autoroute A-3. Une cuisine raffinée adaptée à vos repas d'affaires, mariages, réceptions.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50, 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14, 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

TERMINUS NORD 824-48-72. Ts les jours. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque, 10e.

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34. Huîtres. Poissons. Vins de pays.

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

MERVEILLES DES MERS CHARLOT 1er 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN. Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PICHET 68, rue P.-Charron, 359-50-34. Spécialités campagnardes. GRILLADES - FRUITS DE MER. PATISSERIES PAYSANNES

BRASSERIE TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute, Banc d'huîtres, Bières Löwenbraü

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confortable. Midi à 1 h 15 mat. Grillades. BANC D'HUITRES.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (227-12-33), Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

CLAES OLDENBURG. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 16 octobre.

RAOUL DUFY. Musée 3e étage. Jusqu'au 14 novembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI 2 : Christian Fossier, pastels. — Denis Rivière, peintures sur toile, paysages. Du 8 octobre au 7 novembre.

QUELQUES PEINTRES AMERICAINS A PARIS. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 19 octobre.

ILLUSTRATION EUROPEENNE. Jusqu'au 24 octobre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 7 novembre). Du 8 octobre au 9 janvier.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITIONS AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) (723-61-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er novembre.

HABITER C'EST VIVRE. — Grand Palais (porte E) (261-54-10). Tous les jours, de 11 h. à 22 h. ; le dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 octobre.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 17 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (380-38-75). De 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 octobre.

LECONTE DE LISLE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 octobre.

JARDINS PRIVES DE PARIS 1977. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

MUSIQUE D'ASIE. Instruments de la collection Kwok On. — Bibliothèque musée de l'Opéra (galerie du rez-de-chaussée), rue Scribe. Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

PARIS, BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS, sous le Premier Empire. — Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne-Billancourt (604-41-27). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

FESTIVAL D'AUTOMNE (278-10-00)

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

IMAGES DU XVe ARRONDISSEMENT. Cent quatre-vingts photos de Denis Gheerbrant. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

TENDANCES ACTUELLES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-25-73)). Tous les jours de 9 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 octobre.

MARBRES ET BRONZES. Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jardin de sculpture. Jusqu'en novembre.

PETER WEISS, peintures. — Jusqu'au 4 novembre. — FOTOGRAFICENTRUM. — Jusqu'au 13 octobre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

PETER WEISS, collages et dessins. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim. de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 octobre.

EDGAR KNOOP : Modèles d'espaces colorés. Collages didactiques. Dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 3 novembre.

DEUX ARTISTES DE LA Xe BIENNALE : Paul Van Dijk, aquarelles ; Pieter Mol, techniques variées. Jusqu'au 9 octobre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.

BATBEDAT, BEZIE, CLOLUS, LEVANT, ORTLIEB, SUBIRA-PUIG, TZOLAKIS. — Centre international de séjour de Paris, 4-6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 15 octobre.

TEXAS ARTISTS : Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 octobre.

LE SUD-EST CONTEMPORAIN. Photographies et poésies. — Centre culturel américain (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 octobre.

RAINER RUTHENBECK. Quinze panneaux mobiles. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 14 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

LORRIS JUNEC. Peintures et aquarelles. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 octobre.

IB BRAASE, sculptures. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. ; dimanche, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.

HYALOS : maîtres verriers créateurs. — Maison des métiers d'art, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 novembre.

Galeries

ESTAMPES JAPONAISES DU XVIIIe AU XXe SIECLE. — Galerie Braun, 43, avenue de l'Opéra.

NEFS ET BATIMENTS DE MER, XVIe ET XVIIe SIECLES. — Au Jardin de Flore, 24, place des Vosges. Jusqu'au 20 octobre.

ARTISTES DE LA BIENNALE DE PARIS : Laurie Anderson, Annette Messager, Colette. — Galerie Gillespie-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 octobre.

INTERVENTION SUR LES MASS MEDIA : Adzak, Aguilo, Ben, Brice, Brusse, etc. — Galerie Lara-Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 octobre.

LA NOSTALGIE dans les tapisseries contemporaines hongroises. — Galerie Sin'Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-61-77). Jusqu'au 12 novembre.

ARTISTES CONTEMPORAINS POLONAIS. — Galerie Du Bost, 18, rue Pierre-Lescot (233-48-92). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Octobre.

EX-VOTO. Peintures du XVIIe au XXe siècle. — Collection Jacques Lagrange. Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim. Jusqu'au 28 octobre.

GITANS. LA FIN DU VOYAGE : Soixante photographies de Josef Koudelka. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 29 octobre.

GILHOOLY - DE FOREST. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

AMSTUTZ. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32).

BERNARD ASCAL. Peintures 1976-1977. — Galerie de Larcos, 9, rue de Linné (331-23-84). Jusqu'au 15 octobre.

G. BALDET. — Lucernaire Forum, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34).

MICHEL BIOT. — Galerie du centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h.

BONIFACIO. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE BONNARD. Dessins et aquarelles. — Galerie Claude Bernard, 7, rues des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 novembre.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Faridah Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

MARC DEVADE. Figures d'un livre. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 13 octobre.

ERRO. Programme spécial. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 29 octobre.

FLAVIO-SHIRO. Peintures. — Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 octobre.

MAURICE FRYDMAN. La quadrature du corps. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Sauf dimanche, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

JOCHEN GERZ. Œuvres 1976-1977. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 25 octobre.

BRION GYSIN : Le dernier musée, « suite ». — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 novembre.

JIRI KOLAR. Art moderne. 65, faubourg Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 20 octobre.

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 22 octobre.

CLAUDE LEBOUL. Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 10 novembre.

ROGER LIMOUSE. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 29 octobre.

ENRIQUE MARIN. Labyrinthes. — L'Œuf du Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-36). Jusqu'au 22 octobre.

FRANÇOISE MAZINGUE. Peintures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 29 octobre.

JOHN MILLIARD. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (227-63-60). Jusqu'au 13 octobre.

GUILLERMO ROUX. Aquarelles et fusains. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 5 novembre.

SAINT CRICQ. Peintures, assemblages, reliefs. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Du 6 au 31 octobre.

CLAUDE SERRYN. — Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 31 octobre.

TIROUFLET. Façades. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 18 octobre.

HUGH WEISS. Œuvres sur papier. — Galerie la Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 30 octobre.

EN PROVINCE

AMIENS. Parcours de Rancillac. — Rétrospective. Maison de la culture. Jusqu'au 15 octobre. — Culture et révolution ; l'affiche cubaine contemporaine. — Maison de la culture, place Léon-Gonthier. Octobre.

ARRAS. Hommage à Bryen. — Cercle Noirot, 6, rue des Capucins (21-30-12). Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

BEAUVAIS. Tapisseries modernes-tapisseries anciennes : point-contre-point. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-39-93). Jusqu'au 3 avril 1978.

BESANÇON. Photographies de Besançon (XIXe-XXe siècle). — Musée d'histoire, palais Granvelle. Jusqu'au 17 octobre.

BORDEAUX. Bordeaux 76/77. — Galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal (44-16-35). Jusqu'au 27 octobre.

BREST. Japon-Joconde. — Ecole des Beaux-Arts, 18, rue du Château. Jusqu'au 15 octobre.

CHAMBERY. Histoire des chemins de fer en Savoie. — Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Salle des expositions temporaires, place du Palais-de-Justice. Jusque fin novembre.

CHATEAUROUX. Quelques artistes de la Biennale de Paris : Olivier Mosset, Irène Laksine, etc. — Galerie l'Œil 2000, 71, rue Grande (22-15-14). Octobre.

DIEPPE. « Falaises », de Dorny. — Château-musée, jusqu'au 31 décembre.

DOUAI. L'usine. Travail. Architecture. — Exposition itinérante du Centre de création industrielle. Centre culturel, 1, rue de l'Université. Octobre.

GRENOBLE. Architectures marginales aux U.S.A. Du 7 octobre au 27 novembre. Habitations provisoires Nil Yalter, Nioré, dessins. Jusqu'au 30 octobre. Maison de la culture.

MONTBELIARD. Virgil, dessins, gravures, livres illustrés - Dietrich Mohr, sculptures. Maison des arts. Jusqu'au 23 octobre.

NANTES. Pierrick Tual, sculptures, dessins et gravures. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 24 octobre.

NICE. Art allemand contemporain. — Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00).

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Cinq artistes et la terre. Galerie Noella Gest (92-00-73). Jusqu'au 31 octobre.

STRASBOURG. Rubens et ses graveurs. Collections des musées de Strasbourg. Château des Rohan. Jusqu'au 20 novembre.

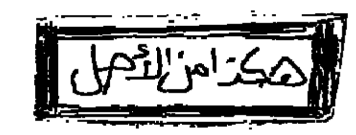
TOURS. Le roi, la sculpture et la mort. Photographies des gisants et des tombeaux de la basilique de Saint-Denis. Musée des beaux arts (05-68-73). Jusqu'au 30 octobre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

CABARETS



Théâtre

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26) les 5, 6, 7, 8, à 19 h. 30, le 9 à 14 h., spectacle du G.R.T.O.P. (ballet) ; le 10, à 20 h. 30 : Orchestre du Théâtre national de l'Opéra, dir. : P. Boulez (Carter, Messiaen, Bartok) ; le 11, à 20 h. 30 : Orchestre du Théâtre national de l'Opéra, dir. : P. Boulez (Bartok, Zimmermann) ; le 12, à 20 h. : la Cenerentola.
COMEDIE FRANCAISE (296-10-20), le 5, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Lorenzaccio, les 10 et 11, à 20 h. 30, le 12, à 14 h. 30 : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope ; le 12, à 20 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire.
CHAILLOT (727-81-15), grande salle : les 11 et 12, à 20 h. 30 : la Classe morte ; salle Gémier : le 12, à 20 h. 30 : Marchand de plaisir, marchand d'oublies.
T.E.P. (636-79-09), le 5, à 20 h. : cinéma : Du courage pour chaque jour, Mon cœur est rouge ; le 6, à 20 h. : cinéma : Main basse sur la ville, Juliette et l'air du temps ; le 12, à 20 h. 30 : Dorénavant.
PETIT T.E.P. (636-79-09), les 7, 8, 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 9, à 15 h. : Risibles amours.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (voir les concerts).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 5, 8 et 9, à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), le 7, à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. : M. Tabachnik (Alsina, Taïra, Mefano, Halffter) ; les 10, 11 et 12, à 20 h. 30 : Ballets du XX[e] siècle M. Béjart.

Les autres salles

AIRE LIBRE MONTPARNASSE (322-70-78) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Etoiles rouges (à partir du 8).
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : les Parents terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-37-24) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Equus.
BIOTHEATRE - OPERA (261-44-16) D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.
CARTOUCHERIE, Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D., L.), à 21 h. : Madras. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, Mercr.) à 21 h. : les Pâques à New-York.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50) (L., Mar.), à 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Galerie (D., L.), à 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre (D. L.), à 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre (D., L.), à 21 h. : l'Avare (à partir du 7).
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (073-43-41) (J.), à 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia. — Le 10, à 20 h. 30 : Jane Zadrogaz (en yougoslave).
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Pepsie.
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES (325-41-71), les 6 et 7, à 21 h. : le Prophète.
EPICERIE - THEATRE (296-09-33) (D. soir, L., Mar.), à 21 h., mat. dim., à 18 h. 30 : Belle Ombre.
EDOUARD VII (073-76-90) (L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Un ennemi du peuple.
GALERIE 55 (336-63-51) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Madame Lazare.
GYMNASE (770-16-15) (L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Arrête ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), à 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Quoat-Quoat.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) I : à 18 h. 30 : la Belle Vie ; à 20 h. : Penthésilée ; à 22 h. 30 : Richard Wagner ; II : à 20 h. 30 : les Emigrés.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Peau de vache.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : La ville dont le prince est un enfant.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre Assassin.
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Trois Lits pour huit (à partir du 8).
MOUFFETARD (336-02-87) (Dim.), 20 h. 45 : Erostrate.
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : la Magouille.
ORSAY (548-38-53) I : (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Harold et Maude ; II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.
PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Retour.
PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : Oui.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Jean Harlow contre Billy the Kid.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir, J.), 15 h. et 20 h. 30 : Topaze.
THEATRE D'EDGARD (326-13-68), 20 h 45 : Sylvie Joly.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Voyage vertical.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D.) à 18 h 30 : les Derniers Hommes ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Rodogune (jusqu'au 9).
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. S. et D. à 15 h. : Pygmalion.
THEATRE DES 408 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : A louer (Clovis) : 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D., L.), 18 h. 30 : le Troisième Témoin ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Divorce à la française.
TROGLODYTE (222-93-54), le 5 à 14 h. 30 et 21 h. : Gugozone : les 6, 7 et 8 à 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : le Motif ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile ; 24 h. 15 : Qui mâles y pensent.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessional.
BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D.), 20 h. 30 et 22 h. : le Certificat ; Dialogades.
CAFE D'EDGAR (326-13-88) (D.), I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : J.-M. Thibault. — II : 19 h. 15 : Tango ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h. 30 : Coluche.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Jacques Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. : Marianne Sergent.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : la Pomme maudite ; 21 h. 30 : Il était la Belgique une fois ; 22 h. 30 : Que n'eau, que n'eau.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 20 h. : Fontaine-Areski ; 22 h. : P. Val.
PETIT BAIN-NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Je perce ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent de loin.
PETIT CASINO (278-36-50) (D). 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : la Porcherie du ciel ; 21 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon.
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.), 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. 30 : Vriklonobif.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, Coquillages et Crustacés.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 45 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), I, 20 h. 15 : La muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi ; II : 22 h. 30 : les Œufs à la moutarde.
LA VIEILLE - GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 22 h. 15 : L'autre côté de la vie ; 23 h. : Michel Haumont ; II : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 22 h. 30 : J.-L. Caillat.
LA VEUVE - PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Dans la région parisienne

ARCUEIL, Eglise Saint-Denis (253-68-10), tous les jeudis, à 19 h. 15 : Spectacles images, sons et lumières ; le 7 à 21 h. : Ensemble Euterpe (œuvres des XIII[e] et XVI[e]).
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 5, 6 et 11, à 20 h. 30 ; le 2 à 15 h. 30 : les Aiguilleurs ; les 7 et 8, à 20 h. 30, et le 9 à 15 h. 30 : François Béranger.
BEZONS, Théâtre (982-20-88), le 8 à 21 h. : Gilles Servat.
CHELLES, C.C. (421-20-36), le 7 à 20 h. 30 : Colette Magny.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79), le 8 à 21 h. : Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, dir. René-Pierre Chouteau. Sol. : F. Roure et N. Sluszny (Schoenberg-Beethoven).
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 7 à 20 h. 30 : Bernard Lavilliers.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 6 à 21 h. : Wagih Sadek et Nicole Rivière (Mozart-Beethoven, C. Franck) ; le 8 à 21 h. : Swing at six.
CRETEIL, Maison des arts (898-94-50), les 6, 7 et 8 à 20 h. 30 : Ballets de la Compagnie Dominique Bagouet ; le 9 à 16 h. : P. Barbizet et J. Charpentier (Mozart) : le 11, à 20 h. 30 : Leonora (de Jean Anouilh).
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. Pablo-Neruda (460-20-65), le 8 à 21 h. : Joan Pau Verdier.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 8 à 21 h. : Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine.
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), les 5, 6, 7 et 8, à 21 h., le 9 à 16 h. : Griselidis.
MASSY, Salle des fêtes (011-99-50) : Québec à Massy.
MEUDON, C.C. (626-11-43), le 8 à 21 h. : le Journal d'un fou.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-37-13), le 11 à 20 h. 30 : les Farceurs.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 11 à 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, Maison pour tous (062-82-81), le 8 à 21 h. : Imago.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-37-18), le 7 à 21 h. : Myriam Makeba.
LE VESINET, C.A.C. (976-32-75), le 7 à 21 h. : Ballets (danseurs de l'Opéra).
VINCENNES, Théâtre D. - Sorano (374-73-74), les 10 et 11, à 21 h. : George Dandin.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 7 et 8, à 21 h. : Une aspirine pour deux.
YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 8, à 21 h. : Quilapayun.

Festivals

A PARIS

Festival d'automne (222-88-56)

THEATRE. — Opéra - Studio (742-72-00) (D.), 20 h. 30 : S.A.D.E. — Théâtre National de Chaillot (727-81-15), le 11, à 20 h. 30 : la Classe morte. — Musée Galliera (720-85-46), le 11, à 20 h. 30 : le Livre des danses (Odin Theater).
MUSIQUES AFRICAINES. — Bouffes du Nord (280-28-04), le 5, à 20 h. 30 : Niger ; les 7, 8, 10, 11, à 20 h. 30, le 9, à 15 h. et 20 h. 30 : la Kora Mali. — Cirque d'Hiver (700-12-25), le 5, à 20 h. 30 : Madagascar ; les 7, 8, 10 et 11, à 20 h. 30, le 9, à 15 h. et 20 h. 30 : Nigéria.
THEATRE-BALLETS. — Nanterre, Théâtre des Amandiers (204-37-13) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Ballets Merce Cunningham.

DANS LA REGION PARISIENNE

COULOMMIERS, V[e] FESTIVAL COUPERIN (409-03-19), le 8, à 20 h. 45 : Orchestre de chambre Antiqua Musica, dir. J. Roussel (Vivaldi, Bach) ; dir. J.-F. Fabo (Galuppi : le Philosophe de campagne).
ROYAUMONT, Abbaye, XXVIII[e] SAISON MUSICALE (470-40-18), le 8, à 20 h. 45 : M. Beroff, piano ; P. Amoyal, violon ; A. Dumay, violon ; B. Pasquier, alto ; F. Lodéon, violoncelle (Brahms, Schumann).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Serge, Stephan et Carine Reggiani.
BOULANGERIE DES TUILERIES (260-60-57), 21 h. 30 : Bruno Brel.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Yves Simon.
FOLIES BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. (dernière le 9) : P. Louki.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-56-00) (L.), 20 h. 30 : Circus Follies.
LUCERNAIRE - FORUM (544-57-34) (L.), 22h. 30 : Carte blanche à Cora Vaucaire.
MOULIN-ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Enrico Macias.
PALACE (770-44-37) (D.), 18 h. 30 : Raoul Duguay ; 21 h. : R'alboum de Zouc.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 7 à 20 h. 30 : Latif Ahmed Khan (musique de l'Inde).
PALAIS DES CONGRES (758-22-22) (le 10), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Sylvie Vartan.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., dim. à 14 h. 30 et 18 h. : Ballet soviétique sur glace.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 20 h. 45 : Jacques Douai (trente ans de chansons).
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50), les 10 et 11 à 21 h. : Charles Dumont.

Les chansonniers

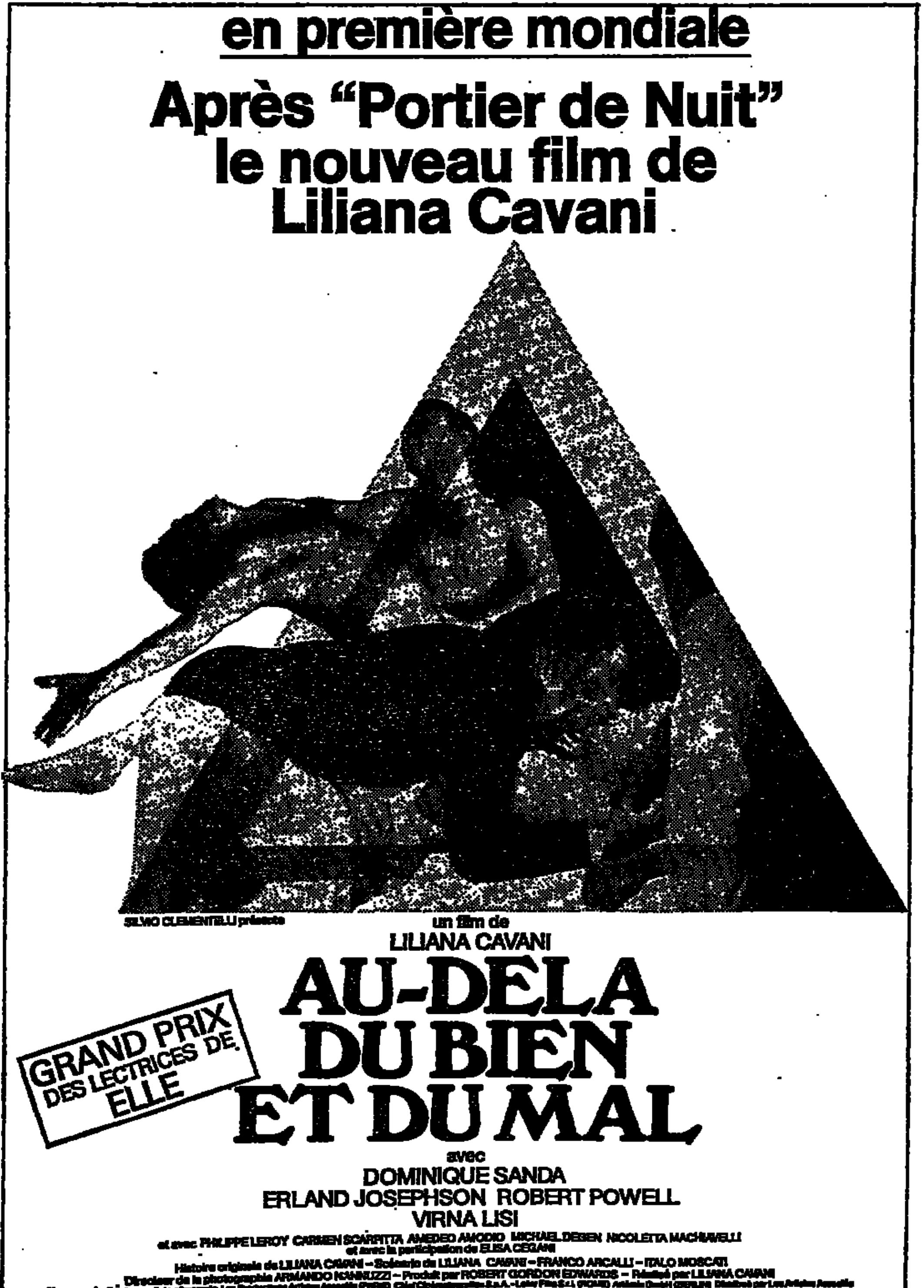
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Plan, raté plan... et... re plan plan.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : le maire est démonté.

La danse

Voir Festival d'automne, Opéra et Théâtre de la Ville.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 9 à 20 h. 30 : Chants et danses de la Macédoine.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Silence.
MUSEE GUIMET (723-61-65), le 6 à 20 h. 30 : Rajika Puri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 6 à 20 h. 30 : Krishna Govinda et Naremra Bataju.

Jazz, pop', rock et folk

PLEYEL (227-88-73), le 5 à 21 h. : B.B.-King.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 5 à 20 h. 30 : Don Cherry ; les 8 et 9 à 20 h. 30 : Joe Mac Phee, H. Bennink, P. Brotzmann ; le 11 à 20 h. 30 : Dizzy Gillespie
OLYMPIA (742-25-49), le 10 à 21 h. : Bernard Lavilliers.
THEATRE FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Groupe Albert Marcœur (à partir du 7).
GOLF DROUOT (770-47-25), le 8 à 23 h. : Mandragore.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), le 5 à 22 h. 30 : Bernard Lubat ; les 6, 7, 8 à 22 h. 30 : B. Vitet, J.-J. Birget, F. Gorge ; les 10 et 11 à 22 h. 30 : J. Thollot.
HIPPODROME DE PARIS (205-31-47), le 7 à 20 h. : Wishbone Ash ; le 11 à 20 h. : Bob Seger.
AMERICAN CENTER (633-59-16), le 5 à 21 h. : Gwendal ; le 6 : Valcania ; le 7 : Tangerine ; le 8 : Hard Bop-Combo, le 11 à 21 h. : Wapassou.









LE GRAND SUCCES D'AUTANT-LARA

★

Deux enfants s'aimaient d'amour tendre

la guerre les sépare

★

Ils se retrouveront

peut-être seront-ils unis un jour

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 5 OCTOBRE. — 15 h., Sous le plus grand chapiteau du monde, de Cecil B. de Mille ; 18 h. 30, la Strada, de F. Fellini ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Lumière du néant, de N. Dayan (Vostf) ; 22 h. 30, Hôtel du Nord, de M. Carné.

JEUDI 6 OCTOBRE. — 15 h., Kermesse funèbre, de S. M. Eisenstein. 19 h., regards des cinéastes français sur Israël : Salut Jérusalem, de H. Chapier ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Tante Clara, de A. Heffner ; 22 h. 30, le Diabolique Dr Mabuse, de F. Lang.

VENDREDI 7 OCTOBRE. — 15 h., regard sur Hollywood : Theda Bara dans Salomé, Nazimova dans Salomé ; 18 h. 30, regard sur Hollywood : la Déesse, de J. Cromwell ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Aujourd'hui seulement, de Z. Revah ; 22 h. 30, Funny Face, d'A. Donen.

SAMEDI 8 OCTOBRE. — 15 h., semaine du cinéma israélien : Salomonico, de A. Steinhardt ; 18 h. 30, Salomonico (suite) ; 20 h. 30, les Parapluies de Cherbourg, de J. Demy ; 22 h. 30, la Dame de Mussashino, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 9 OCTOBRE. — 15 h., Actes des apôtres, de R. Rossellini ; 18 h. 30, l'Islam : Allah au Cachemire, de L. Weisz, Pèlerinage à La Mecque, de A. Rezai, 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Rosa je t'aime, de M. Mizrahi ; 22 h. 30, Vertigo (sueurs froides), d'A. Hitchcock.

LUNDI 10 OCTOBRE. — Relâche.

MARDI 11 OCTOBRE. — 15 h., la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 18 h. 30, Mort d'un commis voyageur, de L. Benedeck ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : la Pilule, de D. Periov ; 22 h. 30, le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra (073-95-48 ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (288-99-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FURTIVOS (Esp., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf L., à 20 h. 30).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE MANQUE (Fr.) (*) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68), Concorde, 8e (359-92-84).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o. et v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PASSE SIMPLE (Fr) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o., v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

EMMA, film français de Jean-Pierre Mahot, v.am. La Clef, 5e (337-90-90).
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS, film de montage de l'INA, v.yiddish, la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PLEASANTVILLE, film américain de Vicky Polon, v.o. Action-Christine, 6e (325-85-78).
PARADIS D'ETE, film suédois de Gunnel Lindblom, v.o. Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN, film français de Patricia Moraz, Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (**), film italien de Liliana Cavani, v.o. Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
EL MACHO, film italien de Mark Andrew, v.o. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
CAPRICCI, film italien de Carmelo Bene, v.o. Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). J. et S.
L'ANIMAL, film français de Claude Zidi. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HOLD-UP (*), film italien de G. Lorente, v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) ; v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (**) (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), tous les soirs, à 22 h.
MORE (**) (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
NOUS NOUS SOMMES TOUS AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE DANGER IMMEDIAT. MALVILLE 77 (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SATYRICON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55).
THE KILLING (l'Ultime Razzia) (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
THE KNACK (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
THE BUS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (**) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE VOYAGE (It., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
VOYAGE AU CENTRE DE LA TETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), à 20 h., perm. S. et D.

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : 11 h. 50 (sf D.) : Maîtresse ; 14 h. : Mahler ; 16 h. 10 : Family Life ; 18 h. : Saloon Kitty ; 20 h. 20 : Casanova, de Fellini ; 22 h. 40 : Aguirre, la colère de Dieu ; V. et S., à 0 h. 15 : les Valseuses. — 12 h. (sf D.) : Glissement progressif du plaisir ; 14 h. 10 : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris.
JEAN-COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : les Enfants terribles ; Jeu. : Thomas l'imposteur ; Ven. : le Baron fantôme ; Sam. : l'Eternel Retour ; Dim. : la Belle et la Bête ; Orphée (sf à 20 h. et 22 h.) ; Mar. : le Testament d'Orphée.
HOMMAGE A VALENTINO (v.o.) : La Pagode, 7e : Mer., Ven., Dim., Mar. : l'Aigle noir ; Jeu., Sam. Lun. : le Fils du cheik.
HUMOUR NOIR ET CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), en alternance : Affreux, Sales et Méchants ; Drame de la jalousie ; le Fanfaron.

BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50), I : 13 h. (Ven. et Sam. + 23 h. 30) : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2 000 ; 15 h. : le Lauréat ; 16 h. 45 : Mort à Venise ; 19 h. : Un dimanche comme les autres ; 21 h. : les Damnés. — II. : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 30 : Cousin, cousine ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 15 : Casanova, de Fellini ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; Ven. et Sam., à 24 h. : Délivrance.
CARMELO BENE (v.o.). Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Mer., Lun. : Don Giovanni ; Jeu., Sam. : Capricci ; Ven. : Notre-Dame des Turcs ; Dim., Mar. : Salomé.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Mer. : la Guerre, la Musique, Hollywood et nous ; Jeu. : l'Héritage ; Ven. : Jabberwocky ; Sam. : Obsession ; Dim. et Mar. (sf à 21 h. 30) : Un taxi mauve.
L'OCCUPATION ET LA RESISTANCE : Action République, 11e (805-51-33) : Mer. : la Fille du puisatier ; Jeu. : Une vie difficile (v.o.) ; Ven. : Maître après Dieu ; Sam. : Monsieur Klein ; Dim. : la Bataille du rail ; Lun. : le Général Della Rovere (v.o.) ; Mar. : Un film pour la résistance.
DEJAZET-THEATRE, 3e (887-97-34) (v.o.), de 12 h. au matin : films en alternance.
HOMMAGE A LA FOX : (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : la Flèche brisée ; l'Etrange incident ; Jeu. : Planqué malgré lui ; Bas les masques ; le Ciel peut attendre ; Ven. : l'Affaire Ciceron ; la Rose noire ; Eve ; Sam. : Panique dans la rue ; Guerilla ; les Raisins de la colère ; Dim. : David et Bethsabée ; Désiré ; Ambre ; Lun. : The Bowery ; la Route du tabac ; Mar. : l'Egyptien ; la Fille sur la balançoire.
CINEMA ALLEMAND (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Moïse et Aaron ; 15 h. 30 : Travail occasionnel d'une esclave ; 17 h. : le Marchand de quatre-saisons ; 18 h. 30 : la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach ; 20 h. : les Larmes amères de Petra von Kant ; 22 h. : la Paloma.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf Sam. et Dimanche).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 heures.
DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf Sam. et Dim.).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h. ; Studio Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sauf Dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sauf Dim.).
JOUR DE FETE (Fr.) : Théâtre de la cité internationale, 14e, le 10 à 21 h.
MASCULIN, FEMININ (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
MURIEL (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf Sam et Dim.).
LOVE (A., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf Sam. et Dim.).
RACHEL RACHEL (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. à 17 h. et mardi à 21 h.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.
ZARDOF (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Concerts

MERCREDI 5 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Spectacle audiovisuel conçu et réalisé par L. Berio.
LUCERNAIRE (222-26-50), 19 h. : X. Chabot, Noël Lee (Mozart, Debussy, Bartok) ; 21 h. : G. Parmentier (Debussy, Beethoven, Ravel, Schubert, Brahms, Schumann).
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : Ivo Malec, sol. : E. Chojnacka (Beethoven, Saguer, Donatoni, Stravinski).

JEUDI 6 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 5.
LUCERNAIRE, 19 h. : H. Mac Kenzie, X. Chabot et L. Colladant (Brahms, Haydn, Poulenc) ; 21 h. : voir le 5.
RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : G. Amy (Debussy, Sibelius, Schœnberg).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h. : le Prophète (voir théâtre).
ÉGLISE N.-D.-DES-BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : B. Soustrot et J.-L. Francom (Bach, Telemann, Corette, Albinoni).
PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Victoria de Los Angeles (Scarlatti, Haendel, Schubert, Schumann, Debussy).

VENDREDI 7 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 5.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 5 ; 21 h. : voir le 5.
ÉGLISE N.-D.-DES-BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : voir le 6.
THÉATRE DE LA VILLE (887-35-39), 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : M. Tabachnik (Alsina, Taïra, Mefano, Halffter).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h. 30 : Hermann Prey et Léonard Hokanson (Schumann, Wolf).

SAMEDI 8 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 5.
LUCERNAIRE, 19 h. : X. Chabot, H. Mac Kenzie et L. Colladant (Vivaldi, Bach) ; 21 h. : voir le 5.

DIMANCHE 9 OCTOBRE

PLEYEL, 13 h. 45 : Orch. de jeunes Loewenguth et Schola Cantorum (Tailleferre, Bach, Gluck, Haendel, Purcell, Rameau) ; 17 h. 45 : H. Szeryng (Beethoven, Tchaïkovsky).
EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : G. Loisemant et P. Loisemant (Frescobaldi, Bach, Langlais, Dupré).
CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 5.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Quatuor Pro Arte de Paris (Beethoven).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : J. Ver Hasselt (Couperin).
LUCERNAIRE, 19 h. : H. McKenzie, X. Chabot et L. Colladant (Brahms, Haydn, Poulenc) ; 21 h. : voir le 5.
CHATELET, 18 h. 30 : Concert Colonne, dir. J.-S. Bereau (Schoenberg, Liszt, Beethoven).

LUNDI 10 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : L. Colladant, H. McKenzie et X. Chabot (Mozart, Poulenc, Jolivet) ; 21 h. : voir le 5.
CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 5.
PLEYEL, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. : E. Bergel, sol. : B.L. Gelber (Britten, Mozart).

MARDI 11 OCTOBRE

PALAIS DES CONGRES (758-22-22) : à 18 h. 30 : D. Bourgue, M. Nordmann, C. Cebro (Weber, Petrini, Fauré, Duparc, Beethoven).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 9 ; 21 h. : voir le 5.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Maisse Borini avec Orch. des concerts Lamoureux, dir. : J.-P. Jacquillat (Berlioz, Grieg, Beethoven).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50), 20 h. 30 : L. Rabes (Beethoven, Stenhammar, Mankell, Liszt, Scriabine).
PORTE DE LA SUISSE, 11 bis, rue Scribe, 21 h. : E. Radigue (sept petites pièces pour labyrinthe sonore).
EGLISE ST-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova et L. Laskine (Franck, Debussy).



Cinéma

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU. L.-Jouvet (966-20-07) : Un pont trop loin ; Olympia (966-11-53) : Frankenstein Junior.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE. U.G.C., (972-60-96) : Monsieur Papa ; la Prof du bahut ; les Grands fonds.
LA CELLE-SAINT-CLOUD. Elysées II (969-69-56) : Annie Hall ; Hold-up.
LE CHESNAY. Parly II (954-54-00) : Enfer mécanique ; Des enfants gâtés ; Padre padrone ; l'Animal ; Un autre homme, une autre chance.
MANTES. Domino (092-04-05) : l'Animal ; Padre Padrone ; Dites-lui que je l'aime ; Normandie (477-02-35) : l'Amour en herbe ; D., 21 h. : la Horde sauvage.
LES MUREAUX. Club A et B (474-04-53) : la Menace ; les Grands fonds (*) ; Club X et Y (474-94-46) : Enfer mécanique (*) ; Un autre homme, une autre chance.
POISSY. U.G.C. (965-07-12) : l'Animal ; la Menace ; les Grands fonds (*) : Dites-lui que je l'aime.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. C 2 L (963-04-08) : Une journée particulière ; Un autre homme, une autre chance ; Royal (963-09-72) : Monsieur Papa ; S., 17 h. : Macadam cow-boy.
VELIZY. Centre commercial (941-24-26) : Padre Padrone ; la Menace ; l'Animal ; Au-delà du bien et du mal (*).
VERSAILLES. Cyrano (550-58-58) : Une journée particulière ; Annie Hall ; la Menace ; les Grands fonds (*) ; l'Amour en herbe ; Dites-lui que je l'aime ; C 2 L (950-55-55) : Au-delà du bien et du mal (*) ; Club (950-17-96) : Mer., D., 14 h. 30 : le Petit monde de Don Camillo ; J., 21 h. : Je, tu, il, elle (**) ; V., 21 h. : Cléo de 5 à 7 ; S., D., 17 h. et Mar., 21 h. : le Grand Meaulnes ; S., 20 h. 30 : les Clowns ; S., 22 h. 45 : la Célébration At Big Sur. ; D., L., 21 h. : Juliette des esprits.
MAULE. 3 Etoiles (478-85-74) : V., S., D. : le Bison blanc ; S., D. : Oscar.
ELANCOURT (062-81-84) A : Mer., J. : Elisa Vida Mia ; V., S., D., L., Mar : Malicia ; B : Mer., S., D., J. V. : Monsieur Papa ; L. Mar. : L'Affiche rouge.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE. Buxy (900-50-82) : la Menace ; Hold-up ; Monsieur Papa ; Cet obscur objet du désir.
BURES-ORSAY. Ulis (907-54-14) : Dites-lui que je l'aime ; Un autre homme, une autre chance ; la Maison de l'exorcisme.
EVRY. Gaumont (077-08-23) : Padre Padrone ; les Grands fonds (*) ; L'Amour en herbe ; Dites-lui que je l'aime ; l'Animal.
GRIGNY. France (906-46-96) : Un pont trop loin ; le Bison blanc ; Paris (905-79-60) : Lâche-moi les baskets ; Viol et châtiment (**)
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS. Peray (016-07-36) : l'Imprécateur ; Des enfants gâtés ; les Naufragés du 747 ; Un autre homme, une autre chance.
PALAISEAU. Casino (014-26-60) : J., 21 h. ; S., 20 h., D., 14 h. et 17 h. : le Continent oublié ; V., 20 h., S., 22 h. 0, D., 21 h. : la Castagne.
VIRY-CHATILLON. Calypso (921-85-72) ; les Naufragés du 747.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES. Tricycle (793-02-13) : Dites-lui que je l'aime ; Padre Padrone ; l'Animal.
BAGNEUX. Lux (655-81-43) : Comme la Lune (*).
BOULOGNE. Royal (605-06-47) : Annie Hall.
LA GARENNE. Voltaire (242-22-27) : Autant en emporte le vent.
LEVALLOIS. Sadoul (270-22-15) : la Communion solennelle.
NEUILLY. Village (722-83-05) : la Menace.
RUEIL. Ariel (749-48-25) : Au-delà du bien et du mal (**) ; l'Animal. Studio (749-19-47) : Une journée particulière ; les Naufragés du 747.
VAUCRESSON. Normandy (970-28-60) : les Naufragés du 747 ; Valentino (**) ; L., 21 h. : Aventure sur le Colorado.
COLOMBES. MJS (782-42-70) : Mer. 20 h 30 . l'Affiche rouge

SEINE-SAINT-DENIS

AUBERVILLIERS. Studio (833-16-16) : Masculin, féminin ; Trois femmes (v.o.) : On achève bien les chevaux (v.o.).
AULNAY-SOUS-BOIS. Parinor (931-00-05) : Cet obscur objet du désir ; Un pont trop loin ; Un autre homme, une autre chance. Prado : le Bison blanc ; Eric Tabarly et les autres.
BAGNOLET. Cinoche (360-01-02) : Lumière ; L'une chante, l'autre pas ; Ben et Benedict.
BOBIGNY. Centre commercial (830-69-70) : la Prof du bahut ; l'Imprécateur ; Malicia.
DRANCY. Trianon (284-00-10) : Me., J., V. : Dinosorus ; S., D. : 13 femmes pour Casanova.
EPINAY. Epicentre (243-89-50) : le Continent oublié ; les Grands Fonds (*) ; 13 femmes pour Casanova.
LE BOURGET. Aviatic (284-17-86) : les Grands Fonds (*) ; l'Animal : On continue à l'appeler Trinita.
MONTREUIL. Méliès (858-45-33) : Une journée particulière ; El Macho ; la Menace.
PANTIN. Carrefour (843-38-02) : la Menace ; El Macho ; Kung Fu Wu Su ; Enfer mécanique (*) ; la Maison de l'exorcisme (**).
ROSNY. Artel (876-11-31) : Annie Hall ; l'Imprécateur ; la Menace ; les Grands Fonds (*) ; El Macho ; les Naufragés du 747.
VINCENNES. Palace (328-22-56) : Donald et Dingo au Far-West.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN. Pléiade (253-13-58) : Annie Hall ; mar. 18 h. 30 et 20 h. 30 : Junior Bonner.
CHAMPIGNY. Multiciné (706-03-04) : Dites lui que je l'aime ; l'Animal ; Croc-Blanc ; Un autre homme, une autre chanle.
CRETEIL. Artel (898-59-64) : Annie Hall ; la Toubib du régiment ; les Naufragés du 747 ; Enfer mécanique ; Padre Padrone ; Un pont trop loin.
M.J.C. Village (899-38-03) : V. 18 h. 15 et 20 h. 45 : les Camisards.
MAISON POUR TOUS (898-92-04) : V. 20 h. 30 : Coup pour coup ; 18 h. 30 et 22 h. 30 : le Sel de la terre.
CHOISY. C.M.A.C. (890-89-79) : D., 17 h. et Mar., 21 h. : Omar Gatlato.
LA VARENNE. Paramount (883-59-20) : la Menace ; l'Imprécateur ; Cet obscur objet du désir.
LE PERREUX. Palais du Parc (324-17-04) : les Grands Fonds (*).
MAISONS-ALFORT. Club (207-71-70) : 13 femmes pour Casanova ; l'Animal ; la Montagne ensorcelée.
NOGENT-SUR-MARNE. Artel (871-01-52) : la Menace ; Enfer mécanique ; Padre Padrone ; Au-delà du bien et du mal (**).
Artel Port : Une journée particulière.
ORLY. Paramount (726-21-69) : la Menace.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. Arti (929-08-54) : les Grands fonds (*) ; la Menace ; Cet obscur objet du désir.
VILLEJUIF. Th. R.-Rolland (726-15-02) : Mer., J., S. : la Question (**) ; V., D., Mar. : les Vacances de M. Hulot.
THIAIS. Belle-Epine (686-37-90) : Un autre homme une autre chance ; les Grands Fonds (*) ; l'Amour en herbe ; l'Animal
ARGENTEUIL. Alpha (981-00-70) la Menace, El Macho, la Prof du bahut, Dites-lui que je l'aime, l'Ami américain, Un autre homme, une autre chance. — Gamma (981-00-03) : Enfer mécanique, la Maison de l'exorcisme (**), les Grands Fonds (*).
CERGY - PONTOISE. Bourvil (030-46-80) : la Menace, l'Animal, Une journée particulière, Un autre homme, une autre chance.
ENGHIEN. Français (417-00-44) : l'Animal, Padre padrone, Annie Hall, Une journée particulière, Au-delà du bien et du mal (**). — Marly : l'Amour en herbe. — Hollywood : la Menace ; S. : la Vallée du bonheur.
SARCELLES. Flanades (990-14-33) : El Macho, Dites-lui que je l'aime, Enfer mécanique (*), la Menace.
SAINT-GRATIEN. 3 Olympics (989-21-89) : Rocky, le Maestro, Astérix et Cléopâtre.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Réalités d'outre-Rhin

Les années passent, la roue tourne et, cependant, notre façon de voir les choses, les gens qui nous entourent, nos voisins en particulier, demeure inchangée. Lent à s'écouler, le courant profond de l'inconscient populaire charrie, de génération en génération, les mêmes préjugés, les mêmes clichés. Rappelez-vous, tout au début de l'occupation, à l'arrivée des premiers détachements de SS, l'admiration soulagée des foules devant la beauté et la tenue de « ces messieurs ». Ils étaient conformes à l'idée qu'on se faisait encore de la correction prussienne : gants blancs et baise-main, Eric von Stroheim dans la Grande Illusion.

Il fallut accommoder, bien sûr, et vite. Reste qu'à la différence de l'Italien, sujet d'innombrables plaisanteries indulgentes, familières, l'Allemand inspirait un sentiment d'exaspération soupçonneuse et vaguement déçue.

Il y a bientôt quarante ans de cela, et la réalité outre-Rhin ne correspond déjà plus — nouveau glissement — à l'image qu'on s'obstine à en garder. Faux problème que celui d'une prétendue renaissance du nazisme, nous assuraient mardi soir aux « Dossiers de l'écran » les membres du Bundestag invités à répondre à nos questions (on venait de voir le colonel Kappler, alias Richard Burton, réciter du Homère en établissant, 10 + 57 + 14, et je retiens 1, la liste des otages romains destinés à être fusillés en mars 1944). A ceux qui s'inquiétaient du pourquoi et du comment de sa récente évasion, ils rappelaient le droit inaliénable à l'asile accordé par la loi aux citoyens allemands et signalaient le pourcentage dérisoire, 0,4 % des voix, récolté par le parti néo-nazi aux dernières élections.

Non, la question n'est pas, n'est plus là, affirmaient avec dignité, courage et lucidité — il en faut pour venir s'expliquer ainsi devant un tribunal étranger — les représentants des trois grands partis allemands (socialiste, libéral et chrétien-démocrate) qu'accompagnaient le directeur de l'Institut historique allemand à Paris et le correspondant de la deuxième chaîne de télévision. L'épreuve que traversent aujourd'hui les anciennes puissances de l'Axe — il aurait peut-être été intéressant de faire le rapprochement et de se demander s'il n'y a là qu'une simple coïncidence, — le problème, c'est le terrorisme. Et voyez, là aussi, de quelle manière nous évaluons, deux poids deux mesures, l'importance de ses manifestations en Allemagne et en Italie. Au Japon, c'est récent, c'est loin, on n'a pas encore eu le temps de se faire une opinion. Nos hôtes nous disaient à ce propos le plaisir que leur avait fait la compréhensive visite de François Mitterrand et l'amertume causée chez eux par l'article de Jean Genet, paru dans nos colonnes. Sans cacher leur inquiétude : ce n'est pas l'extrême droite, mais l'extrême gauche, qui menace une démocratie coincée entre l'ancienne Allemagne, l'Allemagne nazie d'hier et l'autre Allemagne, une Allemagne communiste d'à côté. Certaines mesures récentes prises par le gouvernement de Bonn, comme l'interdiction aux avocats d'entrer en contact avec les inculpés, leur paraissent plus contestables que l'assurance du respect de la Constitution exigée depuis 1972 en échange de la légalisation d'un parti communiste minuscule (0,5 % des voix) de la part de tous les candidats, quels qu'ils soient, à la fonction publique. Oui, proclamaient-ils, le respect de la Constitution, avant tout, malgré tout : leur liberté toute neuve est à ce prix.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 5 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h. Journal



20 h. 30, Téléfilm : Inutile envoyer photo, scén. et réal. A. Dhouailly, mus. J. Wiener, avec H. Dieudonné, P. Le Person.

22 h., Médicale : Indications (Le médecin et la liberté).

Avec le professeur Minkowsky.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 25, Sports : Match de football Manchester-Saint-Etienne (sous réserves).

21 h. 25, Série : L'aigle et le vautour ; 22 h. 25, Société : La parole à dix-huit ans.

22 h. 55, Journal

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre national des indépendants et paysans ; 20 h. Les Jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Au bout du printemps, réal. B. Dubois, avec Cl. Amouroux, N. Arestrup, P. March, M. Meril

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle, adaptation E. Noël ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec A. Masson, par N. Neveux ; 23 h., Festival d'automne à Paris

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz times ; 19 h. 45, Le délire des doigts ;

20 h. 30, Récital d'orgue, à l'église Saint-Séverin, par Jean Boyer : Œuvres de Buxtehude, J.-S. Bach, J. Alain, Mozart ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Musique enregistrée.

JEUDI 6 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi-première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emission régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 35, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement (M. Raymond Barre, premier ministre) ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ;

15 h., FILM : CALCUTTA, de L. Malle (1968).

Une suite de séquences sur la ville de Calcutta, tel qu'elle apparaît au regard d'un Occidental, en l'occurrence, le réalisateur.

Film documentaire tourné en 16 millimètres, où le choc émotionnel de Louis Malle devant une réalité souvent intolérable provoque une réflexion sociologique.

16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission des formations politiques : le parti républicain ; 20 h., Journal.

20 h. 30, En direct du Théâtre-Français : « Lorenzaccio », d'A. de Musset, avec F. Huster, L. Seigner, A. Ducaux, G. Casile.

22 h. 25, Journal ; 22 h. 45, « Lorenzaccio » (suite).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération de l'éducation nationale ; 20 h., Les Jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE, de C. Gion (1975), avec B. Blier, F. Perrin, C. Pieplu, C. Cartier, N. Rouge.

Un jeune loup de la publicité fonde sa propre agence et entre en concurrence avec le puissant P.-D.G. d'une firme où il a fait ses débuts.

Si le propos satirique ne va pas aussi loin qu'on pourrait l'espérer, ce film a le mérite de faire beaucoup rire et de secouer, côté scénario, la routine du cinéma comique français.

21 h. 55, Journal et dossiers (voir Tribunes et débats).

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France, avec J. Charpentier ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Homme de Nazareth », d'Anthony Burgess ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : les nouveaux manuels scolaires ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Ecoles de Paris ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle, adaptation E. Noël (rediffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « les Peupliers », de J.-P. Amette, avec D. Colas, P. Destailles, M. Sarcey, A. Natanson. Réalisation J.-J. Vierne ; suivi de « Joachim c'est un prénom », de G. le Can. Avec D. Colas, P. Destailles, M. Sarcey, A. Natanson. Réalisation G. Peyron (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec... André Masson, par N. Neveux ; 23 h., Festival d'automne à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodie sans paroles... nouvelles auditions de petites formations : Depraz, A. Clostre, J. Komives ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 30, Œuvres de J. Rivier, Géminiani, Honegger, Cherubini, Poulenc ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Couperin, J.-S. Bach ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Le délire des doigts, par R. Koering.

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France... Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy, avec S. Marcovici, violon, et J. Martin, soprano : « Jeux » (Debussy) ; « Concerto pour violon » (Sibelius) ; « Erwartung » (Schoenberg) ; 23 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 15, Musique des mots, musique des sons.

UN COMMUNIQUÉ DES SYNDICATS SUR LA CRISE DE FRANCE-MUSIQUE

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Radio-France viennent de publier un communiqué commun intitulé : « Ce qui se passe à France-Musique nous concerne tous ». Tout en rappelant qu'« *un syndicat ne saurait prendre parti sur le plan de l'esthétique du programme* », les deux organisations invoquent la défense du service public et indiquent que « *le comblement de l'antenne de France-Musique par de plus en plus de disques commence à [les] préoccuper sérieusement* ». Elles ajoutent :

« *En fait, l'action des producteurs de France-Musique pose à la fois le problème du devenir de la réforme et celui de tous les collaborateurs de Radio-France qui ne sont pas conventionnés. C'est ce dernier point qui, dans l'état actuel des choses, nous paraît être le plus susceptible de sensibiliser le maximum de personnels de Radio-France. (...) Les conditions d'engagement, les conditions de travail, les rémunérations décentes, la couverture sociale, les indemnités pour fin de collaboration, etc., cela ne concerne pas seulement les producteurs de France-Musique, cela concerne tous les producteurs et, d'une façon générale, l'ensemble des personnels hors convention de Radio-France. Sur un terrain syndical aussi solide, nous sommes prêts non seulement à reprendre les négociations avec la direction, mais à tout entreprendre, y compris la grève, pour les faire aboutir dans le sens des intérêts des collaborateurs concernés.* »

D'autre part, l'association Prospective Chanson, dont les assises nationales se sont tenues à Bourges du 23 au 25 septembre 1975, « *manifeste*, dans un communiqué, *son inquiétude pour l'avenir de France-Musique et de Radio-France, et proteste auprès de Mme Jacqueline Baudrier contre les manœuvres s'opposant à la poursuite de la réforme* ».

RADIO-MONTE-CARLO : développer l'information.

M. Jean Gauthier, directeur des programmes de Radio-Monte-Carlo, a déclaré, mardi 4 octobre, au cours d'une conférence de presse, que la station allait s'employer d'une part à développer l'information, d'autre part à donner la priorité aux régions sur la capitale.

Pour l'information, après Pierre Meutey à 7 h. 45, Yann de l'Ecotais, ancien chef du service économique et social du *Figaro*, présente le journal de 8 heures et reçoit à 8 h. 30 l'invité du jour. A 9 heures, Marie-Christiane Courtioux assure un journal principalement destiné aux femmes. Daniel Rey est responsable du journal de 13 heures. C'est Marcel Paganelli qui prend en charge, à 13 h. 20, l'émission R.M.C.-Choc. De 18 h. 30 à 19 h. 30, Jean-Robert Cherfils ouvre chaque soir une « page spéciale » : le lundi, les grands dossiers de l'actualité ; le mardi, débat ; le mercredi, coup d'œil sur les régions ; le jeudi, les activités culturelles en province ; le vendredi, journal inter-régional.

Pour les programmes, Pierre Douglas et Chantal Gallia remplacent Georges de Caunes à 14 h. 30 avec « Voulez-vous rire avec moi ? ». De 21 heures à 24 heures, Frank Fernandel anime la soirée à la place de Gérard Klein.

● *Des auditions sont organisées par TF 1* pour fournir en « nouveaux talents » les émissions de variétés : chanteurs, auteurs, compositeurs, interprètes, artistes de music-hall, de cabaret ou de café-théâtre sont donc invités à se présenter les dimanches 9 et 16 octobre à la Cour des Miracles, 23, avenue du Maine, de 10 heures à 16 heures.

(Renseignements : « Découvertes TF 1 », pièce 4093, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris.)

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 OCTOBRE

— La « Tribune libre » est ouverte au *Centre national des indépendants et paysans*, sur FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 6 OCTOBRE

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du « Petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., intervient sur R.M.C., à 8 h. 30.

— Jean-Marie Cavada reçoit *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., sur R.T.L., à 8 h. 30.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est interviewé au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, député de la Meurthe-et-Moselle, participe à « Inter-Midi », sur France-Inter, à 13 heures.

— *La Fédération de l'éducation nationale* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, répond aux questions de la rédaction de TF 1, au cours du magazine « l'Evénement », à 20 h. 30.

SPORTS

VOILE

LA COURSE AUTOUR DU MONDE

« Flyer » en tête à l'approche du Cap

Les deux voiliers en tête de la course autour du monde, le néerlandais *Flyer* et l'anglais *King's-Legend*, devaient atteindre Le Cap, terme de la première étape, plus tôt qu'il n'était initialement prévu. Sauf modification brutale du régime des vents, leur arrivée était attendue ce mercredi 5 octobre, au terme d'une navigation de trente-huit jours depuis le départ de Portsmouth ; ce qui constitue, semble-t-il, un temps record sur la distance. *Flyer* avait été repéré mardi au large des côtes sud-africaines. Il précédait *King's-Legend*. Le bateau néerlandais est commandé par M. Cornelius Van Rietschoten.

Dans les jours précédant l'arrivée, une dépression venue du cap Horn, au sud-ouest, avait repoussé vers les côtes méridionales de l'Afrique l'anticyclone de l'hémisphère sud et ses zones de calme. *Traité-de-Rome* et *Adventure* (Grande-Bretagne), qui ont choisi la même route que *Flyer* et *King's-Legend*, mais sont en retard sur eux, étaient pratiquement immobilisés, lundi, au centre même de l'anticyclone par 27 degrés sud et 5 degrés ouest.

Bien qu'ayant perdu l'espoir de rattraper les bateaux de tête, ceux qui ont choisi la route plus à l'ouest se rapprochent néanmoins du Cap à très grande vitesse. *Neptune* (France) et *Gauloises-II* (France) se trouvaient lundi soir à quelque 1 100 milles de l'arrivée. Ils avaient rencontré, dans la dépression citée plus haut, les violents vents d'ouest qu'ils étaient venus chercher dans ces régions. Ils ont pu réaliser ainsi des moyennes élevées (240 milles en vingt-quatre heures pour l'un d'eux), mais ont aussi connu quelques difficultés. Un spinnaker a été mis en lambeaux et un tangon brisé à bord de *Gauloises-II*. Quant à *Great-Britain-II*, il est demeuré, sans doute à cause d'une fausse manœuvre, plus de trois minutes couché sur l'eau, au passage d'un violent orage. Il n'a toutefois pas eu à enregistrer de dégâts trop importants.

L'anglais *Condor*, qui avait brisé son mât, et le français *Japy-Hermès*, qui avait dû déposer un équipier malade au Brésil, naviguent plus au nord, très en retard. *33-Export* (France) n'émet plus, et il est difficile de le situer ; certains concurrents estiment toutefois que le bateau commandé par Alain Gabbay (le plus jeune skipper de la course : il est âgé de vingt-quatre ans) pourrait avoir rattrapé son retard et qu'une surprise n'est pas exclue dans l'ordre d'arrivée du second groupe.

ATHLÉTISME

Sept mille coureurs entre Paris et Versailles

Ils résonnaient comme des vagissements libérateurs, ces cris poussés, samedi 1er octobre, sous la voûte d'un tunnel routier des quais de la Seine. Ailleurs, des imprécations répondaient à la fureur des klaxons. Dame ! quand quelque sept mille coureurs à pied, redécouvrant l'usage de leur voix et de leur corps, parviennent à figer le flot des voitures en occupant la chaussée faut-il s'étonner que leur revanche prenne des formes incongrues ou agressives ?

Pour participer à la deuxième course annuelle Paris-Versailles, une foule en survêtement était descendue de cars venus de Gagny, de Suresnes, de Viroflay ou d'Etampes. Ils s'étaient arrêtés sur la place du Trocadéro comme au plus beau temps du T.N.P. Ce que faisaient là ces gamins de dix ans à peine, ces alertes vétérans, dont le plus âgé, M. Louis Charbonneau, court depuis plus d'un demi-siècle, ces femmes délivrées *des travaux domestiques ? Les uns* faisaient part de leur volonté de *« sortir de la facilité quotidienne »*. D'autres parlaient du *« plaisir d'éprouver la chaleur du nombre »*. D'autres encore indiquaient qu'ils ne cherchaient qu'à *« dérouiller leurs muscles »*.

Des acteurs de théâtre, des pianistes, des médecins, mais aussi des plombiers, ils sont ainsi une des comptables, des électriciens ou vingtaine de mille à s'aligner au *départ* des *quelque cinq* cents courses organisées chaque année en France. On croise même à présent des audacieux qui, ainsi qu'on peut le voir depuis longtemps à Londres et à New-York, s'entraînent en short sur les trottoirs parisiens. Il y a là, assurément, plus qu'une mode. Il pourrait *plutôt s'agir d'un* besoin profond grandissant au rythme de la participation à Paris-Versailles, épreuve qui ne comptait encore que quatre mille deux cents engagés l'an dernier.

Dans la rude montée conduisant à l'observatoire de Meudon, l'interminable peloton s'essouffla un peu *moins cette fois-ci*. Néanmoins, des concurrents arrivèrent plus de deux heures après Bernard Caraby, chronométré en cinquante-cinq minutes neuf secondes au terme des 16,5 kilomètres. Montant sur la balance apportée expressément par son épouse, l'un d'eux constata qu'il *avait perdu un kilo et demi*

RAYMOND POINTU.

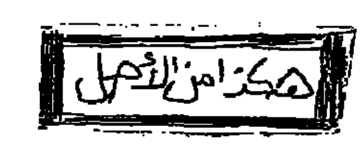
TENNIS

CAUJOLLE ET HAILLET ÉLIMINÉS DU NATIONAL

Jean-François Caujolle et Jean-Louis Haillet, classés *quatrième* et sixième Français, ont été éliminés, mardi 4 octobre, en huitièmes de finale du National qui se dispute à Strasbourg. Leurs vainqueurs respectifs, Christophe Freyss et Christophe Casa, sont actuellement quinzième et dix-neuvième au classement des joueurs français.

SIMPLES MESSIEURS
Huitièmes de finale

Proisy bat Beust, 6-2, 7-5, 6-1 ; Toulon bat Gauvain, 6-3, 6-4, 4-6, 6-3 ; Dominguez bat Bedel, 7-5, 6-4, 6-2 ; Casa bat Haillet, 6-1, 6-3, 3-6, 2-6, 6-2 ; Fritz bat Goven, w.o. ; Freyss bat Caujolle, 5-7, 6-3, 3-6, 6-1, 6-4 ; Deblicker bat Brunet, 6-4, 7-6, 7-5 ; Jauffret bat Hagelauer, 6-2, 6-2, 6-3.



PRESSE

AU COLLOQUE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Les conditions de la liberté d'information

La journée d'étude et de réflexion sur la liberté d'information organisée le 1er octobre sur l'initiative de la Ligue des droits de l'homme (1) a rassemblé une centaine de participants.

« *S'il est vrai qu'il y a souvent en France plus de mauvais juges que de mauvaises lois*, a déclaré dans son exposé introductif M. Henri Noguères, président de la Ligue, *l'application — ou plutôt la non-application — de l'ordonnance du 26 août 1944 en apporte une éclatante confirmation.* »

Le professeur André Paysant, de la faculté de droit de Caen, traitant de l'évolution et de la situation de la presse depuis la libération, allait *fournir de multiples* preuves de ce « *détournement de législation* », pour reprendre ses propres termes. A travers l'autorisation de paraître à laquelle était subordonnée l'édition des journaux après la deuxième guerre mondiale, la loi de 1947 a été « *inappliquée ou déformée* », dans la plupart des cas, « *à des fins mercantiles* ». D'autre part, les aides à la presse — conçues en principe pour favoriser le pluralisme des journaux — ont été pratiquement utilisées au profit des plus riches.

Mais le professeur Paysant, qui veut avoir « *quelques raisons d'espérer* », constate que les organisations de journalistes, depuis dix ans, ont fait de louables efforts pour alerter l'opinion publique. Le colloque du Sénat, en 1973, a posé notamment cinq grands principes, dont le droit à l'information et la nécessité d'un statut des entreprises de presse, capables de rendre aux journaux les garanties nécessaires à leur indépendance morale et matérielle.

En revanche, l'orateur déplore l'inertie des organisations patronales de presse et des pouvoirs publics, ainsi que des partis politiques (même de gauche), pour tenter de freiner le phénomène *de concentrations dont M. Robert* Hersant s'est fait le champion. Deux *journalistes — un ancien de Paris-Normandie* et un rédacteur de *France-Soir — ont alors* apporté leur témoignage sur le processus *en cours qui fait de* M. Hersant, avec le soutien des banques, le propriétaire *d'une douzaine de* quotidiens.

« Les plaintes avancent »

Me Jean Martin, avocat des journalistes de *Paris-Normandie* — tenu, précise-t-il, au secret en raison de l'instruction en cours, — souhaite « *apporter un éclairage* » au débat engagé. Il se demande par exemple si l'ordonnance de 1944 n'est pas une sorte de ligne Maginot. N'a-t-elle pas été totalement contournée ? Se référant au texte mis au point par les Français libres à Alger en 1944, il en découvre mille preuves.

En revanche, doit-on suivre ceux qui affirment que les ordonnances de *1944 sont tombées en* désuétude ? Certainement pas, puisque plusieurs arrêts de la Cour de cassation rendus ces dernières années y font référence. En ce qui concerne les actions judiciaires engagées contre M. Hersant, notamment par les syndicats de journalistes, Me Jean Martin affirme que « *les plaintes avancent* », mais qu'il faudrait un puissant mouvement d'opinion publique pour les faire aboutir.

Le représentant de l'Union fédérale des consommateurs, organisation qui a également porté plainte contre M. Hersant, constate qu'on vend aux consommateurs deux produits — *l'information* mais aussi la publicité — sans leur avoir demandé leur avis. En tant qu'usager, il justifie la plainte de l'U.F.C. en expliquant que « *l'absence de transparence des capitaux jette une certaine suspicion sur le produit* ».

Pour M. Denis Périer-Daville, vice-président de la Fédération française des sociétés de journalistes, « *focaliser le débat sur les concentrations serait une erreur, car le problème fondamental, c'est la place et le rôle exact de l'argent dans les affaires de presse* ». Il faut une structure juridique permettant à des journaux de se lancer sur d'autres bases que celle du profit, et le projet d'entreprise de presse « à lucrativité limitée », suggéré par M. Beuve-Méry, aurait mérité, selon lui, d'être discuté et retenu par l'Assemblée nationale.

En contrepoint de cet échange de vues sur les journaux traditionnels, M. Roland Cayrol livre quelques observations et réflexions sur « la presse parallèle ». A son avis, cette dernière n'est pas antinomique avec la « grande presse » : elle est « autre ». Quoi qu'on pense de ses succès (rares) ou de ses échecs, la presse parallèle a l'immense mérite de poser, face à l'argent, le principe de la liberté d'entreprendre, et donc de la liberté d'expression, qui du reste est affirmé dans la Constitution. Ce qui pose sans doute, par prolongement, le problème de la socialisation de moyens d'impression.

En fin de journée, les participants ont adopté un texte posant les « conditions et garanties d'un exercice effectif de la liberté d'information » et rappelant que « *l'insuffisance des textes* » en vigueur et « *leur non-respect* », conjugué à « *l'abandon aux lois du commerce* », n'ont pas permis de réaliser la liberté d'information.

« *L'information est un bien public* », affirme le texte, et de ce postulat découlent tous les principes : non-appropriation, non-rétention, droit du public à l'information, pluralisme de l'information, véritable statut des entreprises de presse, statut et protection des journalistes.

Un comité permanent de vigilance a été constitué où sont représentées toutes les organisations participantes.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Le Syndicat de la magistrature, l'Union nationale des syndicats de journalistes, la Fédération française des sociétés de rédacteurs, l'Union fédérale des consommateurs et l'Association des magistrats résistants y participaient.

● *L'intersyndicale des journalistes de « l'Ardennais »* nous signale que « *ce ne sont pas douze, mais dix-sept rédacteurs* (sur vingt-huit) *qui ont fait grève le 29 septembre* » (*le Monde* du 1er octobre).

● *A l'hebdomadaire « l'Express »*, Mme Alice Morgaine (responsable de « Madame Express ») et M. Michel Gordey, grand reporter, ont choisi de quitter le *journal en invoquant* la clause de conscience.

M. Claude Bellanger président-directeur général du « Parisien libéré » répond à Mlle F. Amaury

Nous avons reçu de M. Bellanger la lettre suivante :

- *Le Monde* s'est fait l'écho de la « *profonde inquiétude* » exprimée par Mlle Francine Amaury au sujet de l'« *avenir* » du *Parisien libéré*. Ce n'est pas la première manifestation en ce sens de Mlle Amaury, qui a inondé Paris de libelles semblables.

Il convient toutefois de souligner que ces libelles, pas plus que l'intervention de Mlle Amaury à l'assemblée générale de la Société du *Parisien libéré*, tenue le 30 septembre dernier, n'ont troublé ni convaincu qui que ce soit. Les votes à l'assemblée générale le démontrent amplement, puisque, rappelons-le, trente-neuf actionnaires présents ou représentés avec 7 250 *actions sur 8 311 ont* approuvé les comptes et le rapport moral présenté au nom du conseil d'administration, par 6 011 voix, comprenant les mandataires judiciaires à la succession et M. Philippe Amaury, contre 1 239 (Mlle Francine Amaury).

En outre, ce que Mlle Amaury se garde bien de dire, c'est que la communication qu'elle a cru devoir lire à l'assemblée générale a été suivie de plusieurs interventions qui ont totalement infirmé ses allégations. Et j'ai rappelé également, pour ma part, précisément devant des actionnaires qui étaient avec moi dès 1944-1945, quelques vérités historiques concernant les véritables origines du *Parisien libéré*, dont nul ne peut contester que j'en ai été le principal fondateur et que j'ai pleinement dirigé jusqu'à lui faire atteindre le tirage de 950 000 exemplaires.

[Les précisions données par M. Claude Bellanger figuraient dans « le Monde » daté 2-3 octobre. Par cette lettre, le nouveau P.-D.G. du « Parisien libéré » s'affirme non seulement comme le vrai successeur d'Emilien Amaury, mais aussi comme le « principal fondateur » du journal.]

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Jeudi

S. 2. - Mobilier. Bijoux. Fourrures.
S. 4. - Bx mbles de style. Tapis d'Or.
S. 14. - Icônes et estampes russes.

CARNET

Naissances

— Françoise et Pierre Gregoire sont heureux d'annoncer la naissance de leurs enfants

Delphine et Stéphane,

le 2 octobre 1977.
34, rue Dareau, 75014 Paris.

— M. Gérard Levano et Mme, née Simone Abou, partagent avec *Hervé* la joie d'annoncer la naissance de

Yves,

le 3 octobre 1977.
91, rue Charles-Quint,
1040 Bruxelles.

Mariages

— M. et Mme Pierre-Paul Sagave,
M. et Mme Jean-Claude Imbert
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Cerise et André,

qui sera célébré le jeudi 6 octobre à *Aix-en-Provence.*

Décès

— Mme Albert Barbe,
Le docteur Michel Barbe et madame,
M. Pierre Barbe,
M. et Mme Jack Garnier,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert BARBE,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
au lycée Marcelin-Berthelot
à Saint-Maur-des-Fossés,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
officier d'académie,

survenu le 30 septembre 1977 dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à la Salle-en-Beaumont (Isère).

Une cérémonie religieuse sera célébrée à sa mémoire le samedi *8 octobre 1977, à 10 heures*, à la Chapelle-Sainte-Marie-aux-Fleurs, 24, *rue* d'Alsace-Lorraine, Saint-Maur.

Cet avis tient lieu de faire-part.
30, boulevard Rabelais,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

— M. Pierre Bennezon, son époux,
M. et Mme Robert Majubert,
M. et Mme Jean-Marc Bennezon,
ses enfants,
Laurent, *Catherine et Florence*,
ses petits-enfants,
M. *Jean* Mouton, son oncle,
M. et Mme Lucien Henot, leurs enfants et leurs petits-enfants,
Mme Emile Kayser, ses enfants et ses petits-enfants,
Mlle Marcelle Mouton,
M. et Mme Yvon Dubois et leurs
Mlle *Simone Morras*,
Ses cousins,
Sa famille et *ses* amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Germaine BENNEZON,
née Colson,

survenu à son domicile, le 30 septembre 1977, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 4 octobre 1977 en l'église Notre-Dame-du-Chêne de Viroflay et ont été suivies de l'inhumation au cimetière de Clairefontaine-en-Yvelines.

27, rue Rieussec (4, square Vauban), 78220 Viroflay.

— Mme Paul Caumartin, son épouse,
M. et Mme Jacques Caumartin,
M. et Mme *François* Caumartin,
ses enfants,
Et *ses six* petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

colonel Paul CAUMARTIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 26 septembre 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées *dans l'intimité*, en la chapelle du Val-de-Grâce.

32, rue de Turin, 75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Joseph Drillet,
M. et Mme Michel Drillet et leurs enfants,
M. Philippe Drillet,
Mlle Colette Drillet,
M. et Mme Gonzales-Drillet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph DRILLET,
née Marie-Antoinette Petitjean,

survenu le 4 octobre 1977 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 octobre 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
276, boulevard Raspail, 75014 Paris.

— Le docteur Armand Fritz a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Mme Armand FRITZ,
née Berthe Batiment,

survenu à Strasbourg, le 1er octobre 1977.

— *Mme Maurice* Pély,
M. et Mme Jean Hurtado et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Péry,
Mlle Geneviève Pély,
M. et Mme Henri Pély,
M. et Mme Albert Pély et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Carriere, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice PÉLY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général d'armement (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile le 2 octobre 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 octobre, à 14 heures, en *l'église de Saint-Louis-des-Invalides.*

— Le docteur Louis Rabourdin,
Dominique et Elisabeth et Aube Rabourdin,
Régis et Annick, Guillaume, Charles et François de Véricourt,
Rémy et Véronique, Vincent et Benjamin Reynier,
Antoine et Caroline, Benoît, Thomas et Anne Labrusse,
Denis et Laure, Nathalie et Sabine Rabourdin,
Pascal et Bénédicte, Valérie et Caroline Prot,
Le chanoine Marcel Thorel,
M. et Mme Robert Vy et leurs enfants,
Mme Henri de la Martinière et ses enfants,
M. et Mme *Paul* Thorel et leurs enfants,
M. et Mme Christian Sève et leurs enfants,
Mlle Monique Thorel,
Mlle Odile Thorel,
M. et Mme Jean Rabourdin et leurs enfants,
Mlle Hélène Rabourdin,
M. et Mme *Jacques* Melon,
M. et Mme Guy Jan-Kerguistel,
ont la douleur de *faire* part du décès de

Mme Louis RABOURDIN,
née Yvonne Thorel,

rappelée à Dieu le 30 septembre 1977.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 octobre, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Madeleine, place de la Madeleine, Paris (8e).

44, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.

— Morestel (38), Lyon (69).
Mme Jean-Joseph Servonnat,
M. et Mme Jean Servonnat,
Mme Geneviève Monier,
M. et Mme Jacques Courtieu,
Sophie et Cécile Courtieu,
Parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de quarante-neuf ans, de

M. Jean-Joseph SERVONNAT,
ex-fonctionnaire international (ONU)
ex-fonctionnaire international
(ONU).

Les funérailles ont eu lieu à Morestel (Isère), le samedi 1er octobre 1977.

Messes

— Une messe sera célébrée le lundi 10 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de Pierre d'Anglejan-Chatillon, capitaine de frégate (C.R.), officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, directeur de la S.O.A.E.O. pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, disparu tragiquement à Papeete (Tahiti) le 27 août 1977.

De la part de sa famille et de tous ses amis.

Cérémonies religieuses

— L'Association Souvenir du général Kœnig se réunira le dimanche 9 octobre, à 11 heures, au cimetière Montmartre sur la tombe du général.

A 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides par M. l'abbé Noël Pel, ancien aumônier militaire en Allemagne, qui prononcera l'homélie.

Bienfaisance

— [illegible] dation de la danse organise [illegible] soirée au profit de ses œuvres [illegible] vendredi 14 octobre, à 20 [illegible] Théâtre des Champs-Ely[illegible] des places : 15 F à 14[illegible]. Location ouverte 15, avenue Montaigne 75008 Paris (225-44-36).

Visites et conférences

JEUDI 6 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée de l'église, rue de la Verrerie, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Merri et la rue Quincampoix ».

15 h., 2, rue E.-Poisson, Aubervilliers, Mme Guillier : « Des piscines dans un parc ».

15 h., 11, place *Marcelin-Berthelot*, Mme Puchal : « La vie de l'Université de la Renaissance à la Révolution ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Vermeersch : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 25 bis, rue Victor-Hugo, à Charenton : « *Le Musée français du pain* » (L'Art pour tous).

15 h., métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 78, avenue du Général-Leclerc, au Kremlin-Bicêtre : « Hospice de Bicêtre » (*Mme Ferrand*).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (*Histoire et Archéologie*).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h., métro Lamarck : « Derrière le Sacré-Cœur, synagogue et un musée d'art juif » (Paris et son histoire).

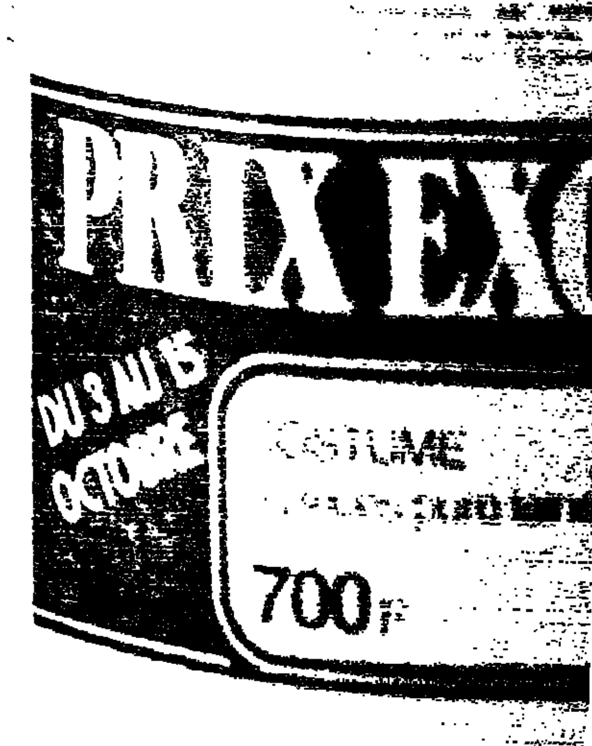
15 h., métro Saint-Augustin : « *Un atelier de fleurs artificielles* » (Tourisme culturel).

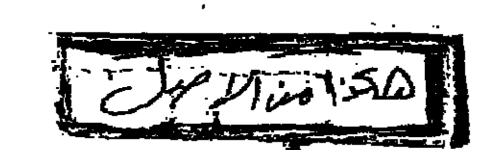
14 h. 30, Centre Jacques-Dolbeau, 122, rue du Bac, M. Guy de Beaufort : « L'énergie nucléaire : problèmes et avenir » (CEPRE).

19 h., Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, Mme *Jennifer* Merin : « New Trends in American Theatre » (en anglais).

CONFERENCES. — 20 h. 45, Pentemont, 106, rue de Grenelle, M. Jacques Soustelle : « L'art précolombien du Mexique » (projection) (entrée gratuite).

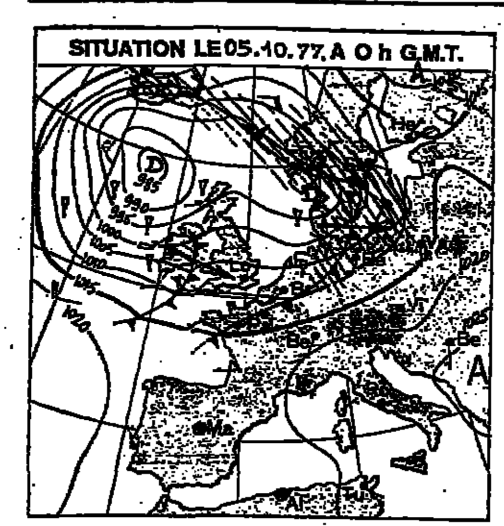
20 h. 45, Maison de l'Annonciation, 27, rue de l'Annonciation, Louise et Aurel Sala : « Israël, terre de rencontres ».





AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 6-X-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 octobre à 0 heure et le jeudi 6 octobre à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique se développeront à travers le sud-ouest de l'Europe. Dirigées par ces basses pressions, des masses d'air humide venant de l'Atlantique et de la Méditerranée recouvriront l'ensemble de la France.

Jeudi 6 octobre, le temps sera médiocre dans la plupart des régions, avec des pluies ou des averses fréquentes et souvent fortes. Des précipitations abondantes sont surtout à craindre sur le Bas-Languedoc, les Cévennes et le sud des Alpes, où elles seront parfois accompagnées d'orages, tandis que les vents, assez forts à forts, souffleront du sud ou du sud-est. Il y aura toutefois quelques éclaircies temporaires, qui seront principalement localisées sur le Centre et le Bassin parisien en début de journée, puis sur nos régions de l'Ouest et du Nord-Ouest l'après-midi et le soir. Sur ces régions, les vents, assez forts et irréguliers, s'orienteront au secteur sud-ouest et le temps deviendra frais et instable. Ailleurs, les vents souffleront du sud et les températures baisseront un peu.

Mercredi 5 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,6 millibars, soit 758,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 22 et 14 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 12 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 16 et 11 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 24 et 18 ; Nancy, 16 et 13 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 21 et 15 ; Perpignan, 20 et 17 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 19 et 12 ; Toulouse, 23 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 15 et 11 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 15 et 12 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 13 et 11 ; Genève, 20 et 12 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 28 et 11 ; Moscou, 8 et 2 ; New-York, 17 et 13 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 8 et 6 ; Téhéran, 32 et 18.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 octobre 1977 :

UN ARRETE

● Relatif à la consultation des archives du Conseil d'Etat.

DES DECRETS

● Fixant l'organisation et le fonctionnement de la commission de réforme visée à l'article L 61 du code du service national.

● Portant publication de l'échange de lettres du 9 juin 1977 complémentaire à l'échange de lettres franco-britannique du 29 août 1975 concernant la création d'une assemblée représentative aux Nouvelles-Hébrides.

P. T. T.

LES TIMBRES DE L'UNITÉ

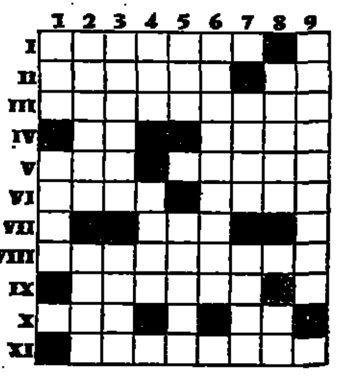
Le président de la République a choisi, parmi les vingt-cinq propositions qui lui étaient faites, l'effigie des nouveaux timbres rouge à 1 F et vert à 0,80 F, qui seront mis en vente à partir du milieu de décembre et tirés à trois cents millions d'exemplaires par mois. Il s'agit du visage d'une Sabine gravé par M. Pierre Gandon et extrait d'un tableau de David.

Commentaire de l'Elysée : « Ce choix a été inspiré par deux raisons. La première est que David est l'un des peintres préférés du président, à la fois pour son inspiration révolutionnaire et son classicisme. La deuxième est que les Sabines sont le symbole de l'unité : dans l'histoire de Rome, elles ont réconcilié, après les avoir séparés, les combattants romains et sabins, qui n'ont plus fait qu'un seul peuple. »

Les nouveaux timbres seront revêtus latéralement de barres phosphorescentes, ce qui facilitera le traitement automatique du courrier.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 885



HORIZONTALEMENT

I. Se fait le plus souvent sentir. — II. Figure mythologique ; Est on ne peut plus personnel. — III. N'hésitent pas à plaquer leur travail. — IV. Lettres d'amour ; Persifleur. — V. Sigle ; Vieux juge. — VI. Une bonne partie de la messe ; Nombre. — VII. Un confrère de Sacy. — VIII. Demoiselle que l'on peut qualifier de légère. — IX. Mécontentes. — X. Ne se prête pas aux longues confidences ; Abréviation. — XI. Leur royaume n'est pas de ce monde.

VERTICALEMENT

1. Opérait des changements à vue ; Elément d'une comptabilité féroce et minutieuse. — 2. Faveurs ; Petit trou dans une nappe. — 3. Toujours prononcé par des intégristes ; Peu éclairée. — 4. Possessif ; Points dans le temps. — 5. Offre à certaines l'occasion de croquer la pomme ; Permet de percer. — 6. Se montre peu discret. — 7. Boîte ; Réduire de volume. — 8. Méprisable quand il est faux ; Entendu à Toulon. — 9. Ne mettiez pas les pouces.

Solution du problème n° 1 884

Horizontalement.

I. Ennui ; Onc. — II. Soupe ; Eh ! — III. Lancera. — IV. On ; Sauver. — V. Ios ; Im. — VI. Rieurs ; Da. — VII. Essen. — VIII. Veut ; Eu. — IX. Assassins. — X. Age ; Te. — XI. Soies ; Eze.

Verticalement

1. Espoir ; Vals. — 2. No ; Noires. — 3. Nul ; Se ; Usai. — 4. Upas ; Tage. — 5. Iéna ; Ré ; Ses. — 6. Cuisses. — 7. EV ; Suite. — 8. Néréide ; Nez. — 9. Charmants.

GUY BROUTY.

Foires et expositions

Les salons français en octobre

— Jusqu'au 16 : Salon du mobilier et de la décoration. Paris (porte de Versailles).

— Jusqu'au 7 : Salon professionnel national des techniques anti-pollution (STAP), Alpexpo à Grenoble (Isère), 9 h. à 18 h. Pas de nocturne. Une partie du salon est réservée aux professionnels, l'autre au public.

— Du 6 au 10 : Salon régional radio, T.V., hifi, Metz (Moselle).

— Du 6 au 16 : Salon du cycle et du motocycle, porte de Versailles, Paris. Les 8, 9, 15 et 16, ouverture à 9 h. ; les autres jours, à 10 h. ; les 9, 10, 11, 13, 14 et 16, fermeture à 20 h. ; les autres jours à 22 h. Ouvert au public.

— Du 6 au 16 : Salon de la caravane et de la résidence mobile, Le Bourget. 10 h. à 19 h. ; samedi et dimanche, de 9 h. à 20 h. Ouvert au public.

— Du 7 au 16 : Salon international des industries d'équipement et d'entretien de l'automobile (Equip-auto), porte de Versailles. 10 h. à 19 h. Pas de nocturne. Ouvert au public.

— Du 7 au 17 : Salon de la radio et de la télévision. Toulouse (Haute-Garonne).

— Du 13 au 17 : Salon des antiquités, Reims (Marne).

— Du 17 au 21 : Marché international pour la diffusion européenne de la sous-traitance (MIDEST), Strasbourg. De 9 h. à 18 h. ; vendredi jusqu'à 17 h. Pour les professionnels.

— Du 16 au 24 : Salon technique international de l'équipement et de la gestion des hôtels, restaurants, cafés et collectivités (Equip'Hôtel). Porte de Versailles, de 9 h. 30 à 19 heures ; le 17, jusqu'à 22 h. 20, pour les professionnels.

— Du 20 au 24 : Salon régional de l'automobile, Besançon (Doubs).

— Du 22 au 26 : Salon international du prêt-à-porter et section boutique, porte de Versailles, de 9 heures à 20 heures. Pas de nocturne ; pour les professionnels.

— Du 29 octobre au 7 novembre : Salon régional de l'automobile, Lyon (Rhône).

— Du 29 octobre au 13 novembre : Salon régional du confort ménager et de la famille, Lille (Nord).

— Du 31 octobre au 11 novembre : Exposition du confort ménager, Bordeaux (Gironde).

— Du 31 octobre au 11 novembre : Salon régional de la radio, de la télévision, de l'électro-acoustique et de l'audio-visuel, Bordeaux (Gironde).

***

— Jusqu'au 10 : Foire internationale, Metz (Moselle).

— Jusqu'au 10 : Foire-Exposition, Roanne (Loire).

— Du 7 au 16 : Foire-Exposition, Morlaix (Finistère).

— Du 14 au 23 : Foire-Exposition, Montpellier (Hérault).

— Du 15 au 24 : Foire-Exposition, Orange (Vaucluse).

— Du 29 octobre au 13 novembre : Foire internationale, Dijon (Côte-d'Or).

SOCIÉTÉ

UN CONGRÈS DE SPÉCIALISTES A PRAGUE

Les pays de l'Est aux prises avec l'alcoolisme et la toxicomanie

Vienne. — Un congrès réunissant pour la première fois uniquement des spécialistes des problèmes de l'alcoolisme et de la toxicomanie des pays communistes est-européens a eu lieu mi-septembre à Prague. Quelque trois cents médecins et experts venus de Bulgarie, d'Allemagne de l'Est, de Hongrie, de Pologne, de Yougoslavie et d'U.R.S.S. ont participé à cette rencontre destinée à préparer le 32e congrès mondial sur l'alcoolisme prévu pour le mois de septembre 1978 à Varsovie. Si la Tchécoslovaquie, en tant que pays organisateur, était représentée en force avec une délégation d'environ deux cent quarante membres, en revanche l'Union soviétique et la Bulgarie avaient envoyé chacune un seul délégué. L'absence de la Roumanie a été remarquée, ainsi que celle de l'Albanie. Des représentants du Conseil international contre l'alcoolisme et de l'Organisation mondiale de la santé étaient invités.

De notre correspondant

La censure souvent imposée à la presse des Etats communistes sur l'ampleur de l'alcoolisme et de la toxicomanie dans ces pays ne signifie pas pour autant qu'en haut lieu le problème soit nié et qu'on ne s'en préoccupe pas. Il existe, par exemple, en U.R.S.S. ou en Bulgarie (depuis janvier 1976 dans ce dernier pays) un programme national contre l'alcoolisme. Des centres de désintoxication existent depuis déjà longtemps, dont certains peuvent être considérés, selon les spécialistes occidentaux, comme exemplaires. Le centre Apolinarska de Prague, entre autres, créé il y a presque trente ans, s'est acquis une grande renommée.

D'une manière générale, on estime en Occident que si les services de désintoxication alcoolique en Europe de l'Est sont assez bien développés, en revanche, beaucoup de travail reste à faire dans le domaine de la prévention. Les autorités de ces pays, qui n'ont pas à tenir compte des intérêts de firmes privées ou de lobbies, ne manquent pourtant pas de moyens pour supprimer, par exemple, toutes sortes de publicités. En juillet 1976, le gouvernement hongrois a interdit la vente de boissons alcoolisées sur les lieux du travail. D'autres mesures visent à augmenter le nombre des restaurants dits « sans alcool » ou à abaisser le degré d'alcool de certaines boissons.

Cette politique semble donner des résultats : alors qu'en 1972 la Hongrie se situait au deuxième rang dans le monde pour la consommation d'alcool par personne, elle n'était plus, en 1976, qu'au huitième rang. Deux phénomènes préoccupent toutefois les pays de l'Est : d'une part, la conduite automobile en état d'ébriété (dont les conséquences s'aggravent avec la motorisation croissante) ; d'autre part, l'augmentation dans certains pays (Hongrie, Tchécoslovaquie, par exemple) du nombre de délits commis par des individus en état d'ivresse. Aussi, a-t-on pu noter, parallèlement aux mesures de prévention ou de désintoxication en milieu hospitalier normal, le durcissement, dans certains cas, des législations répressives (nouvelle loi anti-alcoolique en Slovaquie) et une certaine tendance à recourir au traitement forcé des alcooliques chroniques.

La Hongrie, où le problème est abordé assez ouvertement, offre à cet égard un bon exemple. Il existe dans ce pays, depuis plus de deux ans, des instituts thérapeutiques par le travail, destinés aux alcooliques considérés comme dangereux. L'agence officielle hongroise M.T.I. notait lors de l'ouverture du premier de ces établissements, près de Szeged, en janvier 1975 : « *Cet institut se distingue d'établissements semblables par le fait que les patients ne sont pas seulement soignés par des médecins, des psychologues et des pédagogues, mais sont également surveillés par des gardiens.* » L'affectation dans une institution de ce genre peut être demandée par la famille, l'entreprise ou une organisation sociale et elle intervient après une décision de justice.

La cure dure de six mois à environ deux ans. Les malades reçoivent pour leur travail (agriculture, travaux manuels) un salaire dont une partie peut être versée directement à la famille sous forme, par exemple, d'allocations familiales. Le temps passé dans un tel institut est pris en compte pour le calcul de la retraite. Le taux de réussite, mesuré à l'absence de récidives dans les trois ans qui suivent la sortie des malades, paraît assez faible. Il se situe autour de 20 %.

MANUEL LUCBERT.

Mme GISCARD D'ESTAING S'ADRESSE AUX FEMMES

« *Les femmes qui sont majoritaires en nombre et minoritaires en pouvoir ont ressenti, plus que les hommes, les changements de notre époque.* » Vêtue de gris perle, le maintien énergique, Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing insiste sur la nécessité de la « *présence active et militante des femmes* » au sein des associations qui sont les leurs.

C'était, mardi 4 octobre, sous les lambris du pavillon Dauphine, à Paris, où l'épouse du chef de l'Etat présidait, à l'initiative de Mme Paulette Laubie, président-directeur général de la firme Vincara, un déjeuner-débat organisé par les clubs Présence et promotion de la femme française. Devant les quelque deux cents adhérentes qui assistaient à cette rencontre, l'impératif catégorique du « militantisme » fut proclamé à maintes reprises, tandis que Mme Christiane Papon, de l'association gaulliste Femme-Avenir, prononçait, avec une fougue souriante, une allocution ayant pour thème Les Françaises et la vie associative.

★ Présence et promotion de la femme française, 9, rue de Lens, 92000 Nanterre, tél. 781-95-21.

Circulation

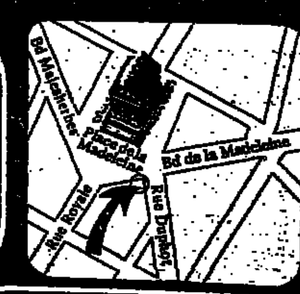
L'ALCOOL RESPONSABLE DE 38 % DES ACCIDENTS MORTELS

« *Sur la route, petit verre, grand danger* », tel est le thème de la campagne d'information qu'a lancée le 4 octobre ; M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel de la sécurité routière.

En France, le taux légal d'alcoolémie a été fixé par la loi du 9 juillet 1970 à 0,80 gramme d'alcool par litre de sang. Avec un tel taux, le risque d'accident mortel est multiplié par quatre, mais des études ont démontré qu'à partir de 0,50 gramme d'alcool dans le sang, le comportement des conducteurs était perturbé : diminution des réflexes, difficulté d'évaluation des distances, difficultés de concentration. L'alcool entraîne une baisse des capacités physique et intellectuelles, un amoindrissement de la perception visuelle, une diminution de la résistance à la fatigue.

Une étude récemment réalisée dans l'ouest de la région parisienne a démontré que l'alcool était responsable de 38 % des accidents mortels. Une étude semblable est en cours au niveau national.

Cette campagne d'information fera l'objet de messages et de films à la télévision, ainsi que d'une information auprès des médecins.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	Le mm col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



offres d'emploi

Très important groupe de construction de maisons individuelles traditionnelles, leader de son secteur, recherche

1) UN DIRECTEUR RÉGIONAL

pour diriger son Agence de Paris-Ile-de-France. Ce responsable de haut niveau disposera d'une large autonomie.
Il devra posséder les qualités suivantes :
- Expérience commerciale du coup par coup.
- Meneur d'hommes et réalisateur.
- Sens de l'organisation.
- Gros travailleur, volonté d'aboutir.

2) UN DIRECTEUR TECHNIQUE RÉGIONAL

pour diriger son Agence de Paris-Ile-de-France. Ce responsable de haut niveau disposera d'une large autonomie.
Il devra posséder les qualités suivantes :
- Expérience du bâtiment tous corps d'état.
- Meneur d'hommes et réalisateur.
- Sens de l'organisation du chantier.
- Gros travailleur, volonté d'aboutir.

La rémunération sera en rapport avec le poste proposé et l'expérience du candidat.
Pour ces deux postes, adresser curriculum vitae à : HAVAS CONSEIL (Mlle de CHARETTE), 135, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
Près Gares Nord et Est
recherche

INGENIEUR

POSITION II
Ayant quelques années d'expérience en
Analyse Informatique
et application aux
Microprocesseurs
Pour étude et développement de systèmes de Télécommunications
Téléphonez 203-00-11

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE BATIMENT
recherche

QUANTITY SURVEYOR
ou
JEUNE INGÉNIEUR BATIMENT

Profil :
- bonne expérience des chantiers de bâtiments T.C.E. et si possible de la réhabilitation ;
- intérêt certain pour les études de coût ;
- connaissance des règlements français régissant les marchés publics et privés ;
- bonne aptitude à la rédaction des documents contractuels ;
- pratique de l'anglais.

Téléphoner pour premier contact à : ARUP INGENIERIE - 261-51-57, Malek GRUNBERG.

SEL France
dans le cadre de son EXPANSION due au succès de sa gamme des Super Mini-ordinateurs SEL 32
recherche

INSPECTEURS de MAINTENANCE
CONFIRMES
REGION PARISIENNE

- Connaissance de l'anglais exigée

Adresser C.V. ou téléphoner à : M. J.P. LEROY
SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES SA
29, rue de Noisy - 78870 BAILLY
tél. 460.96.75

Recrutons pour
PAYS DE L'EST
INGÉNIEURS
spécialistes fours pétrole
MOYEN-ORIENT
MAGASINIERS
confirmés, pétrole parfaitement bilingues anglais
POUR PARIS
E1 - E2
instrumentation pétrole
POUR PROCHE PROVINCE
AGENTS TECHNIQUES
confirmés, 3e échelon, B.T.S. mécanique.
Téléphonez M. LUFAU : 500-03-04.

Recherchons **CADRE**
10 ans d'expérience, ayant l'habitude de diriger du personnel, connaissances formation permanente souhaitées. Adresser C.V. détaillé sous n° 71.487, à : JRP 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui transm.

CENTRE DE RECHERCHES banlieue Sud-Ouest recherche
INGÉNIEUR GRANDE ECOLE
avec formation complémentaire P.H.D., M.S... statistique automatiq. Ecrire av. C.V., à : ADERSA / GERBIOS 52, av. Europe, 78140 VELIZY

Importante Société (Paris-La Défense) recherche pour son Informatique de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (DUT ou équivalent) Ecrire M. Carpentier Boîte Postale 97 92405 Courbevoie Cedex

STE PRODUITS COSMETIQUES recherche Chefs ventes régionaux et Animatrices Ventes. Sal. min. 6000, int. frais et avantages cadre. C.V., photo à IDA PAGNOD, 5, villa Lantiez, 75017 Paris

---

offres d'emploi

semα informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche pour développer ses activités en Mini-Informatique des ingénieurs diplômés de grandes écoles (X, Télécom., Sup. Aéro., Elec., Ensta) pour les postes suivants :

chefs de projets
ayant de 4 à 5 ans d'expérience pratique dans l'un au moins des domaines précisés ci-dessous,

ingénieurs informaticiens
ayant 2 à 3 ans d'expérience pratique de la réalisation de logiciels temps réel sur mini-ordinateurs,

pour concevoir et réaliser des systèmes informatiques dans les domaines suivants :
- réseaux de transmission de données,
- asservissements échantillonnés, filtrages numériques,
- simulation en temps réel de systèmes opérationnels complexes.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs ayant le goût du travail en équipe, le sens des responsabilités, et disposés à effectuer des séjours en province ou à l'étranger. (Réf. 10157M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

semα selection Montrouge - Lille Marseille - Lyon

CHEF MAGASINIER CONFIRME
Minimum 35 ans, très bonnes références exigées, personnalité affirmée pour responsabilité personnel, magasin + stock et expédition, place stable. Téléph. rendez-vous 739-79-00, SOAFRE, 12, rue Martre, 92-CLICHY (Porte de Clichy).

ORGANISME TOURISME SOCIAL recherche pour VILLAGES DE VACANCES
DIRECTEURS
RESPONSABLE :
- Gestion,
- Animation,
- Restauration,
- Maintenance équipements,
- Personnel.

QUALITES REQUISES :
- Initiatives,
- Organisation,
- Apte au commandement,
- Sens développé des contacts humains.

Expér. collectivités indispensable
Adr. C.V. + photo s/no 2666 à P. LICHAU S.A., BP 220 75063 PARIS, Cédex 02 qui transmettra

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche d'urgence
UN LICENCIÉ EN DROIT PRIVÉ
ayant 1 à 2 ans d'ancienneté professionnelle.
Sera chargé de l'élaboration de contrats et d'études juridiques.
Stabilité d'emploi.
Ecrire avec C.V. à n° 30.951, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Ecole cherche p. classe de 1re Professeur de mathématiques expérimenté. Libre 12 heures par semaine. - TÉL : 783-34-05

SPERRY UNIVAC

Dans le cadre de son expansion
RECRUTE POUR PARIS
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
GENERALISTES AVANT-VENDEURS

Les candidats devront avoir :
- une formation supérieure,
- une solide formation en analyse et avant-vente,
- une expérience Cobol et assembleur,
- la connaissance des moyens ordinateurs,
- un sens des contacts à tous les niveaux - excellente présentation,

Anglais souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel sous référence M5 SPERRY UNIVAC 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX. (Réponse et discrétion assurées).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
A BONNEUIL-SUR-MARNE (94)
recherche
CHEF COMPTABLE
(D.E.C.S.) pour diriger service 20 personnes
Env. curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, à COSEL Publ., 160, avenue de Suffren, 75015 PARIS, qui transmettra.

SLIGOS - CPP
recherche
2 INGENIEURS COMMERCIAUX "PROGICIELS"

- Leur mission consiste à commercialiser, avec l'aide d'un support promotionnel très important, les 3 gammes de progiciels de SLIGOS-CPP (gestion, mesure et optimisation, techniques informatiques), auprès des Directeurs Informatiques des Grandes Entreprises et des Administrations.
- Ces 2 postes conviennent à :
  - des Ingénieurs Commerciaux ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la commercialisation de produits ou de services informatiques
  - des Technico-Commerciaux ou Informaticiens expérimentés et motivés par une activité commerciale.
- Une formation complète sera assurée tant sur le plan de la connaissance des produits que sur celui des techniques commerciales.

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo à SLIGOS-CPP - Réf. 304 Direction Commerciale - 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

PROGRAMM.-ANALYSTE
expérimenté : IBM/OS assembleur PL 1 connaissant T.P., souhaitées. Envoyer C.V. et prétentions au C.E.D.I.T., 5, rue Carnot, 78000 Versailles. TEL : 950-03-71.

Importante Société de fabrication de matériel de télécommunication banlieue Ouest recherche pour sa division FABRICATION COMPOSANTS ET EQUIPEMENTS
UN INGÉNIEUR DE FABRICATION
DIPLOME ECOLE ELECTROMECANIQUE ou ELECTRONIQUE ayant quelques années d'expérience en fabrication. Conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum. Classement en position II.
Adresser C.V. et prétentions, n° 30 771 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

PUPITREUR
IRIS 50, 60
Téléph. 246-79-82.

---

directeur des relations humaines

Le PDG d'une entreprise française, filiale d'un groupe international, crée, sous son autorité, le poste de DRH. Ses responsabilités complètes couvrent tous les aspects de la fonction à Paris, où il est basé, et dans les agences de province : la politique générale, sa définition, son application ; les relations sociales ; la gestion générale, statuts, rémunérations, effectifs ; le développement des ressources humaines, recrutement, formation, promotion.
Le directeur souhaité, 40 ans minimum, est un praticien averti des relations humaines et de la gestion du personnel en milieu industriel, dont la formation supérieure, par exemple droit, Sciences Po., l'expérience, dix ans, et la personnalité soient des facteurs de réussite et de développement pour l'entreprise et pour les hommes qui en font sa valeur.
Écrire à G. BARDOU ss réf. 3267 LM.



INSTRUMENTS S.A. s/2 L.
Division ADAMEL LHOMARGY
15, avenue Jean-Jaurès 94201 IVRY, recherche

INGÉNIEUR DE PRODUCTION
Formation électronique. Connaissances en GESTION DE PRODUCTION. Il assumera la responsabilité des ateliers de montage (mécanique et électronique). Expérience analogue de fabrication indispensable. Référence P. IP

INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ
Formation électronique. Connaissances en INSTRUMENTATION. Il prendra en charge l'ensemble des problèmes de Contrôle et de Qualité. Plusieurs années d'expérience. Référence P. IC.

PRÉPARATEUR DE FABRICATION
V2 - Hautement qualifié en électronique et tôlerie. Référence P. DE.

ACHETEUR
V2 - Connaissant bien le marché des composants et de la sous-traitance en électronique. Référence P. AE.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. en indiquant référence.

Société d'Ingénieurs Conseils recherche
INGÉNIEUR CONFIRMÉ
en planification de projets. Ayant bonnes connaissances applications, méthodes PERT sur affaires complexes type ingénierie ou nucléaire. Env. C.V. détaillé avec prétentions et photo sous référ. 1 085 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

ORGANISME FRANÇAIS recherche
un INGÉNIEUR FIABILISTE de HAUT NIVEAU
Ayant plusieurs années d'expérience dans la mise en œuvre concrète d'analyses de fiabilité, dans la réalisation de projets industriels
Age souhaité 30 ans minimum
Lieu de travail : BANLIEUE SUD
Env. C.V. et prét. No 30.336 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Fabrique de MAROQUINERIE de luxe PARIS recherche
HOMME ou FEMME
- Disponible de suite,
- Bonne présentation,
- Expérience Mode,
- Connaissance de la vente et de la fabrication,
- Statut cadre.

Ecr. no T 81.825 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

ORGANISME TOURISME SOC. recherche pour VILLAGES DE VACANCES
ÉCONOMES
Responsables :
- Achat des vivres,
- établissement menus,
- prime alimentaire,
- personnel cuisine et salle,
- gestion stocks.

QUALITES REQUISES :
- initiatives,
- organisation,
- sens commandement.

Expér. restauration indispensab.
Lieu de travail :
- FRANCE
- GRECE (connaiss. langue grecque indispensable).
- TUNISIE (connaiss. langue arabe indispensable).

Adr. C.V. + photo s/no 2 664 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CABINET IMMOBILIER CHATOU rech. NEGOCIATRICE pour vente appts et pptés, Tél. pour R.-V. : 976-30-02

REGION PARISIENNE
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
BIENS D'EQUIPEMENT ELECTROMECANIQUE
recherche
RESPONSABLE SERVICE ACHATS

Il aura pour responsabilités :
- la négociation des contrats avec les fournisseurs (forge, fonderie, électronique, machines-outils)
- la gestion du budget achats : environ 50 MNF (analyse de la valeur, réduction des coûts)
- l'animation de l'équipe d'acheteurs

Ce poste convient à ESSEC, ECL, AM... ayant expérience des achats (3 ans minimum) dans les domaines suivants : mécano-soudure, mécanique, électro-mécanique) et ayant l'habitude des négociations et suivi de contrat.

Centre de Psychologie Appliquée
Adresser C.V. et prétentions sous référence 47M260 69 rue de Monceau 75008 Paris

secrétaires

Secrétaires de direction

GROUPE INTERNATIONAL T.P.
Leader Européen dans un secteur d'activité recherche pour son SECRETARIAT GENERAL (92 - Levallois Perret)
secrétaire de direction confirmée
- 5 ans minimum d'expérience professionnelle.
- Bonne pratique de la sténo et de la dactylographie.
- Très bonne connaissance de l'anglais lu et écrit.(niveau licence)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf.5561 à :
P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02
qui transmettra

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour sa Division Internationale
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE (FRANÇAIS-ANGLAIS)
très expérimentée, la candidate retenue aura si possible déjà exercé sa profession dans le domaine des travaux publics.
Bonnes connaissances de l'espagnol fortement appréciées.
Semaine en 5 jours
Lieu de travail : proche banlieue Sud (Métro)
Adresser (photo), C.V., rémunération souhaitée sous réf. 4.622 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

TRES IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL (PARIS-NORD)
recherche pour son Président
une secrétaire de direction
parfaitement bilingue ANGLAIS - FRANCAIS (Sténo dans les 2 langues).
Ce poste de haut niveau conviendrait à une personne pouvant justifier d'une expérience préalable dans des fonctions similaires.
Salaire élevé.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo à No 30.387 CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La Direction Générale d'une importante Société recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Nous demandons :
- plusieurs années dans la fonction,
- Ordre et méthode,
- Travailleuse et disponible,
- Sens de la qualité et de l'assistance,
- Allemand souhaité.

Nous proposons un poste dans une entreprise en développement :
- d'initiative et d'intérêt,
- de participation.

Résidence à PAU (Pyrénées-Atlantiques).
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo récente sous n° 8.288 à P.M.P., 69, rue de Provence, PARIS-9e, qui transmettra.

SOCIETE IMPORTANTE
recherche à BAGNEUX (92) pour son DIRECTEUR DE MARKETING
Secrétaire de Direction bilingue anglais
- B.T.S. ou équivalent ;
- Expérience un à cinq ans ;
- Excellente sténodactylo.

13e mois. Avantages sociaux.
Envoyer C.V., prétentions et photo à M. BOYER, 1, avenue Louis-Pasteur, 92220 BAGNEUX.

Secrétaires

ECONOMISTE CONSEIL DE SOCIETE recherche pour après-midi
SECRÉTAIRE A MI-TEMPS
très expér., sens du trav. de qual., init. et organ., notions de comptab. Libre 15 nov. Si pas excel. sténodact. s'abst. Env. C.V. détail. à M. R. GANDUR, 34, rue du Bac - 75007 PARIS. Réponse rapide assurée.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE QUART. ETOILE recherche pour son service Publicité
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
minimum 1 an d'expérience 5 X 8, avantages sociaux. Envoyer C.V. avec photo au no 627 M, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MI-TEMPS, administrateur biens, Boulogne, Me M.-Sembat ch. employée administrative, expér. souhaitée. - 603-88-96

demandes d'emploi

LE DIRECTEUR GENERAL *que vous recherchez...*

- a 48 ans ; formation supérieure et Business School
- gestionnaire dynamique de très haut niveau, il maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Rompu aux méthodes modernes de management et de marketing, il place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations
- habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé, il possède également une grande expérience des relations avec les partenaires sociaux; les syndicats, les organismes patronaux et l'Administration
- actuellement Directeur Général Adjoint d'une société industrielle de 2.000 personnes qui réalise un C.A. de 250 millions de francs, il désire assumer immédiatement ou à terme la responsabilité totale d'une entreprise de dimension similaire.

Ecrire à No 29067 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Journaliste, parl. connaissance secrétariat de rédaction, 30 ans d'expérience, cherche poste dans périodique ou revue. Ecr. nº 1723 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE PARLEMENT confirmée lic. droit, ch. emploi réf. 1er ordre. Tél. av. 9 h. ou apr. 19 h. au 522-67-81

HOMME 30 ANS D.E.C.S. 7 ans expér. chef comptable, directeur administratif, dirigeant P.M.E., recherche situation. DISPONIBLE RAPIDEMENT. **RÉGION INDIFFÉRENTE** **TÉL. : 982-32-43.**

J.F. 18 ans, sérieuse, ch. place **STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE** Ecr. nº 6.563, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. CHERCHE PLACE **SECRÉTAIRE DE DIRECTION** Paris, banlieue Sud TRILINGUE (anglais avec sténo, allemand). B. T. S., diplômée Chambre de comm. britann. Stage S.N.I.A.S. Ecr. nº 6.564, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉN. AGRICOLE, INGÉN. FRIGORISTE 42 ans

— Vulgarisation agricole professionnelle : 15 ans secteur fruits et légumes.
- Contact et sensibilisation (groupe, masse).
- Conseil et **APPUI TECHNIQUE** aux stations de stockage et d'emballage.
- **DIRECTION** d'une station d'essais de conservation.
- Développement de l'autofinancement (0 à 30 % en deux ans).

— Cherche situation dans entreprise **VENTE de PRODUITS** (surgelés, par ex.) ou de **SERVICES** même secteur de production ou bien secteurs énergies nouvelles ou équipements ménagers.
- Souhaite salaire fixe + intéressement.

Adr. P. Viard, 42, rue des Oliviers, 13630 Eyragues. Tél. : dom. (90) 94-07-55 ; bur. (90) 92-05-82.

AVOCAT

AMERICAIN, 33 ans, Ecole juridique aux U.S.A., Doctorat en Droit en 1973, expérimenté dans divers domaines juridiques,

recherche poste à responsabilités à PARIS

Pour un premier contact écrire sous réf. 2.992 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Homme 42 ans

DIPLOME C.P.A., 2 D.E.S. DROIT

13 ans expérience bancaire, recherche

POSTE RESPONSABILITES dans une société de crédit ou organisme professionnel (P.M.E., etc.), ou service financier de société.

Ecrire sous nº T 081.799 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

POUR CATERING-AVIATION HOTELLERIE RESTAURATION ET COLLECTIVITES

GESTIONNAIRE TECHNICO-COMMERCIAL

- Parf. connaiss. technol. et hygiène des aliments.
- Prix de revient, gestion personnel.
- Parlant anglais, espagnol, portugais, arabe.

Excellentes références professionnelles et morales contrôlables.

ASSURERAIT DIRECTION France - Etranger.

Ecrire nº T. 081.798 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

CADRE DE BANQUE

Diplômé du C.E.S.B. - Classe VI - 30 ans, 8 ans d'expérience dans la profession

recherche

POSTE DE RESPONSABILITÉ

Ecrire sous nº T 081.818 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CADRE SERVICE PERSONNEL

expérience complète Fonction Personnel (France et expatrié)
- Administration, Recrutement, Lois sociales, Contrats, Rémunération, Retraites/Assurances, Anglais,

recherche

POSTE SERVICE PERSONNEL en rapport avec expérience. Libre de suite.

Ecrire sous le numéro T 081850 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

HOMME 45 ANS

SPÉCIALISTE NON ALIMENTAIRE

— Implantations.
— Gestion.
— Collections.

Recherche en région parisienne.

Poste en Centrale d'Achats ou en Société possédant moyennes et grandes surfaces.

Ecrire Nº T 81.827 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE F. — Cinquantaine - Grande expérience administration générale et gestion production dans l'industrie - Dernières responsabilités : chef de production puis secrétaire générale P.M.E. 80 personnes.

RECHERCHE : Responsabil. : Chef service - Chef Secrétariat - Assistante Direction. Accepte contrats durée déterminée. Paris, région parisienne. (Section B.)

JEUNE FEMME. — 26 ans - Licenciée en Droit (privé) - Anglais courant - 2 ans expérience notariale + chargée d'études (documentation). RECHERCHE : poste responsabilité. Paris. (Section B.)

CADRE ASSUREUR. — 36 ans - Inspecteur Comptable - 14 ans d'expérience. Etudierait toutes propositions venant d'une Compagnie d'Assurances ou Important Cabinet de Courtage Parisien. (Section G.)

HOMME. — 32 ans - Formation commerciale, droit et marketing international - Etude de Marchés et Publicité aux U.S.A. RECHERCHE : Poste commercial, marketing ou export. (Section E.)

ANPE

s'adresser à: **AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CHEF D'ATELIER 44 ans Câblage électronique, diplômé cadre et maîtrise, C.A.P. radio, électronique, ch. emploi Paris ou B.E.-Sud. Téléph. 496-24-39.

J.F., 10 ans expér. comptable 2e échelon compt., gén., compt. analytique, bilan, décalque, informatique. Libre de suite. Ecr. nº 6566 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 30 ans, secrétaire dactylo bilingue anglais, expérience. Cherche poste stable à respons. 3 850×13. Tél. 905-11-73

Collaborateur d'architecte 41 ans, 17 ans expér. permis de construire, exécution, chant., rech. situat. stable Paris, rég. Paris Est. Ecr. J. PICHARD, rue de Villiers, 77580 Voulangis Tél. 004-82-64

Jne Homme 20 a., sérx, dynam., libre O.M., niv. 1re G-3, rech. place stable. Didier GUERARD, 3, square du Var - 75020 PARIS TELEPH. : 207-38-03

J.H. 25 ANS Bac G-3 - 1 année D.U.T. distribution, licence Sciences humaines, spécialités tests et études motivations recherche dans Importante Sté commerciale POSTE D'ANIMATION DE GROUPE ou ADJOINT AU SERVICE DU PERSONNEL M. Tourellles, 1, rue Bourdelle, 93150 Le Blanc-Mesnil. 931-55-95

H. 31 a., format. techniq. ESA, angl. cour., chef groupe approvisionnement inform. et périph., mécan., tôler., ch. poste équiv. Paris, banlieue. Libre immédiat. Ecr. nº T 081.785 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Dynamisme de la jeunesse + Maturité : 10 ans vie profess. Vente-Organisation-Achats Travailleur Intelligent et responsable. Idées rentables. Peut réussir missions variées. Ecr. nº T 81.730 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. F. 25 ans, traductrice, interprète, licenciée anglais, allem., diplômée E.S.I.T., 4 ans expérience étranger : nucléaire, bâtiment, aéronautique, documentation, presse, éditions, enseignement cadre, cherche emploi. Ecr. nº T 81.771 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Dame 41 ans, cadre comptable, 15 ans pratique, dont 7 responsable service comptable P.M.E., B.P. compt. générale, bilan compris, analytiq., contrôle budgétaire, paye, toutes déclarat. fisc. et soc., rech. empl. stable banl. Nord ou proxim. Gare du Nord. Ecrire nº 638 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sciences éco, 29 ans, dynamique, rompu négociation au plus haut niveau, expérience confirmée promotion immobilière montage et pilotage opérations, marketing immobilier, commercialisation grands immeubles de bureaux, montages financiers tours de tables, cherche situation de responsabilités. Libre immédiatement. — Ecrire sous référence 3.098 à GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

LICENCIÉ ÈS-SCIENCES 26 ans, expérience des enfants recherche poste **ENSEIGNANT** Sciences phys. dans école privée. Ecr. nº T 081 793 M R.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre femme 47 ans, directrice administrative et du personnel, experience gestion, prévisions commerciales et financières, très sérieuses références, dynamique, bonne présentation, grande disponibilité, ch. situation équivalente ou poste réclamant esprit responsable Paris, région Sud Paris ou rég. Tulle. Libre de ste. Ecr. nº 6.565, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION expérimentée, 30 ans, recherche poste équivalent si possible dans Direction des relations du travail. Ecr. nº 30.456, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris1er, q. t.

JURISTE, licence Droit, Sc. Po, 35 ans, 4 ans expérience Société multinationale, anglais écrit et parlé, étudierait toutes propositions. Ecrire sous nº 67.876, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS

MAITRE D'HOTEL 30 ans bilingue, sérieuses référ., cherche place stable. Tél. 206-46-00

CADRE 30 ans, jeune CHEF de PERSONNEL, Droit Psycho, 7 ans expérience de la fonction : Recrutement, gestion, formation, salaires, relations avec les partenaires sociaux, recherche poste RESPONSABLE P.M.E. - P.M.I. ou ADJOINT dans grande entreprise. Paris ou région parisienne. Ecr. nº 30.608, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

J.H. 27 ans, dég. O.M., licence Sciences ECO, ch. situation secteur financier ou gestion. ROSSI, 85, route de Verneuil, 78130 Les MUREAUX - Tél. 474-17-79.

H. 25 a., DES ILERI, DEA sociologie politique EHESS thèse en cours, cherche poste ENSEIGNANT ou tout emploi rapport mi-temps. 1-10 Paris. Tél. : 337-88-02

Française cherche heures de ménage de 16 h. 30 à 19 h. 30, bon. réf. (écr.) Mme MENARD, 43, rue Madame, 75006 Paris

J.H., 24 ans, 1 an expér. adolescents, lic. psycho, cherche emploi. M. BROUCHOT J.-F., 14, rue Caillaux, 75013 PARIS

URBANISTE, 27 a, D.I.U.P., 2 a. d'expér. profess., E.H.E.S.S., diplôme de 3e cycle, géo sociale, ch. empl. Lib. de ste. Ecr. Lacard, 74, rue Hallé, 75014 Paris.

J.H., 25 ans, dég. O.M., licence + maîtrise géographie, D.E.A. GEOGRAPHIE, PHYSIQUE géomorphologie, biogéographie, pédologie, photo interprétation thèse, 3e cycle en cours, nbx stages, terrain, France, Afrique Noire spéc. étude mil. tropical tr. b.c connais. angl., espagnol, ét. ttes propos. France, étranger. Ecr. nº T 81760 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Docteur 3e Cycle Biochimie 28 a., souhaite poste recherche ou administration. Ecrire à nº T 081.860 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUR. 11 U.V. CAPASE, 1 a. format. F.F.C., 2 a. exp., ch. poste préf. sect. enfance. ttes région. Ecr. F.GIRE, 127, av. du Roule, 92200 NEUILLY. - 637-24-91.

cours et leçons

PROFESSEUR AGREGE D'ANGLAIS donne cours tous niveaux. - Téléph. : 370-37-33

traductions

Demande

M., 35 ans, germaniste, dipl. univers. ferait travx traductions Ecrire no 7719 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

information divers

Pour être informé des emplois offerts en Amérique latine (Venezuela, Brésil, Argentine, Costa-Rica, etc.) aux cadres, ingénieurs et personnel qualifiés, demander la documention gratuite sur la revue spécialisée A.L.E. (E 2) B.P. 422-09 Paris

Pour **TROUVER** une **SITUATION** Conseil en carrières Comment chercher Diagnostic d'orientation Etude grapho-morphologique Soutien psychologique.

Entretiens personnalisés ou par correspondance par un groupe de praticiens.

Infor. : 266-36-75 Association ICH/PSYCHO 30, r. des Mathurins, 75008 Paris

capitaux ou proposit. com.

Fabricant US de la meilleure production internationale de skateboards cherche en FRANCE un DISTRIBUTEUR EXCLUSIF de SKATEBOARDS et EQUIPEMENT DE PROTECTION Si vous fournissez déjà des magasins de sport et des grands magasins en article de sport, veuillez prendre contact avec nous en anglais S/ No 708.776 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75081 PARIS qui trans.

occasions

PIANOS nfs 6.500. Occas. 3.500. Queue 6.000. Locat. Créd. Daudé, 75, av. de Wagram. WAG. 34-17

Retraité vd IVOIRES et PIERRES DURES, CHINOIS et JAPONAIS. - Ecr. sous nº 68.061, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 sur stock. Téléph. : 589-36-75

A vendre un BILLARD français très ancien. Pièce rare. Téléph. : (53) 53-22-55

automobiles

ALFA ROMEO

Du 1er Octobre au 16 Octobre, présentation des modèles 78.

Ouvert en semaine et tout le week-end de 10 h à 19 h.

SFAM-France 23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50

5 à 7 C.V.

PART. A PART. **COUPE FIAT 128** 1300 S L année 73 Très bon état. Avec 2 500 F. Tél. 820-72-54.

Particulier vend R 5 TS, 1977, 21.500 km., opt. (verre feuilleté, cass., all. électron.). Px Argus. Tél. 825-34-45 (h. bur.). ENOUX, 95, av. E.-Vaillant, 92-Boulogne.

Vends R5 TL 1973, toit ouvrant, vitesses plancher. Tél. mercr. JEULIN, 647-58-00, hres bureau.

Particulier vend R 5 LS, 1974, 42.000 kilomètres, très bon état. Téléph. 540-47-21.

Vend FIAT 128 CL 1977, excell. état, 14.000 km., radio-cassette stéréo. 17.000 F. Tél. 873-38-25.

Société vend TRIUMPH BERLINE, PEU ROULE, 1976, prix Argus. Tél. 329-13-92, poste 293.

Pers. usine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix 18.500 F. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 kilom. à cette date. Téléphone : Bureau 629-94-56, poste 415. Domicile 237-34-54.

SOCIETE VEND **FORD TAUNUS** 1300 L JUIL. 77 état neuf, 800 km., crédit poss. Téléph. 747-99-45, heures bureau.

8 à 11 C.V.

Collaborat. Chrysler vd 1308 GT 15 avril 1977, gris métal., intér. velours beige, ttes options, 6.000 kilom. Téléph. domic. 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bureau 975-43-00, poste 24-09, 40-75.

Part. vd R 16 TS 1972, moteur 38.000 km., prix Argus à débat. Téléph. 987-28-98, le soir.

+ de 16 C.V.

Part. vd **MERCEDES** 280 SLC pratiq. neuve, juin 77, 1.000 km., rouge. Tél. 734-39-13 (h. bur.).

ROLLS ROYCE SILVER SHADOW 77 13.000 kilom., toutes options + bar + téléph. Faire proposition 781-39-43 - 780-54-61

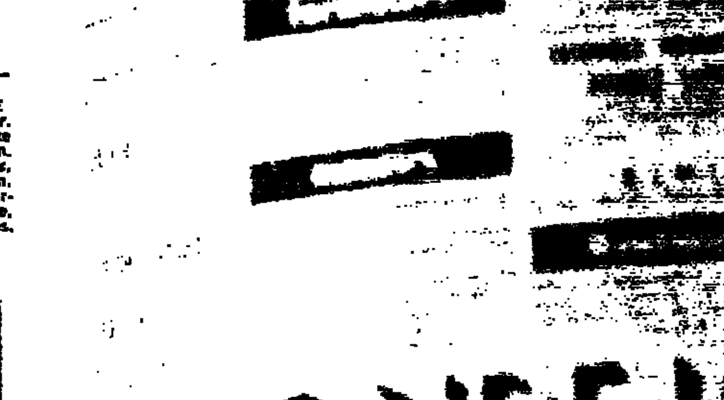
MERCEDES 280 S.E.B.A. 78 de DIRECTION Garantie totale et crédit possib. Téléph. 548-97-49.

divers

UNE **MERCEDES-BENZ** S'ACHETE A **EURO GARAGE** 73/77 Av A. BRIAND MONTROUGE [illegible]

VENDUES AVEC GARANTIE B.M.W. 30 SI, 1974, bleu clair. mét., velours bleu D.A., boîte mécaniq., toit ouvr., 32.000 km. MORRIS 1300 GT 74, bordeaux, intérieur marine, 36.000 km. PRINCESS 1500 HL neuve, marron métal., velours champagne, contrat à reprendre, px intéres. S.A. BRETAGNE, 270-10-19.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**



l'agenda du Monde

Agencement

Sur Paris et banlieue est Agencement de cuisines à vos mesures en chêne ou en stratifié. Etudes et devis gratuit. Agencements intérieurs. Pose moquette, placard Kazed, bibliothèque et rangement sur mesures, serrure de sécurité 3 et 5 points, blindage de portes, pose tringles à rideaux et div. TEL. : 020-35-14.

Artisans

PLOMBERIE EXPRESS tous dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit. Serrurerie-Electricité en dépannages rapides et installations. **TÉL. : 371-59-43.** 3 bis, rue de la Réunion, 75020.

Arts

A vendre dessins GOERG - FRIESZ - VALTAT - SAVIN - SEYSSAUD. Téléph. : 224-70-53.

A vendre, encrier en poterie extrêmement rare, 1er siècle ap. J.-C., de Qumran, utilisé par les scribes pour les manuscrits de la mer Morte. Cet encrier a donné lieu à des publications scientifiques. Conviendrait à musée ou à collectionneur. Renseignements : P.O. Box 746, JERUSALEM (Israël).

VALENTIN MARCQ Dessinateur illustrateur de mode créateur modéliste pour la coiffure. Téléph. : 953-67-37, le matin.

Bibliographie

Edition numérotée MAO TSE-TOUNG illustré par DALI. Tél. : 242-62-60, après 17 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

TOUTES LANGUES tous niveaux, tous diplômes Particuliers et Entreprises Petits groupes et individuels LAETITIA - Ecole des Langues 1, Carrefour de l'Odéon (6e) 633-37-85 - 033-99-48

CENTRE KLEBER
- LEÇONS PIANO
- COURS : DANSE MODERNE
- ART DRAMATIQUE
- CHANT
- GUITARE

TOUS AGES, TOUS NIVEAUX. TEL. : 704-53-59.

CLUB ANGLAIS cours avec profess. d'origine et cinéma parlant. T. : 033-01-72.

COURS D'ART DRAMATIQUE Jacques Fontan 21, rue Henri-Monnier, Paris-9e. Tél. : 280-16-17, 9 h. à 16 h. Préparation théâtre, TV, cinéma.

J. Femme japonaise donnerait cours particuliers ou groupe. TEL. : 306-49-26.

Leçons philosophie terminale et français jusqu'en 3e par professeur certifiée. Tél. : 780-58-88.

APPRENDRE **L'AMÉRICAIN** à **L'AMÉRICAN CENTER** 261, bd Raspail, 14e, 633-67-28. Cours de conversation, le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 10 OCTOBRE. COURS PRIVES, cess. intensiv.

Décoration

ARCHITECTURES ET ARTS DES PALAIS MAROCAINS Chez vous, moins cher qu'une tapisserie SCULPTURES - FRESQUES DECORS SUR BOIS PLATRE - PIERRE Pour PLAFOND - MURS - HALLS. Brochure en écrivant à REGIE-PRESSE, nº T 70304 M, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

Garde d'enfants

J. F. ch. garde enfants matin : lundi, mardi, jeudi, vendredi. TEL. : 257-66-28.

Graphologie

Cours graphologie pr débutants. Préparation examen S.F.G. Tél. : 874-18-22 et 878-82-60.

Instruments de musique

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES ET HARPES. TEL. : 770-37-95.

Jeux

Vends BILLARD FRANÇAIS excellent état. Téléph. : 967-83-28, après 19 h.

Livres

Achète livres « Club français du Livre » édités avant 1970. Ecrire à M. PHILIPPOTEAU, 52, rue Moncey, 69003 LYON.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Meubles

REGALI meubles **AFFAIRES EXCEPTIONNELLES** MEUBLES (soldés, retours d'exposition, fins de séries), tables basses, salles à manger, meubles rustiques, anglais, canapés, luminaires. Parking dans le local. De 10 h. à 19 h. 15 : 359-94-23. 10, rue du Colisée, Paris-8e.

Péniches

Péniche aménag. habit. 100 m2. excell. état navigat., 140 000 F. Téléph. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Psychologie

Angoisses, dépress., difficul. de relat ou d'orient. Pr. r.-v av. un psychologue expérim. 633-16-62.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique **Maître RUCKEBUSCH** RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ *Une prestation hors du commun*

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Rencontres

MARIE GELY, conseil psycho-matrimonial invite les célibataires à une conférence sur la sexologie et l'harmonie du couple animée p. le docteur George TEBOUL le merc. 12 octobre à 20 h. 30 (participation 10 F.). Inscriptions par téléphone : MARIE GELY, conseil psycho-matrimonial, 95, r. Saint-Lazare, 75009 PARIS. Téléph. : 280-09-18 et 280-35-60.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS vs fera connaître sa production de blanc appellat. contrôlée, sec, 1/2sec, moelleux, champag. brut et 1/2sec (Exp. 12 ou 25 bout.).

Vacances Tourisme Loisirs

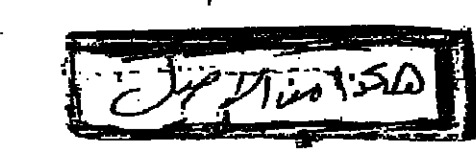
A GOLFE-JUAN LOCATION vue sur mer, prox. centre, calme compl., r.-de-jdin, 1 ch., séj., cuis., dche, w.-c., chauff. cent., 35 F par jour tt compr. T. (93) 63-78-54 ou écr. Mme Blaia 436, chemin des Clos, Golfe-Juan, 06220 VALLAURIS.

Vélos

A VENDRE 2 vélos compétition, cadres COLOMBUS, hauteur 52. 1) 2 300 F (bien équipé). 2) 3 000 F (tout Campagnolo). M. FROMONT, 781-69-68, (mat.).

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



L'immobilier

locaux commerciaux

PLACE RODIN 16e
Dans imm. gd stand., beau loc. 210 m2 pour prof. libér. exclusivement. - Vente 950.000 F. S.O.E.D.I.C. - 272-38-53

Dans le même bâtiment
3 SUPERBES LOCAUX
individuels, 1er, 2e, 3e étages, de 500 m2 par étage seul tenant, très clair, tél., chauff., monte-charges. Conviendrait bureaux, ateliers, dépôts ou tout autre usage. Bail-libre. Visite s/place : 21, rue Georges-Boisseau, 92100 CLICHY - Tél. 737-24-21.

fonds de commerce

Part. vend. banl. Est Paris. Graineterie et Grainerie tt au détail. Bne situat., centre ville, face marché. T. 10/12 h 656-98-36

Boulogne-Billancourt. Beau quartier, vends fonds articles sport, belle clientèle, ski, tennis, camping. C.A. annuel 1 million, cause double emploi. Libre de suite. Prix tr. intéress. 506-01-09

RUE PONCELET 17e
MAGASIN bien placé à vendre tous commerces, murs ou bail ou les deux 200.000 F chaque à débattre. - 200-05-24

CLERMONT-FERRAND
URGT CAUSE DBLE EMPLOI vend CABINET
KINÉSITHÉRAPIE
C.A. 130.000 F à développer CLIENTELE ASSUREE
Ecr. n° T 81738 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

pavillons

LE PERREUX
Site exception. Bordure MARNE. VILLA rustiq. Sél. dble, 2 ch., cuis., bns. Jdin agrém. 450.000 F.

BRY-SUR-MARNE BORDURE MARNE
Villa, sél. dble, 4 chbres, cuis., bains, parf. état. Jdin 500 m2.
AG. REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette 94 LE PERREUX - 324-17-63

PETIT-CLAMART
Sél. double, cuisine, 3 chambres, s. de bains, gar., s. de jeux, terrain 208 m2. Px : 490.000 F. Tél. : 626-08-07

MEUDON près GARE
Salle à manger, cuis., 3 chbres, sal. de bains, jardinet, bon état. Prix 319.000 F. Tél. 626-08-07.

fermettes

Part. vd, 150 km. Paris. Forêt d'Othe, très belle Fermette champenoise, tt cft, avec 1 ha. Tél. : (75) 37-50-86. (25) 70-12-58

manoirs

Drôme - Maison bourgeoise fin du 19e, parc arboré 1 ha, 11 P. dont 5 chbres av. suite. Dépend. Caves, 850.000 F. - Ardèche, château du 17e avec 45 ha de bois et prairies, communs, maison de gard., maison pierre. 1.600.000 F.
Drôme Agence
St-Marcel-lès-Valence (26)
Tél. : (75) 58-72-48

terrains terrains

NEGOFIA S.A.

Offre collaboration technique et financière à propriétaires de terrains ou agences immobilières pour toutes réalisations

de LOTISSEMENTS

39, rue des Mathurins 75008 PARIS
TÉL. : 266.57.22

ANTONY 2.460 m2 à BATIR C.O.S. 0,4. Prix 800.000 francs PESCHARD 666-00-27

IMPORTANTE SOCIETE D'INVESTISSEMENT recherche implantation pour
ENSEMBLE TOURISTIQUE DOUBLE SAISON
HAUTE-SAVOIE DE PREFERENCE
Altitude : 800 à 1.200 m.
N. S. M. I.
3, av. Hoche, Paris-8e. 766-66-33

Boutiques

17e, r. CARDINET - A vendre local, rez-chauss. 50 m2, sous-sol 30 m2, libre de tte occupation 704-78-83

viagers

LIBRE, 85 km. autoroute Sud Belle villa 6 p., gar., Parc 1.000 m2. Vue superbe 140.000 + 2.000 rente. LODEL 355-61-58

7e très rare, 100 m2 tt confort, balc., service, 4e asc., verdure, soleil, 2 têtes, 75-78 ans. Cpt 285.000 F, rente 3.830 F.
LE VIAGIER 130, rue de Rivoli 233-05-75

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties
F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

Les meilleures CONDITIONS
FONCIAL - VIAGER
19, bd Malesherbes - 266-32 35
37 ans d'expérience
Etude gratuite - Rente indexée.

propriétés propriétés

OZOIR-LA-FERRIERE
Part. vd maison style St-Germain, 7 p., 2 s. bains, 2 wc, garage, 155 m2 sur terr. 250 m2. Tél. : 899-77-90, après 19 heures

RAMBOUILLET « PRES » sur 4.200 m2 de parc, maison de classe comp. : séj. 45 m + s. à mang., 5 ch., 2 bns, pav. de gardien, 3 boxes à chevaux. Prix justifié 850.000 F. Téléphone 045-29-09

Part. vend AUDE, 60 km. Méditerranée, demeure caract. imp., salons, s. de jeux, bar, 3 gdes cheminées pierre, 2 cuis. anc., 5 chb., 4 s. bs, ch. cent. fuel, téléph., parc 10 ha., piscine, terrasse, maison jardinier, garages, etc. Peut éventuell. s'aménager en hôtel-restaurant. Prix justifié avec meubles style et haute époque. 1.900.000 francs. Ecr. à 7707 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE VÉSINET CENTRE
HOTEL PARTIC. MANSARD
Grande réception + 5 chambres, 2 bains, tout confort. JARDIN.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

PARC SAINT-MAUR
Superbe villa récente 9 pièces.
GD STANDING
Garage 2 voitures, piscine chauffée, buanderie, chaufferie, cave... + pelouse de 360 m2. Prix : 1.260.000 F
Renseignements : 306-98-27

RUEIL PARC MALMAISON Belle PROPRIETE
10 PIECES sur 5.280 m2
Cadre de verdure exceptionnel. 1.900.000 F - 967-62-02.

PALAISEAU SUPERBE PROPRIETE
tt confort, GRAND LUXE **7 P.**
BEAU TERRAIN
1.000.000 F - 504-75-80

GIRONDE - MEDOC
PLUSIEURS
PROP. VITICOLES avec CHATEAUX
DEPUIS 2.000.000 F
CABINET BESSON - 33460 MARGAUX - TEL. (56) 58-30-14.

BRUNOY : Propriété bourgeoise 4 récept., 7 chbres, 5 bains, parc 3.500 m2. ALGRAIN 285-00-59

maisons de campagne

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'eff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Vends, tte faç., Noizay, 20 km Tours, 8 Amboise, 2 p. + entrée. Grange, gren., b. ét., aménageables. 1 gde cave vin, pressoir, cuve roc, caveau + 1 cave hab. et 4 am. Vis. (47) 28-15-08 Tours

VENDS MAISONNETTE
Pour week-end (campagne), 3 p. + pet. s. bains, 450 m2 terrain. 40 km de Paris, 2 km Melun 77. Prix : 75.000 F - Tél. : 439-16-74

villas villas

BOIS D'ARCY sur 560 m2 Séjour double, 4 chambres tt cft. Garage. Prix 600.000 francs. Tél. 045-29-09

5 kms de VERSAILLES accès direct à la forêt de MARLY, je vends magnifique villa, belle réception + 6/7 chambres, 3 bains, s/ss-sol total, garage 3/4 voitures + serv. Nombreuses annexes. 2.000 m2 jdin. Px 1.600.000 F. 969-85-35

RUEIL Mont-Valérien. Séjour 37 m2, 3 chambres + 3 possib. tt cft, garage, jard. moderne. impeccable. 683.000 F. 772-68-18

CHATOU R.E.R.
VILLA REZ-DE-CHAUSSEE SURELEVE, réception, 3 chbres, bains, beau jard. boisé 1.000 m2, tt cft, gar. PRIX 735.000 francs. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. : 976-05-90.

LA VARENNE
Très résidentiel, VILLA STYLE MANSART, 7 Pièces principales, grand confort s/1.000 m2 parc clos de murs. Prix 1.200.000 F. LES IMMEUBLES : 883-14-22.

LA VARENNE
RESIDENTIEL - TRES BELLE PROPRIETE DE CARACTERE sur 2.000 m2 parc clos de murs, MAGNIFIQUE RECEPTION, 5 GRANDES CHAMBRES, TOUT CONFORT. PRIX : 2.000.000 F. LES IMMEUBLES : 883-14-22.

SUR HAUTEUR VUE IMPRENABLE
Villa standing, récept./rangem., vaste liv. en L, chemin., terras., 3 gdes chbr. + terras. + gde Pce bar ou bur., cuis. amén., étage 3 ch. poss., s.-sol (garage 2 voit., chf. cave), beau terrain pays., barbec., 555.000 av. 110.
ACC 56, av. de la Résistance, Chelles - 957-28-20/28-21

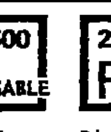
PORT LA GALERE
THEOULE
ALPES-MARITIMES
Superbe maison, vue remarquab. sur mer et Alpes
212 m² + 90 m² TERRAS.
gd living, s. à mang., 3 chbres, 3 s. de bs, cuis. entièr. équipée, gar., possib. place port en sus. 1.600.000 F - Tél. 637-26-87.

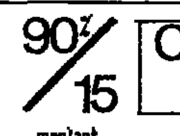
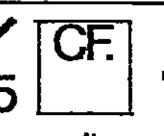
PLAISIR SUPERBE VILLA
double living, 5 chbres, 3 bains, gar. 2 voit. BEAU TERRAIN. 750.000 F - 504-75-80.

DEMEURE
de standing à COYE-LA-FORET Vue impren. s/campagne, forêt, vaste villa, hall, dble sél., chem., bur., 4 ch., cuis., 2 bns, c. de t., dche, 2 wc, gar. 820 m2 terr. Bx arb. 440.000+C.F. 30.000 av. 94.000
ACB 771 r. Paris La Chapelle-en-Serval - (15) 4-454-60-42 ou Paris : 887-43-40.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

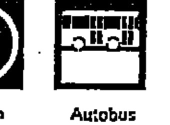

12 — N° Arr.

2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m²

2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif

90%/15 — montant des prêts cumulés et durée

CF. — prêt du Crédit Foncier

1973 — année de livraison et trimestre

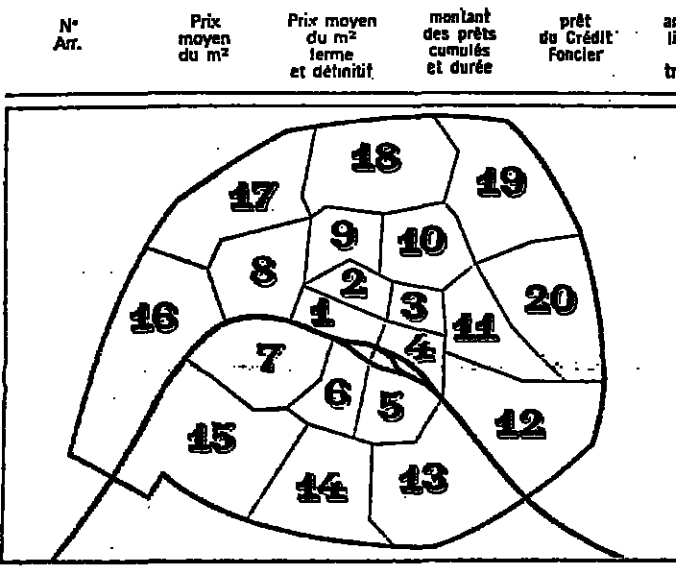
124 — Nombre d'app.

Parkings en surface

Garages en sous-sol ou box

Métro

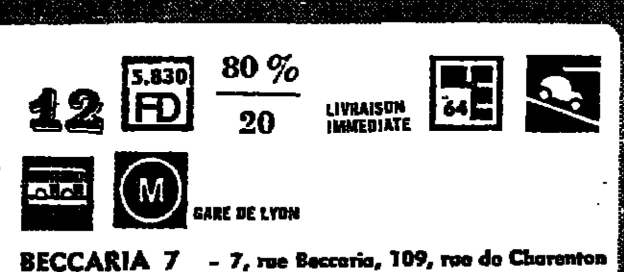
Autobus
RER — R.E.R. Station

Autoroute ou périphérique



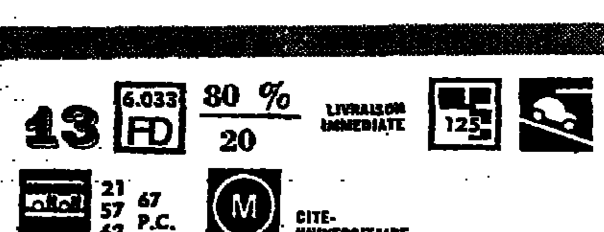
12 — 5.900 FD — 80 %/20 — 1979 — 104
62 46 29 — GENERAL MICHEL BIZOT, PORTE DOREE, PORTE CHARENTON
Enfin un immeuble au calme sur une voie privée
LES JARDINS DE WATTIGNIES - 78, rue de Wattignies - Le Bois de Vincennes est à 500 mètres. Bureau de vente sur place de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi) - Tél. : 340-24-29.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

12 — 5.200 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 38
29 — GARE DE LYON, REUILLY-DIDEROT
21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10


12 — 5.830 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 64
GARE DE LYON
BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton
2 immeubles de Classe proposant des appart. (4 et 5 p.) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appt témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

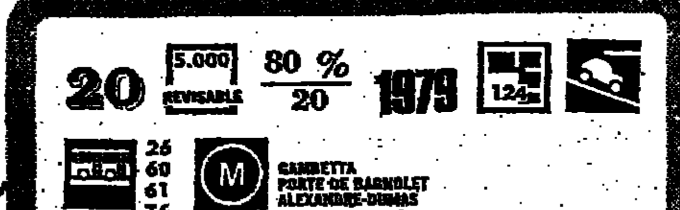
12 — 6.200 FD — 80 %/20 — 1977 — 17
RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat raffin. S. pl. ts l. jrs sf mar. et mer., 13 à 20 h., 346-51-74. ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS

13 — 5.860 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 285 — RESTE 60
27 47 67 57 83 — 3 LIGNES PL. ITALIE — A 800 M
GALAXIE - 20, pl. d'Italie, « **AGATE** » - Un tout nouvel imm. au calme, sur une dalle jardin, avec grds balc. loggia. St. à 5 pces et ch. Centre com. avec grds magasins. Jeux d'enfants. Sur pl. t.l.jrs, 10 h à 12 h 30 et 14 h à 19 h, merc. toute la journée et lund. mat. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. Roosevelt-8e - 256-55-11.
SPEI — Réalisation S.C.I.I.


13 — 6.033 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 125
21 57 62 67 P.C. — CITE-UNIVERSITAIRE
A la limite du 13e et du 14e arrondissement
102, boulevard Kellermann
Petits imm. autour d'un merveilleux jardin intér. Appt tém. ouv. ts les jrs de 14 h. à 19 h. Tél. 580-59-55.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

13 — 5.300 FD — 80 %/20 — 1978 — 100
à 200 m Autoroute du Sud
« **CAP SUD** » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21. ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS

19 — 4.665 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 156
LAUMIERE
20, rue Euryale-Dehaynin - 72, quai de la Loire
A proximité des Buttes-Chaumont
Appartements avec vastes loggias, Appt témoin ouvert de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**


20 — 5.000 REVISABLE — 80 %/20 — 1979 — 124
26 60 61 76 — GAMBETTA, PORTE DE BAGNOLET, ALEXANDRE-DUMAS
28/34 RUE DES PRAIRIES - A deux pas du vieux village de CHARONNE, 2 immeubles de classe dans un grand jardin aménagé, Studios à 5 Pces. Renseignements s/pl. de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. (sf mar. et mer.).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

PARC MONCEAU, stand. lux. décoré, réception 50 m2 + s. à manger + 6 p. + 2 sanit. + 2 services, poss. park. 766-42-71.

MARAIS BEAUBOURG
Immeuble XVIIIe restauré. Beau 3 p., caractère, cheminée. Prix 420 000 F. - Tél. : 256-24-90.

EUROPE 190 m2
Magnifique 6 p., luxueusement aménagé, 2 bains, 3e ét., asc. Chambre service - 567-22-88.

NATION, récent standing, 9e ét., grand balcon, living double, 3 chbres, dble sanit., belle cuis., 650.000 F. MICOT 344-43-87.

Dans 16e, bel immeuble ancien pierre de t., 7 p., tt cft au 5e ét. + atelier 18 m2 en duplex. Professions libérales autorisées. 522-45-52.

MUETTE. Ds imm. tr. gd stand. Très original sur 3 niveaux, 435 m2. Décoration luxueuse. Px élevé justifié. Tél. 651-32-20.

97, bd Exelmans - 842-57-00. Imm. récent 4e ét., asc., beau liv. + 2 ch., cuis., bns, 80 m2. 560.000 F. Sur pl. 14-18 heures.

Rue DES FRANCS-BOURGEOIS studio tout confort, kitchen. et douches, téléphone, bon état. Tél. matin seulem. au 325-82-66.

BUTTES-CHAUMONT pres parc 4 pces, 85 m2, cuis. équip., balc. jard., tél., box. Tél. 202-87-09

HAUTS DE BELLEVILLE part. à p. imm. stand. 6e ét., 2 p. 64 m2 park. 320.000 F. Tél. 273-41-41 poste 9357 ou 636-45-27 apr. 19 h.

Métro VILLIERS
beau 4 p., cft, 3e ét. sans asc. très bon état. Bel imm. 254-41-34

PARC MONCEAU
5, av. Van-Dyck
Propriét. vend dans hôtel partic. classé de très haut standing :
1) 4 Pces ét. élevé entièrem. rén., 110 m2 env. Px 1.100.000.
2) Duplex s/3 niveaux, intér. exceptionnel 3 pces 130 m2 envir. Prix 1.050.000 F.
Sur place de 14 h. à 18 h.

Me PIGALLE, 2 p. cuis., w.-c. bains, 2e ét. Calme. A SAISIR 100.000 avec 10.000 cpt. 201-10-24

BON 2 Pces, ds 19e, cuis. w.-c., bains, imm. ravalé bien situé. RARE. 108.000 F av. 10.000 cpt. URGENT. - 607-36-54

180 M. BUTTES-CHAUMONT 100 m2 tt cft, 2 balc.. CHARME 8e ét. 420.000 F. - 742-67-56

LAMARCK-CAULAINCOURT
Pptaire vend ds luxueuse petite résidence neuve, Studio, entrée, s. de bains w.-c., kitchenette. 5e ét., asc. Plein sud, jamais habité avec 30.000 F. - 757-84-50

SUR AVENUE VICTOR-HUGO Et. élevé. Dble Liv., 3 chbres, garage, service. - 723-71-88

AV. VICTOR-HUGO, 9/10 P. + serv. + gar. Catégorie except. 500 m2 environ. ETO. 19-55

3e Ardt, pierre de T. Beau 3 P., gde cuis., S. de bns, 75 m2 très jolie décoration. URGENT. Px demandé 370.000 F. 266-19-00

118, RUE DE COURCELLES
Propriét. vend dans imm. 1930 en pierre de T. 7 pces, 165 m2 envir., 2e ét. avec cour, jardin privé, tél., interphone, prix : 1.100.000 entièrement refait neuf. Sur place de 14 h. à 18 h.

GARE DE LYON, bel imm. récent, vaste séj., salon, 3 chambres, ent., cuis. équip., wc, s. bns + s. eau, dressing, balc., park. 615.000 F. Tél. 344-71-97

PARC DE LA VILLETTE (19e) P. à p. imm. 1962 ravalé, 7e ét. tout en façade. Vue imprenable sur parc et canal 2/4 p. 66 m2 + balcon 8 m2, cft. 290.000 F. Tél. 206-82-06. Ag. s'abstenir

DANS
HOTEL PARTICULIER
de classe et charme exceptionnels
reste disponible à la vente quelques appartements de 2 P., sur 1 ou 2 niveaux volume insolite.
Réception jeudi 6 octobre, 12, BD FLANDRIN, de 14 à 17 heures.

Part. à part. : placement immobilier sûr. Première qualité. Investiss. 1.300.000 F. Rapp. 7 % net. Duplex profession. (Pent House) 16e arr.. Ecr. no 7660 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

PORTE DOREE - Michel-Bizot imm. récent, vaste 3 P., hall ent. cuis., wc, s. bns, penderie, asc. balcon, parking sous-sol. Prix : 375.000 F. Tél. 344-71-97

AVENUE MONTAIGNE
Dans immeuble en complète RENOVATION, charmant 3 p. ensoleillé, chambre calme. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

DANS HOTEL PART. 19e
Propr. vend magnifique duplex, vue sur jard. GD STANDING. 734-98-06, HEURES de BUREAU.

17e - 5.000 F LE M²
1 à 3 Pièces, été 1978.
LOYER S.A. - Tél. : 277-97-26.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

TERNES 140 M²
5 Pces, cuisine, bains, toilette, bel immeuble P. de T. 1930, 4e étage, chbr. serv. - 567-22-88.

MAISON-AUTEUIL
6 P., jard., 1.150.000 F. 224-41-21.

Me TEMPLE
dans bel immeuble P. de T. : STUDIO, refait neuf : 89.000 F. Téléphone : 522-95-20.

MAIRIE DU 11e 3 p. 62 m2. Cuis. Bains. 185.000 F. - 525-56-84.

OPÉRA LIBRE IMMEDIAT. belle garçonnière de luxe ds imm. ancien. 265.000 en toute propriété. - 522-45-52.

ILE SAINT-LOUIS petit 5 P. tout confort, ascenseur, charme, élégant Soleil. - 325-10-62.

AUTEUIL PRES BOIS
85 M2 + 40 M2 TERRASSE Imm. récent. Luxueux appart., décoration de classe. 525-56-84.

R. DE LA POMPE 7 P. cuisine, 3 s. de bains, 3 w.-c.. etc. GD STAND. Prix étudié. Tél. 387-71-55.

ILE ST-LOUIS. 90 m2 environ 3/4 p., luxueux impeccable. 730.000 F. - 577-91-49.

NATION-FAIDHERBE
Imm. récent, balc., soleil, beau 2 pces, entr., cuis., w.-c., bns, ascen. 218.000 F. Tél. 345-82-72.

Paris Rive gauche

R. DU BAC - Imm. de classe, 100 m2, plein de charme, parfait état, 1er étage sur cour, 750.000. Montesfort - 544-13-34.

VAUGIRARD - 842-57-00
Imm. récent, living + chambre, cuisine équipée, bains, balcon, 58 m2. Parking - 380.000 F.

N.-D.-DES-CHAMPS - Vds 6 P. (115 m2 environ), tt cft, chbre service possib. Cclal. Px intéres. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

36, rue Broca (Me Censier) Part. à Part., 2 p., s. de bains, kitchen., cave. 1er étage s/cour, calme, 35 m2, 170.000 F. Pour visiter, téléphon. au 337-54-67, de 10 heures à 12 heures.

13e, pr. bd Arago, part. vd Stud. standing, rez-ch. s/rue, 34 m2, Imm. 71, parquet teck, cuisine équipée, bibliothèque, tél., parkg. Prix : 235.000 F - Téléphone : 331-05-30 (de 18 h à 20 h)

Rue ST-ANDRE-DES-ARTS
Ds IMM. d'un grand CHARME
2 PIÈCES 60 M²
tr. clair, cuis. équip., cheminée. TEL. Prix intéressant. 293-58-66

6e RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 85 M2 A 170 M2
227-91-45 ou 755-98-57

3 PIÈCES
dans petit imm. très calme 117, rue de l'Abbé-Groult
LIVRAISON AUTOMNE 77
Visite pour Appt témoin, s/pl. de 14 h. 30 à 18 h. 30 sauf mardi et dimanche. 828-75-64 et 256-37-70

RUE D'ASSAS
Dans immeuble classé, rénové, charmant 2 P., salle de bains, cuisine équipée. Très clair. Poutres apparentes. 319.000 F. LAGRANGE - 266-16-65

R. MONTAG.-STE-GENEVIÈVE
Dans imm. entièrement rénové, 1 GD STUDIO caractère, poutr., tissu, moquette - 522-95-20.

FÉLIX-FAURE
Dans imm. neuf grand standing. Orientation Sud
— Très grand 2 P. 60 m2,
— Superbe 3 P. 84 m2, ét. élevé.
Vis. s/RV 766-25-32

LUXEMBOURG
PPTAIRE VEND dans imm. en rénovation, SUPERBE LIVG + chambre, s. bains, cuisine, wc séparés. Poutres apparentes. et STUDIO, cuisine, s. de bains, wc, tél. Remis à neuf. SUR PETITS JARDINETS - 723-38-48

EXCEPTIONNEL
15e CONVENTION, imm. récent, grand studio, terrasse 25 m2, tout confort, dernier étage. Prix intéressant. — 579-66-36.

ALMA. Propriétaire vd 83, quai d'Orsay, dans immeuble grand standing, pierre de taille
1° Beau 2 pièces, cuis., bains, boiseries anciennes, cheminée, téléph. Prix 450.000 F ;
2° 3 pièces, cuis., bains, 120 m2 env., liv. de 60 m2 avec boiseries, tél., ch. serv., cave. Px 950.000. S/pl. de 14 à 18 h.

MAISON PARTICUL. MONGE. SEJ., 4 chbres, 4 bains, TERRASSE VERDURE + POSSIB. APPT 130m2, GD JARD. PRIVE. CALME, SOLEIL. ODE. 42-70.

ECOLE MILITAIRE
Imm. 1930, ascens., vide-ordur., chauf. centr., bon standg. Reste plusieurs STUDIOS, c., bns modernes, w.-c. Ensoleil. et calme. A PART. 135.000 F., créd. 80 %. PARFAIT pour habitation ou location. — Téléphone 292-28-51.

CH.-MICHELS BEAU 4 P. tt confort. Très classique bel imm. ancien s/rue soleil av. 200.000 F + crédit. 579-47-99.

RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE
RAVISSANTE MAISON
EXCELLENT ETAT **200 M²**
3 chbres, 2 bains,
TERRASSE PLAIN-PIED
P. BATON - 704-55-55

6e Ds HOTEL PARTICULIER 18e s., plein soleil, calme absolu, dble living + 2 chbres, tt cft, parf. état, 110 m2. 325-82-66.

MONTPARNASSE - Charmant living + chbre, 60 m2 impeccable, tt cft, s/balc. - terrasse, urgent. - « TAC » : 329-33-30.

PLACE D'ITALIE
SEJOUR + 1 CHBRE, cuisine, bains, TEL., parking. 239.000 F - 525-56-84.

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble entier, restauré
STUDIOS 35 M2 ENVIRON
APPTS de 60 m2 à 135 m2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
Ne convient pas à amateurs d'habitations classiques
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

CARDINAL-LEMOINE
Je vends **STUDIO** tout équipé tout confort direct. 165.000 F - 325-66-72

13e STUDIOS confort A PARTIR 108.000 F. 4, R. JONAS, samedi 14-18 h ou R.-V. 542-73-85, matin.

Région parisienne

ANDRÉSY (78)
A 30 min. de Paris-St-Lazare, près écoles et commerces, dans petite résidence, part. vd appt de 3 pces (constr. 1970), cuis., s. de b., déb. Log. sit. au 3e ét. sans ascens., suf. 60 m2, parking, cave, tél., libre fin mars. C.F., 28.000 F. T. soir 974-51-46.

MEUDON BELLEVUE
Dans très beau parc, 4 Pièces tout confort, impeccable. MARTIN, Dr Droit, T. 742-99-09

MAISONS-LAFFITTE
3.400 F. le m2, imm. récent. Sél. + 2 chambres, 77 m2, park. Tél. 359-32-11

BOULOGNE, imm. récent, 9e ét. asc., séjour + 4 chambres, cuis. 2 bains, 115 m2 + 110 m2 de terrasses, parking. 550.000 F. EUR. 05-55

BOULOGNE (Marcel - Sembat) Récent living + 1 chambre tt cft calme verdure MARTIN, Dr Droit, T. 742-99-09

COURBEVOIE
Gare même très beau 2 PCES refait nf, cuis., bains, w-c dans imm. 1965, 138.000 F. 522-95-20.

FONTENAY-SOUS-BOIS
LIBRE. Bordure du bois près métro, imm. pierre de taille. Parfait état, 1 GRAND SEJOUR, 2 chbres, tt cft luxe, balcon, garage, 100 m2. Prix 780.000 F.

FOURNY PLACE DE LA MAIRIE VINCENNES. - Tél. 808-46-55.

LE VÉSINET CENTRE
dans imm. pierre de taille, BEL
APPARTEMENT 80 M²
sél., 2 ch., cuis., bains, tt cft. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET, 976-05-90.

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE
Part. vd appt 3 p., cuis., tél., sit. au 3e ét. d'un petit imm. Prix 100.000 F. Tél. : 987-28-98.

Particulier vend directement SUPERBE APPARTEMENT 4 pièces, 85 m2, rez-de-chaussée, résidence standing, parc verdoyant, piscine, banlieue Sud. Prix 200.000 F. Téléph. 903-75-97 ou (78) 33-04-64.

TRAPPES
face église, gd 2 p. moderne ds parc, 135.000 F. Tél. 343-13-10.

VERSAILLES Très bel appart. XVIIIe siècle 4-5 pièces, 2 récept. + 2 chbres. Px 670.000 F à déb. - 951-65-73.

IVRY GARE 6e ETAGE ASC. BALCON **3 P. CFT** 159.500 F EXCEPTIONNEL 577-96-85.

NEUILLY BD V.-HUGO Près Pte TERNES
Moderne gd 5 p., bains, 120 m2. sur grands jardins. - 750.000 F. MICHEL & REYL - 265-90-05.

BOULOGNE
ROLAND-GARROS
Petit immeuble pierre de taille
3 P. 80 M2 ENVIRON 3e et dernier étage
70 m2 environ. Soleil, calme. Très jolie VUE SUR BOIS. 755-98-57 ou 227-91-45.

SEVRES - Vue magnifique Appt de charme 100 m2, terrasse 70 m2 - 227-19-75.

Province

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio 120.000 av. 24.000 F cpt 2-3 pces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles 75016 PARIS. - 524-66-87

Partic. vd 1re ligne, nouveau Port-GRUISSAN, Aude, 3e ét. d'un imm. haut standing, magnifique appartement décoré 100 m2 + loggias + 70 m2 terrasse-solarium, barbecue. Vue imprenable domin. mer, village classé et montagne. Prix tr. justifié : 520.000 F. Ecr. : Les Rocailles, 11430 GRUISSAN

appartem. achat

Achète directement COMPTANT URGENT, 2 à 4 pièces, PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE. - 873-20-67

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent, STUDIO, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - 873-23-55

Sté rech. pr clientèle serieuse appts, 2, 3, 4 et 5 pces dans 5e, 6e, 8e, 9e, 14e, 15e et 17e. Tél. : 206-33-49

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pr bons clients appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

constructions neuves

POUR FIN 1977 et DEBUT 1978 PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

OBSERVATOIRE LUXEMBOURG
Quartiers gdes Ecoles Universités dasn petit immeuble :
— gd liv. + chbres, 61,50 m2, cave possible, parking.

LE NOUVEAU XVe
à 300 m. du Front de Seine Métro CHARLES-MICHEL
— Studios 30 m2 .... 204.000 F
3 p. 69 m2+balc. 4e ét. 444.200 F

Métro LOURMEL
— Studios 2/3 P. possibilité 5 p. exemple Studios 25 m2 182.100 F

IMMOBILIER FRIEDLAND
41, av. Friedland. - 225-93-69

locations non meublées Offre

Paris

A LOUER 2 pces, cuis., salle d'eau, chauff. Repr. justifiée à débattre. Tél. domicile 602-19-26. Bureau : 278-22-24. 9 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 h.

Me Brèguet-Sabin ou Voltaire grand 3 p dans imm. neuf jamais habité. 1.800 F. - 256-38-84

PPTAIRE, 73, r. Albert, parf. ét. chbre, s. d'eau, 600, 2 p., s.d.bns Tél. 1.100. S/pl. 14-19 h., 9-13 h.

PORTE MAILLOT
TRIPLE LIVING + 4 CHBRES tt conft + service, standing : 6.500 F. Téléphone : 277-84-40.

Région parisienne

PAVILL. 6 pces (près Neauphle-le-Château) « Val Boissière ». Libre. 2.500 F. Tél- 460-31-22

STUDIO tt cft, terrasse, 50 m. Me Boulogne. 950 F + charges. Tél. domicile : 602-19-26 Bureau : 278-28-24 9 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 h.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. — Tél. : 577-54-04.

Immobilier (information)

Société spécialisée dans la Gestion et la Location d'appartements
RECHERCHE PROPRIÉTAIRES
Désirant confier la location ou (et) la gestion de leurs appartements à Paris et à Neuilly.
Ecrire à Sté FORTUNE GESTION, 39, rue de Courcelles (75008) ou téléphoner au 766-51-68, poste 303

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Me Opéra. Frais abonn. 318 F - 266-52-04

bureaux

HOTEL PARTICULIER
12-16 Bureaux, Me ROME
Chff. central, terrasse, jardin. BLANDINEAU - 343-49-87

Investisseur institutionnel recherche IMMEUBLES BUREAUX Vides même avec travaux. Paris. Maxim. 15 millions. LP.C. - 16, avenue de Messine, 75008 PARIS

EPINAY, à 10' Gare du Nord, à louer ensemble de 4 imm., 18.000 m2 disponibles. Lots à partir de 50 m2, archives, park., restaur., téléph. Prix : 250 F/m2 H.T. par an. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 723-55-18

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

PALAIS-ROYAL
2, 4 ou 6 beaux burx X 20 m2, meublés ou non, téléph., possib. sal. conférences. Bel emplacem. SOUS LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

BOULOGNE Imm. grand luxe Bureaux 150 m2 PROGESCO - 522-24-83

8e SAINT-AUGUSTIN
Dans immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-59

locations non meublées Demande

Paris

Part. à part. ch. 2/3 pces à louer dans centre Paris. Tél. : 726-60-75 après 18 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES VILLAS, pavillons, ttes banl., loy. gar. 4.000 F maxi. 283-57-82

locations meublées Demande

Paris

Célib., retraité, rech chbre ou studio meublé av. chauff. cent. Halpert, 30, r. Joseph-Python, 20e

Etudiant gabonais ch. à Paris, chambre ou studio, avec w.-c.+ douche. Prix maxim. 600 F. Tél. 433-26-88 (à partir de 19 h.)

immeubles

En vue extension dans le 15e, bel immeuble, vendons boutique aménagée en 4 burx. Moquette. Beaux sanitaires. Jamais occupée. Idéal placement ou siège. 531-85-56

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Le conseil d'information électronucléaire groupera une vingtaine d'experts

Les services du commerce et de l'artisanat, du ministère de l'industrie, ceux de la culture et de l'environnement et ceux de l'hôtel Matignon mettent la dernière main au projet de « conseil d'information électronucléaire » dont l'idée a été lancée par le président de la République le 23 août dernier à Vallouise (Hautes-Alpes). M. Raymond Barre devait faire une communication au conseil des ministres sur la création du nouvel organisme.

Celui-ci sera composé d'environ vingt-cinq membres, parmi lesquels des experts nucléaires et des écologistes. Sa présidence sera confiée à une « personnalité indépendante, mais non hostile au programme électronucléaire ». Le conseil sera rattaché directement au premier ministre. Il sera chargé de collecter toutes les données disponibles, de faire effectuer des études complémentaires s'il le faut et de conseiller le gouvernement sur la manière de diffuser ces informations. Il dira, par exemple, comment informer les citoyens sur les sites des futures centrales nucléaires.

Le conseil électronucléaire est attendu avec intérêt et curiosité, mais non sans un certain scepticisme par tous ceux qui, parfois depuis des années, s'efforcent d'informer l'opinion sur les questions posées par le développement du programme électronucléaire. Que ce soit pour le soutenir, comme le Commissariat à l'énergie atomique et l'Electricité de France, ou pour le combattre, comme les différents mouvements d'écologistes.

Les fonctionnaires chargés de réfléchir à la proposition élyséenne ont travaillé avec une grande discrétion. Cela n'a pas surpris les antinucléaires, accoutumés à n'être pas entendus. Au C.E.A. et à l'E.D.F., le dépit d'avoir été laissé à l'écart est largement compensé par le soulagement de ne plus se trouver « en première ligne ».

Scepticisme

Chez les opposants, le scepticisme est entretenu par le souvenir de certains précédents peu encourageants. En 1975, la délégation à l'information avait annoncé la publication d'un Livre blanc destiné à éclairer les Français sur les positions des uns et des autres. A vingt-cinq personnalités (déjà !) pro et antinucléaires on avait demandé d'exposer leurs arguments. Ces textes ont été rédigés, mais les services du ministère de l'industrie — dont M. Michel d'Ornano était à l'époque le patron — ont fait échouer le projet.

On rappelle aussi qu'en mai 1974, dans le point numéro 5 de son programme de défense de l'environnement, le candidat Giscard d'Estaing avait promis la création d'un « comité national écologique, notamment pour étudier les précautions à prendre concernant l'énergie nucléaire, avec la participation de personnalités indépendantes et de représentants des grandes associations de sauvegarde de la nature ». En octobre 1975, on a en effet procédé à un renouvellement et à un élargissement du haut comité de l'environnement dont les trente-cinq membres — pour une bonne part représentants d'associations — furent solennellement reçus à l'Elysée. Mais le haut comité n'a jamais vraiment ouvert le dossier nucléaire.

Il semble donc que, devant la difficulté d'organiser un débat réel autour de la question nucléaire, on ait reculé déjà deux fois. Malgré l'engagement personnel du président de la République, le terrain ne paraît guère plus favorable. A quoi servirait un conseil d'information si, comme le répète M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, il ne peut être question ni d'un moratoire, ni d'un référendum, ni même d'une modification du programme en cours ?

Les animateurs des groupes scientifiques et des mouvements écologistes nous ont donné leur sentiment sur cette initiative. — M. A.-Ru.

Le point de vue des scientifiques et des écologistes

● M. Joseph Chapuy, responsable du service des relations extérieures de l'E.D.F. : les problèmes nucléaires sont complexes.

« L'E.D.F. est prête à participer au conseil si on le lui demande. Réunir des interlocuteurs de bonne foi pour discuter sans passion serait déjà une bonne chose. Les actions d'information que nous prenons depuis des années dans le domaine du nucléaire nous conduisent à penser que le conseil devrait dissocier deux questions : « Pourquoi faire du nucléaire ? » et « Comment faire du nucléaire ? » Ainsi l'opinion distinguerait mieux où se situent les responsabilités politiques et les responsabilités techniques.

» Le conseil trouvera-t-il les moyens d'exposer clairement les problèmes nucléaires qui sont complexes ? Au vu de notre expérience passée les contacts personnels nous semblent plus utiles que la diffusion d'une abondante littérature. L'impact des films est difficile à évaluer. Quant à la télévision, elle a peu participé jusqu'ici à l'information nucléaire. En tout cas, l'information massive que nous avons faite n'a pas désamorcé la contestation. »

● La Fédération française des sociétés de protection de la nature : présenter des variantes.

« Le conseil doit être doté de moyens minimum. Ainsi, pour que les grandes associations écologiques puissent faire connaître leur point de vue nous suggérons par exemple, que leur soit attribué 20 % du budget de publicité de l'E.D.F. ainsi que du temps d'antenne à la télévision. Le conseil devrait se décentraliser sous forme de conseils régionaux d'information nucléaire à composition tripartite administration - industrie-associations. Ces conseils garantiraient localement l'utilisation équitable des moyens d'information. L'information elle-même devrait porter sur le nucléaire en France mais aussi sur l'énergie dans le monde. Il faudrait présenter aux citoyens plusieurs variantes et l'évaluation des besoins énergétiques qui les sous-tendent. »

● M. Philippe Saint Marc, membre du Hout Comité de l'environnement : une information détaillée.

« L'objectif de ce conseil devrait être d'établir, de manière contradictoire, entre partisans et adversaires du programme nucléaire actuel, une information détaillée sur les principaux aspects écologistes et économiques desp roblèmes nucléaires. Il faudrait notamment élucider certaines questions demeurées obscures : dangers de la radio-activité des déchets, gaspillage d'une quantité considérable de calories rejetée par les centrales dans les fleuves ou dans la mer, politique des prix d'E.D.F. incitant à une consommation accrue d'électricité...

» L'initiative du président de la République ne sera efficace que si le Conseil de l'information nucléaire diffuse largement cette information nouvelle par des rapports publics. »

● M. Philippe Lebreton, professeur à l'université de Lyon : Pouvoir remettre en cause le programme officiel.

« Si les éléments d'information recueillis par le conseil remettent financièrement, économiquement ou techniquement en cause le programme français, il faut que cela soit suivi d'effet. Sinon, inutile de le créer. Pratiquement, le conseil devrait faire appel à des experts étrangers (pour dénationaliser le problème) ; étudier les bilans et les dynamiques énergétiques, c'est-à-dire répondre à la question « Oui ou non, le surrégénérateur est-il économique ? » ; se doter d'antennes régionales ; travailler avec l'Agence des économies d'énergie, le service de la répression des fraudes (publicité abusive pour l'électricité), l'éducation nationale (fournir des documents complets aux enseignants) ; déléguer une partie de ses membres pour organiser des débats à l'occasion des enquêtes publiques lors du choix des sites. »

● M. Pierre Corbet, chef du département des relations publiques du C.E.A. : un débat de société.

« Le conseil devrait répondre à trois questions bien distinctes : « Avons-nous besoin d'énergie et » en quelle quantité ? » Dans ce débat de société, les experts nucléaires n'ont rien à faire. Si on répond oui à la première question, une seconde se pose : « Quelle » est la meilleure manière d'obte- » nir cette énergie ? » Là, les ingénieurs ont leur mot à dire. Enfin « quels sont les risques » entraînés par les propositions » des techniciens ? » C'est à nouveau un débat politique. Pour transmettre ces informations le conseil aurait intérêt à faire appel à des professionnels de la communication plutôt qu'à des savants. »

● M. Brice Lalonde, l'un des animateurs des Amis de la terre : un référendum s'impose.

« Nous sommes favorables à toute discussion sur le nucléaire, mais en attendant les conclusions de ce débat il faut suspendre l'exécution du programme entrepris. Les « pour » et les « contre » devraient être à égalité dans le conseil et les « contre » devraient avoir les mêmes moyens que les « pour », en particulier pour des contre-expertises. Il faudrait commencer par se mettre d'accord sur les faits, puis dresser l'état des divergences, c'est-à-dire l'interprétation des faits et les faits non établis.

» Le conseil ne pourra s'abstenir d'évoquer la manière dont sont prises les décisions en matière nucléaire, la comptabilité énergétique et les recherches à poursuivre en ce domaine. Puis l'ensemble du dossier serait exposé à l'opinion en faisant appel à des professionnels de l'information. Ce serait l'occasion d'inventer des formes de participation populaire. On pourrait s'inspirer de l'enquête publique et contradictoire ouverte par les Britanniques à propos de l'usine de retraitement de Windscale. Enfin, après avoir bien compris les enjeux, les Français choisiront. A ce titre, un référendum s'impose à plus ou moins long terme. »

● Mme Monique Sené, présidente du groupe des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire : la fin du secret.

» Bien que l'information vienne bien tard, le conseil peut être utile s'il lève entièrement le secret qui entoure certains aspects du nucléaire. Il faut, en particulier, que soient accessibles toutes les informations sur les enquêtes de sûreté précédant les autorisations délivrées à l'E.D.F., sur les données économiques, sur les relevés de radioactivité collationnés par le ministère de la santé, etc. »

A PROPOS DE...

UNE DÉCISION DU TRIBUNAL DE CHICAGO

Madame l'hôtesse

Quelque trois cents hôtesses de l'air, licenciées pendant leur congé de maternité, entre 1965 et 1970, par la compagnie American Airlines, viennent d'obtenir leur réintégration. Elles vont recevoir globalement 2,7 millions de dollars (environ 13 millions de francs) de dommages et intérêts.

Il aura fallu sept ans pour que les hôtesses d'American Airlines obtiennent gain de cause. Me Charles Pressman, leur avocat, a qualifié la décision du tribunal de Chicago d' « une des plus importantes dans le domaine des droits civiques ».

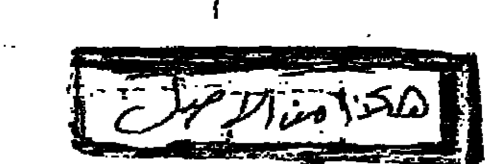
Quatre-vingt-sept hôtesses avaient déjà été réembauchées après un accord partiel négocié avec la direction en 1974, et soixante-trois autres ont maintenant l'intention de reprendre leur ancien travail. American Airlines a assuré que le verdict de réintégration n'entraînerait aucun licenciement parmi son personnel actuel.

Une affaire similaire est en cours de jugement après une plainte contre la compagnie T.W.A. Le cas doit être prochainement tranché par une cour d'appel.

Quel est l'état du droit de ce côté-ci de l'Atlantique ? Jusqu'à la loi du 11 juillet 1975 sur le travail féminin, les femmes mariées ne pouvaient être candidates aux fonctions d'hôtesse de bord dans les compagnies françaises. Celles-ci ne recrutaient que des femmes célibataires, divorcées ou veuves, mais il leur était permis, depuis 1968, de rester en poste si elles contractaient mariage après avoir été engagées.

Se prévalant de la loi du 11 juillet 1975, le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) a obtenu la suppression de toute discrimination envers les femmes et, partant, une modification du règlement intérieur des compagnies françaises.

Dès qu'il y a présomption de grossesse, l'hôtesse d'Air France doit s'arrêter de travailler. Deux possibilités lui sont alors offertes. La première est d'arrêter son travail et de toucher, pendant les trois premiers mois, un salaire minimum garanti, diminué de moitié les trois mois suivants. La seconde formule est d'occuper un emploi au sol jusqu'à six semaines avant l'accouchement et de percevoir un salaire minimum garanti d'activité.



ÉQUIPEMENT

CONSTRUCTION NAVALE

Livré dans quelques jours

LE PLUS GRAND MÉTHANIER FRANÇAIS RESTERA SANS EMPLOI

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — En l'espace d'une quinzaine de jours, les Chantiers de France-Dunkerque auront livré deux transporteurs de gaz qui seront mis à la chaîne, c'est-à-dire resteront sans emploi, comme les trois précédents. Ces derniers, les trois méthaniers américains de 120 000 mètres cubes, du type *El Paso*, ont « pris pension » dans les fjords norvégiens.

Livré la semaine dernière à l'armement anglais Bibby Line, le propanier de 75 000 mètres cubes *Staffordshire* restera désarmé à Glasgow. Le 10 octobre prochain, c'est le plus grand méthanier français, l'*Edouard-L.D.* (125 000 mètres cubes), armé par Louis Dreyfus, qui quittera les Chantiers de Dunkerque pour être caréné à Brest ou Saint-Nazaire, livré au Havre et placé « sous cocon » aux îles d'Hyères.

Comme ses congénères américains, le méthanier français attendra que l'on soit techniquement prêt du côté algérien (Arzew) et du côté français (Montoir-de-Bretagne) à commencer le trafic de gaz naturel liquéfié. A l'inverse, les Belges vont devoir se livrer à une véritable course de vitesse pour que le terminal méthanier de Zeebrugge soit prêt avant le démarrage du même trafic de gaz liquéfié d'Algérie.

PÊCHE

● *Fusion de deux armements bordelais.* — Deux armements bordelais, La pêche au large et les Pêcheries de Bordeaux-Bassens, viennent de fusionner. La nouvelle société s'appellera Société nouvelle de pêches lointaines. Cet armement bordelais a à sa disposition sept chalutiers surgélateurs ultra-modernes. Il emploie un effectif de près de cinq cents marins.

URBANISME

Vent de crise sur les tours de la Défense

L'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) a réalisé à ce jour la moitié du programme qui lui avait été fixé en 1968. Après un budget 1977 marqué par un certain enlisement (aucune opération d'envergure n'a été mise en chantier), l'année 1978 risque d'être plus difficile encore. La question des missions de l'EPAD et son avenir viennent d'être remis à l'ordre du jour par une réponse que le ministre de l'équipement vient de faire à M. Raymond Barbet, député communiste des Hauts-de-Seine.

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a donné les précisions suivantes : les dépenses d'aménagement faites depuis l'origine ont atteint 2 476 millions de francs à la fin de 1975 (1), celles qui restent à engager pour mener l'opération à son terme ont été évaluées, en 1976, à 2 764 millions de francs. Actuellement, dans la zone dite A, qui fut la première à être aménagée, 97 % des terrains ont été acquis, et si 85 % des droits de construire ont été vendus pour ce qui concerne les logements, 54 % seulement des « droits de construire » portant sur les bureaux ont trouvé acquéreur.

C'est le « *renversement de la conjoncture qui a freiné brutalement le déroulement de cette opération* », précise le ministre, qui reconnaît que « *le volume des recettes de l'Etablissement public se situe, pour 1977, à moins du cinquième de 1975* ». « *Pour faire face à cette situation, l'Etat a consenti à l'EPAD, en 1977, des autorisations et des crédits de prêts dont les volumes sont largement supérieurs aux volumes annuels antérieurs. Le redémarrage de l'aménagement de la Défense dépend moins des décisions souveraines de l'Etat que de mélioration progressive de la conjoncture.* »

L'aménagement de la Défense (Hauts-de-Seine) est dans une position critique.

L'Etablissement public d'aménagement de la Défense, fondé en 1958, avait pour mission d'aménager une superficie de 750 hectares s'étendant notamment sur les communes de Puteaux, Courbevoie (zone A) et Nanterre (zone B). Afin de rentabiliser une opération qui se révélait bientôt très onéreuse, il fut décidé en 1972 de doubler le programme de bureaux, qui passait alors de 800 000 à 1 550 000 mètres carrés. Aujourd'hui, 850 500 mètres carrés ont été construits, soit la moitié du programme. Une étude plus détaillée de ce chiffre démontre que 99 % du stock « ancien » (construit avant 1976) a trouvé acquéreur ou locataire.

En revanche, les 182 000 mètres carrés construits au cours des deux dernières années ne sont pas tous occupés : la tour Neptune est remplie à 40 % ; la tour Générale, à 80 % ; la tour Manhatan est vide : son propriétaire, l'émir du Koweït, refuse qu'elle soit louée à plus de trois locataires. Dans la zone A, au total 112 000 mètres carrés de bureaux sont vides. Si ce bilan de la commercialisation n'est pas totalement négatif, il n'en demeure pas moins qu'il intéresse plus directement les propriétaires des tours que les responsables de l'EPAD. L'Etablissement public vit, quant à lui, d'emprunts qui lui permettent d'acquérir et d'aménager les terrains puis de « droits de construire » qu'il concède aux promoteurs.

Or, depuis 1974, l'EPAD n'a pas vendu de droits de construire et ne pourra plus encaisser à compter de 1978 les annuités de ceux qu'il a vendus antérieurement. D'où ses difficultés.

Le programme de logement de la zone A se poursuit sans accrocs majeurs. En effet, sur un projet initial de 9 500 appartements, 5 700 ont été réalisés, 390 d'entre eux seulement ne sont pas encore occupés.

Dans la zone B, les choses ne vont pas non plus toutes seules. Le programme initial des années 60 prévoyait que quatre écoles d'art s'y installeraient, ainsi que, sur 10 hectares, le musée du XXe siècle. Mais bientôt les difficultés se succédèrent : le musée du XXe siècle ne verra jamais le jour ici, puisqu'il est installé à Beaubourg. Une seule école d'art s'installera. Et si une première tranche des 6 000 logements que doit compter l'opération est en chantier, 100 000 mètres carrés de bureaux (contre les 300 000 qu'avaient demandés les responsables de l'EPAD), en revanche, ont été autorisés par les pouvoirs publics. Les 70 000 mètres carrés de bureaux qui devaient, en plus de ce programme, permettre l'installation du ministère de l'éducation nationale ne seront jamais construits.

Dans la zone B le programme est loin d'être achevé. Quatorze hectares du parc (qui doit en compter vingt-cinq) sont ouverts au public, 693 H.L.M. et logements sociaux ont été livrés ainsi que 417 logements aidés et 200 logements non aidés. 1 357 appartements sont en cours de construction, 1 800 restent à construire. Mais aucun bureau n'a été livré.

Des solutions financières

Pour M. Pierre-Louis Filippi, directeur général de l'Etablissement public, le bilan de l'opération est néanmoins positif. « *Il est faux de dire*, affirme M. Filippi, *que la Défense est le royaume des tours et des bureaux. A terme, l'opération comptera cent mille personnes actives et cent mille résidents. Nous avons, en outre, construit des lotissements industriels, des équipements publics et un parc de vingt-cinq hectares.* » Pour M. Filippi, des solutions financières à la situation actuelle existent. « *Nous n'avons reçu qu'une dotation de 30 millions de francs*, affirme-t-il. *Elle pourrait être relevée comme elle l'a été pour d'autres entreprises. De plus, l'Etat doit encore à l'EPAD diverses subventions (subventions pour la voirie, pour un C.E.S.).* »

Ces remboursements seraient évidemment les bienvenus dans une période difficile. Mais ils ne suffiraient pas à donner un second souffle à la Défense. Au début de l'année 1977, l'Etablissement public a licencié quatre-vingt-quatorze personnes. Que réserve 1978 ? En plus de la situation économique et immobilière, la véritable difficulté de la Défense n'est-elle pas l'allergie aux « tours » et au gigantisme que manifestent depuis quelques années les Français... et les pouvoirs publics.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) A la fin de 1976, ce chiffre était porté à 2 753 millions.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

DEUX CHOCOLATERIES PASSENT SOUS CONTROLE ÉTRANGER

Les fabriques suisses de chocolat Lindt et Spruengli S.A. prennent une participation de 65 % dans le Consortium français de confiserie (183 millions de francs de chiffres d'affaires en 1976) jusqu'ici contrôlé par le groupe Perrier. Ce dernier, en conservant 35 % du capital, continuera à participer à la direction. La C.F.C. fabrique depuis 1954 des chocolats Lindt sous licence suisse et emploie environ cinq cents personnes.

Le groupe britannique Rowntree-Mackintosh vient, de son côté, de prendre le contrôle définitif de la chocolaterie Lanvin de Dijon. Plus de 60 % des actionnaires de cette firme ont répondu favorablement à l'affre publique d'achat lancée en juillet par Rowntree, et les autorités françaises et britanniques ont donné leur feu vert à l'opération.

● *Un accord aux Charbonnages de France* a té signé, le 4 octobre, par les fédérations C.F.T.C., F.O. et C.G.C., sur les salaires de 1987, comme le laissait prévoir *le Monde* du 4 octobre. Les syndicats signataires et la direction sont convenus d'une sorte de rappel de salaires, qui donne lieu à un versement de 285 francs pour un salaire de 2 000 francs et de 400 francs pour un salaire de 3 000 francs.

MANUFRANCE : des départs volontaires et des mises en préretraite pour alléger les effectifs.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Les dirigeants de l'intersyndicale de Manufrance ont rencontré le 4 octobre l'actuel P.-D.G., M. Fontvieille, et deux autres administrateurs représentant la ville de Saint-Etienne, MM. Vennin (P.S.) et Nicolas (P.C.), ainsi que M. Regimbeau, adjoint au P.D.G. des COOP (Société fédérale des coopératives de consommation), qui doit être coopté samedi 8 octobre au conseil d'administration.

Une nouvelle réunion entre les différentes parties est prévue afin de préciser les mesures sociales qui seront prises pour faciliter les départs volontaires (cent vingt-cinq personnes) et la mise en préretraite de salariés âgés de cinquante-six ans et huit mois (quarante-six personnes en 1977, quatre-vingts en 1978).

Il n'y aura pas de licenciements au sens propre du terme a réaffirmé M. Sansuedolce, maire de Saint-Etienne (P.C.). « *Il convient certes de procéder à des réorganisations*, a-t-il déclaré mardi, *et cela ne vas pas sans problème, d'autant que la situation est particulièrement dégradée. C'est le nouveau P.D.G. qui aura la charge de cette réorganisation.* »

De son côté, la C.G.T. s'est adressée au premier ministre pour lui demander le « *déblocage immédiat des subventions nécessaires à la survie de l'entreprise* ».

ÉCONOMIE - SOCIAL

CONJONCTURE

DEVANT LES CHEFS D'ENTREPRISE
Il faut poursuivre l'effort de discipline
déclare M. Barre

S'adressant le mardi 4 octobre à quelque trois mille cinq cents dirigeants patronaux réunis au Palais des congrès à Paris, sous l'égide des chambres de commerce et d'industrie de Paris et de l'Ile-de-France, ainsi que de l'union régionale patronale, M. Raymond Barre a clairement indiqué qu'il n'était pas question de relâcher l'effort de discipline entrepris pour redresser l'économie française (nos dernières éditions).

⁂

Dans ses réponses aux questions des chefs d'entreprise ainsi que dans la conclusion du débat, le premier ministre a insisté sur la continuité de sa politique :

« Cessons de ne considérer les problèmes français qu'à travers l'échéance électorale. Nous ne sommes pas un peuple diminué en train d'attendre ce que donneront les bulletins de vote en mars 1978. Avec ce genre de raisonnement, nous aurions le résultat contraire de ce que nous espérons. Les Français que l'on rencontre sont soucieux de leur avenir à long terme. Ils ne veulent pas que leur pays se transforme en une nation de second ordre, de second rang. Il ne faut pas traiter le problème de l'emploi ou celui des finances et de l'économie en termes d'échéance électorale. Ce raisonnement est stupide. La politique que nous avons engagée est une politique à long terme. Elle constitue pour l'emploi une innovation sociale. Tout le reste ne relève que d'illusions et de fantaisie. »

» La France a choisi de concentrer ses efforts en priorité sur ce que j'appellerai le front extérieur.

» Croyez que, quand je dis que le front extérieur doit être notre priorité, ce n'est pas par ignorance des besoins sociaux ou par volonté de monétarisme. C'est parce que, si cette priorité n'était pas respectée, l'activité économique serait affectée, et finalement l'emploi. »

Le premier ministre a cependant réaffirmé qu'il n'entendait pas *« rééquilibrer l'économie en ayant recours à la déflation. Le gouvernement continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter à la France une récession économique ».*

M. Barre a estimé aussi nécessaire de continuer *« l'effort général de modération des coûts de production. C'est ce qui a été fait cette année grâce aussi, il faut le souligner, aux salariés — en dehors des porteurs de pancartes et des états-majors. Vous devrez poursuivre cet effort de discipline.*

» L'enjeu actuel n'est pas seulement d'éviter à la France un système économique de régression, de diminution du pouvoir d'achat [allusion évidente au programme commun], *mais de sortir de la crise. Je rentre de l'étranger, et, ce qui m'a frappé, c'est le sentiment de sérieux que donne la France dans les milieux internationaux. Dans une crise la plus dure que le monde ait connue depuis trente ans, la France peut garder l'espoir.*

» Vous n'avez pas le droit d'être fatigués, vous n'avez pas le droit d'être découragés », a conclu M. Barre en s'adressant aux chefs d'entreprise.

● *L'augmentation des prix en France* a atteint, selon l'indice C.G.T., 1,6 % de juillet à septembre. Cette hausse incorpore l'augmentation du coût de la vie en août, qui n'avait pas été calculée. Par rapport à septembre 1976, selon l'indice C.G.T., la hausse du coût de la vie atteint 11,3 %.

VITICULTURE

Un « plan de sauvetage » est proposé au Conseil économique

Le rapport sur « l'avenir de la viticulture française » présenté par M. Louis Lauga, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs, au Conseil économique et social est avant tout une critique sévère à l'égard de la politique viticole appliquée jusqu'à présent tant par le gouvernement français que par la Communauté économique européenne. « Les politiques viticoles passées n'ont-elles pas consisté à donner un calmant à un malade qui avait besoin d'un traitement en profondeur et de quelques interventions chirurgicales ? », *écrit le rapporteur.*

La crise viticole n'est pas conjoncturelle mais structurelle, explique-t-il dans une première partie. Le déséquilibre existant en France entre une demande de vins qui ne cesse de *diminuer depuis 1960, et une offre* qui, à l'inverse, compte tenu de la hausse des rendements, augmente rapidement, « *fait déjà apparaître un excédent permanent et global de quelque 7 millions d'hectolitres. A partir de 1980, cet excédent structurel pourrait être de l'ordre de 11 millions d'hectolitres* », note le rapport. L'excédent est à la fois quantitatif (la production est supérieure de 2 millions d'hectolitres à la consommation) et qualitatif, dans la mesure où la mauvaise qualité d'une partie de la récolte française entraîne l'importation obligatoire de 5 millions d'hectolitres de « vins médecins ».

Or la politique menée jusqu'à présent — le recours à la distillation massive à des prix rémunérateurs et blocage des prix notamment — a, en fait, encouragé les producteurs à pousser les rendements aux dépens de la qualité.

En outre, note le rapport, le plan de reconversion des vignobles entrepris depuis 1975 n'aura pas d'effet immédiat. Alors que le septième plan prévoit la reconversion de 7 000 hectares par an, depuis deux ans 1 000 hectares seulement ont été reconvertis. Même si le rythme *s'accélère, l'objectif ne sera pas* atteint avant une vingtaine d'années. Or, compte tenu des échéances et notamment de l'ouverture probable de la Communauté européenne à l'Espagne ou à la Grèce « *il faut entreprendre rapidement un plan de sauvegarde de la viticulture française pour que celle-ci soit remise à flot d'ici cinq ans* », estime M. Langa.

L'ensemble du rapport repose sur une idée : améliorer la qualité le plus vite possible en axant les efforts non sur les vignobles — trop lents à rénover, — mais sur le second maillon de la chaîne : la vinification. Pour ce faire, il faut consacrer des sommes importantes à l'équipement des caves et adopter un ensemble de *règlements — notamment pour la* gestion des marchés — qui encourage la production de vins de qualité et pénalise les hauts rendements. Sur le premier point, le rapport estime *à 2 milliards de francs en cinq ans* l'effort d'investissement qui devra être réalisé au niveau de la transformation du raisin en vin. Cet effort devrait être aidé par le gouvernement français (par des subventions) à hauteur de *750 millions* (150 par an) et par les organismes communautaires pour 500 millions (100 par an).

Les règlements devraient être réformés afin de tenir compte de la qualité des vins calculée non plus seulement en fonction du degré par hectolitre, mais d'une grille de qualité incluant de nombreux éléments. Les principales mesures proposées concernent la gestion des marchés. Le *rapport propose* que les vins soient classés, dès la récolte, en trois catégories : les rendements supérieurs à 120 hectolitres à l'hectare, qui seraient obligatoirement retirés du marché ; les rendements compris entre 100 et 120 hectolitres à l'hectare, qui seraient considérés comme prioritaires en cas de distillation ; le reste, considéré comme « récolte normale », serait lui-même classé en quatre catégories selon leur qualité.

Les prix européens seraient alors modulés selon ces catégories. Après les vendanges, les vins seraient obligatoirement bloqués dans les chaix pendant quatre mois, seules les quantités strictement nécessaires à la consommation — prises parmi les meilleurs vins — étant autorisées à être vendues. Pendant ses quatre mois, au cours desquels les importations seraient interdites, chaque Etat de la C.E.E. établirait un « *bilan prévisionnel* », au vu duquel on déciderait de l'importance de la distillation nécessaire.

Ces distillations *préventives* concerneraient obligatoirement et en *priorité* les vins de trop fort rendement et ceux des qualités inférieures. Le rapport propose également dans cet esprit une série de mesures : restructuration des caves-coopératives, etc. — V. M.

EMPLOI

LICENCIEMENTS AU CREDOC

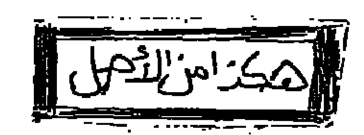
M. Jean Ripert, commissaire général au plan et président du CREDOC (Centre de recherches et pour l'étude et l'observation des conditions de vie), doit annoncer le 7 octobre, lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, le licenciement collectif, pour raisons économiques, de dix-neuf personnes sur un effectif global de quatre-vingt-cinq.

Motif invoqué : un déficit latent depuis le début de l'année 1970 et patent en 1977 (officiellement : 1 million de francs sur un budget de 13 millions de francs).

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN du personnel, qui ont tenu une conférence de presse le 4 octobre évaluent le déficit réel du CREDOC à 200 000 francs.

M. Delange, directeur du CREDOC, a démissionné de ses fonctions en septembre.





ÉCONOMIE - SOCIAL

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LICENCIEMENT D'UN CADRE QUI AVAIT CRITIQUÉ SON ENTREPRISE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les difficultés économiques de la Compagnie maritime d'expertise (Comex) où un licenciement collectif de soixante-cinq salariés a été accepté par l'inspection du travail (*le Monde* daté 2-3 octobre) ont fait une soixante-sixième victime.

Il s'agit de l'ex-directeur administratif de Comex Industries, spécialisé dans l'ingénierie, la construction et la maintenance des engins sous-marins et porte-parole de la C.G.C. M. Michel fait l'objet d'une mesure particulière de licenciement. En effet, il semble que les raisons ayant entraîné son licenciement aient leur origine dans les critiques contre le « *manque de réforme dans la gestion* » qu'il avait formulées et dont *le Monde* s'est fait l'écho dans son numéro du 22 août. Ces critiques, M. Michel les avait renouvelées le lendemain au micro d'une radio périphérique. Ses propos lui valurent une mise à pied immédiate à partir du 31 août suivie d'un licenciement « à l'amiable ».

A l'annonce de cette décision, le syndicat C.G.C. de la métallurgie des Bouches-du-Rhône a protesté, « *appelant les travailleurs des sociétés Comex à résister par tous les moyens légaux aux abus de pouvoir constamment pratiqués par leurs directions générales* ». Il a « *fait toutes réserves sur la procédure suivie par celles-ci pour un licenciement collectif injustifié* ». La C.G.C. souligne que, « *dans ce groupe, les sociétés distinctes telles que sont les cinq sociétés Comex sont dirigées par un patron de droit divin, aux procédés paternalistes* ».

● *Protestations contre les mesures sur les immigrés.* — De nouvelles protestations ont été enregistrées après l'annonce des récentes mesures gouvernementales concernant, notamment, l'immigration familiale. La Confédération syndicale des familles a protesté, le 29 septembre, dans un télégramme adressé au président de la République et dans une lettre à M. Christian Beullac, ministre du travail, contre ces mesures « *contraires à la dignité humaine et aux droits fondamentaux des familles* ». A Strasbourg, le département évangélique français d'action apostolique, service de missions et de relations internationales de cinq Eglises protestantes, a publié le 2 octobre une motion dénonçant « *une tendance démagogique qui encourage chez les Français la tentation xénophobe et raciste* ».

MONNAIES ET CHANGES

Le Japon cède sur le yen

(Suite de la première page.)

Le premier ministre a précisé que la demande intérieure compterait pour 90 % dans la réalisation de l'objectif de croissance, qui reste fixé à 6,7 % : le budget supplémentaire de 1 milliard de dollars adopté le 3 septembre et de nouvelles mesures de stimulation étant, selon le premier ministre, les moyens de parvenir au but.

La presse japonaise n'en souligne pas moins que M. Fukuda a surtout fait des promesses sans contenu concret. Sceptiques quant à une relance suffisante de la demande intérieure, les observateurs estiment que les exportations continueront à « tirer » la croissance, comme elles l'ont fait depuis le début de l'année, l'excédent commercial pour l'année fiscale 1977 atteindra d'ailleurs de nouveaux sommets : 14 milliards de dollars, prévoit-on maintenant à Tokyo.

Un industriel japonais avait, il y a quelques années, comparé son pays à un pétrolier géant si lourd à mouvoir qu'il était difficile de lui faire changer de cap rapidement. Apparemment, le Japon a quelques difficultés à changer de cap si tant est que ce soit sa volonté profonde. En six mois, malgré des promesses répétées, il a enregistré un excédent record de sa balance commerciale (6,6 milliards de dollars), en grande partie au détriment de l'Europe et des Etats-Unis.

Le fameux consensus qu'on prête aux Japonais en toute occasion semble ébranlé sur la question des exportations. Un rapport publié le mois dernier par le Conseil pour la planification économique, organisme privé qui regroupe une vingtaine des plus influents hommes d'affaires japonais, provoque de vifs débats au sein de l'*establishment* nippon. Pour M. Sakurada, président du groupe, et qui est également à la tête de la Fédération japonaise des employeurs, le récent accroissement des exportations japonaises n'est « *ni nécessaire ni bénéfique à terme pour le Japon* ».

M. Sakurada suggère que les industriels japonais limitent à 20 % la croissance de leur exportations — ce qui, au Japon, est un taux de croissance faible (les ventes d'automobiles à l'étranger, par exemple, se sont développées l'année dernière au rythme de 43 %...). Même s'il ne s'agit que d'un ballon d'essai, ce rapport, par les débats qu'il suscite, pourrait conduire les Japonais à réfléchir. Les premières réactions, très critiques, aux suggestions de M. Sakurada témoignent que, apparemment, l'état d'esprit est toujours aussi « conquérant » en matière d'exportations. Les Japonais considèrent que le seul remède au déséquilibre de leurs échanges avec l'étranger est une augmentation de leurs importations. Il semble pourtant que cette solution soit à court terme difficilement réalisable.

PHILIPPE PONS.

TOKYO PRÉCISE LES CONDITIONS AUXQUELLES IL ACCEPTERAIT DE RÉDUIRE SES EXPORTATIONS D'ACIER

Le gouvernement japonais a précisé, mardi 4 octobre, à quelles conditions il accepterait de négocier une réduction de ses exportations d'acier vers les Etats-Unis. Washington devrait, selon lui, donner l'assurance que les efforts conjoints des sociétés sidérurgiques japonaises pour diminuer leurs livraisons ne tomberont pas sous le coup de la loi antitrust américaine. Le gouvernement des Etats-Unis s'engagerait en outre à obtenir d'U.S. Steel, le plus gros producteur d'acier américain, l'abandon de sa plainte en « dumping » déposée à l'encontre des sidérurgistes japonais. Washington devrait enfin promettre d'imposer aux pays européens une réduction similaire de leurs exportations vers les Etats-Unis.

A Washington, on indique que si la dernière condition peut être aisément remplie, il n'est pas au pouvoir du gouvernement américain de contraindre légalement U.S. Steel à retirer sa plainte

● *Une banque de San-Francisco*, la Wells Fargo Bank, a porté son taux de base de 7,25 % à 7,50 % le mardi 4 octobre. Cette initiative, pense-t-on dans les milieux financiers, pourrait être suivie par l'ensemble des banques américaines qui pratiquent le taux de 7,25 %.

● *Le déficit commercial* s'élevait à la fin du mois d'août à 70 milliards d'escudos (8,4 milliards de francs), soit pratiquement le double de ce qu'il était un an plus tôt. Durant les huit premiers mois de l'année, le Portugal a importé pour 117 milliards d'escudos et exporté pour 47 milliards. — *(A.F.P.)*

● *Le fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)* a versé, pour la première fois, une contribution de 20 000 000 de dollars (un peu moins de 100 millions de francs) à des projets économiques dans le tiers-monde par l'intermédiaire du programme de développement de l'ONU (P.N.U.D.).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,8930	4,8955	+ 70	+ 95	+170	+ 210	+ 310	+ 395
$ can. ..	4,5310	4,5360	+ 30	+ 60	+ 100	+ 145	+ 200	+ 300
Yen (100)	1,8750	1,8780	+ 70	+ 95	+ 160	+ 215	+ 330	+ 400
D.M.	2,1230	2,1260	+ 60	+ 100	+ 220	+ 280	+ 460	+ 530
Florin ...	1,9950	1,9985	+ 50	+ 80	+ 170	+ 200	+ 320	+ 380
F.B. (100)	13,7130	13,7290	+ 270	+ 390	+ 750	+ 920	+ 1240	+ 1600
F.S.	2,0915	2,0945	+ 100	+ 120	+ 290	+ 330	+ 590	+ 650
L. (1 000)	5,5480	5,5520	— 300	— 200	— 900	— 700	— 1600	— 1350
£	8,5970	8,6030	+ 180	+ 250	+ 550	+ 640	+ 830	+ 1000

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	3 3/4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ E.-U. ..	25	25 1/4	6	6 1/2	6 1/2	7 1/4	7	7 1/2
Florin ...	4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	5	5 1/2
F. B.	4	5	5 1/2	6 1/4	6	6 1/2	6 1/2	7
F. S.	0 1/2	1 1/2	1 3/4	2 1/4	2 1/2	3	2 3/4	3 1/4
L. (1 000)	18	25	14	17	14	17	14	17
£	6 3/4	7 1/4	5	6	5 1/2	6 1/2	6	7
Fr. franç.	7 3/4	8 1/4	8 1/2	9 1/4	9	9 3/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

Rabat et Moscou signeraient prochainement un important contrat pour l'exploitation des phosphates

Rabat. — Plus rien ne paraît s'opposer à la prochaine signature d'un accord de coopération à long terme entre le Maroc et l'U.R.S.S. dans le domaine des phosphates. Des entretiens ont eu lieu récemment pour les ultimes mises au point du projet. La durée de l'accord serait de vingt-cinq à trente ans environ, le montant des investissements de l'ordre de 2 milliards de dollars. Il entrerait en vigueur en 1978.

De notre correspondant

Le Maroc dispose de plus des *deux tiers des réserves mondiales* connues de phosphates. Ses ressources à cet égard sont nettement supérieures à celles de l'U.R.S.S. Ce pays livre une partie de sa production à certains Etats satellites, ce qui limite d'autant ses possibilités d'utilisation propre. Pour accroître ses rendements, il doit recourir aux phosphates ou produits phosphatés finis ou semi-finis et ne peut plus couvrir seul ses besoins.

Ces considérations ont amené, *dans un premier temps*, Moscou et Rabat à envisager une coopération pour ouvrir et équiper un nouveau centre phosphatier à Ben-Guerir, à 70 kilomètres au nord de Marakech. Le projet ne prit pas corps. Soucieux de ne pas différer son programme d'expansion, le Maroc s'engagea seul dans l'entreprise, et le centre d'exploitation de Ben-Guerir commencera à produire dès le début de 1978.

Il fallut attendre 1974 pour que des conversations décisives s'engagent, pendant près de trois semaines, à Rabat, entre l'Office chérifien des phosphates (O.C.P.) et une délégation soviétique. Les deux parties, indiqua un communiqué, *« ont réaffirmé leur désir de promouvoir une large coopération dans le domaine de la prospection, de l'extraction, du traitement et du transport des phosphates marocains, ainsi que dans d'autres domaines annexes »*.

« Réafirmé » signifiait que, si le projet de Ben-Guerir n'avait pu aboutir, les partenaires n'en restaient pas moins convaincus qu'il était de leur mutuel intérêt de conclure un engagement. Il fut alors décidé que le gisement de phosphates de Meskala, situé à mi-chemin entre Marrakech et le port d'Essaouira (ex-Mogador) sur le littoral atlantique, serait mis en exploitation avec le concours de l'U.R.S.S.

Les techniciens soviétiques étudieraient de façon détaillée le gisements dont les réserves, dans l'état actuel des reconnaissances géologiques, *sont estimées à 8 ou 10 milliards de mètres cubes*, équiperaient la mine et réaliseraient les infrastructures nécessaires à l'acheminement du minerai jusqu'à la côte, ainsi que les installations portuaires pour le stockage et l'exportation. L'ensemble de ces travaux serait entrepris dans les premiers mois de 1978 et s'étalerait sur huit ou dix années. La priorité ne jouerait en faveur du matériel soviétique que dans la mesure où il serait compatible avec le genre des travaux nécessaires. Les biens d'équipement pourront donc venir aussi d'autres pays — par exemple les Etats-Unis.

Le choix entre voie ferrée et convoyeur (tapis roulant analogue à celui que les Espagnols ont mis en service de Bou-Craâ à *El-Aïoun au Sahara occidental*) pour acheminer les phosphates jusqu'au port d'embarquement sera déterminé par les conclusions des études. Dans un cas comme dans l'autre, *la distance à parcourir* sera voisine de 80 kilomètres environ. Autour des années 1974-1975, l'évaluation des investissements pour la totalité du projet *atteignait 1 milliard de dollars*. Aujourd'hui, l'inflation, le renchérissement général des biens d'équipement et un examen plus poussé conduisent à doubler cette somme.

L'U.R.S.S. financerait toute la partie en devises (quelle que soit la zone de rattachement de celles-ci) *nécessaires à l'acquisition* des équipements. Un crédit à très long terme — vingt ans, semble-t-il — serait ouvert à cette fin. Il y aura des échéances étalées dans le temps avec un faible taux d'intérêt, 2,5 % vraisemblablement. Dans plusieurs cas, l'aide financière soviétique au Maroc a été accordée à ce taux sans que les prêts aient été, il est vrai, consentis pour une durée aussi longue. L'exploitation du gisement de Meskala n'en relèverait pas moins de l'O.C.P. seul.

Développer et équilibrer les échanges

Le contrat entre le Maroc et l'U.R.S.S. prévoit d'autre part un échange de produits phosphatés marocains contre des produits soviétiques. *Nullement liées* à l'achèvement de l'équipement de la mine, de la voie ferrée (ou du convoyeur) et des installations portuaires, ces dispositions, exécutoires durant une période de vingt-cinq à trente ans, pourront s'appliquer dès après la signature de l'accord. Elles tendent à assurer l'équilibre des échanges entre les deux pays. Les achats du Maroc à l'U.R.S.S. comprendraient, entre autres, du pétrole, des matières premières, de l'ammoniaque, de la potasse, des engrais azotés *et des bois de mine*

En contrepartie, le Maroc fournirait des phosphates, dont la quantité augmenterait progressivement *pour atteindre 10 millions* de tonnes vers 1990. Ce sera l'époque où, d'après ses prévisions, l'O.C.P. produira 55 millions de tonnes de phosphates chaque année.

Pour répondre aux vœux de son partenaire, le Maroc dispose de la production de quatre centres autonomes — Kouribga, Youssoufia, Ben-Guerir et Bou-Craâ (1), — auxquels s'ajouteront le centre de Sidi-Hajjaj dans un proche avenir et, ensuite, celui de Meskala.

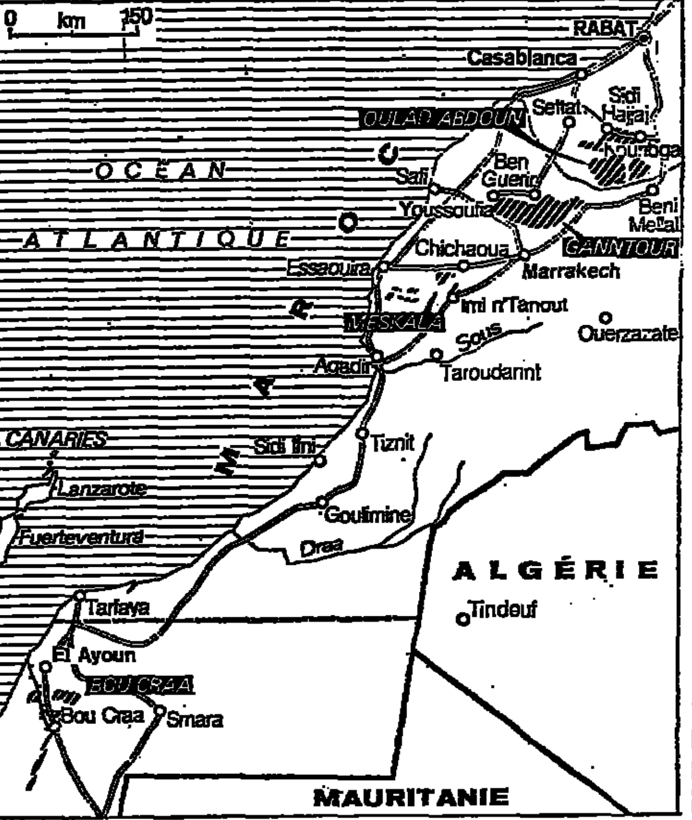
C'est en 1970 qu'a été créée la commission intergouvernementale permanente maroco-soviétique qui se réunit périodiquement pour tracer les voies d'une coopération technique et économique (voire culturelle) en harmonie avec les plans de développement du royaume. Cette procédure est utilisée par le Maroc avec d'autres pays, dont la France. La politique de non-alignement a permis, en effet, aux dirigeants marocains de se tenir à l'écart des *conflits des blocs rivaux* et d'être entendus aussi bien à Washington qu'à Moscou, à l'Est comme à l'Ouest, et d'en recevoir aide financière et technique.

La position géographique et stratégique du Maroc n'est probablement pas étrangère à l'attention que les grandes puissances lui portent — certaines en assortissant cette attention de conditions privilégiées d'assistance. *« La coopération maroco-soviétique a toujours été donnée en exemple dans les pays africains »*, a écrit le roi Hassan II dans son livre *le Défi*.

« Nous ne serons jamais d'accord idéologiquement avec l'U.R.S.S., déclarait encore au mois d'avril Hassan II. *Mais nous pouvons parfaitement cohabiter. »* S'il en était besoin, le contrat de Meskala *en constituerait* la preuve.

LOUIS GRAVIER.

(1) Ce gisement relève d'une société mixte maroco-espagnole dont le Maroc détient 65 % des parts et l'Espagne 35 %. En vertu d'accords entre Rabat et Nouakchott, une partie de l'avoir du Maroc sera cédée, le moment venu, à la Mauritanie. Actuellement, des travaux sont en cours pour réparer les conséquences des sabotages que des éléments armés du Front Polisario ont fait subir au convoyeur, *long* de 100 kilomètres, pour l'acheminement du phosphate jusqu'au port d'El-Aïoun. Cette situation ne paraît nullement gêner le Maroc, qui dispose d'autres centres importants d'approvisionnement en phosphates. De plus, selon les milieux informés, il existe une réserve extraite à Bou-Craâ d'environ 1 million de tonnes que des convois de camions peuvent transporter à *El-Aïoun*, où la quantité stockée en vue de son embarquement serait, selon les mêmes milieux, de l'ordre de 230 000 tonnes.



LE SÉNAT AMÉRICAIN S'OPPOSE AU PRÉSIDENT CARTER SUR LE CONTROLE DES PRIX DU GAZ NATUREL

(De notre correspondant.)

Washington. — Après une âpre bataille de plus de deux semaines, le Sénat a rendu son verdict dans l'affaire de la libération des prix du gaz naturel. Par cinquante voix contre quarante-six, la Chambre haute s'est ralliée à la proposition d'une coalition de républicains et de démocrates des Etats pétroliers, qui souhaitait, contre l'avis de l'administration, que les prix du gaz fussent déterminés par la seule loi du marché. Ces prix seront libérés dans deux ans, après avoir grimpé, dès l'an prochain, à un palier intermédiaire de 2,48 dollars par 1 000 pieds cubes.

Le président, dans son programme énergétique d'avril, demandait le maintien indéfini du contrôle des prix et même son extension au gaz produit et consommé à l'intérieur d'un même Etat. Quant au prix officiel, M. Carter proposait de le faire monter de 1,25 dollars à 1,75 dollars par 1 000 pieds cubes. Comme l'a dit le sénateur Jackson, la dé*cision du Sénat, si elle est appliquée*, aura pour effet de faire payer 10 milliards de dollars de plus par an par le consommateur à partir de 1978.

La défaite du président Carter est donc grave et l'on s'explique que le chef de la Maison Blanche ait qualifié d'*« inacceptable »* la décision de la Chambre haute.

Il revient désormais à une *« conférence »* des deux Chambres de négocier un compromis. Le dernier mot n'est donc pas dit. Déjà en 1975, le Sénat s'était prononcé pour la libération des prix du gaz, mais la mesure n'avait pu entrer en vigueur en raison de l'opposition de la Chambre des représentants.

Le puissant *« lobbysme »* des industries pétrolières explique pour une bonne part ce résultat, mais l'on se demande ici si des maladresses de l'administration n'y ont pas également contribué.

MICHEL TATU.

MONTEFIBRE (Italie) ENVISAGE DE LICENCIER SIX MILLE PERSONNES

(De notre correspondant.)

Rome. — La société Montefibre S.P.A., qui regroupe en Italie toutes les activités de Montedison dans le domaine des fibres chimiques, envisage de licencier six mille personnes. Cette nouvelle, annoncée le mardi 4 *octobre*, a *provoqué de vives* réactions des syndicats, qui y voient une « hypothèse inadmissible » et même une « attaque politique dans une situation générale caractérisée par des symptômes croissants de récession ».

Ces licenciements ont-ils été effectivement décidés ou font-ils partie d'un vaste marchandage avec le gouvernement ? Il est sûr, en tout cas, que Montefibre traverse de graves difficultés en Italie, après avoir dû notamment fermer l'usine de *Saint-Nabord*, qui *appartient* à sa filiale française. Les pertes de Montefibre se sont élevées à 100 milliards de lires l'an dernier, soit 550 millions de francs.

Le gouvernement ouest-allemand incite les consommateurs à dépenser leur argent

De notre correspondant

Bonn. — C'est avec un optimisme modéré que le ministre ouest-allemand des finances, M. Apel, a présenté, mardi 4 octobre, au Bundestag, son projet de budget pour 1978. Selon lui, les mesures annoncées devraient fournir une « *contribution* » à la relance économique. Pour cela, une double stratégie est envisagée : augmenter les dépenses publiques et alléger le fardeau fiscal.

L'un des objectifs essentiels est, bien entendu, de réduire le chômage. A cet égard, les dernières statistiques publiées le même jour laissent *entrevoir une certaine amélioration*, mais celle-ci est peut-être un peu plus apparente que réelle. Durant le mois de septembre, le nombre des *demandeurs d'emploi a diminué de* 52 000 pour tomber à 911 200, la proportion de chômeurs par rapport à la population active passant ainsi de 4,3 à 4 %. En revanche, le nombre de salariés ne travaillant qu'à temps partiel s'est notablement accru. Il augmente de 63 100 pour atteindre 175 000, dont 43 000 dans la métallurgie et 18 000 dans le textile.

Le budget de 1978 prévoit un total de dépenses s'élevant à 188,6 milliards de marks, c'est-à-dire une augmentation de 10,1 %. L'appel de l'Etat au crédit passera de 30,7 à 27,5 milliards, ce qui, selon la Bundesbank, ne devrait pas avoir d'effet inflationniste. D'autre part, les allègements d'impôts actuellement prévus (*le Monde* des 10 et 18 septembre) devront laisser 6 à 7 mil*liards de marks supplémentaires* en circulation, ce qui aurait pour résultat de stimuler la consommation des ménages aussi bien que les investissements industriels.

Si le programme économique et financier, qui vient d'être présenté au Bundestag, n'a rien de spectaculaire, il reflète toutefois une attitude psychologique assez nouvelle outre-Rhin. Jusqu'ici, les ministres se devaient toujours de promettre la « *consolidation des finances* », c'est-à-dire la réduction des dettes de l'Etat. Cette fois-ci, M. Apel a, au contraire, présenté un accroissement de ces dettes comme raisonnable et nécessaire.

Plus nouveau encore : c'est le principe presque sacro-saint de l'épargne qui est remis en cause. Le gouvernement exhorte désormais les citoyens à ne pas économiser le montant des allègements fiscaux dont ils vont bénéficier, mais à se montrer « *bons consommateurs* » en dépensant le plus possible.

JEAN WETZ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 1977

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle, tenue à Monte-Carlo, le 30 septembre 1977, le prince Louis de Polignac, président du conseil d'administration, a soumis à l'approbation des actionnaires les comptes de l'exercice clô*turé le 31 mars 1977.*

Le niveau atteint par les recettes de l'ensemble des secteurs de la société, 297 000 000 contre 180 000 000 F pour l'exercice antérieur, a conduit à un cash flow d'exploitation, hors réalisations d'actif, de 25 121 000 F, contre un résultat négatif de 4 323 000 F l'année précédente.

Compte tenu, d'une part de plus-values sur réalisations d'actif de *45 510 000 F*, d'autre part, d'amortissements normaux et exceptionnels de 23 475 000 F et de provisions hors exploitation de 40 622 000 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 6 532 000 F contre une perte de 606 000 F au 31 mars 1976.

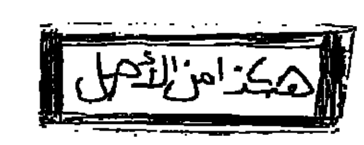
L'assemblée générale a approuvé la distribution de l'intérêt statutaire de 0,25 F et d'un dividende de 2 F — par action de valeur nominale de 5 F. Il est rappelé que seul l'intérêt statutaire de 0,25 F a pu être versé l'exercice précédent. Le paiement de l'intérêt statutaire et du dividende sera effectué à partir du lundi 7 novembre 1977, par le service des titres de la société.

L'ensemble des résolutions a été adopté par l'assemblée à l'unanimité.

Dans un but d'actualisation et eu égard aux *objectifs* poursuivis par la S.B.M., l'assemblée extraordinaire a approuvé la mise à jour et la modification des statuts.

COMPAGNIE OPTORG

La situation provisoire du bilan arrêtée au 30 juin 1977 fait ressortir pour le premier semestre de 1977 un bénéfice de 14 713 938,80 F en progression de 21,8 % sur celui du premier semestre de 1976, qui s'élevait à *12 076 908,81 F. Ce résultat s'entend* après impôt sur les sociétés tel qu'il peut être déterminé au 30 juin. Il inclut l'encaissement de la majeure partie des dividendes mis en distribution par les filiales de la compagnie au *titre* de leur exercice clos en 1976. Celui du deuxième semestre sera donc, comme chaque année, moins important : le bénéfice de l'exercice 1977 devrait cependant traduire une nouvelle progression satisfaisante par rapport à celui de 1976.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 OCTOBRE

Redressement

Tandis que l'activité laissait encore à désirer ce mardi à la Bourse de Paris, les valeurs françaises se sont généralement redressées. La progression s'est accentuée au fil des cotations et en hausse de 0,7 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'est inscrit en fin de séance à 1 % au-dessus de son niveau précédent.

Tous les compartiments n'ont pas également profité du mouvement de hausse, les plus favorisés étant, sans conteste, les grandes surfaces, l'alimentation, la mécanique et surtout la construction électrique où la seule valeur ayant reculé, fut singulièrement la seule à progresser la veille : Thomson-C.S.F. qui a annoncé ce matin une attribution gratuite (voir ci-contre). Sans doute des fuites se sont-elles produites lundi, dont ont bénéficié certains « initiés » qui ont alors décidé de se débarrasser de leurs titres le jour même de l'annonce officielle de la distribution...

Cela étant, les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Matra, Perrier, Printemps et Viniprix (+ 4 à 5%).

Tout en demeurant assez bonne, l'atmosphère autour de la corbeille était empreinte d'une plus grande prudence. En effet, si les étrangers sont restés présents — quoique plus discrets — sur le marché, les gérants des organismes de placements collectifs tardent visiblement à prendre le relais. Il en va d'ailleurs de même pour les gestionnaires des charges d'agent de change qui se contentent d'intervenir au coup par coup. Peut-être attendaient-ils, comme certains au palais Brongniart, de connaître le contenu du discours que devait prononcer mardi après-midi M. Raymond Barre.

Sur le marché de l'or, le volume des transactions est resté faible à 5,42 millions de francs contre 4,62 millions. Le lingot, comme le napoléon ont reproduit leurs cours précédents (24 845 F et 247,80 F) après avoir, l'un et l'autre progressé lors des premières cotations (24 895 F et 247,90 F).

LONDRES

Le repli amorcé au cours des deux séances précédentes s'est rapidement accentué sur la crainte d'un relèvement de salaires chez Ford excédant la limite des 10 % demandés par le gouvernement. Bonne tenue des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 155 20 contre 154 85

VALEURS	CLOTURE 4/10	COURS 5/10
Beecham	650 ...	647 ...
British Petroleum	916 ...	916 ...
Courtaulds	123 ...	122 ...
De Beers	290 ...	292 ...
Imperial Chemical	422 ...	419 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	198 ...	198 ...
Shell	600 ...	598 ...
Vickers	200 ...	200 ...
War Loan 3 1/2 %	37 ...	36 5/8
*West Driefontein	27 ...	27 1/4
*Western Holdings	28 3/8	28 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	3 oct.	4 oct.
Valeurs françaises ..	95,3	95,8
Valeurs étrangères ..	174,4	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,1	62,7

NOUVELLES DES SOCIETES

ELF ANTARGAZ. — Les comptes du premier semestre se sont soldés par un bénéfice provisoire avant impôt de 5,95 millions de francs (non comparable avec le résultat obtenu un an plus tôt, qui concernait Antargaz seul).

COMPAGNIE OPTORG. — Bénéfice net du premier semestre de l'exercice en cours : 14,71 millions de francs contre 12,076 millions de francs, soit une progression de 21,8 %.

NOZAL. — Les comptes du premier semestre de l'exercice 1977 se sont soldés par une perte de 5,37 millions de francs, avant amortissements et provisions pour variation de prix.

VITOS, ETABLISSEMENTS VITOUX. — Attribution gratuite d'une action pour cinq, jouissance du 1er janvier 1977.

MAISONS PHENIX. — Les comptes du premier semestre 1977 se sont soldés par un bénéfice net provisoire de 37,3 millions de francs, contre 32,1 millions de francs un an plus tôt.

FACOM. — Bénéfice provisoire avant impôt, pour le premier semestre 1977 : 35,25 millions de francs contre 24,29 millions, un an auparavant.

NEW-YORK

Brusque rechute

Après trois séances consécutives de hausse, les cours se sont brutalement repliés mardi à Wall Street sous la double pression de ventes bénéficiaires et de dégagements de précaution effectués devant la montée des taux d'intérêt. A l'issue d'une séance moyennement active (20,85 millions de titres échangés contre 19,46 millions), l'indice Dow Jones a perdu 9,96 points pour s'inscrire à 842.

Sur 1 519 valeurs traitées, 880 ont fléchi, 452 ont monté, tandis que 387 restaient inchangées.

Le signal de la baisse a été donné par la Wells Fargo, une banque de San-Francisco, qui a pris la décision de porter son taux de base (« prime rate ») de 7,25 % à 7,50 %. Bien que la Wells Fargo ne soit pas considérée comme chef de file en matière de taux d'intérêt, la plupart des observateurs s'attendent, avant le week-end, à une mesure identique à la City Bank. A Londres, un expert de la Manufacturers Hanover Trust prévoit que le « prime rate » pourrait atteindre 7,75 à 8 % avant la fin de l'année aux Etats-Unis. Sensible à la montée des taux d'intérêt, qui, traditionnellement, défavorise le placement en actions, Wall Street a pris acte.

VALEURS	COURS 3/10	COURS 4/10
Alcoa	44 7/8	43 3/4
A.T.T.	63 1/4	62 ...
Boeing	24 1/8	23 5/8
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 1/2
Du Pont de Nemours	111 1/2	110 ...
Eastman Kodak	61 3/4	60 3/8
Exxon	48 3/8	48 3/8
Ford	46 1/8	45 1/2
General Electric	51 3/4	51 ...
General Foods	33 1/8	33 1/4
General Motors	70 5/8	70 ...
Goodyear	19 ...	18 3/4
I.B.M.	262 ...	259 ...
I.T.T.	32 1/8	31 7/8
Kennecott	24 ...	23 3/8
Mobil Oil	62 ...	62 1/4
Pfizer	26 7/8	26 1/2
Schlumberger	68 1/2	68 1/8
Texaco	28 1/2	28 3/8
U.A.L. Inc.	19 1/2	19 7/8
Union Carbide	44 5/8	43 7/8
U.S. Steel	28 3/4	29 3/8
Westinghouse	17 5/8	17 3/8
Xerox	54 5/8	53 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/10	5/10
1 dollar (en yens) ...	260 50	261 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 4 OCTOBRE - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— L'ÉCRIVAIN ET SON DESTIN : « Jardins secrets », par François-Marie Banier ; « Lamennais, prophète maudit », par Xavier Grall ; La voix de Mauriac.
— La famille selon Balzac.

3-4. DIPLOMATIE
— Le dégel des relations Est-Ouest et ses conséquences.

4. PROCHE-ORIENT

5. AMÉRIQUES
— « Porto-Rico en quête d'identité » (II), par A.-M. Carron.

6. EUROPE

6. AFRIQUE

7. ASIE

8 à 12. POLITIQUE
— L'informatique et les libertés à l'Assemblée nationale.
— La préparation des élections législatives.
— Les difficultés entre communistes et socialistes ; deux libres opinions de J. Charbonnel, « La fin d'une espérance ? », et M. Mousel, « Changer de cap ».

12. JUSTICE

14. DEFENSE
— La bombe à neutrons et à aérosol « made in France ».

14. RELIGION
— Les travaux du synode.

15. SCIENCES
— Au Palais de la découverte : sciences et techniques soviétiques.

16. ÉDUCATION
— Fermeture de la crèche « sauvage » des Beaux-Arts.

16. MÉDECINE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 17 à 27
EXPOSITIONS : Courbet au Grand Palais ; Le sixième centenaire de Brunelleschi et la dixième Biennale des antiquaires à Florence.
CINÉMA : Un entretien avec Patricia Moraz.
MUSIQUE : L'Afrique au Festival d'automne.

28. SPORTS
— VOILE : la course autour du monde : Flyer est en tête à l'approche du Cap.
— ATHLÉTISME : sept mille coureurs entre Paris et Versailles.

30. PRESSE
— Les conditions de la liberté d'information.

36-37. ÉQUIPEMENT

37 à 40. ÉCONOMIE - SOCIAL
— A L'ÉTRANGER : Rabat et Moscou signeraient prochainement un important contrat pour l'exploitation des phosphates.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (27)
Annonces classées (32 à 36) ; Aujourd'hui (31) ; Carnet (30) ; « Journal officiel » (31) ; Météorologie (31) ; Mots croisés (31) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1977 a été tiré à 539 963 exemplaires.

SANS EXIGER FORMELLEMENT LEUR EXTRADITION

Tokyo demande à Alger le « rapatriement » des pirates de l'air

Les douze otages et les sept membres de l'équipage de l'avion de la JAL, détourné le 28 septembre par un commando de l'Armée rouge japonaise, ont quitté Alger pour Tokyo, mardi 4 octobre, à bord d'un DC-8 japonais. Ce dernier devait faire escale à Damas et à Koweït pour récupérer les otages qui avaient été libérés dans ces deux villes, nous signale notre correspondant à Alger, Paul Balta.

Selon des sources algériennes bien informées, si trois détenus japonais membres de l'Armée rouge ont refusé de quitter leur prison au Japon, c'est parce qu'ils avaient « parlé » et craignaient d'être jugés et exécutés par leurs anciens camarades.

La démission du ministre de la justice

Cette affaire, qui a suscité une vive controverse au Japon et entraîné la démission du ministre de la justice, M. Hakime Fukuda, et de son ministre adjoint, M. Jun Shiokazi. M. Fukuda a été remplacé par M. Mitsuo Setoyama, ancien ministre de la construction. Alors qu'Alger estime l'affaire « classée », Tokyo semble être revenu sur sa promesse de ne réclamer ni l'extradition des pirates de l'air ni la rançon de 6 millions de dollars. (*Le Monde* du 5 octobre.) Cette promesse avait été obtenue par l'Algérie en échange de l'autorisation donnée à l'appareil de se poser.

A la suite d'une réunion de cabinet, mardi soir, Tokyo a décidé de demander à Alger non pas l'extradition des cinq membres du commando, mais le « rapatriement » des pirates et des dix prisonniers libérés, ainsi que la restitution de la rançon. Cette position est certes ambiguë, mais elle a surtout pour but de calmer l'opinion publique japonaise.

La police nippone, pour sa part, par la voix de son directeur général, M. Seito Asanuma, a qualifié de regrettable la décision de son gouvernement de céder aux pirates de l'air. Quatre de ceux-ci seraient identifiés par la police : le chef du commando serait M. Asama Marukuoa, qui : ait participé au détournement d'un Boeing-747 de la JAL, à Amsterdam, en 1973. Les trois autres, MM. Kunio Bando, Norio Sasaki et Kazuo Tohira, avaient été libérés en août 1975, en échange des otages pris par un autre commando de l'Armée rouge dans les ambassades des Etats-Unis et de Suède, à Kuala-Lumpur, en Malaisie.

Enfin, dans un communiqué remis à l'agence Reuter, l'Armée rouge *affirme qu'elle entend* poursuivre le combat « *dans l'intérêt du peuple* », et se félicite du succès de l'opération du « *commando Hikada* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

M. KADAR AURAIT PROPOSÉ DE METTRE UNE SOURDINE AUX POLÉMIQUES ENTRE PARTIS COMMUNISTES

De notre correspondant

Belgrade. — Arrivé le 3 octobre de Budapest, où il avait rencontré M. Kadar, le secrétaire général du parti communiste italien, M. Berlinguer, a été reçu, le mardi 4 octobre, par le président Tito à Karadjordjovo, grande *propriété du gouvernement* située à 150 kilomètres au nord-ouest de Belgrade. Les rapports entre les partis communistes des deux pays étant, selon M. Berlinguer lui-même, « très bons », l'attention des deux dirigeants a porté surtout sur les problèmes d'actualité du mouvement communiste en Europe. Il semble en effet qu'on soit en présence d'une initiative de M. Kadar — prise sans doute avec l'assentiment de Moscou — pour recommander la mise en sourdine des polémiques publiques entre partis de l'Europe de l'Est et de l'Ouest sur l'eurocommunisme et les voies nationales vers *le socialisme*. Ces polémiques, estiment les observateurs — et notamment les attaques de Moscou contre M. Carrillo, — ont gravement détérioré les rapports entre partis et leur poursuite ne saurait que profiter à « *l'ennemi de classe* ». Pour mettre un terme à un tel état de choses, M. Kadar suggérerait que les différends ne *soient plus portés sur la place* publique, mais réglés au cours d'entretiens bilatéraux ou multilatéraux entre partis intéressés.

Ce point de vue aurait déjà été exposé par M. Kadar au président Tito lors de sa visite en Yougoslavie il y a une dizaine de jours. Le 3 octobre, il aurait mis au courant M. Berlinguer, et les rumeurs circulant dans la capitale yougoslave laissent entendre que le dirigeant hongrois en informerait également M. Georges Marchais, qui devrait faire prochainement une visite à Budapest. En dépit du mutisme officiel absolu, les observateurs estiment que les récents contacts entre les dirigeants des partis de l'Est et de l'Ouest confirment l'initiative de M. Kadar, qui a fait preuve au cours des derniers mois d'une grande modération et a évité de s'en prendre comme d'autres à l'eurocommunisme et aux voies nationales menant au socialisme.

PAUL YANKOVITCH.

Après la mise en chômage technique de huit cents salariés

Les syndicats de Renault réclament l'ouverture de négociations

L'ensemble des syndicats C.G.T. des divers établissements Renault devait se réunir, mercredi 5 octobre, à la suite de la décision de la direction mettant en chômage technique huit cents personnes du département 38 de l'usine de Boulogne-Billancourt (petite presse où l'on fabrique des pièces de tôlerie, notamment pour les R 4). *Dans un communiqué publié* mardi 4 octobre, la direction justifie cette décision par la « *grève de certains manutentionnaires de l'usine fabrication-montage de Billancourt* » qui a « *commencé mardi 27 septembre à la suite d'un changement de structure concernant l'affectation des manutentionnaires* ». Cette grève « *immobilise le matériel de manutention, rendant ainsi impossible son emploi pour approvisionner les machines et évacuer les pièces fabriquées* ».

« *La liberté du travail n'est pas respectée. Si ce blocage*, dit la direction, *se poursuit, il n'est pas exclu que de proche en proche des mesures de chômage technique doivent être appliquées à d'autres secteurs.* »

Les quelque cent grévistes — la plupart immigrés — refusent l'éclatement de leur service, qui se traduit par une séparation des manutentionnaires entre les deux usines de Boulogne-Billancourt.

Un deuxième conflit, au département 74, provoque l'arrêt partiel d'une des deux chaînes de montage des R 4 en raison de la grève d'environ cinquante ouvriers. Ces *derniers protestent contre* le licenciement d'un salarié, embauché en décembre dernier ; la direction indique que cet ouvrier, atteint de rhumatisme aux mains, a refusé une mutation de poste qui lui avait été proposée en raison de sa maladie.

Les organisations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont réclamé au cours d'une conférence de presse, mardi 4 *octobre, l'ouverture immédiate* des discussions, en estimant que les conflits en cours, « mineurs », pouvaient « *être réglés en quelques heures* ».

Alors que des débrayages de solidarité, très limités, sont observés dans les autres ateliers des usines de Billancourt, aucune réunion entre les parties n'était envisagée mercredi matin. Mais la Régie indique que des « *contacts ont été amorcés* ».

RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR

La reprise « technique » du dollar, annoncée mardi, après sa chute du lundi précédent, s'est poursuivie mercredi, sur l'annonce d'un relèvement de son taux de base par la Wells Fargo, douzième banque américaine, qui pourrait présager une nouvelle hausse du taux d'intérêt aux Etats-Unis. La monnaie américaine valait 2,3030 DM à Francfort, contre 2,29 DM, 4,8950 F à Paris contre 4,8850 F. La livre s'est raffermie sur tous les marchés, s'établissant à 8,60 F, contre 8,58 F sur notre place.

● *L'écrivain et journaliste autrichien Hans Habe* est mort à Locarno des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-six ans.

Ses œuvres avaient été interdites en Allemagne nazie, et lui-même avait dû s'exiler en Suisse en 1935. Au début de la seconde guerre mondiale, il s'enrôla dans l'armée française, fut fait prisonnier par les troupes allemandes, réussit à s'enfuir et gagna les Etats-Unis o il obtint la nationalité américaine. Parmi ses romans les plus connus figurent *Au nom du diable, le Nid, la Marche dans les ténèbres* (Le Seuil, 1948), *la Comtesse Tarnowska* (Laffont, 1963).

LA RETRANSMISSION TÉLÉVISÉE DU MATCH MANCHESTER - SAINT-ÉTIENNE

La B.B.C. a informé Antenne 2, mardi 4 octobre, que la Fédération britannique de football l'avait prévenue qu'aucune diffusion en direct du match *Manchester - Saint-Etienne* ne devait avoir lieu en France, en raison de la concurrence qu'une telle retransmission présenterait pour les rencontres qui doivent se dérouler ce 5 octobre en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse.

La B.B.C. n'a cependant fait que répercuter la mise en garde de la Fédération britannique, et elle devrait *assurer, comme prévu*, la réalisation technique du match Manchester-Saint-Etienne. Les images et les commentaires seront reçus en direct par Antenne 2, et c'est à la direction de la chaîne de télévision française qui était appelée à prendre, *en dernier ressort*, la décision de les diffuser en direct ou en différé.

Dans la plaine orientale de la Corse

UN ATTENTAT A L'EXPLOSIF BLESSE GRAVEMENT DEUX OUVRIERS AGRICOLES

Deux ouvriers agricoles marocains et un agriculteur rapatrié ont été blessés, le lundi 3 octobre par l'explosion d'un engin placé sur le passage d'une machine à vendanger dans un domaine viticole de la plaine orientale de la Corse. Sérieusement blessés, ils ont dû être évacués sur un hôpital d'Ajaccio. Un des propriétaires du domaine, M. Modesto Lorenzo, quarante-six ans, plus légèrement atteint, a été transporté dans un hôpital de Bastia.

Situé à Serra-di-Fiumorbo, au-dessus de Ghisonaccia, ce domaine, d'une soixantaine d'hectares, avait été attaqué, dans la nuit du 18 au 19 décembre dernier, par un commando du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Sept hommes masqués et armés de pistolets-mitrailleurs avaient vidé près de 20 000 hectolitres de vin avant de *mettre le feu aux chais*.

C'est la première fois qu'en Corse un attentat à l'explosif provoque des blessés graves. Jusqu'à présent, les plastiqueurs avaient pris des précautions pour éviter que le sang ne coule. Bien que cet acte de violence n'ait pas été revendiqué, l'on a de fortes raisons de penser qu'il est de caractère politique.

Cet attentat risque d'alourdir le climat dans la plaine orientale entre agriculteurs rapatriés et agriculteurs autochtones. MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, responsables du Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer (RECOURS), avaient récemment évoqué la situation dans la plaine orientale : « Au moindre incident, un drame pourrait arriver. »

A B C D E F G